

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**HAUTE-NORMANDIE**

---

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 1 2**



MINISTÈRE DE LA  
CULTURE ET DE LA  
COMMUNICATION

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

**HAUTE-NORMANDIE**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 1 2**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
HAUTE-NORMANDIE**

**2012**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DES PATRIMOINES**

**SERVICE DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2014

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**HAUTE-NORMANDIE**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

7 place de la Madeleine  
76172 ROUEN Cedex 1  
Tél. 02 32 10 70 50 - Fax 02 35 15 37 50

Le bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif. Il d'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Retrouvez la version numérique couleur du Bilan Scientifique Haute-Normandie sur notre site internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Haute-Normandie/Ressources-documentaires>

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

**Directeur de publication**

Olivier Kayser

**Coordination, mise en page, bibliographie**

Patricia Moitrel

**Maquette**

Nathalie Bolo

**Relecture**

Nathalie Bolo, Christophe Chappet, Laurence Eloy-Epailly,  
Olivier Kayser, Muriel Legris, Patricia Moitrel, Dominique Pitte

**Cartographie**

Nathalie Bolo, Christophe Chappet

**Imprimerie**

IBL graphique

**Première de couverture**

Rouen, rue Pouchet

Vue du chantier en cours de fouille, XVI<sup>e</sup> s.

(L. Eloy-Epailly)

**Quatrième de couverture**

1	2
3	4

1. Val-de-Reuil, Chemin aux Errants  
Sépulture et fonds de cabanes, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.

(Y.-M. Adrian)

2. Harfleur, Les Coteaux du Calvaire  
Four de potier, I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (M.-A. Thierry)

3. Brionne, Collège Pierre Brossolette  
Fosse de tannerie, I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (P. Wech)

4. Pîtres, 7 rue Ferron  
Puits, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (F. Laot)

ISSN : 1240-6163 © 2014

# HAUTE-NORMANDIE

## Table des matières

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

	<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
	<b><i>In memoriam</i></b>	<b>7</b>
	<b>Résultats significatifs de la recherche archéologique</b>	<b>9</b>
	<b>Eure</b>	<b>13</b>
	<b>Carte des opérations autorisées</b>	<b>13</b>
	<b>Tableau des opérations autorisées</b>	<b>14</b>
	<b>Acquigny</b> Rue de la Gourmandise	<b>17</b>
	<b>Aizier</b> Le Port	<b>19</b>
	<b>Alizay / Igoville</b> Le Fort - Tranche 3 nord	<b>21</b>
	<b>Authevernes / Vesly</b> Les Mureaux, Le Champ du Diable, La Darmoude	<b>22</b>
	<b>Le Bec-Hellouin</b> Abbaye : logis abbatial	<b>24</b>
	<b>Bourg-Achard</b> La Mare Samson	<b>25</b>
	<b>Brionne</b> Place du Chevalier Herluin	<b>25</b>
	<b>Brionne</b> Collège Pierre Brossolette	<b>25</b>
	<b>Courcelles-sur-Seine</b> Rue du Château d'Eau	<b>28</b>
	<b>Évreux</b> 19-21 rue du Docteur Poulain	<b>29</b>
	<b>Évreux</b> Place du Général de Gaulle	<b>30</b>
	<b>Évreux</b> 25 rue Saint-Pierre	<b>31</b>
	<b>Gaillon</b> Château	<b>32</b>
	<b>Gisors</b> Parc Saint-Lazare	<b>34</b>
	<b>Grossœuvre</b> La Sente Jurée, Rue de la Vallée, Rue <i>Grandis Sylva</i>	<b>35</b>
	<b>Guichainville</b> La Grande Contrée sud - Tranche 2	<b>36</b>
	<b>Heudebouville</b> Écoparc 3	<b>36</b>
	<b>Igoville</b> Les Sablons 2 - Tranche 3	<b>38</b>
	<b>Ivry-la-Bataille</b> Grotte du Sabotier	<b>39</b>
	<b>Le Manoir-sur-Seine / Alizay</b> La Haye Adam, La Couracel, La Sentelle, Les Genêtis	<b>40</b>
	<b>Muids</b> Le Gorgeon des Rues, Les Pendants, Les Prés Malmains	<b>41</b>
	<b>Pîtres</b> 7 rue Féron	<b>41</b>
	<b>Pîtres</b> Le Fossouin	<b>44</b>
	<b>Pont-Audemer</b> Rue de la Seule	<b>47</b>
	<b>Radepont</b> Rue de Fumechon	<b>47</b>
	<b>Saint-Aubin-sur-Quillebeuf</b> La Seine	<b>48</b>
	<b>Les Thilliers-en-Vexin</b> Chemin du Bout de la Ville	<b>49</b>
	<b>Le Thuit-Signol</b> Rue de Thuit-Simer	<b>49</b>



<b>Val-de-Reuil</b> Le Chemin aux Errants - Zone C	49
<b>Vandrimare</b> Rue des Gournets	53
<b>Le Vieil-Évreux</b> Le Grand Sanctuaire	53
<b>Le Vieil-Évreux</b> Les Remparts, Le Théâtre	55
<b>Prospection aérienne de l'Eure</b>	56

## Seine-Maritime 58

<b>Carte des opérations autorisées</b>	58
<b>Tableau des opérations autorisées</b>	59
<b>Anneville-Ambourville</b> Le Bourg	63
<b>Anneville-sur-Scie / Aubermesnil-Beaumais / Tourville-sur-Arques</b> RN 27 - Tranche 2	64
<b>Arques-la-Bataille</b> RN 27 - Tranche 3	65
<b>Aumale</b> Abbaye Saint-Martin d'Auchy	66
<b>Bacqueville-en-Caux</b> Route de Pierreville, Le Château Morel	67
<b>Belleville-sur-Mer</b> Les Terres de Berneval	69
<b>Biville-sur-Mer</b> Route de Brunville	69
<b>Bois-Guillaume / Isneauville</b> ZAC de la Plaine de la Ronce - Tranche 3	69
<b>Buchy</b> Avenue des Canadiens	69
<b>Caudebec-lès-Elbeuf</b> ZAC des Cavées est, La Mare aux Bœufs	70
<b>Criquetot-sur-Ouville</b> Rue Charles Angrand	70
<b>Dieppe</b> 6-8 bd du Général de Gaulle, 5-7 rue d'Écosse, Rue de la Petite Chasse	71
<b>Elbeuf</b> 57-59 rue Guynemer	72
<b>Eu</b> Le Bois l'Abbé	73
<b>Grand-Couronne</b> Le Petit Essart, Le Clos Samson (diagnostic)	77
<b>Grand-Couronne</b> Le Petit Essart, Le Clos Samson (fouille)	77
<b>Harcenville</b> Bassin versant d'Oherville	79
<b>Harfleur</b> Les Côteaux du Calvaire	80
<b>Le Havre</b> Fort de Tourneville	83
<b>Le Havre</b> Quai du Cameroun	84
<b>Isneauville</b> ZAC du Manoir	84
<b>Jumièges</b> Abbaye	84
<b>Jumièges</b> Prospection inventaire	87
<b>Lillebonne</b> Boulevard de Lattre-de-Tassigny	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (diagnostic)	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (fouille)	89
<b>Ménerval / Saumont-la-Poterie</b> Le Pont de Coq	92
<b>Mont-Saint-Aignan</b> Chemin des Bouillons	96
<b>Oissel</b> Quartier de la Gare	97
<b>Orival</b> Le Câtelier, La Mare aux Anglais	100
<b>Orival</b> Le Grésil	101
<b>Pissy-Pôville</b> Route de Malzaize	103
<b>Rouen</b> 17 rue aux Anglais	104
<b>Rouen</b> Archevêché	104
<b>Rouen</b> 74 rue Lafayette	108
<b>Rouen</b> 21 rue de la Mare du Parc, Rue Georges Cuvier	108
<b>Rouen</b> Rue Pouchet	109
<b>Saint-Arnoult</b> Avenue du Plateau, Jardins du Bocage	111
<b>Saint-Pierre-de-Varengeville</b> Chemin de la Messe	114
<b>Saint-Pierre-lès-Elbeuf</b> Le Mont Énot	115
<b>Le Tréport</b> Entre les Deux Chemins	117

<b>Le Tréport</b> Chemin des Granges	<b>118</b>
<b>Varengueville-sur-Mer</b> Route de Vastérival	<b>121</b>
<b>Yainville</b> Chemin rural n° 6, 311 rue de l'Essart	<b>121</b>

<b>Carte du tracé autoroutier A150</b>	<b>123</b>
<b>Flamanville, Écalles-Alix</b> A150 section 2 tranche 1A	<b>124</b>
<b>Flamanville, Écalles-Alix</b> A150 section 2 tranche 1B	<b>125</b>
<b>Flamanville, Motteville</b> A150 section 2 tranche 1C et 3	<b>126</b>
<b>Mesnil-Panneville, Croix-Mare</b> A150 section 2 tranche 1D	<b>128</b>
<b>Mesnil-Panneville, Croix-Mare</b> A150 section 2 tranche 1E	<b>130</b>
<b>Mesnil-Panneville</b> A150 section 2 tranche 1F	<b>131</b>
<b>Bouville, Villers-Écalles</b> A150 section 2 tranche 1G	<b>132</b>
<b>Mesnil-Panneville, Bouville, Pavilly</b> A150 section 2 tranche 1H	<b>133</b>
<b>Roumare, Barentin, Villers-Écalles</b> A150 section 2 tranche 2	<b>134</b>

## Opérations interdépartementales 135

<b>Carte des opérations interdépartementales</b>	<b>135</b>
<b>Tableau des opérations interdépartementales</b>	<b>136</b>
<b>Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie</b>	<b>137</b>

<b>Bibliographie</b>	<b>141</b>
<b>Index chronologique</b>	<b>145</b>
<b>Liste des programmes de recherche nationaux</b>	<b>148</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>149</b>
<b>Organigramme du Service Régional de l'Archéologie</b>	<b>150</b>

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

## HAUTE-NORMANDIE

### Avant-propos

L'année 2012 a été une importante période de transition pour le Service régional de l'Archéologie. Sans chef de service à partir de l'automne 2011, après le départ de Thierry Bonnin vers le SRA de Poitou-Charentes, il a été géré directement mais à distance par l'équipe de direction de la DRAC. La situation a changé notablement à partir de juillet 2012, avec l'arrivée d'un nouveau conservateur régional et le regroupement du SRA avec les autres services de la DRAC en un même lieu, l'Hôtel-Dieu de Rouen, siège de la préfecture de Région.

Établi depuis 1984 dans la Chartreuse du Petit-Quevilly, le SRA a donc vu tourner une page de son histoire et l'installation dans les nouveaux locaux est l'occasion de découvrir une autre façon de fonctionner au sein d'une équipe plus importante, aux missions variées dans les différents domaines de la Culture.

C'est grâce à l'appui de Roger Delarozière, sous-directeur de l'archéologie de 1979 à 1983, que les deux directions des Antiquités, futur Service régional de l'Archéologie, avaient pu investir les locaux de la Chartreuse il y a 28 ans. Ce grand commis de l'État nous a quitté dans sa 93<sup>e</sup> année, au début de l'année 2012.

Un autre fait marquant de 2012 a été un ralentissement de l'activité d'archéologie préventive : ainsi aux 956 dossiers reçus et traités par le service en 2011 s'opposent 883 en 2012, donnant suite à 71 prescriptions de diagnostic et 22 prescriptions de fouilles (88 et 23 en 2011). Cette baisse de l'activité a été en partie compensée par l'aménagement de l'autoroute A150 entre Barentin et Yvetot qui a donné lieu à un diagnostic sur une quinzaine de kilomètres linéaires et verra la mise en place de la fouille préventive de 8 sites en 2013. Élément important apparu en 2012 mais qui prendra son effet à partir de 2013 et aura quelque impact sur les aménagements, notamment les lotissements : le décret n° 2012-1334 du 30 novembre 2012 relatif aux conditions de prise en charge des fouilles par le Fonds national pour l'archéologie préventive qui limite, d'une part, à 50 % le montant de la prise en charge des fouilles archéologiques préventives induites par

les constructions de logements locatifs sociaux ou de logements individuels effectuées dans le cadre d'un lotissement ou d'une zone d'aménagement concerté soumis à permis d'aménager et, d'autre part, à 75% le montant de la prise en charge des fouilles archéologiques préventives induites par les constructions de logements locatifs sociaux réalisées directement par les organismes sociaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Si un résultat prévisible est une moindre consommation du patrimoine archéologique, cette diminution des prises en charge aura pour corollaire une meilleure répartition des subventions issues du FNAP pour les autres projets tel que les constructions d'écoles, de maisons de retraite, de centres de soins par exemple.

Du côté des collectivités, on signalera l'arrivée, en juillet 2012, d'un nouveau directeur à la MADE, Bernard Poirier.

L'archéologie ne se limite pas aux opérations de terrain et des phases d'études qui s'ensuivent. La conservation des archives et des mobiliers de fouilles demeure une des missions primordiales du SRA. L'aménagement du dépôt régional à Canteleu et le rangement des collections (récolement, conditionnement) se sont poursuivis cette année, avec la venue de celles issues des réserves du Musée départemental des Antiquités, celles provenant du fond de préhistoire régionale du Muséum du Havre devant suivre à partir de 2013. Parallèlement, au niveau national, s'est mis en place un groupe de réflexion sur les modalités de conservation et de tri, qui regroupe des responsables de services de collectivités territoriales, des CRA et conservateurs de SRA, des gestionnaires de mobilier, des spécialistes de la conservation préventive et de restauration .

Les traditionnelles journées archéologiques régionales, organisées par le SRA et le CRAHN, se sont déroulées à Rouen les 11 et 12 mai. Réunissant une quarantaine de personnes elles ont démontré une fois de plus le dynamisme de la recherche propre à cette région.

Olivier KAYSER  
Conservateur régional de l'archéologie



Le Petit-Quevilly, Chartreuse Saint-Julien : façade occidentale du pavillon d'entrée et de l'aile des hôtes, vers 1984-1990 (SRA - Carte Archéologique, dossier communal)

Le 17 juin 2012, les agents du Service régional de l'Archéologie refermaient derrière eux la porte de la chartreuse de Petit-Quevilly, 28 ans après leur arrivée. Retour sur l'histoire mouvementée d'un bâtiment qu'ils avaient fait leur.

En 1667, les chartreux de Bourbon-lès-Gaillon s'installent provisoirement dans le prieuré Saint-Julien, partie d'un vaste domaine anciennement ducal. Ils entament les travaux de construction d'une nouvelle chartreuse. La clôture du domaine (50 ha) est effective en 1679 mais continue d'évoluer durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, modifiant durablement le réseau viaire antérieur. En 1682, le dernier prieur de la chartreuse Notre-Dame de la Rose, située dans le faubourg Saint-Hilaire à Rouen, propose d'unir les deux communautés dans le nouveau site, provoquant la destruction de la Rose, fondée en 1384, pour en récupérer les matériaux. Ce n'est qu'en novembre 1698 que la communauté s'installe dans les nouveaux bâtiments. L'église définitive n'est achevée qu'en 1767, le cloître ne le sera jamais.

Les divers bâtiments et murs de clôture sont construits pour les 9/10<sup>e</sup> à partir de calcaire provenant d'une carrière locale remise en activité pour l'occasion. D'autres matériaux, dont la charpente, la rose de l'église et certaines pierres de taille, sont issus du démontage de la chartreuse de la Rose. Seules les briques prévues pour construire les cheminées sont commandées spécialement pour le chantier.

On accédait à la chartreuse Saint-Julien par une grande cour d'honneur, de l'ordre de deux hectares, donnant accès à trois perrons sur un corps de façade long d'environ 90 m. Le perron central menait à l'église et les deux latéraux aux pavillons nord et sud. Ce dernier correspondait au pavillon d'entrée. Bâti entre 1686 et 1687 par Nicolas Le Genevois, dont c'est la seule réalisation connue, il abritait, vers 1692, l'hôtellerie et la "salle". Au XVIII<sup>e</sup> siècle, sa façade orientale est surchargée d'un lourd motif central à grande coquille. L'aile contiguë, postérieure à 1720, était occupée par la chapelle des hôtes. À l'ouest se développaient une

galerie reliant l'église au cloître, entouré sur trois côtés des cellules et leurs jardinets, des communs et annexes. Les démolitions révolutionnaires frappent cet ensemble inachevé et n'épargnent que quelques bâtiments immédiatement réutilisables. M. Boutigny, entrepreneur chargé des travaux à la chartreuse en 1787, acquiert, en 1792, le lot constitué de la cour d'honneur, des bâtiments communautaires et des communs, tandis que l'ensemble organisé autour du cloître fait l'objet d'un autre lot vendu séparément. D'après le premier cadastre, vers 1807 il a déjà démolit tous les bâtiments à l'exception des pavillon et aile sud du corps de façade, de la cuisine, des hangars et remises, et peut-être des écuries du bâtiment situé à l'angle sud-est de l'enclos.

Les éléments subsistants subissent quelques transformations, parmi lesquelles le percement au XIX<sup>e</sup> siècle de fenêtres au rez-de-chaussée de l'aile, initialement aveugle, et le creusement d'un sous-sol au XX<sup>e</sup> siècle. L'îlot Boutigny connaît alors une grande activité industrielle : un établissement de constructions mécaniques engendre un profond remaniement des sols de l'église, provoquant la découverte de la pierre de fondation, déposée au Musée des Antiquités de Rouen en 1908. L'implantation et le projet d'extension du garage Renault accentuent encore le remembrement et menacent directement l'aile des hôtes (déjà diminuée d'une travée) et le pavillon d'entrée.

Désireuse de mettre un terme à l'abattage programmé de ce bâtiment, la ville de Petit-Quevilly décide de l'acquérir par préemption le 26 avril 1976.

Sur les quatre chartreuses normandes ayant existé, Saint-Julien est la seule dont subsistent des éléments architecturaux conséquents. La menace qui pèse sur ce dernier témoin incite les services de l'État à inscrire les façades et toitures du pavillon d'entrée et de l'aile contiguë au titre des Monuments Historiques le 16 septembre 1981. Les autres vestiges (cloître, cellules avec leurs jardins, clôture, bâtiments de service) font à leur tour l'objet d'une inscription le 31 juillet 1991.

Conjointement à la mise en place de la première protection MH, la Sous-Direction de l'Archéologie prévoit l'acquisition de ce qui reste de l'ancien corps de façade pour y installer l'un de ses services, trop à l'étroit dans les locaux de la DRAC à la Cité Administrative. Un accord de principe est trouvé avec la mairie et une proposition ferme lui est faite en juillet 1981 qui conforte la sauvegarde du monument. La vente est signée le 4 décembre 1981. L'État rachète l'ancienne chartreuse à la commune pour le montant, fixé par l'administration des Domaines, de 500.000 francs, au vue d'y "installer après restauration les deux Directions des Antiquités Préhistoriques et Historiques de Haute-Normandie, de constituer un dépôt de fouilles destiné à abriter le matériel archéologique provenant des chantiers, enfin, de créer un centre départemental de documentation archéologique complété par des salles d'expositions ouvertes au public". Les agents administratifs des deux Directions des Antiquités "actuellement logés de manière extrêmement précaire à la Cité Administrative"

y seront également installés. L'ensemble représente 750 m<sup>2</sup> couverts sur un terrain de 2652 m<sup>2</sup>.

Le 13 septembre 1982, le sous-directeur de l'archéologie, Roger Delarozière qui, avec détermination, a engagé et suivi toute la procédure, accorde une autorisation de programme au DRAC de Haute-Normandie pour la "remise en état d'un bâtiment au Petit-Quevilly pour installation d'un dépôt régional". Les travaux sont achevés en août 1983. Les agents des deux Directions prennent possession des lieux durant l'été suivant : la Direction des Antiquités Historiques investit le rez-de-chaussée tandis que la Direction des Antiquités Préhistoriques s'installe au premier étage. Le second étage du pavillon est dévolu au logement du gardien et de sa famille.

Dans son *Diagnostic architectural et archéologique* remis en septembre 1986 (dont les principaux éléments historiques et architecturaux de ce texte sont issus), l'architecte Maurice Pierard de Maujouy précise que les locaux où est installée la Direction régionale des Antiquités sont déjà saturés. Ce problème trouve sa solution en 1996 avec le transfert des collections vers un nouveau dépôt de fouilles à Canteleu.

La répartition des services par étages au sein du bâtiment prend fin en 1992 avec la réunion des deux Directions en un Service Régional de l'Archéologie qui comptera, au plus fort de ses effectifs, 20 agents dont le gardien. Son départ en 1998 induit l'introduction de quelques *Oryctolagus cuniculi*, bientôt devenus une vingtaine, agents suppléants chargés de l'entretien des espaces verts. Trois *Gallus gallus domesticus* viennent se substituer en 2002 aux contractuelles AFAN chargées de la Carte Archéologique ayant dû retourner dans leur structure d'origine, chacune portant le nom de sa généreuse donatrice. Enfin, deux *Felis silvestris cati*, apparus providentiellement en 2006, se sont rapidement auto-proclamés agents régulateurs de croissance des agents suppléants susmentionnés.

La réorganisation administrative territoriale de l'État (RÉATE) de 2007 accélère le projet de réunion des services de la DRAC dans un même lieu, amorcé en 1998 avec l'acquisition du couvent des Gravelines. L'implantation dans ce bâtiment ne se fera pas mais un autre projet voit le jour et le Service Régional de l'Archéologie doit déménager et rejoindre le nouveau siège de la DRAC dans l'ancien l'Hôtel-Dieu de Rouen. La chartreuse mise en vente, la mairie de Petit-Quevilly se porte de nouveau acquéreur afin d'intégrer le bâtiment dans un projet plus global de mise en valeur du patrimoine historique et architectural de la ville, en lien avec un projet de création de "Jardins du Cloître".

Nombre d'histoires surprenantes se sont déroulées dans ces murs. Véritable microcosme où l'esprit de groupe était aussi puissant que tiraillé, ce n'est pas sans un pincement au cœur que les 14 agents de "La Chartreuse" ont fait leurs adieux à ce bâtiment qui, pour certains, les avait accueillis durant trois décennies.

Patricia MOITREL  
Secrétaire de documentation



### Paléolithique

Le Paléolithique a été documenté par l'archéologie programmée sur le site du Mont-Énot à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Les résultats ont porté sur l'analyse de la base de la séquence, correspondant au stade isotopique 11. Les restes d'un rhinocéros de prairie, d'un fragment de cerf élaphe et d'une centaine de silex taillés émoussés et roulés y constituent les plus anciens vestiges pléistocènes trouvés en stratigraphie en Normandie.

### Néolithique

Une rixe entre groupes de la fin du Néolithique semble avoir été identifiée sur un gué aménagé à Alizay / Igoville : c'est l'hypothèse qu'induit la découverte d'une grande quantité de balles de fronde de forme ogivale de chaque côté du talweg.

### Protohistoire

Le diagnostic réalisé sur une portion du rempart de Yainville, "Le Fossé Saint-Philibert", a étoffé la documentation existante, en montrant notamment les indices d'une phase de construction éventuelle à la fin de l'âge du Bronze. Les opérations menées à Val-de-Reuil, Bacqueville-en-Caux et sur le tracé de la RN 27 entre Anneville-sur-Scie et Tourville-sur-Arques ont également mis au jour des vestiges attribuables à des occupations de l'âge du Bronze. Deux enclos funéraires de la même période ont été fouillés à Grand-Couronne. Un intéressant vaisselier de la fin du Hallstatt/début de La Tène a été prélevé dans une fosse en forme de silo sur le site des Mureaux à Authevernes. De la même période ont été mis en évidence à Varengeville-sur-Mer les vestiges, très endommagés par des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, d'un atelier de production de sel, type d'activité très peu répertorié en Haute-Normandie.

C'est à la fin de La Tène moyenne/début de La Tène finale qu'un habitat rural, fouillé en quasi-totalité, est implanté à Martin-Église, "Chemin des Meuniers-Thibermont". Organisé dans un système d'enclos quadrangulaires, il présente notamment la

particularité d'intégrer deux constructions circulaires contemporaines, l'une sur poteaux, l'autre sur parois fossoyées, qui viennent compléter le *corpus* encore peu étoffé d'une architecture à la finalité conjecturale.

### Antiquité

À la période antique, l'orientation parcellaire protohistorique du site de Martin-Église est dans un premier temps conservée et l'espace d'habitat est occupé par quatre bâtiments sur poteaux au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; ceux-ci constituent probablement les annexes d'un établissement implanté hors de la surface fouillée. Un réaménagement parcellaire, avec changement d'orientation, est par la suite effectué au cours du II<sup>e</sup> siècle, avant l'abandon définitif de l'habitat. Un cas analogue, à savoir un établissement rural antique succédant à une ferme d'origine de la fin de La Tène moyenne au sein d'un système d'enclos orthonormés, a été étudié au "Chemin des Granges" sur la commune du Tréport. L'habitat romain y est toutefois plus complet et permet de considérer son évolution dans les techniques structurales et l'organisation de l'espace de la période augustéo-tibérienne au milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Initialement perçu comme un camp romain par l'érudite Léon de Vesly après y avoir sondé un *fanum* en 1901, le site fortifié du "Câtelier" d'Orival, en forêt de La Londe - Rouvray, est reconnu comme un des *oppida* des boucles de la Seine à la suite de prospections menées à la fin du siècle dernier et de l'analyse des données LIDAR au début de celui-ci. Dans le cadre d'un travail universitaire et d'une meilleure connaissance de cet habitat, une fouille a été menée une première année afin d'évaluer son potentiel, qui s'avère très prometteur. Parmi les quatre indices identifiés lors du diagnostic réalisé sur le "Chemin-des-Bouillons" à Mont-Saint-Aignan, une modeste zone funéraire a livré deux incinérations augustéennes dont l'une se révèle être une tombe à armes.

Le passé antique de la ville d'Évreux, *Mediolanum Aulercorum*, a été documenté par deux opérations : la fouille d'un nouveau secteur de la nécropole du Clos au Duc a permis d'appréhender sa limite sud-est et



d'observer deux phases de fonctionnement articulées autour du milieu du II<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs le suivi du déplacement de la fontaine de la place du général de Gaulle, œuvre de C. Genuys et É. Décorchemont au XIX<sup>e</sup> siècle, a complété les données stratigraphiques sur l'occupation du cœur du *castrum*.

Deux fouilles se sont déroulées pour une nouvelle année sur le site de *Gisacum* au Vieil-Évreux. Celles menées sur le théâtre ont concerné trois secteurs de l'espace de représentation et ont contribué à préciser les structures de l'ensemble scénique, en révélant notamment l'ampleur inhabituelle du plateau. L'autre chantier a apporté de nouvelles informations sur les quatre phases d'utilisation du grand sanctuaire, de l'occupation augustéenne à l'édification d'un *castellum* et la destruction finale au IV<sup>e</sup> siècle, après l'édification de temples en pierre entre 50 et 180, puis d'un sanctuaire sur les ruines du précédent à l'époque sévérienne.

Le site fouillé sur "Les Côteaux du Calvaire" à Harfleur est implanté dans la ville antique de *Caracotinum*. L'occupation la plus dense se place entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le III<sup>e</sup> siècle. L'élément le plus remarquable demeure une construction publique de grande envergure constituée d'une cour couvrant près de 1200 m<sup>2</sup> accolée à un bâtiment de plan basilical, édifiée au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'endroit est occupé de nouveau à l'époque mérovingienne au travers de quelques unités artisanales et surtout d'une nécropole de plus de 650 individus.

La ville de Pîtres a également été précédée par une agglomération antique, *Petromantalum*. Deux opérations en ont permis une meilleure connaissance en 2012. Au 7, rue Fréron a été fouillée sur une petite surface, 255 m<sup>2</sup>, une portion d'habitat fossoyé à partir de l'époque augustéenne, puis aménagé d'éléments construits, dont un puits, entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du suivant. Le comblement de l'ouvrage excavé et des niveaux de destruction indiquent un abandon de cet habitat à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle. À la périphérie de l'agglomération, c'est un habitat laténien qui a été décapé au Fossouin. Inscrit dans un ensemble de trois enclos quadrangulaires imbriqués, il correspond sans doute à un ensemble résidentiel et artisanal ayant fonctionné entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'évolution d'un quartier de l'agglomération antique de *Breviodurum* a été mise en évidence à Brionne. Au cours du I<sup>er</sup> siècle, dès la période augustéenne semble-t-il, sont exploitées une carrière de travertin ainsi qu'une probable tannerie sur la rive gauche de la Risle. Les abords immédiats sont occupés au siècle suivant par un quartier artisanal organisé le long d'une voie. Les quatre unités bâties identifiées comportaient chacune un puits : des éléments en cuir, des objets en bois, des dizaines de milliers de tessons de céramique, des éléments de parure de métal, des objets en os, des restes de faunes y ont été prélevés et semblent indiquer un statut social plutôt élevé. L'abandon du secteur se

place dans le cours du III<sup>e</sup> siècle, le tracé de la voirie subsistant dans l'organisation du parcellaire durant le Moyen Âge.

Dans le port antique d'Aizier, le démontage d'une partie de la terrasse du III<sup>e</sup> siècle a révélé la présence insoupçonnée d'une autre ligne de quai, noyée sous cette dernière. Elle s'en distingue par un parement de dalles monumentales bien équarries. Ainsi se dévoile la complexité des aménagements de berge de ce site, rendant nécessaire une autre campagne de fouille afin d'en affiner la chronologie.

Boulevard de Lattre-de-Tassigny à Lillebonne, des vestiges d'aménagements de berge antiques et médiévaux posent de nouveau la question des infrastructures portuaires de la cité de *Juliobonna*.

La campagne de 2012 menée à Eu, "Le Bois l'Abbé", l'antique *Briga*, a porté sur un secteur d'habitat au nord-est du complexe monumental. Quatre îlots d'habitations privées, très arasées, organisés le long d'un probable *cardo* et deux *decumani* ont été étudiés. Cet ensemble s'est développé entre les années 60-70 et la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il vient confirmer l'existence d'une agglomération autour du sanctuaire, qui n'est donc pas isolé comme on l'a longtemps pensé.

La nouvelle phase de fouille sur le "Chemin des Errants" à Val-de-Reuil a révélé un établissement rural qui a perduré pendant un millénaire. Inscrit dans un parcellaire de la fin de l'âge du Fer, vraisemblablement lié à une zone d'habitation implantée en-dehors de la surface fouillée, un vaste complexe de type *villa* est aménagé au début du II<sup>e</sup> siècle, faisant suite à des constructions plus modestes du siècle précédent. Démantelée au début du III<sup>e</sup> siècle, la résidence fait place à un habitat léger au IV<sup>e</sup>, puis à un petit hameau mérovingien qui se développe autour des ruines antiques aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles et perdure jusqu'au X<sup>e</sup>, tandis qu'à la fin du VII<sup>e</sup> est implanté à proximité un cimetière, qui a livré plus de 230 sépultures.

La partie occidentale d'une *villa* a été fouillée sur 1,8 ha aux "Jardins du Bocage" à Saint-Arnoux. Structuré par de grands fossés parallèles, l'établissement, qui a fonctionné entre la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et le premier tiers du III<sup>e</sup>, est conforme aux modèles connus régionalement.

C'est en fouille programmée qu'a débutée l'étude de la *villa* du "Grésil" à Orival, en forêt de La Londe - Rouvray. Partiellement excavé par Léon de Vesly en 1903, l'établissement doit peut-être son existence à la proximité de la voie qui reliait *Uggate* (Caudebec-lès-Elbeuf) à *Rotomagus*, dans un environnement *a priori* défavorable. La première campagne et les suivantes auront pour but de caractériser l'économie de cette *villa*, que les fouilles de 2012 ont montrée plutôt aisée. À la faveur d'un diagnostic réalisé aux Sablons, dans la commune d'Igoville, ont été mis en évidence trois dépôts monétaires distincts de la fin du III<sup>e</sup> siècle qui se côtoyaient dans le comblement d'un fossé et peuvent correspondre à un même geste intentionnel.

## Moyen Âge

C'est rue de la Gourmandise à Acquigny qu'a été fouillé sur un demi hectare un atelier de potier médiéval. Ayant principalement produit des cruches et des oules, aux techniques de décor variées, il a fonctionné dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

L'étude du bâti de l'aile occidentale de l'abbaye de Jumièges, fondée en 654 par Saint Philibert, a été réalisée. En effet, plusieurs indices historiques et architecturaux laissaient présager que cet édifice correspondrait à une hôtellerie édifiée entre 1160 et 1220 et il s'agissait donc d'en saisir les différentes étapes de construction et d'en restituer l'état originel. C'est ainsi que six phases chronologiques ont pu être identifiées et décrites. L'analyse du premier état du monument a permis en fin de compte d'écarter l'hypothèse de l'hôtellerie et de proposer celle, à conforter, d'un lieu destiné à accueillir laïcs et ecclésiastiques afin de traiter des affaires économiques, politiques et religieuses concernant l'abbaye, dont le terroir a par ailleurs fait l'objet, dans le cadre d'une opération différente, d'une prospection inventaire destiné à en évaluer le potentiel archéologique depuis la Préhistoire.

L'abbaye de Saint-Martin d'Auchy, fondée autour de l'An Mil par Guérinfroid, a fait, elle, l'objet d'une étude documentaire et d'un relevé topo-archéologique. Ces préliminaires à une étude de terrain sur cet édifice qui a participé à la genèse du bourg d'Aumale visent à une meilleure compréhension de l'organisation médiévale encore largement méconnue.

L'accompagnement de travaux liés à la création d'un historial dédié à Jeanne d'Arc au sein de l'archevêché de Rouen contribue à une lecture renouvelée du monument. Ainsi l'analyse architecturale et l'étude archéologique du palais édifié au tournant du XII<sup>e</sup> siècle par l'archevêque Guillaume Bonne-Âme, de ses transformations, ses destructions, notamment à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, suivies de reconstructions et modifications de plans, apportent-elles une nouvelle page à l'histoire de l'architecture ecclésiastique de la ville.

Le trésor d'Oissel est un exemple de découverte fortuite dont le suivi, de la déclaration à l'étude et restitution de l'ensemble à l'inventeur, propriétaire du lieu d'enfouissement, s'est déroulé de façon remarquable. Constitué de 4 bagues d'argent, de 941 monnaies du même métal et de 2 agnells d'or, il a été déposé dans une cache durant l'été ou l'automne 1417, période durant laquelle, après avoir débarqué à Touques, Henri V d'Angleterre avait entrepris la conquête de la Basse-Normandie.

Une ultime campagne de relevés effectués dans le cadre de l'étude microtopographique des fortifications de terre de la Haute-Normandie a concerné la "Tour de la Reine Blanche" à Bézu-Saint-Éloi, le Mont Blanc à Charleval, probablement édifié par Henri I<sup>er</sup> Beauclair, le château d'Étrépagny et, chez nos voisins du Val-d'Oise, le château de Saint-Clair-sur-Epte, emblématique de l'histoire de France et du Duché de Normandie.

## Moderne

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'administration rouennaise met en place pour chaque quartier un système de collecte des ordures afin de les déposer hors de la ville close. C'est l'un de ces dépôts, ou heurts, qui a été étudié rue Pouchet, à proximité de la gare SNCF. Un mobilier particulièrement riche et abondant a pu être recueilli sur une épaisseur de 6 m de dépôts successifs. Au sein des 50 000 restes céramiques (parfois juste ébréchés), les éléments du vaisselier attestent l'utilisation des récipients issus des ateliers régionaux (basse vallée de la Seine, Louviers, pour ceux qui sont connus). De même est démontrée l'importation en nombre de céramiques du Beauvaisis et de grès bas-normands. Des éléments plus rares indiquent des origines plus lointaines, comme la vallée du Rhin pour des grès et l'Italie et l'Espagne pour certaines faïences. L'étude de la poterie, associée à celle des 110 000 restes osseux et 2200 objets et rejets d'artisanat, contribuera à une meilleure connaissance de la vie quotidienne à Rouen pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle grâce à cet exceptionnel dépôt. Par ailleurs plusieurs diagnostics ont livré des éléments venant documenter le secteur des faïenceries du quartier Saint-Sever, sur l'autre rive de la Seine, qui ont fonctionné de 1540 à 1820 environ. Des diagnostics réalisés à Dieppe, boulevard du général de Gaulle, et Elbeuf, rue Guynemer, ont mis en évidence une occupation continue des secteurs depuis le Moyen Âge à la période contemporaine. Leurs fouilles prescrites par la suite feront l'objet d'un développement dans des bilans scientifiques régionaux ultérieurs. Le franchissement de l'Epte au "Pont de Coq" entre Ménerval et Saumon-la-Poterie a fait l'objet d'une première phase d'étude pluridisciplinaire parallèlement aux travaux de restauration de l'ouvrage. Les travaux ultérieurs auront pour but de vérifier l'hypothèse alors émise de l'existence de trois franchissements successifs, du haut Moyen Âge au pont actuel qui date du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Contemporain

Le château médiéval de Gaillon a fait l'objet, outre l'étude préliminaire d'un espace souterrain médiéval, d'une première campagne de relevés des nombreux graffitis qu'il renferme, suite à son utilisation militaire et carcérale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette opération, menée en 2012 sur deux secteurs, principalement concernés par la Seconde Guerre Mondiale et la Libération, s'avère indispensable en raison de la fragilité et la dégradation progressive de ces témoignages souvent tracés au crayon ou à la mine de plomb. L'urgence était encore plus évidente dans le Fort de Tourneville au Havre où les graffitis, identifiés au cours de travaux, n'ont pas été conservés afin de permettre l'achèvement du projet d'aménagement. Réalisés par des GI dans l'attente de leur démobilisation entre 1945 et 1947, ils livrent un bon panorama de la culture populaire américaine à la veille des années 50.

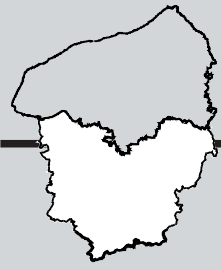
### Diachronique

On mentionnera enfin l'importante opération de diagnostic menée à l'occasion de la construction d'un tronçon de l'autoroute A150 entre Barentin et Yvetot; Sur une quinzaine de kilomètres ont été mis en évidence des sites et indices de sites allant du Néolithique au Moyen Âge, avec une prédominance d'éléments sur l'organisation parcellaire du territoire à la fin de

l'époque gauloise et pendant la période romaine dans ce secteur encore peu étudié du pays de Caux. Huit sites seront suivis d'une fouille plus complète et feront l'objet de notices plus conséquentes dans le prochain bilan scientifique.

Olivier KAYSER  
Conservateur régional de l'Archéologie

TYPE D'OPÉRATION	EURE (27)	SEINE-MARITIME (76)	RÉGION	TOTAL
Découvertes fortuites		1		1
Diagnostics	23	50		73
Études	1	2		3
Fouilles Préventives	8	7		15
Fouilles programmées	4	5		9
Prospections	1	1		2
Projets collectifs de recherche			1	1
Sondages & Surveillances de travaux	5	2		7

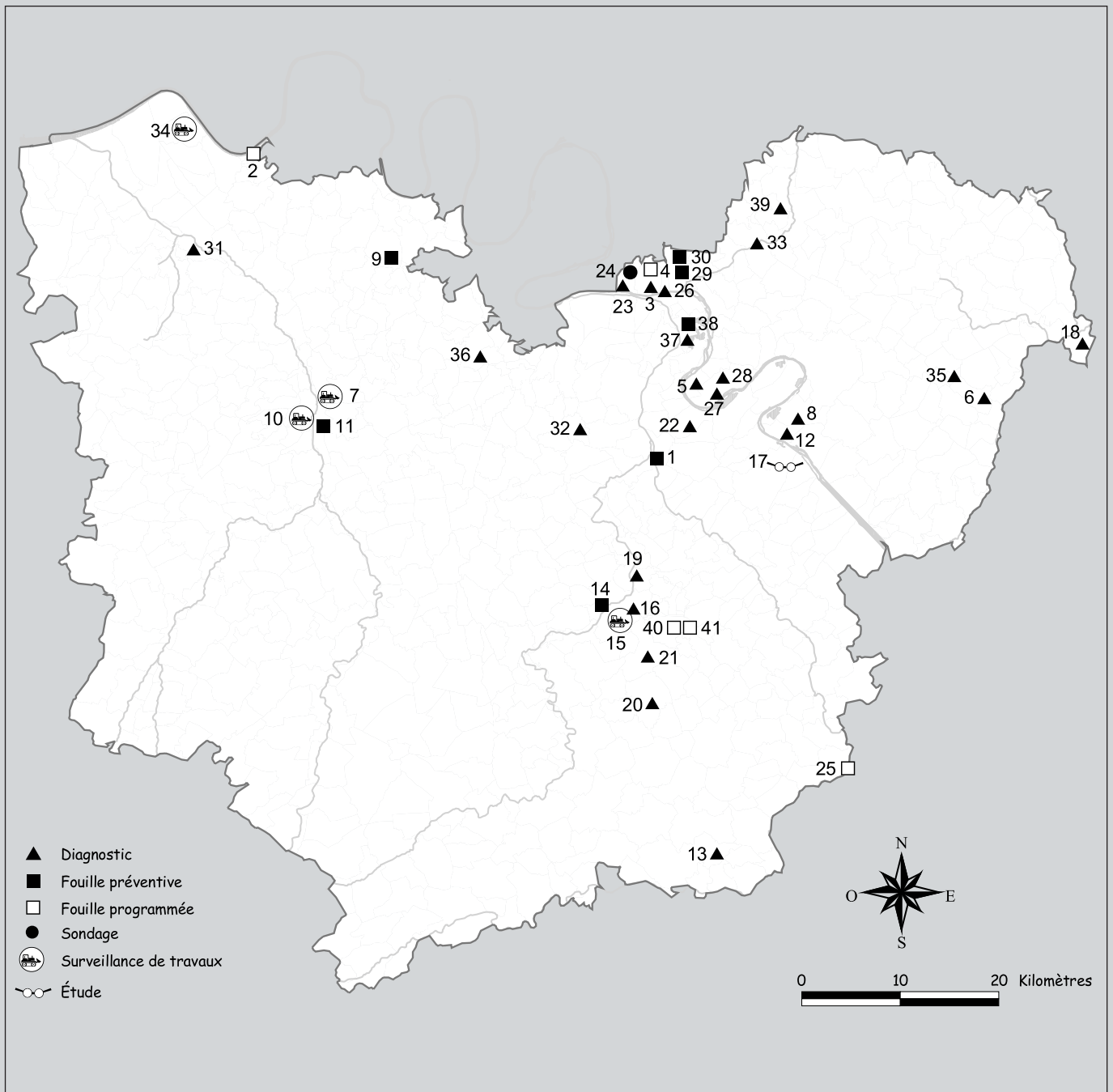


# HAUTE-NORMANDIE

Carte des opérations autorisées  
dans le département de l'Eure

# BILAN SCIENTIFIQUE

2012



# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

## HAUTE-NORMANDIE

### Opérations autorisées dans le département de l'Eure

N° de site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultats	N° carte
27 003 042	Acquigny Rue de la Gourmandise	Paola Calderoni INRAP	F. Prév.	MED	En cours Positif	1
27 006 002	Aizier Le Port	Jimmy Mouchard SUP	FP	GAL MED	2566 Positif	2
/	Alizay Rue des Forières de Bas - VC 40 dite Chemin des Saules - La Croix 2	Érik Gallouin INRAP	Diag	/	2542 Négatif	3
	Alizay / Igoville Le Fort (Tranche 3)	Cyril Marcigny Sylvain Mazet INRAP	F. Prév.	MESO NEO BRO MED	En cours Positif	4
/	Andé Les Puchots - Rue du Beau Soleil	Érik Gallouin INRAP	Diag	/	2519 Négatif	5
27 682 012	Authesvernes / Vesly Les Mureaux - Le Champ du Diable - La Damourde	Vincent Dartois MADE	Diag	FER GAL CONT	2550 Positif	6
27 052 001	Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame	Dominique Pitte SRA HN	ST	MED MOD	En traitement Positif	7
/	Bouafles / Courcelles-sur-Seine Carrière des Hautes Terrasses du Triangle Tranche 1	Bruno Aubry INRAP	Diag	/	2491 Négatif	8
27 103 016 27 103 017	Bourg-Achard Rue de la Mare Samson	Paola Calderoni INRAP	F. Prév.	HMA MED MOD	En cours Positif	9
27 116 025 27 116 026	Brionne Place du Chevalier Herluin	Philippe Fajon SRA HN	ST	MED MOD	En cours Positif	10
27 116 024	Brionne Rue Émile Neuville - Collège Pierre Brossolette	Pierre Wech MADE	F. Prév.	GAL MED	En cours Positif	11
/	Courcelles-sur-Seine Rue du Château d'Eau	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	MED	2549 Limité	12
/	Courdemanche Blanc Fossé - Rue du Moulin	Stéphanie Grumet INRAP	Diag	/	2547 Négatif	13
27 229 005	Évreux 19-21 rue du Docteur Poulain	Frédéric Kliesch INRAP	F. Prév.	GAL	En cours Positif	14

27 229 129	Évreux Place du Général de Gaulle	Philippe Fajon SRA HN	ST	GAL MED MOD CONT	2642 Positif	15
27 229 194	Évreux 25 rue Saint-Pierre	Paola Calderoni INRAP	Diag	MED MOD CONT	2540 Positif	16
27 275 006	Gaillon Château	Dominique Pitte SRA HN	Étude	MED CONT	Néant Positif	17
27 284 008	Gisors Le Parc de Saint-Lazare	Gilles Deshayes MADE	Diag	MED CONT	2521 Positif	18
/	Gravigny Rue Marcel Pagnol	Pierre Wech MADE	Diag	/	2537 Négatif	19
27 301 039 27 301 040	Grossœuvre La Sente Jurée Rue de la Vallée - Rue Grandis Sylva	Ugo Le Moigne INRAP	Diag	PAL NEO PRO GAL	2472 Limité	20
27 306 063	Guichainville La Grande Contrée Sud (tranche 2) - Rue de la Dîme	Gilles Deshayes MADE	Diag	GAL HMA	2543 Positif	21
27 332 019	Heudebouville Ecoparc 3 L'Églantier, Les Petites Fosses, Le Clos Desruet et L'Onglet	Caroline Renard MADE	Diag	BRO GAL	2592 Positif	22
27 348 012	Igoville Les Sablons II - Tranche 3	Erik Gallouin INRAP	Diag	GAL	2480 Positif	23
27 348 012	Igoville Les Sablons II - Tranche 3	Philippe Fajon SRA HN	Sond	GAL	En cours Positif	24
27 355 040	Ivry-la-Bataille La Grotte du Sabotier	Jean-Louis Camuset ASS	FP	MOD	2613 Positif	25
27 386 007	Le Manoir-sur-Seine / Alizay La Haye Adam - La Courcarel - La Sentelle - Les Genétais	Maud Le Saint Allain MADE	Diag	PRO	2583 Positif	26
27 422 016	Muids Le Gorgeon des Rues - Les Pendants - Les Prés Malmaisons : tranche 1	Perrine Toussaint MADE	Diag	NEO BRO	2529 Limité	27
27 422 007 27 422 016	Muids Le Gorgeon des Rues - Les Pendants - Les Prés Malmaisons : tranche 2	Caroline Renard MADE	Diag	NEO	2539 Limité	28
27 458 064	Pîtres 7 rue Féron	Perrine Toussaint MADE	F. Prév.	GAL MOD	En cours Positif	29
27 458 052	Pîtres Le Fossouin	Vincent Dartois MADE	F. Prév.	FER GAL	En cours Positif	30
27 467 023 27 467 024	Pont-Audemer Rue de la Seule	Gilles Deshayes MADE	Diag	MED MOD CONT	1706 Limité	31
/	Quatremare Rue du Coudray - Les Forières de Quatremare	Gaël Léon INRAP	Diag	/	2518 Négatif	32
27 487 016	Radepont Rue de Fumechon	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	GAL HMA	2544 Positif	33
27 518 003	Saint-Aubin-sur-Quillebeuf La Seine	Philippe Fajon SRA HN	ST	CONT	Néant Positif	34
/	Les Thilliers-en-Vexin Chemin du Bout de la Ville	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	PRO CONT	2552 Limité	35
27 638 013	Le Thuit-Signol Rue du Thuit-Simer	Charles Lourdeau INRAP	Diag	PRO HMA	2500 Positif	36



/	Val-de-Reuil ZAC des Portes	Maud Le Saint Allain MADE	Diag	/	2575 Négatif	37
27 701 025 27 701 026 27 701 077 27 701 080	Val-de-Reuil Le Chemin aux Errants	Yves-Marie Adrian INRAP	F. Prév.	PRO GAL HMA MED	En cours Positif	38
27 670 005 27 670 006	Vandrimare Rue de Gournets	Gilles Deshayes MADE	Diag	PAL NEO MED MOD	2554 Positif	39
27 684 006	Le Vieil-Évreux Le Grand sanctuaire	Sandrine Bertaudière MADE	FP	GAL	2579 Positif	40
27 684 012	Le Vieil-Évreux Le Théâtre	Filipe Ferreira SUP	FP	GAL	2578 Positif	41
27 114 013 27 114 014 27 123 002 27 123 003 27 226 009 27 278 003 27 326 001 27 355 013 27 355 021 27 355 041 27 423 005 27 423 007 27 445 001 27 472 013 27 504 007 27 504 013 27 623 011 27 650 009	Prospection aérienne de l'Eure	Jean-Noël Le Borgne Véronique Le Borgne ASS	PA	MUL	En traitement Positif	/

Travaux et recherches archéologiques  
de terrain

2 0 1 2

Moyen Âge

Acquigny  
Rue de la Gourmandise

Acquigny est un bourg installé à la confluence de l'Eure et de l'Iton. Le site se trouve en fond de vallée, dans une plaine alluviale bordée de hautes falaises de craie. Le substrat est formé de grave affleurante entre 45 et 60 cm de la surface du sol et recouverte par un dépôt sédimentaire d'argile limoneuse de débordement qui enferme parfois des cailloutis.

Dix ans se sont écoulés depuis le diagnostic qui avait conduit à l'identification d'un site de production de poterie daté de la fin du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle (Lourdeau 2003). Un projet immobilier d'Eure Habitat a réactivé les recherches archéologiques qui se sont déroulées du 3 septembre au 2 novembre 2012, sur une surface de 5120 m<sup>2</sup>.

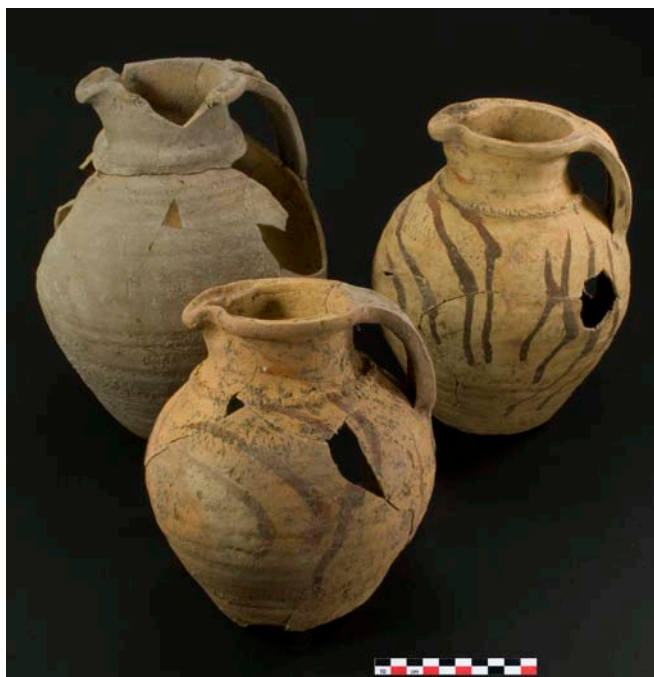
L'officine occupe le tiers nord du terrain, le long de la rue de la Gourmandise et se poursuit au-delà des limites du chantier. Les aménagements en relation avec le fonctionnement de l'atelier comprennent deux structures de cuisson, une fosse à eau cuvelée, quatre fosses de plan circulaire d'un volume compris entre 3 et 5 m<sup>3</sup>, trois fonds de fosses à argile rectangulaires d'une surface de 1 à 2 m<sup>2</sup> et diverses petites fosses et trous de poteaux dont l'attribution définitive sera faite en fonction des datations céramiques en cours. Signalons l'absence de tessonières sur l'emprise fouillée.

Le four mis au jour en 2002 était extrêmement arasé. La partie encore lisible correspond au fond d'un foyer ouvrant vers le nord, à l'extrémité duquel se dresse l'amorce d'un pilier ou d'une languette centrale. Le plan d'origine ne peut être restitué à partir des éléments subsistants. Un second four appartient à la catégorie des fours couchés à languette longitudinale comparable au four 4 de l'atelier B de Fontenay à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) ou au four 3 de "La Renade" à Lassy (Val-d'Oise). À l'avant du four, l'aire de service est conservée (1,15 x 2,12 m) alors qu'à l'arrière, la sole et l'extrémité du laboratoire ont été détruites par une fosse postérieure. Le plan général est en fer à cheval allongé

ouvrant vers l'ouest. La longueur du four était supérieure à 3,08 m pour une largeur de 2 m. La hauteur conservée varie de 0,30 à 0,60 m. Dans les carreaux latéraux, des oules et des cruches complètes associées à des joints de terre cuite proviennent de la superstructure. De nombreux prélèvements en vue d'une datation par archéomagnétisme sont en cours d'étude. Le mobilier céramique permet dès à présent de proposer une période de fonctionnement dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et donc antérieure à celle du four découvert lors du diagnostic. La dendrochronologie effectuée sur les planches en chêne du cuvelage de la fosse à eau fournit une date de mise en œuvre des bois à partir de 1022-23. La corrélation entre les différents modes de datation devrait, à terme, permettre d'affiner la typochronologie de la production acquignicienne. Celle-ci est caractérisée par la variété des techniques de décor mises en œuvre. On retrouve en association, des



Acquigny, rue de la Gourmandise : four de potier de la première moitié du XI<sup>e</sup> s. (J. Lahey)



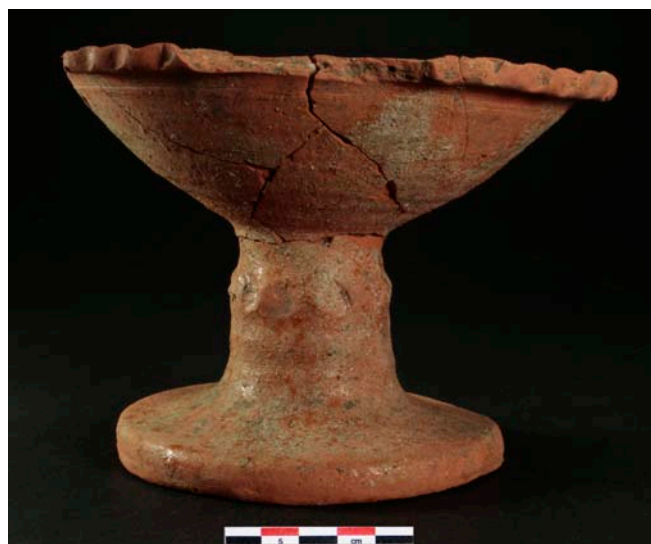
Acquigny, rue de la Gourmandise : groupe de cruches (S. Le Maho)



Acquigny, rue de la Gourmandise : groupe de oules (S. Le Maho)



Acquigny, rue de la Gourmandise : cruche avec fragment de lut au creux de l'anse, inv. 61-11 (S. Le Maho)



Acquigny, rue de la Gourmandise : calice, inv. 115-13 (S. Le Maho)



Acquigny, rue de la Gourmandise : exemple de décor peint, inv. 137-54 (S. Le Maho)



bandes rapportées digitées ou portant des molettes à croisillons, différents motifs estampés allant du losange à l'écu ou la rouelle, des décors peints au peigne ou avec un motif à pois, enfin une glaçure plombifère simple



Acquigny, rue de la Gourmandise : exemple de décor estampé, inv. 115-75 (S. Le Maho)

bien maîtrisée. Les formes sont classiques pour cette période charnière entre la fin de l'époque carolingienne et les premières décennies du Moyen Âge classique. Au groupe largement majoritaire des oules et des cruches à bec tubulaire ou pincé, viennent s'ajouter une série de cruches à bord rentrant doté d'une encoche destinée à bloquer un couvercle, quelques formes ouvertes : bassins, lampe, coupe à pied ou calice et un probable couvre-feu.

Aux XI<sup>e</sup> siècle et XII<sup>e</sup> siècle, Acquigny est la propriété de la puissante famille des Tosny comme l'indique une donation faite en 1035 à l'abbaye de Conches. Leur présence en Normandie aux côtés des ducs est attestée dès 991 et Lucien Musset suppose que le bourg fait partie des biens soustraits à l'abbaye Saint-Ouen de Rouen par Hugues, archevêque de Rouen (942-989) au profit de son frère Raoul de Tosny.

Cette fouille fera l'objet d'une notice complémentaire à la fin de l'étude en cours. Il y sera question de la matière première utilisée pour la fabrication des pièces, de l'environnement végétal du site, forestier ou dégagé et de la répartition des bâtiments sur poteaux.

Paola CALDERONI  
INRAP

## Antiquité Moyen Âge

## Aizier Le Port

Cette troisième campagne de fouille d'un programme établi sur trois ans (2010-2012), s'est déroulée du 6 août au 7 septembre 2012, avec un effectif moyen d'une vingtaine de stagiaires bénévoles. La fenêtre de fouille est actuellement localisée au sein de la propriété de M. Yves Laurent (parcelle actuelle n° 3). Les coordonnées centrales Lambert II en sont :  $x = 475,760$  ;  $y = 193,725$ . Au terme d'une campagne ayant bénéficié d'un décapage supplémentaire de 424 m<sup>2</sup> au sein de la zone 3, se révèle une succession d'aménagements de berge d'époque romaine bien plus imposants que ce qui avait été supposé en 1987, voire en 2006.

Nous pouvons d'ores et déjà constater un meilleur état de conservation de la façade du dernier quai antique (III<sup>e</sup> siècle) dans sa partie occidentale, côté bourg (fig. 1). La partie méridionale de cette terrasse conserve encore les vestiges d'une structure nouvellement dégagée et identifiée comme étant un escalier (ES3571). Composé pour l'instant de quatre marches, sa fouille à venir (2013) devrait permettre de mesurer son développé et surtout, son aboutissement. Enfin, huit mètres plus au sud, rappelons également l'amorce de la fouille d'un puits (PT3485) découvert en 2011. Présentant un diamètre intérieur d'1,20 m, il révèle, pour l'instant, sur près de 1,25 m de profondeur, un comblement contenant du

mobilier romain et une chemise maçonnée en calcaire à silex sur au moins huit assises.

Par ailleurs, plus à l'ouest, en démontant une partie de la terrasse tardive précédemment citée, nous avons mis au jour une nouvelle ligne de quai, totalement noyée sous cette dernière (fig. 2). Orientée est-ouest et légèrement plus en retrait de quelques mètres, celle-ci se distingue



Aizier, Le Port, zone 3, fig. 1 : vue depuis le nord de la terrasse portuaire romaine du III<sup>e</sup> siècle, sa façade et son blocage interne (M. Guyot)





Aizier, Le Port, zone 3, fig. 2 : vue aérienne de la succession de terrasses portuaires romaines, toutes deux fermées côté Seine par de puissants parements en calcaire (J. Mouchard)

de la précédente par un parement davantage constitué de dalles monumentales bien équarries (fig. 3). Rappelons qu'à cet ensemble de terrasses antiques se superposent d'épaisses séquences de dépôts fluviaux, tel un mille-feuille, qui de manière générale s'épaissit au nord, rattrapant ainsi le dénivelé occasionné par la destruction de ces aménagements de berges. Par endroits, ce sable gris reçoit quelques éléments de bois flottés, voire quelques structures fossoyées médiévales. L'extension orientale de la fenêtre de fouille permet, petit à petit, de mieux appréhender la chronologie des faits, en mettant notamment en évidence, pour la première fois, différents états au sein de cet amoncellement d'ouvrages maçonnés en calcaire. Cet ensemble de terrasses successives a pour l'instant été observé sur près de 25 m d'est en ouest, pour 13,40 m du nord au sud, soit environ 335 m<sup>2</sup> de berge artificielle attribuée à l'époque romaine. Ces multiples aménagements et restructurations ne présentent jamais les mêmes conditions d'utilisation, offrant ainsi plusieurs possibilités d'accostage et de tirants d'eau.

La découverte de cette nouvelle terrasse portuaire, jusqu'à présent invisible et scellée par le remblai de construction tardif, complexifie le phasage et invite à une année complémentaire pour achever la fouille initiée en 2009 et affiner la chronologie du site. Au sein du même secteur, il semble de plus en plus avéré qu'une partie



Aizier, Le Port, zone 3, fig. 3 : relevé au cadre à dessin, en arrière plan, la nouvelle ligne de quai romaine découverte en 2012 (J. Mouchard)

des dépôts fluviaux qui scellent la terrasse en calcaire antique est perforée par des structures médiévales, de plus en plus nombreuses à l'ouest, qui témoignent d'une nouvelle réoccupation riveraine de cet espace ensablé.

Jimmy MOUCHARD  
Université de Nantes



La poursuite des fouilles sur les communes d'Alizay et Igoville a permis d'étudier, sur cette portion de la Seine, les dynamiques de comblement de la vallée et le rythme des occupations humaines sur un peu moins de 5 ha. Ces résultats viennent compléter les travaux présentés dans le cadre du *Bilan scientifique 2011* (2013, p. 19-21).

Cette année, les fouilles ont principalement porté sur la lecture des dynamiques sédimentaires et des restitutions paléoenvironnementales afférentes dans un secteur parcouru par de nombreux talwegs et bordé au sud par la montille déjà reconnue lors des opérations archéologiques précédentes. Le schéma chronostratigraphique proposé permet une reconstitution fidèle des différents environnements du Paléolithique à nos jours, en proposant pour chaque phase, et grâce à une lecture multi proxy associant les travaux palynologiques, malacologiques, géomorphologiques et archéologiques entre autres, une modélisation de la topographie, des espaces végétaux et des flux hydriques de la vallée ; la restitution des hydrosystèmes étant une des composantes et un des angles de lecture des anthroposystèmes, étudiés ici sur la longue durée.

Nous retrouvons sur cette portion de la vallée les mêmes occupations que celles observées l'année précédente. La montille est occupée dès le Mésolithique moyen, puis au Néolithique moyen II et au Néolithique final. Les zones de talwegs seront quant à elles fréquentées au cours du Néolithique moyen I, puis seront le siège d'activités spécifiques (nombreux foyers en bordure des zones humides) au cours du Néolithique moyen II. Le fond du talweg qui borde la montille au sud est aménagé au cours du Néolithique final avec l'installation d'un gué qui sera probablement au cours du III<sup>e</sup> millénaire le lieu d'une rixe entre groupes humains comme semble l'attester la forte densité de balles de fronde de forme ogivale découvertes de chaque côté du passage.

Les fouilles de 2012 ont surtout été l'occasion de rouvrir un dossier clos depuis les années 1980 : celui du "fort" et du pont carolingien d'Igoville, construit dans les années 862-873 sur ordre de Charles le Chauve dans le but de contrer les raids vikings sur Chartres et Paris. Ce *castrum* avait déjà donné lieu à une série de sondages d'ampleur limitée au tout début des années 1970, sous la conduite de l'archéologue anglais Brian Dearden. À cette occasion, le rempart de la fortification avait été en partie identifié, de même qu'un poutrage calciné formant l'ossature de l'un des talus le ceinturant. Les dates radiocarbone obtenues sur ces poutres avaient confirmé l'attribution de la fortification au IX<sup>e</sup> siècle.



Alizay et Igoville, Le Fort : passage à gué daté du Néolithique final (C. Marcigny)

Une partie de cette enceinte quadrangulaire, située dans l'emprise des fouilles, a pu être entièrement dégagée et étudiée. Il s'agit de l'angle nord-est du *castrum* carolingien. Trois puissants retranchements, sous la forme de fossés concentriques larges de 15 à 20 m pour une profondeur comprise entre 4 et 5 m, ont été mis au jour. Chacun des trois fossés est bordé d'un talus de terre, encore partiellement conservé. L'un d'entre eux, identifié par Brian Dearden, est renforcé d'un poutrage de chêne. Le comblement de ces fossés a livré un mobilier abondant, essentiellement métallique, dont les datations s'échelonnent du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (monnaies, armement, boucles diverses, méreaux, etc.). La série atteste les phases successives d'occupation militaire de la forteresse, dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> puis aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Plusieurs grands fours culinaires ainsi que quelques ensembles de trous de poteaux ont également été mis au jour à l'extérieur de l'enceinte et datés du IX<sup>e</sup> siècle.





Alizay et Igoville, Le Fort : les deux retranchements externes du "fort" avec le rempart encore partiellement conservé (C. Marcigny)

À proximité de ces fours, un petit groupe funéraire comprenant trois sépultures a été étudié et daté par radiocarbone de la même époque. Il s'agit d'inhumations individuelles, n'ayant subi aucun recoupement, et toutes orientées ouest/est, la tête se situant à l'ouest. L'étude en cours a d'ores et déjà révélé que les corps présentent divers stigmates d'usure squelettique liés à des travaux de force et à des conditions de vie pénibles. Dès lors, il pourrait s'agir d'une population de basse condition affectée aux travaux de mise en défense du site, hypothèse qui recoupe certaines informations produites dans les sources écrites : capitulaires de Charles le Chauve, dont l'édit de Pîtres de 864, ou Annales de saint Bertin. La confrontation des données archéologiques et de ces archives est en cours. Les fouilles devraient se poursuivre ultérieurement permettant de compléter les restitutions proposées jusqu'à présent.

Cyril MARCIGNY, Sylvain MAZET  
Bruno AUBRY et Vincent CARPENTIER  
INRAP

Âge du Fer  
Antiquité

**Authavernes / Vesly**  
**Les Mureaux - Le Champ du Diable**  
**La Darmoude**

Contemporain

Les communes d'Authavernes et de Vesly se situent à la croisée du Pays de Bray, du Vexin normand et du Vexin français. Les parcelles concernées par le diagnostic de novembre 2012 sont localisées sur le sommet d'une proéminence naturelle qui domine la vallée de l'Epte à l'est et le territoire vexinois au sud.

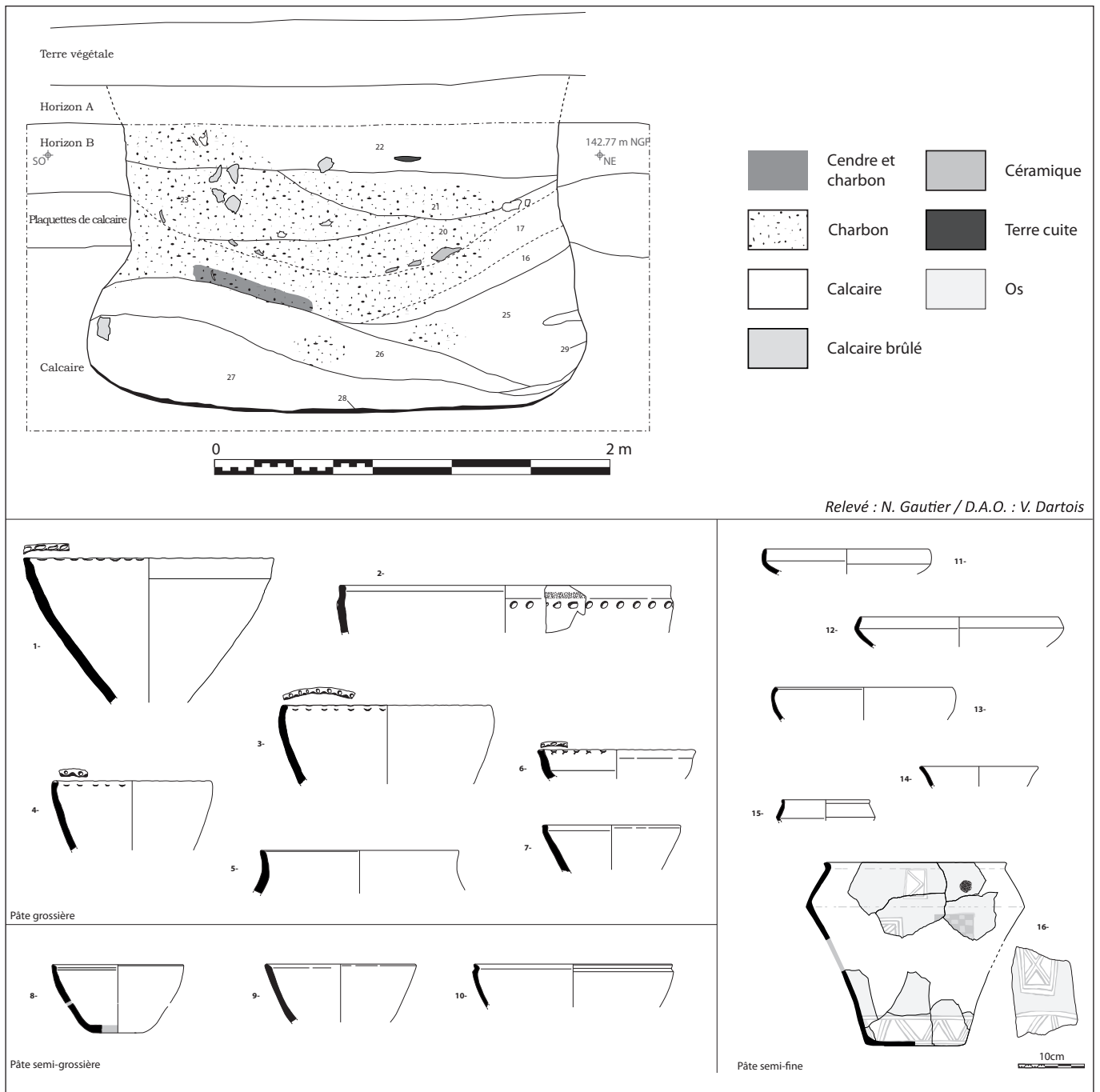
Le secteur proche a déjà livré de nombreux vestiges. On peut noter la présence d'un *fanum* dans l'emprise actuelle de la carrière (Michel, 2011). Au nord de cette zone sacrée fut mise au jour une zone d'activité avec un four à tuiles datant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère (Ciezar-Epailly, 2000). Enfin, on trouve au sud-ouest une ferme gauloise dont l'occupation s'étend de La Tène C à La Tène D (Roudié). Il faut également souligner au sud le passage de la voie romaine Paris-Rouen au pied du promontoire (Ciezar-Épailly, 2007). L'opération menée par la Mission archéologique départementale de l'Eure sur plus 16 ha n'a révélé la présence que de rares vestiges et un léger bruit de fond néolithique. La présence d'un probable silo isolé riche en mobilier (structure 18) et d'une excavation ancienne vraisemblablement liée à l'extraction de calcaire à une centaine de mètres semblent constituer les principales traces conservées d'une occupation. Une quantité importante de céramique a été extraite de la structure 18 située sur la ligne de crête. Le fond en a été atteint à 1,45 m de profondeur sous le niveau de

décapage. Son diamètre est d'environ 2,20 m au niveau du décapage. Sa capacité devait approcher 7,5 m<sup>3</sup>. Sa forme présente une légère sape de la paroi dans son tiers inférieur. La morphologie de la structure laisse envisager une fonction de silo. Cette hypothèse est confirmée par la présence d'une couche charbonneuse sur le fond (couche 28) où un prélèvement a été effectué. Après traitement par flottation et tamisage, une quantité importante de graines a été recueillie. À l'exception de la couche 25, qui semble correspondre à un lessivage de paroi, l'ensemble de la stratigraphie est de nature détritique. Des recollages céramiques entre les niveaux 17, 20 et 27 permettent de considérer cette structure comme un ensemble clos. Il semble que la dernière "stérilisation", dont témoigne la couche de graines carbonisées, ait été suivie d'un abandon du silo dans sa fonction initiale puis de son comblement total par des rejets de différentes natures dans un délai assez court. Le *corpus* céramique recueilli dans ce silo représente 7,6 kg correspondant à 202 fragments et vraisemblablement à une quarantaine d'individus. Un total de 18 bords a pu être identifié dont 16 ont été dessinés. La céramique grossière constitue la majeure partie en termes de masse avec un peu plus de 5 kg. Vient ensuite la céramique semi-fine avec 1,6 kg et enfin la céramique semi-grossière avec un peu moins de 1 kg. La structure 18 a livré un mobilier

céramique important dont la datation peut s'échelonner du Hallstatt D à La Tène A, d'après les comparaisons effectuées. Cette attribution paraît cohérente avec le contexte de découverte. Les silos en batterie ou isolés sont présents de façon récurrente sur les sites de cette période. L'occupation à laquelle celui-ci se rattache n'a pu être mise en évidence à proximité immédiate. Or il est évident, au vu du vaisselier récolté, qu'elle se situe dans les environs. La présence d'un établissement rural daté largement de La Tène C à D, à quelques centaines

de mètres au sud-ouest, y est peut-être lié. Plusieurs silos ont été mis au jour au nord de ce site, non loin de la structure 18. Cependant, même si quelques éléments sont attribuables à La Tène ancienne, il est impossible d'associer avec certitude le silo au site voisin.

Vincent DARTOIS  
MADE



Authevernes et Vesly, Les Mureaux, Le Champ du Diable, La Damourde : vue en coupe et vaisselier protohistorique du silo 18 (V. Dartois)

Les travaux de réhabilitation de l'ancien logis abbatial de l'abbaye du Bec ont conduit à s'interroger sur l'ancienneté d'un pavage constituant le sol d'une salle située au premier étage de la construction.

Le logis abbatial s'est substitué, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au "logis des anciens", édifice médiéval auquel était accolée, à l'est, une construction qui faisait partie de l'entrée de l'abbaye. La salle a pu faire office de prétoire de l'abbé ; on y accède aujourd'hui par le sud. La pièce est éclairée par une fenêtre donnant au nord et comporte une cheminée de pierre très simple, adossée à son mur oriental. Ces dispositions sont modernes, comme l'est également le pavage qui en constitue le sol.

La présence de carreaux médiévaux a fait croire un instant que des pavés anciens avaient pu subsister en place ; cette hypothèse a été rapidement écartée, car la plupart d'entre-eux étaient liés au ciment : il s'agit donc de remplois. Des pavés carrés, en pâte rouge hétérogène et très usés, pourraient correspondre au sol mis en place au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'innombrables reprises (parmi lesquelles figurent des pavés de production contemporaine) affectent l'authenticité de ce revêtement et en atténuent considérablement l'intérêt archéologique.

Le sol a donc été déposé. Il a cependant semblé intéressant de garder le souvenir des pavés médiévaux, car il est probable qu'ils proviennent du site lui-même. Il s'agit de carreaux estampés bicolores, carrés (11 x 11 cm), présentant des décors végétaux et des dessins géométriques : ces décors s'inscrivent dans un répertoire très répandu dans la région, caractéristique de la fin du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. On notera enfin la présence de quelques pavés monochromes, épars.

Cette intervention modeste offre l'occasion de rappeler qu'un pavage fut mis au jour en juin 1986 à l'opposé de l'abbaye, lors de travaux exécutés pour la mise en place d'une canalisation. La tranchée réalisée alors avait rencontré une imposante maçonnerie courbe correspondant au chevet de la chapelle de l'ancien logis abbatial. Une partie du pavage de la chapelle a été mise au jour à cette occasion ; elle est apparue dans son état de 1732, alors que l'on ne procède à la démolition de l'édifice. La Conservation régionale des Monuments

historiques possède quelques photographies de cette découverte demeurée inédite : elles montrent un sol composé de pavés carrés, parmi lesquels apparaissent de nombreux carreaux médiévaux. Certains d'entre eux ne conservent que la trace, non identifiable, d'un décor ; d'autres font apparaître des motifs géométriques ou animaliers, parfois associés à des éléments végétaux. Les photos révèlent également la présence de pavés monochromes.

Dominique PITTE  
SRA Haute-Normandie



Le Bec-Hellouin, Abbaye : carreaux de pavement médiévaux, en remploi dans le logis abbatial (D. Pitte)

Haut Moyen Âge  
Moyen Âge

## Bourg-Achard La Mare Samson

Moderne

La fouille préventive s'est déroulée du 4 juillet au 7 août 2012 avant l'aménagement d'un lotissement. La prescription portait sur la moitié nord du projet, soit une surface de 1,3 ha sur laquelle une première opération avait diagnostiqué un important réseau de fossés et une zone centrale animée de trous de poteaux. L'ensemble était majoritairement non daté (Lourdeau 2011). Quelques structures attestaient une occupation médiévale (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) et moderne. Les vestiges observés concernent essentiellement la

gestion de l'écoulement des eaux pluviales avec, outre des fossés regroupés en faisceau, la création de deux mares, l'une circulaire et l'autre rectangulaire. Actuellement, l'étude du site en est à ses débuts et les résultats seront disponibles au cours du second semestre 2014.

Paola CALDERONI  
INRAP

Moyen Âge  
Moderne

## Brionne Place du Chevalier Herluin

Bien que réalisées dans des conditions insatisfaisantes, les surveillances des travaux d'aménagement de la place du Chevalier Herluin en centre ville de Brionne ont occasionné plusieurs découvertes archéologiques ponctuelles lors des terrassements des tranchées de réseaux, des fondations des murets de soutènement ou de diverses installations techniques.

À quelques mètres au nord de la place se trouve l'église Notre-Dame, aujourd'hui désaffectée. Au débouché de l'Impasse du Vieux Couvent et au pied du chevet de l'église, les travaux ont logiquement rencontré des niveaux contenant des ossements humains. Ils sont la conséquence de travaux anciens ayant déjà perturbé les inhumations médiévales et modernes dans certaines zones du cimetière entourant ou accolé à l'église. L'impact des travaux d'aménagement dans cette zone a été réduit afin d'éviter la mise au jour de sépultures conservées. D'autres traces de remaniement de sépultures ont été observées en deux autres points

de la partie nord de la place. Elles témoignent d'une extension possible de la zone funéraire à une trentaine de mètres au moins au sud de l'église Notre-Dame.

En divers endroits de la place, les travaux ont mis au jour des portions de maçonneries, certaines en moellon calcaire, d'autres en brique de fabrication artisanale, dans la plupart des cas liées au mortier orangé. La présence de bâtiments occupant anciennement cet espace est ainsi avérée.

Enfin, dans la zone sud-est de la place, sommairement observée lors du creusement d'une tranchée de réseau, la présence d'une imposante maçonnerie en grand appareil calcaire, non datée, permet de supposer l'existence d'un édifice plus important que les petites maisons de villes qui entourent actuellement la place Herluin.

Philippe FAJON  
SRA Haute-Normandie

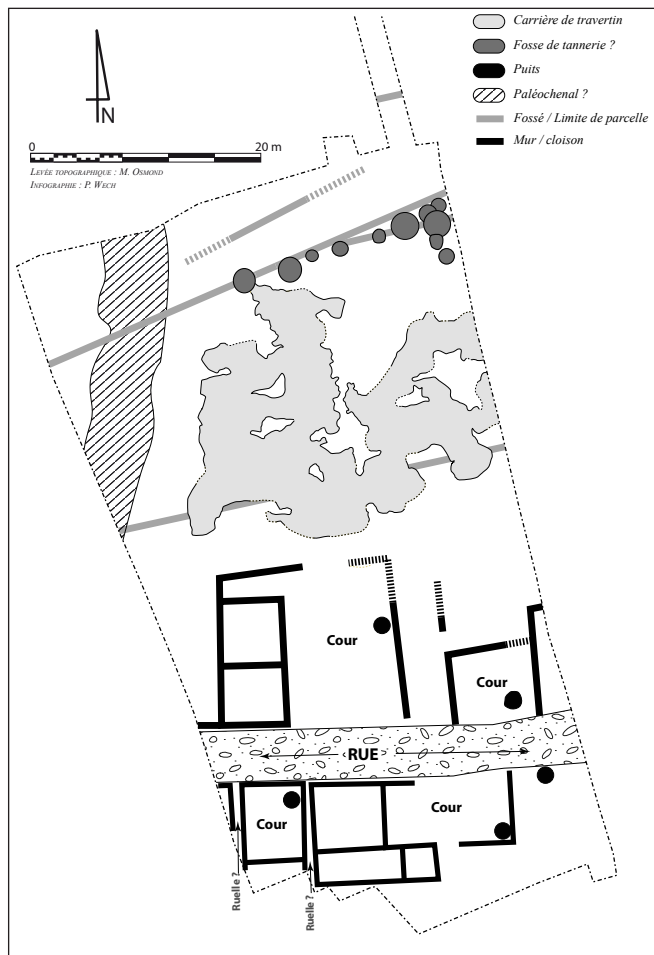
Antiquité  
Moyen Âge

## Brionne Collège Pierre Brossolette

La commune de Brionne est bien connue pour son passé antique. Nous savons en effet qu'elle renferme dans son sous-sol les vestiges d'une agglomération gallo-romaine connue sous le nom de *Breviodurum*, mais dont très peu d'éléments sont connus à l'heure actuelle. Le projet de construction, par le Conseil général de l'Eure, d'une nouvelle demi-pension dans l'enceinte du collège Pierre Brossolette, est à l'origine

d'un diagnostic réalisé en décembre 2010 par Vincent Dartois (MADE). L'opération avait mis en évidence une stratigraphie conséquente et des structures bâties, organisées de part et d'autre d'une voirie, suggérant ainsi l'existence à cet emplacement d'un quartier de l'agglomération antique. La fouille qui a suivi, réalisée entre les mois d'octobre 2011 et mars 2012, a permis de préciser ces observations (fig. 1).





Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 1 : plan schématique des occupations gallo-romaines reconnues dans la parcelle (P. Wech)

### Le substrat

La parcelle explorée se situe en rive gauche de la Risle, plus ou moins en face du débouché d'un petit affluent : le Ru des Fontaines. Le substrat y est constitué en premier lieu par les alluvions grossières de la Risle (grave). Celles-ci sont ensuite recouvertes d'alluvions argileuses certainement déposées par le Ru des Fontaines, au sommet desquelles quelques pièces lithiques, malheureusement non discriminantes, ont été mises au jour. Ces argiles sont finalement scellées par un dépôt de tuf calcaire, d'épaisseur et de consistance variables, également dû au fonctionnement hydrodynamique du Ru des Fontaines.

### Une carrière

La parcelle apparaît dans un premier temps comme extérieure à l'agglomération. Il semble en effet que la première occupation mise en évidence, précédée d'un premier découpage parcellaire, corresponde principalement à une exploitation du tuf calcaire, sous la forme d'une carrière à ciel ouvert. Celle-ci se caractérise par le creusement de vastes fosses polylobées, peu profondes, et occupant essentiellement la moitié nord de l'emprise. Le mobilier récolté dans le comblement de cette carrière, en cours d'étude, semble attribuable au 1<sup>er</sup>

siècle de notre ère, et pourrait suggérer une exploitation de longue durée, depuis l'époque augustéenne.

### Une tannerie ?

À proximité immédiate, mais sans connexion physique avec les structures de la carrière, les vestiges d'une probable tannerie ont été mis en évidence dans l'angle nord-est de la parcelle. Ils consistent en une série de fosses cylindriques, aux parois verticales et au fond plat, reliées entre elles par un système de rigoles (fig. 2). L'étude fonctionnelle en cours de cet ensemble permettra sans doute d'en cerner la nature exacte, en lien avec les grandes quantités de chevilles osseuses mises au jour à proximité.

Les éléments recueillis dans les comblements, correspondant à une réutilisation en temps que fosses dépotoirs, autorisent leur datation dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère et nous incitent à restituer à cet artisanat une période de fonctionnement sans doute de peu antérieure. Une occupation synchronique de la carrière et de la probable tannerie n'est pas à exclure.



Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 2 : possible fosse de tannerie dans la partie nord de l'emprise fouillée (P. Wech)

### L'extension de la ville

Le II<sup>e</sup> siècle semble correspondre à une phase de croissance du tissu urbain. La ville conquiert de nouveaux espaces et atteint vraisemblablement son extension maximale à cette époque. Notre parcelle, initialement périphérique, accueille alors un quartier artisanal. Celui-ci se compose de plusieurs unités bâties, réparties de part et d'autre d'une rue présentant un revêtement de gravier, mais dépourvue de trottoir (fig. 3).

Les constructions consistaient en des murs de terre et bois reposant sur des solins ou des radiers de silex. Quatre unités ont pu être individualisées, comportant un nombre variable de pièces (de 1 à 3). Certaines offraient en outre une cour ouvrant sur la chaussée, et toutes possédaient un accès à l'eau sous la forme d'un puits. Plusieurs arguments permettent de reconnaître dans cet ensemble un quartier artisanal plutôt que résidentiel :



Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 3 : vue d'ensemble des bâtiments implantés au sud de la voirie (P. Wech)

l'absence de foyer, l'assemblage carpologique ne reflétant aucune activité culinaire classiquement observée en contexte domestique (étude Sabrina Save, Amélie Environnement), le nombre important d'outils et de scories découverts (étude C. Loiseau, Eveha)...

La chronologie de cet ensemble semble couvrir une large part du II<sup>e</sup> siècle au moins, et s'étendre jusque dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. Il semble donc probable que ce quartier, associé au nord à de larges dépotoirs, succède à la carrière et à la tannerie, tout en pérennisant la fonction artisanale des lieux. Vu l'état d'avancement des études, une création dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ne peut cependant pas être totalement repoussée. En tout état de cause, la fouille a révélé, au nord de l'emprise, un groupe de fossés parceliaires, orientés est-ouest, au-delà desquels aucune structure ni trace d'occupation n'a été relevée. Il semble donc certain que nous nous situons ici à la limite de la ville et son tissu urbain.

### Les puits et leur mobilier

Les puits mis au jour dans les unités bâties se présentaient tous sous la forme de conduits cylindriques, d'un diamètre intérieur d'environ 1 m, pourvus d'un parement de silex liés à l'argile (fig. 4). Ce chemisage, d'une hauteur moyenne de 2,75 m, reposait sur un assemblage quadrangulaire de madriers en chêne, agencés à mi-bois (fig. 5). La faible profondeur de la nappe phréatique, due à la situation de la parcelle en fond de vallée, offrait un accès facile à l'eau et nous



Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 4 : vue en coupe du chemisage de l'un des puits (P. Wech)



Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 5 : vue en plan du soubassement en madriers de l'un des puits (P. Wech)



a permis de vider entièrement quatre des cinq puits identifiés. La présence de l'aquifère a également permis la conservation de mobiliers en matériaux organiques (fig. 6) parmi lesquels un lot d'une vingtaine d'éléments en cuir (découpes, semelles cloutées ou non, lanières de sandales... ; étude V. Montembault) et de très nombreux objets en bois dont plusieurs fragments de pyxides, une fusaïole, un gobelet décoré, des pièces d'huissierie et de charpente, des planches... (étude D. Pousset et C. Locatelli ; Laboratoire d'expertise du bois et de datation par dendrochronologie).

### Un mobilier abondant et de qualité

Le mobilier mis au jour est extrêmement abondant et comprend, outre les éléments déjà évoqués ci-dessus, plusieurs dizaines de milliers de tessons (étude D. Théolas, MADE), de nombreuses monnaies (étude P. Wech, MADE), des éléments de parure en métal et des petits objets en os (étude S. Zeller, MADE), des vestiges archéozoologiques... S'il n'est bien entendu pas possible d'en exposer ici le détail, notons simplement que ce mobilier, outre son abondance, se caractérise par une très grande diversité et une qualité factuelle qui, malgré le contexte vraisemblablement artisanal, pourrait refléter la richesse des occupants des lieux.

### Abandon du site

Les puits sont comblés dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, en même temps que les bâtiments semblent abandonnés. Seule la voirie paraît subsister un temps au cours du Moyen Âge, sans doute sous la forme d'un chemin rural, encadré de parcelles remises en culture. Cette fonction agricole, et le dépôt de nouvelles alluvions au cours du Moyen Âge et de la période moderne ont largement contribué à fossiliser les vestiges de l'occupation antique des lieux. Notons avec intérêt que la persistance de la voirie est sans doute à l'origine de



Brionne, Collège Pierre Brossolette, fig. 6 : quelques éléments mobiliers mis au jour sur le site (P. Wech)

l'orientation discordante de la maison située dans la parcelle voisine, à l'ouest, dont la façade s'aligne très exactement avec le bord de la voirie antique.

La fouille menée préalablement à la construction de la nouvelle demi-pension a ainsi permis de mettre en lumière une occupation antique couvrant les trois premiers siècles de notre ère. Témoins de l'évolution d'une petite agglomération, les occupations successives révèlent une fonction essentiellement artisanale qui a abouti, entre la fin du I<sup>er</sup> et le courant du II<sup>e</sup> siècles à la création d'un véritable quartier bâti. Celui-ci marque très nettement la limite nord de l'agglomération, dont l'emprise précise restait jusqu'à aujourd'hui très largement incertaine.

Pierre WECH  
MADE

## Moyen Âge

## Courcelles-sur-Seine Rue du Château d'Eau

Le diagnostic mené sur l'emplacement d'un futur lotissement à Courcelles-sur-Seine a entraîné le décapage et l'observation de 1751 m<sup>2</sup> sur 1,9 ha d'emprise.

Ce diagnostic archéologique a permis de mettre au jour, outre un fossé visible dans deux tranchées (F10, F13) qui a livré le seul tesson de l'opération, des vestiges dont l'interprétation est délicate.

À l'extrémité septentrionale des tranchées 2, 3, 4, 5 et 6 sont apparus des épandages de silex mêlés d'éclats calcaires et emballés dans un sédiment sableux (mortier ?) peu compact que nous interprétons comme les restes mal conservés de fondations, à l'aspect inorganisé.

Leur mise en œuvre les rapproche de celles mises au jour et décrites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Eugène de Toulmon (notable de Courcelles), vraisemblablement sur les terrains de notre emprise. La difficulté à recaler précisément son plan, celle de vérifier ses informations et l'indigence des nôtres nous contraignent à ne pas statuer sur l'identification prieurale proposée par cet auteur pour ces vestiges, ni sur leur possible rapprochement avec les restes de constructions antiques signalés par la Carte archéologique nationale.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP

La fouille a porté sur 780 m<sup>2</sup>, dont 300 concentraient 100 dépôts funéraires. Parmi ceux-ci, répartis en deux phases chronologiques, les plus récents sont fortement arasés. Ils sont représentés essentiellement par des fonds de fosse, des fonds de vases, de la verrerie brisée et très peu d'ossements. 61 ossuaires de sépultures secondaires à crémation nous sont parvenus avec des ossements.

L'ensemble des fosses est daté entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le courant du III<sup>e</sup> siècle (datation : L. Feret). L'essentiel des sépultures est cependant calé chronologiquement entre la fin du I<sup>er</sup> et la fin du II<sup>e</sup> siècle, ce qui est renforcé par l'étude numismatique (F. Pilon). Deux phases ont pu être observées puisque le cimetière est remblayé au milieu du II<sup>e</sup> siècle, avant l'enfouissement de nouvelles sépultures, toujours à crémation. Ce phasage est inattendu, il témoigne d'une organisation nouvelle de l'espace funéraire.

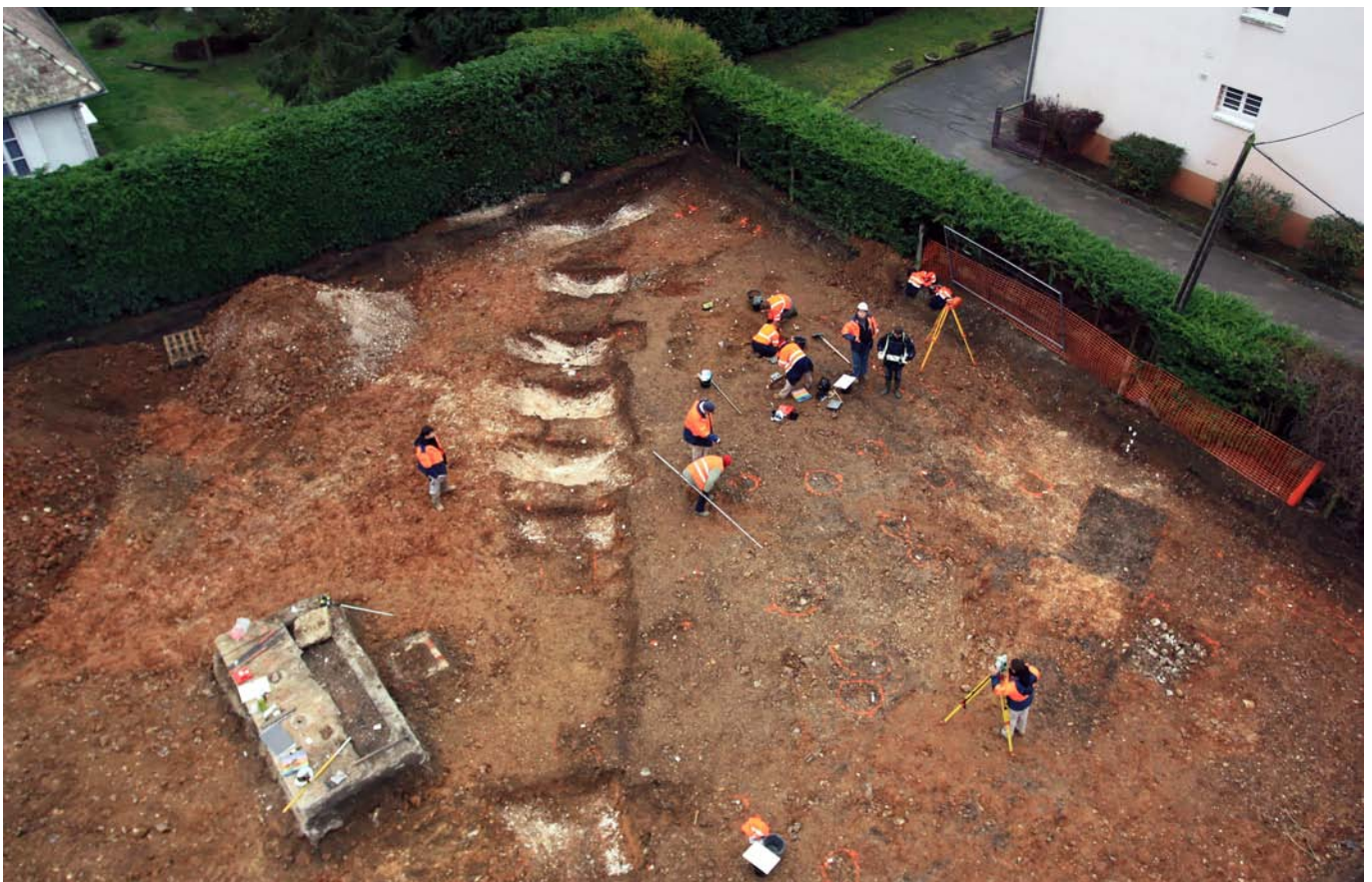
Les sépultures contiennent dans une trentaine de cas la combinaison d'un pot, qui fait office d'urne, et d'une cruche (vase d'accompagnement).

Le mobilier de cette partie de la nécropole est peu abondant mais contient néanmoins 18 monnaies, une

palette à fard en marbre, une fibule en alliage cuivreux très dégradée, des jetons en os, deux jetons en pâte de verre, une perle en fritte, et une dizaine de verreries essentiellement datées du II<sup>e</sup> et début du III<sup>e</sup> siècle (phase 2).

Les défunts sont au nombre de 54. Il n'existe pas de dépôt multiple. 21 adultes ou défunts de taille adulte ont été identifiés. Le poids moyen des dépôts complets est de 163,99 g, avec un écart-type de 76,61 g. Les sujets immatures sont au nombre de 24, ils sont représentés par toutes les classes d'âge (les moins de 1 ans, les 1 à 5 ans, les 5 à 10 ans, les 10 à 15 ans). 16 dépôts extrêmement lacunaires n'ont pas permis de donner une estimation d'âge.

Il ne faut pas croire que les sujets immatures sont sur-représentés puisque cette étude ne porte que sur 54 dépôts. Il sera intéressant de les comparer avec les fouilles déjà réalisées dans la nécropole d'Évreux. Nous constatons une nouvelle fois des sectorisations de la nécropole avec ici l'absence complète de sujet inhumé. Nous retrouvons l'organisation de l'espace funéraire matérialisée par la présence d'un fossé qui sert de limite à la nécropole. Ce fossé existe dès la première phase



Évreux, 19-21 rue du Docteur Poulain : vue aérienne de la fouille (J. Refuveille)

d'enfouissement des défunts.

Un chemin dessert directement l'espace funéraire. Il est matérialisé par l'apport d'une petite grave locale. Ce chemin arrive perpendiculairement au fossé de clôture de la nécropole, là où ce dernier s'interrompt. Cette entrée est large de 3 m.

Le diagnostic des parcelles adjacentes réalisé en janvier 2014 confirme la présence du fossé d'enceinte, ainsi que celle d'un second chemin parallèle à celui trouvé lors de la fouille.

Pour conclure, il est important de constater que la limite sud-est de la nécropole est enfin appréhendée en fouille. Une autre caractéristique nouvelle est le constat de tombes à crémation au III<sup>e</sup> siècle. La desserte du cimetière par des chemins est elle aussi une nouveauté, tout comme la réorganisation du cimetière par l'apport d'un remblai dans le but d'ensevelir des ossuaires, sans perturber les tombes pré-existantes. Enfin, d'un point de

vue de l'association que l'on a pu faire entre nécropole et zones de déchets de ville, nous constatons que le fossé de clôture contient entre autre, un crâne humain, une tête de cheval avec ses deux hémi-mandibules (identification : G. Bayle), de nombreux ossements de faune et des rejets céramique du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. Tous ces éléments recueillis dans le fossé sont sans organisation, dans une couche homogène.

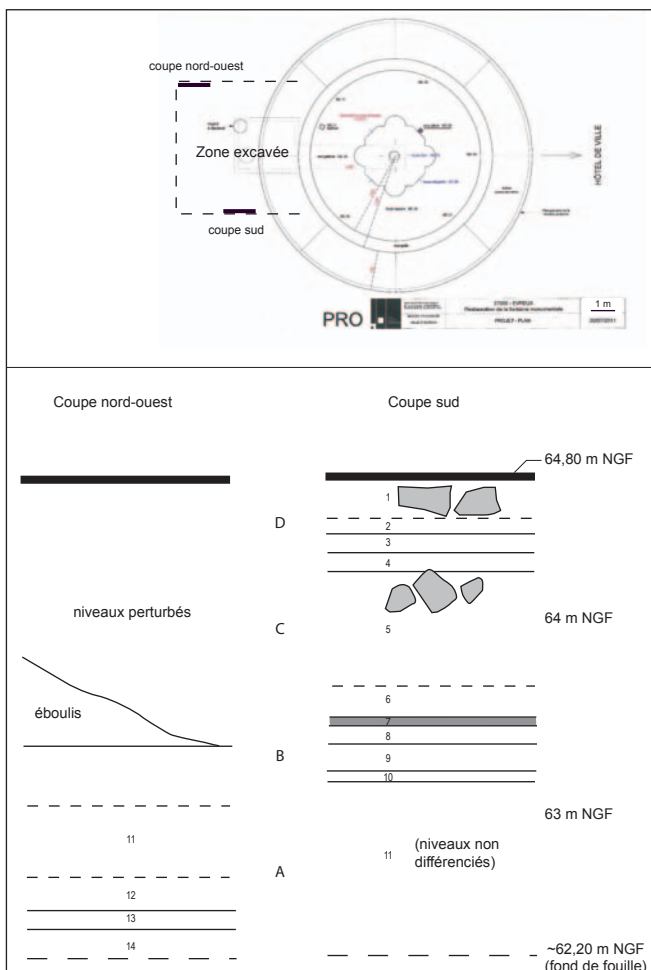
Cette fouille, sur une surface réduite, apporte une quantité d'informations nouvelles sur l'organisation spatiale, la gestion, la chronologie, le mode de traitement des défunts, l'environnement de la nécropole, dont nous commençons à percevoir un schéma plus global par l'accumulation des fouilles récentes de petites parcelles.

Frédéric KLIESCH  
INRAP

Antiquité  
Moyen Âge

**ÉVREUX**  
Place du Général de Gaulle

Moderne  
Contemporain



Évreux, place du Général de Gaulle : localisation et coupes stratigraphiques de la fontaine monumentale (P. Fajon)

En raison de son état de dégradation très avancé, la fontaine monumentale faisant face à l'Hôtel-de-Ville à Évreux devait faire l'objet d'une remise en état complète. Ce chantier a été mis en œuvre par la ville en 2011 et les travaux ont pu avoir lieu en 2012 et 2013. La fontaine repose sur des installations techniques enterrées.

Cet élément emblématique de la ville du XIX<sup>e</sup> siècle est dû à l'architecte Charles Genuys et au sculpteur Émile Décorchemont. Son édification s'est déroulée dans le cadre des travaux de construction du réseau d'eau potable de la ville, financés par Mme Adélaïde Janin, riche héritière de l'ancien maire, le président Huet, et veuve de l'écrivain Jules Janin, membre de l'Académie Française. Alors que la réception des travaux du réseau d'eau s'achève en 1881, la fontaine ne sera inaugurée que le 14 juillet 1882 par Charles Corbeau, nouvellement élu maire d'Évreux. *La sculpture est une allégorie de l'Eure : une jeune femme incarne la rivière, tenant une rame dans la main gauche et s'appuyant sur l'écu de la ville d'Evreux. Elle est accompagnée de deux jeunes enfants représentant deux des affluents de l'Eure, l'Iton et le Rouloir. L'eau jaillit par quatre têtes de lion dans des vasques, et de quatre dauphins dans le bassin. Sous chacun de ces derniers sont sculptés le nom et les armes des principales villes du département : Louviers, Bernay, Les Andelys et Pont-Audemer* (extrait de l'exposition "La Fontaine de l'Hôtel-de-Ville", ville d'Évreux).

Cet élément fort du patrimoine monumental ébroïcien a ainsi été construit face à l'Hôtel de ville, à 17 m de celui-ci exactement. Son emplacement a été défini pour être au croisement de l'axe de l'Hôtel-de-Ville avec le projet d'une rue devant relier une nouvelle salle de



conférence (entre le théâtre et le musée) à la Place du Grand Carrefour. Outre l'intérêt architectural indéniable de l'édifice, c'est par cet emplacement, au cœur du *castrum* de la ville antique de *Mediolanum Aulercorum*, que les travaux de réfection et d'agrandissement des installations techniques ont justifié l'intervention archéologique. Elle a pu être conduite grâce à la bienveillance de M. Olivier Bouhris, chef du service environnement et des projets d'architecture urbaine.

Le secteur impacté par les travaux d'agrandissement se trouve à l'ouest de la fontaine, sur un point haut de la place. Les terrassements proprement dits n'ont rencontré que des niveaux de remblais mais la stratigraphie observée a été détaillée en deux points des travaux (coupes sud et nord-ouest). Elle fournit de nouveaux éléments de comparaison avec les séquences sédimentaires déjà observées en d'autres lieux proches à l'intérieur du *castrum* antique.

La stratigraphie se présente comme suit : sous l'enrobé de surface se trouve un lit de blocs irréguliers (couche 1) reposant sur une succession de cailloutis et tout-venant (couches 2 à 4) sur une cinquantaine de centimètres.

Puis, un remblai monocouche et à granulométrie hétérogène de 60/70 cm de puissance (couche 5) indique une séquence de modification importante de la topographie des lieux. À sa base, un horizon de même texture mais plus orangé et d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (couche 6), marque une rupture.

La stratification est ensuite beaucoup plus fine. Les couches se limitent parfois à une épaisseur de seulement quelques centimètres (couches 7 à 9). On remarque entre 1,55 et 1,60 m de profondeur, un niveau chargé de petits graviers à glauconie (couche 10).

En dessous, des niveaux de type "terres noires" apparaissent. Leur charge en mobilier archéologique et fragments divers est irrégulière. Une stratification interne a pu être observée sur la coupe nord-ouest. Les divers niveaux n'ont pas été différenciés sur la coupe

sud. Sur la coupe nord-ouest, on peut observer qu'un niveau noir caillouteux repose sur un second niveau noir plus fin contenant de nombreux restes osseux de faunes. Puis un horizon brun chocolat a livré quelques fragments céramiques gallo-romains (céramiques communes grises et sigillées). Enfin, un niveau noir riche en vestiges de faune, tuiles et céramiques très fragmentées, termine la séquence. Les niveaux archéologiques se poursuivent plus profondément mais au-delà des cotes du chantier (62 m NGF).

De façon synthétique, 4 séquences stratigraphiques sont présentes. Elles correspondent successivement à l'occupation stratifiée gallo-romaine avec pseudo "terres noires" (ensemble A, en dessous de 63 m NGF environ) dont la base n'a pas été atteinte, puis de fins niveaux d'occupation médiévaux ou modernes (ensemble B, de 63,10 à 63,50 m NGF environ), vient ensuite un remblai général du secteur au moment de l'aménagement du terre-plein au début du XIX<sup>e</sup> siècle (ensemble C, de 63,50 à 64,30 m NGF environ), enfin les différents niveaux de sols et circulation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (ensemble D au-dessus de 64,30 m NGF) recouvrent le tout.

En comparant ces résultats aux autres coupes disponibles à l'intérieur et à proximité du *castrum* (square G. Brassens, rue de la Petite Cité, musée, rue Saint-Louis, parvis de la cathédrale, rue de l'Horloge), on peut constater de nombreuses similitudes. Il apparaît qu'une légère pente des niveaux antiques est visible, logiquement orientée vers le cours de l'Iton situé à une trentaine de mètres au Nord.

On constatera enfin qu'aucun élément particulier, susceptible de témoigner du château d'Évreux dont l'Hôtel-de-Ville et la place du Général de Gaulle constituent l'emplacement, n'a été observé.

Philippe FAJON  
SRA Haute-Normandie

**Bas Moyen Âge**

**Moderne**

**ÉVREUX**

**25 rue Saint-Pierre**

**Contemporain**

Le projet de construction de sept logements collectifs par Eure Habitat a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique effectué en avril 2012. Le terrain concerné est localisé dans la partie nord de la ville médiévale. Il se situe plus précisément dans l'angle nord-est de l'enceinte urbaine, dans un quartier dénommé "Le Bourg" qui regroupe les paroisses Saint-Pierre et Saint-Thomas, et que l'on distingue de la "Cité" héritée de l'Antiquité.

Les tranchées de diagnostic ont mis en évidence une zone de remblais sur la moitié est du terrain et une zone bâtie à l'ouest. Les structures affleurent sous une mince couche de terre ou sous les démolitions contemporaines.

La ville antique ne semble pas s'être étendue jusqu'à la rue Saint-Pierre. Quelques tessons céramiques de la période ont bien été recueillis lors de l'opération mais ils proviennent en majorité de remblais modernes remaniés.

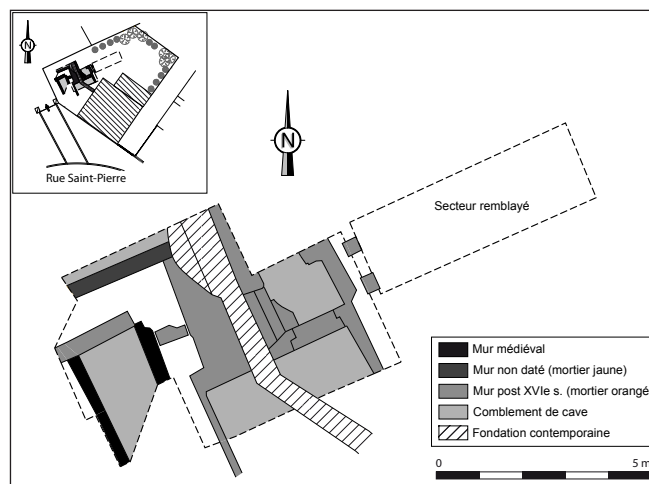
La construction la plus ancienne se situe dans une fourchette large comprenant tout le bas Moyen Âge. C'est un étroit caveau, orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est, de 2 m de largeur et observé sur une longueur de 3,20 m, qui se poursuit vers le sud. Les murs sont montés en cailloux de silex liés par un mortier de chaux, sableux, de couleur jaune. Quelques calcaires sont disséminés dans la maçonnerie. Le couvrement



est voûté en petits moellons calcaires. L'accès, situé dans le pignon nord comme l'atteste encore un piédroit en pierres de taille, est oblitéré par une fondation postérieure. Le sol damé, en argile et craie repose sur un niveau de silex. Entre ces deux niveaux s'intercale une plaque de terre rubéfiée localisée au nord de la cave. Une plaque similaire, d'une emprise plus restreinte, a également été observée au même emplacement, sur le sol damé. Tous ces niveaux sont recouverts de fines couches d'occupation grisâtre plus ou moins chargées en particules de charbons de bois et de terre cuite et qui n'ont livré aucun élément de datation. Au-dessous des sols, précédant la construction, des sédiments sableux contenaient deux tessons de céramique antique résiduels et plusieurs fragments d'un pot à cuire datable du XI<sup>e</sup> siècle (bord en bandeau court légèrement mouluré) ainsi que des tessons de céramique peinte (couleurs en barbotine rougeâtre) de la même période. Ces indices mobiliers concordent avec la datation d'un bâtiment sur solin découvert en 1991 dans la parcelle voisine par F. Gerber. Le caveau a finalement été remblayé par des gravats contenant des tessons de grès du Domfrontais et du Beauvaisis qui permettent de situer l'abandon dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle.

En limite d'emprise, au nord du caveau et perpendiculaire à ce dernier, se déroule l'arase d'un mur sur une longueur de 3,20 m pour une largeur de 0,40 m. La maçonnerie se compose de silex et moellons calcaires liés au mortier de chaux jaune vif. Au sommet de ce mur, une assise de réglage constituée de tuileaux liés au mortier rose signale l'amorce d'une voûte. Cet ouvrage n'est pas daté.

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle la partie orientale du terrain est égalisée par l'apport de plusieurs mètres de remblais composés essentiellement de gravats et de très peu de déchets organiques. Il ne s'agit donc pas d'un dépotoir tel qu'on en connaît à cette époque aux abords des



Évreux, 25 rue Saint-Pierre : plan de localisation des structures (B. Guillot)

fortifications. C'est plus vraisemblablement le résultat d'une campagne d'aménagement urbain dont le but civil ou militaire n'est pas apparu lors de notre intervention. Signalons qu'à la même époque, à l'extérieur des murs, face au château, l'ancien bournier qui précédait le fossé défensif est également remblayé (fouille B. Guillot en 2007).

Si le but était de gagner de nouveaux espaces constructibles, leur exploitation n'a pas eu lieu immédiatement. D'après le plan terrier de 1740, le terrain diagnostiqué faisait partie, à cette période, d'un grand jardin. Une construction sur cave a ensuite été édifiée sur la parcelle. Elle est réalisée en moellons silex et calcaires liés par un mortier orangé. Sa destruction par un violent incendie survient au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Paola CALDERONI  
INRAP

## Moyen Âge Contemporain

## GAILLON Château

Le château de Gaillon est connu pour avoir été un fleuron de l'architecture de la première Renaissance en France. C'est essentiellement à ce titre qu'il a intéressé les chercheurs. Ces derniers ont oublié que Gaillon était au XII<sup>e</sup> siècle une puissante forteresse mais ont aussi occulté son histoire contemporaine. Celle-ci est pourtant édifiante.

Déclaré bien national par la loi du 5 novembre 1790, le château, auquel on peine à trouver une affectation, est bientôt vendu à des particuliers. Les premières démolitions suivront rapidement l'acquisition. L'administration française s'intéresse de nouveau au monument dans les premières années du XIX<sup>e</sup>

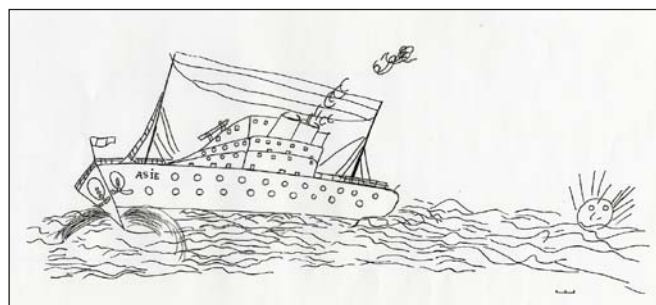
siècle : elle cherche en effet un lieu pour établir une maison centrale de détention pour les départements de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de l'Orne, du Calvados, de l'Eure-et-Loir et de la Somme. Le choix se porte sur Gaillon, qui est acquis en 1812. La résidence des archevêques de Rouen devient alors prison et ce, au prix de transformations considérables. L'établissement accueille dans un premier temps des prisonniers de droits communs auxquels s'ajoutent, à partir de 1876, des détenus aliénés cantonnés dans un quartier particulier. En 1901, la maison de détention ferme ses portes, et l'année suivante l'armée prend possession des lieux. Le château accueille, à partir de 1916, une école de

sous-officiers belges, le CISLA 1. L'armée abandonne le site en 1925, mais la période militaire et carcérale de Gaillon ne s'arrête pas là, même si le château est vendu à cette époque à un particulier. La Seconde Guerre mondiale ajoute une ultime mais non moins terrible page à ce passé : le monument, redevenu propriété de l'État, est dans un premier temps transformé en centre d'internement administratif. Un certain nombre de personnes ont séjourné à Gaillon avant d'être internées à Drancy ; le centre accueille également des "marchés noirs". À la Libération, des individus accusés de collaboration avec l'occupant y sont enfermés.

Le château redevient propriété privée jusqu'en 1975, lorsque l'État s'en rend de nouveau acquéreur. Depuis lors, ce dernier n'a de cesse de gommer les traces du passé récent du monument et de lui restituer une part de sa splendeur d'antan. Longtemps en chantier, le site n'a été accessible qu'exceptionnellement au public.

À partir de 2011, un processus de réouverture progressive et partielle a conduit le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (maître d'œuvre de l'opération) et le Service Régional de l'Archéologie à établir un partenariat axé sur deux objectifs : d'une part la préservation du potentiel archéologique du monument, qui doit être épargné par les travaux de mise en accessibilité ; d'autre part une étude de certains aspects méconnus du château.

L'attention a tout d'abord porté sur des témoignages non "officiels" du passé récent du monument : il s'agit d'innombrables graffitis réalisés sur ses murs au cours des deux derniers siècles. Ces inscriptions sont l'œuvre de détenus ou de leurs gardiens, ou bien encore de militaires en station à Gaillon : elles apportent sur la vie quotidienne au château à cette époque un témoignage qui complète celui fourni par les archives. Une première campagne de relevés a été effectuée au cours de l'année 2012. Elle a essentiellement porté sur des inscriptions réalisées au cours de la Seconde Guerre mondiale, dans les étages de la Grant Maison et dans les cellules présentes au rez-de-chaussée du bâtiment situé dans le prolongement sud de l'aile ouest du château.



Gaillon, Château : le paquebot "Asie", dessiné au crayon sur un mur du château. Le navire a réellement existé et sa représentation est fidèle, malgré l'apparente naïveté du trait. Mis à flot en 1914, le paquebot est réquisitionné deux ans plus tard et transformé en navire hôpital. Il reprend sa fonction civile en 1919. Saisi par les Allemands en 1943, il est coulé l'année suivante par un bombardement allié dans le port de Gênes (D. Pitte)

Je suis interné  
Depuis le 6 septembre  
pour une durée de 3 mois.  
les faits m'ont coûté 12 kilos de beurre  
et plus 10000 mille franc d'annuité  
signé un marché noir

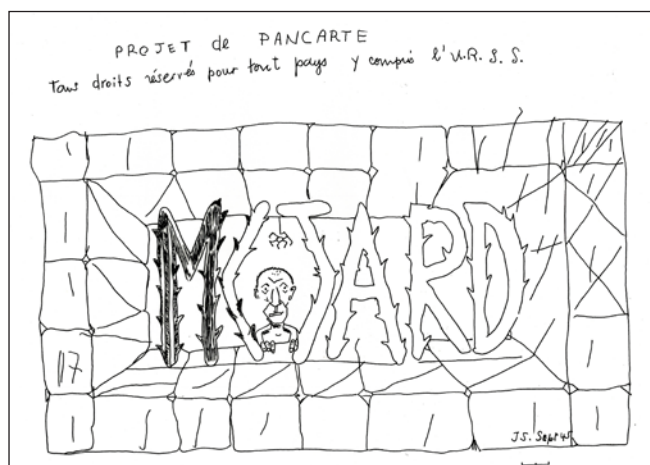
Gaillon, Château : la plainte d'un "marché noir" (D. Pitte)

Il y avait urgence à entamer une telle démarche, compte tenu de la fragilité de ces témoignages réalisés pour bon nombre d'entre eux au crayon ou à la mine de plomb sur des supports dégradés par les ans (les enduits des murs des cellules), ou appelés à disparaître à plus ou moins long terme, comme les cloisons divisant les étages de la Grant Maison.

L'opération sera poursuivie en 2013, de façon méthodique, avec pour objectif l'achèvement du relevé (quasi) exhaustif de ces inscriptions en 2014.

D'autres parties du château ont attiré notre attention, comme ce curieux "souterrain" qui a son origine dans un angle de la cour d'honneur et se déroule sur plusieurs dizaines de mètres de longueur en direction du nord-ouest. L'ouvrage est connu depuis la fin des années 1970, puisqu'il figure sur un plan réalisé à cette époque par G. Duval, architecte en charge du monument. Rare témoin physique du château médiéval, l'ouvrage étonne tout d'abord par sa structure : il semble en effet composé d'une succession d'éléments disparates.

On y accède aujourd'hui, de manière totalement artificielle, par une ouverture pratiquée dans la voûte d'un couloir qui se termine au sud par deux niches perpendiculaires (cf. plan, point 1). L'espace évoque, par sa composition et son architecture, les celliers à cellules latérales si communs dans la région à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Il se raccorde au nord avec une galerie de facture très soignée, longue de près de 10 m (2). Tout d'abord



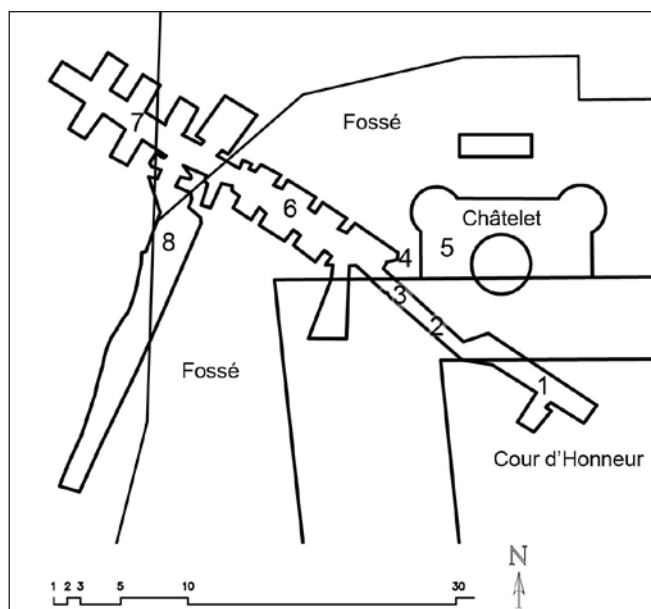
Gaillon, Château : le mitard, évoqué dans une cellule située au rez-de-chaussée de l'aile ouest du château (F. Poulain)

voûtée en berceau, la galerie est ensuite couverte de dalles de pierre ; au trois-quarts de son parcours, apparaît l'arcature d'une porte dont le montant ouest présente à la base un élégant confort qui trahit également la fin du Moyen Âge (3). L'extrémité nord de ce passage a été percée dans l'épaisseur d'une muraille qui pourrait correspondre à l'escarpe du château médiéval (4). Son parement apparaît immédiatement à droite, au débouché de la galerie ; le mur rejoint au nord le châtelet dont la base a été mise au jour lors de travaux effectués en 1975 (5). La galerie se raccorde, de façon confuse, avec un grand vaisseau divisé en travées par trois puissants doubleaux (6). L'ouvrage se situe sur l'emprise du fossé figuré sur les vues du château par Androuet du Cerceau. Sa position, à l'angle des fossés nord et ouest, fait penser à une casemate. Aucune bouche à feu n'est cependant visible dans ses murs latéraux, dont la partie inférieure est, il est vrai, masquée par des remblais. Plus au nord encore, on pénètre dans un cellier comprenant six cellules réparties de part et d'autre d'un couloir central, aménagé dans le calcaire de la contrescarpe du fossé. Les parois de ce cellier ont été maçonnées (7).

Des creusements postérieurs sont venus perturber la lecture de ce souterrain, à l'instar de cette galerie creusée dans le substrat et se déroulant sur plus de 20 m en direction du sud-ouest (8). Deux puits d'aération, au moins, ventilaient cet ensemble, dont la logique et la fonction nous échappent encore aujourd'hui. L'origine médiévale de la plupart de ses composants est probable et il faudra attendre que les remblais qui le comblent soient évacués, pour en entreprendre une lecture architecturale précise.

Dominique PITTE  
SRA Haute-Normandie

France POULAIN  
STAP de l'Eure



Gaillon, Château : plan du "souterrain" du château de Gaillon (document STAP 27)



Gaillon, Château : au fond de l'ancien fossé du château : une galerie dont la voûte est confortée par de puissants doubleaux (D. Pitte)

## Moyen Âge Contemporain

## GISORS Parc Saint-Lazare

Les huit sondages réalisés en 1996 (B. Le Cain, AFAN) et 2012 (MADE), immédiatement à l'ouest de la chapelle de l'ancienne léproserie, ont permis de localiser des vestiges, maçonnés, fossoyés, sédimentaires, funéraires et matériels, d'occupations datant principalement du second Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle).

Un mur axé nord-sud semble diviser le site en deux parties très diversement loties en vestiges. À l'ouest semble se dessiner une cour dotée d'un puits et potentiellement encadrée de bâtiments (espace de vie quotidienne des occupants du site ?). À l'est, l'espace

est marqué par de multiples creusements, comblements et remblaiements. Le cimetière médiéval ceinture la chapelle, perforé ensuite de cavités à l'époque moderne, nécessitant de volumineux remblais et la création d'un ossuaire enfoui. Dès le XV<sup>e</sup> siècle au plus tard, l'espace situé au pied du pignon ouest de la chapelle, excavé, est remblayé puis accueille un lieu de vie doté d'un four domestique et peut-être d'une cheminée.

Les maçonneries des bâtiments étaient faites de blocs et rognons de calcaire et de silex, leurs toitures en partie composées de larges tuiles plates à crochet sans



trou de fixation (productions variées). Deux sépultures incomplètes et un ossuaire ont été découverts. En dépit des recoupements modernes, la densité de sépultures apparaît relativement faible. Les restes osseux observés, bien conservés, ne présentent pas de traces macroscopiques de pathologies. Plusieurs épingles en bronze indiquent que l'inhumation en linceul était sans doute pratiquée. Près de 290 tessons de céramique représentent principalement tout le second Moyen Âge (pâte granuleuse, claire ou sombre ; pâtes sombres, grésées en surface ; productions beauvaisiennes), plus particulièrement les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Les sources historiques, dont une lettre de rémission de 1426, assurent que la léproserie ou maladrerie de Gisors n'accueillait pas seulement des lépreux mais aussi les gérants de cet établissement, les proches "sains" des malades (pas seulement lépreux), des pauvres, etc.

Le diagnostic de la léproserie s'est achevé en 2013 par quelques sondages réalisés à l'intérieur de la chapelle, sous la direction d'A. Thomann (INRAP).

Gilles DESHAYES  
MADE



Gisors, Parc Saint-Lazare : ossuaire au nord du pignon ouest de la chapelle (G. Deshayes)

Paléolithique

Néolithique

**GROSSŒUVRE**

**La Sente Jurée**

**Rue de la Vallée - Rue Grandis Sylva**

Protohistoire

Antiquité

En janvier 2012, un diagnostic a été mené à l'emplacement d'un lotissement de 43 habitations, qui complète une série d'opérations archéologiques déjà réalisées sur le territoire de Grosseoeuvre. L'emprise est localisée au nord-ouest de la commune, à moins d'1 km à l'ouest de la route nationale 154 qui relie Val-de-Reuil à Dreux. Elle est comprise entre la rue de la Vallée à l'est et la rue Grandis Sylva à l'ouest. Seize tranchées ont été effectuées sur les parcelles concernées, afin d'en évaluer le potentiel archéologique.

Au total, 96 structures ont été mises au jour. Deux occupations se distinguent sur l'ensemble du diagnostic. Une première, située dans l'extrémité méridionale de la parcelle, qui pourrait être comprise entre la fin du Néolithique et le second âge du Fer, est caractérisée par un groupement de structures fossoyées peu profondes (trous de poteaux, fossé, fosses).

La seconde, dans l'angle nord-est de l'emprise, présente un ensemble divers (fossé, structure de combustion, crémations) compris entre le second âge du Fer et le début de la période gallo-romaine. La limite septentrionale de cette concentration n'a pu être découverte et doit être implantée dans la parcelle située plus au nord.

Pour ces deux occupations, le rare mobilier archéologique associé nous empêche de fournir une fourchette chronologique plus précise.

Les autres éléments découverts mettent également en évidence une implantation anthropique ténue. Qu'il s'agisse de structures ou de mobilier épars, ils sont présents sur l'ensemble de l'emprise, et semblent s'échelonner sur plusieurs siècles.

Enfin, une trentaine de pièces lithiques dispersées ont été découvertes. Datées majoritairement du Paléolithique moyen, elles laissent supposer l'existence d'un site de cette époque, probablement en amont des parcelles que nous avons diagnostiquées.

Ugo LE MOIGNE et Caroline RICHE  
INRAP



Les 42 sondages réalisés en 2008 (N. Roudié, INRAP) et 2012 (Made) ont permis de localiser des vestiges d'occupations, fossoyées et sédimentaires, s'échelonnant du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle (possible *hiatus* entre le III<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle). La partie centrale et le sud de la parcelle présentent des densités de vestiges assez variables et discernables en trois secteurs. Les occupations semblent avoir évité les zones de substrat nettement plus caillouteuses et moins limoneuses.

Les 45 sections de fossés identifiées documentent un réseau parcellaire d'origine protohistorique et/ou gallo-romain, peut-être lié à la voie Évreux-Dreux distante de 300 m, ainsi que de possibles enclos non datés (limites très peu présentes sur le plan cadastral de 1812).

Le secteur 1 (partie centrale de la parcelle) comprend les traces d'une petite occupation gallo-romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle) avec quelques fosses et rejets du quotidien, un petit bâtiment sur solins en pierres sèches. Il compte surtout plusieurs petits secteurs d'occupations du premier Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) : quelques pôles de bâtiments sur poteaux plantés, un fond de cabane, quatre fours domestiques, une mare, quelques probables grandes fosses d'extraction de limon et/ou de minerai de fer (activité métallurgique vraisemblable). Le mobilier antique résiduel assure d'une fréquentation de sites gallo-romains par les occupants de cette parcelle.

Le secteur 2, au sud, comprend lui aussi les traces d'une occupation des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles, au travers de quelques fosses, d'un fossé et surtout de mobilier souvent résiduel indiquant l'existence de maçonneries antiques à proximité. Les vestiges du premier Moyen Âge (VII<sup>e</sup> aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) attestent une réelle occupation de cet espace, témoins d'une réoccupation d'un site antique quelques siècles après son abandon : quelques bâtiments sur poteaux plantés, des rejets du quotidien, quelques probables structures de combustion.

Entre ces deux secteurs, l'espace comporte plusieurs grandes structures fossoyées dont quelques fossés et niveaux empierrés (premier Moyen Âge ?). Cette partie, nettement moins dense et moins bien datée, pourrait faire partie d'un seul et même site médiéval couvrant la majeure partie de la parcelle.

La délimitation du secteur 3 (sud-ouest de la parcelle), fondée sur la découverte de deux sépultures à incinération distantes de 50 m (dont une du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., composée de trois pots, dont deux urnes cinéraires), reste sujette à caution. Un fossé curviligne, presque au contact de la sépulture la plus méridionale, lui est peut-être associé.

Gilles DESHAYES  
MADE



Guichainville, La Grande Contrée Sud - Tranche 2 : Deux des trois pots déposés dans une sépulture à incinération (G. Deshayes)

La prescription de diagnostic a porté sur une surface de 175 745 m<sup>2</sup>, en périphérie de l'agglomération actuelle d'Heudebouville, sur une future zone d'aménagements communautaires dite "Écoparc 3". Cette zone a déjà fait l'objet de deux tranches de diagnostic par l'INRAP, en 2006 et 2008. Elles ont conduit à la fouille d'une partie d'un enclos de la fin de l'âge du Fer et du Haut-Empire, et de deux secteurs d'activités métallurgiques gallo-romaines. En 2009, un diagnostic réalisé par la

MADE a permis de reconnaître l'extension nord-est de l'enclos déjà en partie fouillé, et de déterminer la présence de deux autres, plus au nord, datés de la Tène moyenne-finale.

Le diagnostic de 2012 a mis en évidence une fréquentation protohistorique (âge du Bronze ?) et antique (Haut-Empire). Le mobilier céramique indique très clairement que les vestiges de ces deux époques sont situés dans deux secteurs distincts. Dans le

réseau de fossés des sondages 5 et 6 se concentrent la plupart des artefacts antiques (à proximité de la Mare du Motté), tandis que la fréquentation protohistorique se situe au sud-ouest, dans les sondages 23 et 27 principalement.

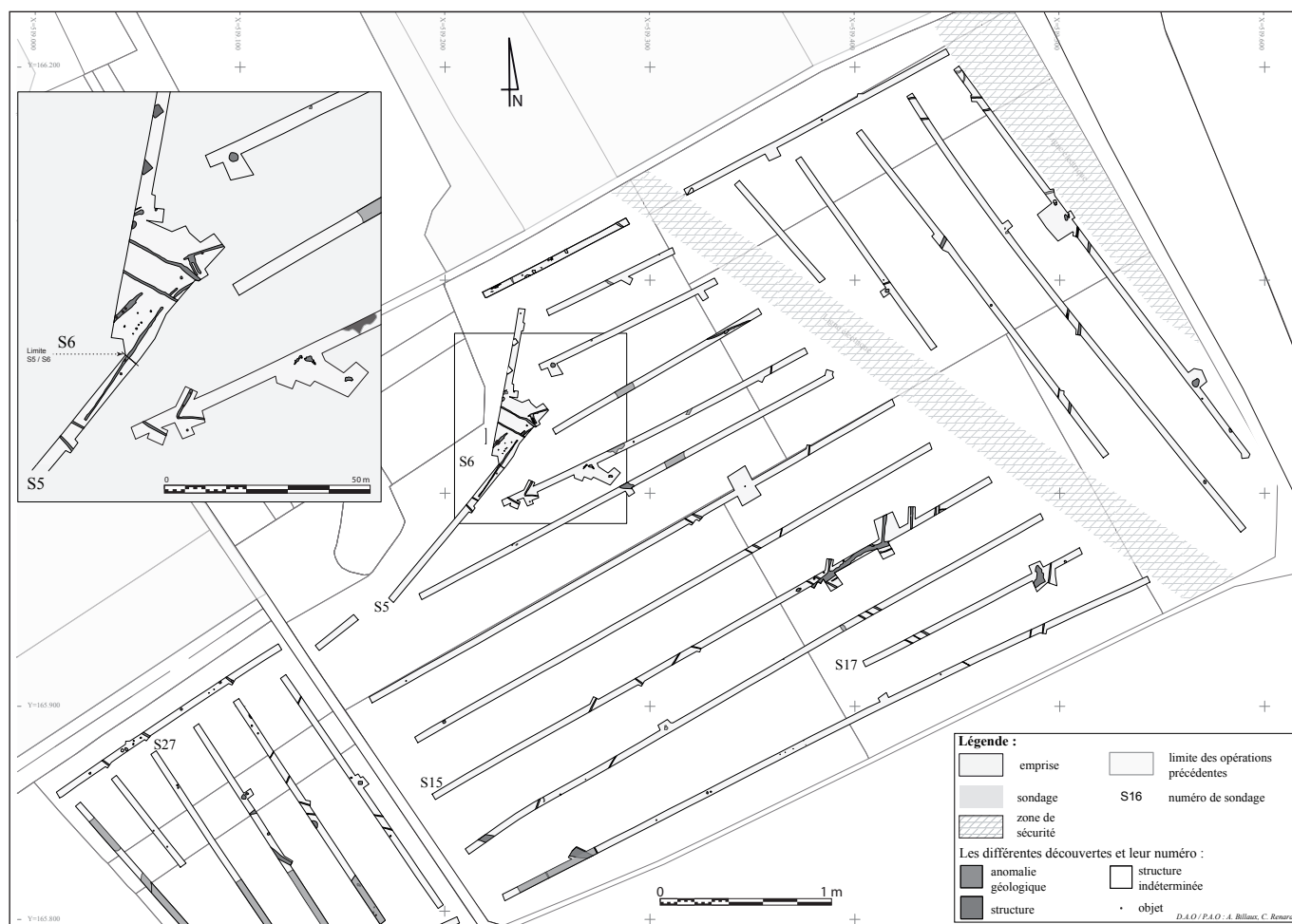
Les structures protohistoriques se résument à un four "en 8" à proximité duquel se trouve une zone de mobilier épars composée d'artefacts céramiques et lithiques attribuables à cette époque. Une autre structure de combustion (celle-ci en fosse) pourrait aussi se rapporter à cette époque, mais l'absence de mobilier ne permet pas de le prouver.

Les structures antiques regroupent un réseau de fossés ayant livré du mobilier datant et homogène, peut-être associés à plusieurs trous de poteau (sondages 5 et 6). Ce réseau se prolonge sur une bonne partie de la parcelle et est probablement lié à d'autres fossés dans le sondage 15. Une zone de rejet de terres cuites architecturales est par ailleurs visible à proximité (sondage 17). Deux fossés bordant cette zone se prolongent plus au nord : une sépulture isolée a été mise au jour à une dizaine de mètres de l'un deux et pourrait aussi faire partie des restes d'une occupation antique.

Au vu de la distance qui sépare ces vestiges de ceux découverts par les opérations archéologiques menées par l'INRAP, il est délicat de se prononcer sur le lien qui pourrait exister entre eux. En effet, le bois et la Mare du Motté, non diagnostiqués, se trouvent au cœur des sondages réalisés par l'INRAP et la MADE. Cela ne permet pas d'avoir une vision globale et claire des fossés associés à l'enclos découvert par l'INRAP par rapport au réseau de fossés mis au jour au printemps 2012.

Les autres découvertes présentent un intérêt moindre. On notera cependant la présence d'un chemin de pierres, de vestiges de parcellaire non datés et d'une probable mare comblée récemment.

Caroline RENARD  
MADE



Heudebouville, Écoparc 3 : plan de répartition des découvertes dans la zone nord-est (A. Billaux, C. Renard)



Igovie, Les Sablons : détail des monnaies de l'un des dépôts monétaires (M. Pilon)

Le projet de construction d'un lotissement a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique conduite par l'INRAP. Situées en pied de versant, sur la rive droite de la Seine, les parcelles concernées ont livré une série de structures non datées ainsi que quelques traces d'occupations protohistorique et antique (trous de poteau, fonds de fosses) dans un sédiment à la lecture difficile.

Un secteur particulier, proche de la rupture de pente vers le lit majeur de la Seine, a particulièrement retenu l'attention. Il a livré ce qui fut d'abord interprété comme un probable dépôt monétaire éparpillé lors des labours successifs des terres. Il se constituait de plus d'une centaine de pièces de monnaie romaines. Cet "épandage" se situant dans une terre sableuse très organique où il avoisinait de la céramique, il fut décidé de prolonger cette opération de diagnostic par une intervention du SRA car l'hypothèse d'un dépôt monétaire plus important ne pouvait être écartée. Cette intervention amena à élargir la zone diagnostiquée avec le renfort technique de l'INRAP. Quelques 150 m<sup>2</sup> supplémentaires de terrain furent alors ouverts avec une pelle mécanique mise à disposition gracieusement par l'aménageur. Ce ne fut pas un, mais au moins trois dépôts monétaires voisins qui furent alors découverts. Sans doute implantés ou déposés dans le comblement supérieur d'un fossé, les trois dépôts reconnus sont distants les uns des autres d'à peine un mètre. Le mode de positionnement est différent pour chacun.

Le dépôt le plus au sud n'a conservé aucune trace de contenant. Son aspect groupé, bien que perturbé par le

passage d'un terrier, évoque cependant une possibilité de contenant périssable aujourd'hui disparu. Ce premier dépôt était composé de plus d'une centaine de pièces. Tout au nord de la zone, un dépôt constitué d'au moins 250 monnaies a été effectué entre plusieurs fragments de tuiles formant une sorte de coffret. Là encore, un terrier a perturbé la zone et dispersé quelques dizaines de pièces.

Enfin, en position centrale entre les autres dépôts, une céramique de type bouilloire en pâte grise a été enfouie. Une ouverture pratiquée sur la panse pourrait correspondre à l'orifice de chargement de près de 1200 monnaies.

L'ensemble des lots monétaires est très bien conservé et une étude détaillée est en cours. Il est difficile, en l'état actuel de l'étude de ces lots, de dire s'ils correspondent à un seul geste intentionnel de dépôt, mais leur proximité et position stratigraphique, sensiblement à la même altitude dans le comblement d'un fossé, le laisse à penser. Pour renforcer cette idée, les *terminus post quem* des dépôts sont proches et datables de l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Philippe FAJON  
SRA de Haute-Normandie

Érik GALLOUIN et Valentina VILLA  
INRAP

Fabien PILON  
UMR 7041 Arscan équipe GAMA

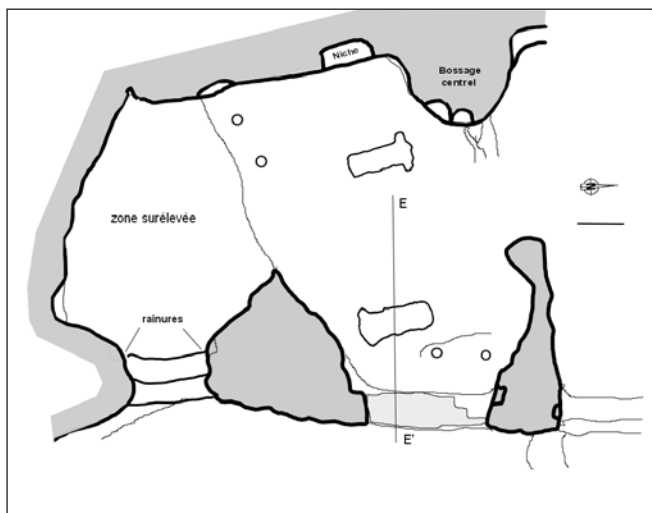
Aux confins de la Normandie et de l'Île-de-France, Ivry-la-Bataille garde des traces d'un passé historique tourmenté. La ville est bâtie au pied d'un coteau calcaire dominé par les restes d'un château médiéval (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). À mi pente entre ce dernier et la ville, se trouve un abri sous roche dit "Grotte du sabotier". Cette cavité fait l'objet d'une fouille programmée visant à en déterminer les différentes fonctions et périodes d'occupation.

La campagne menée en 2010 a révélé un ensemble de *graffiti* des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. La fouille de la zone septentrionale, réalisée l'année suivante, a mis au jour des traces d'aménagements pour abriter des animaux ainsi que la base d'une paroi de séparation entre les parties nord et sud. Les opérations exécutées en 2012 ont concerné la zone méridionale de la grotte. D'autres *graffiti* et des fosses en forme de tau ont été découverts. Les éléments recueillis ces trois années permettent d'esquisser la chronologie d'occupation du site.

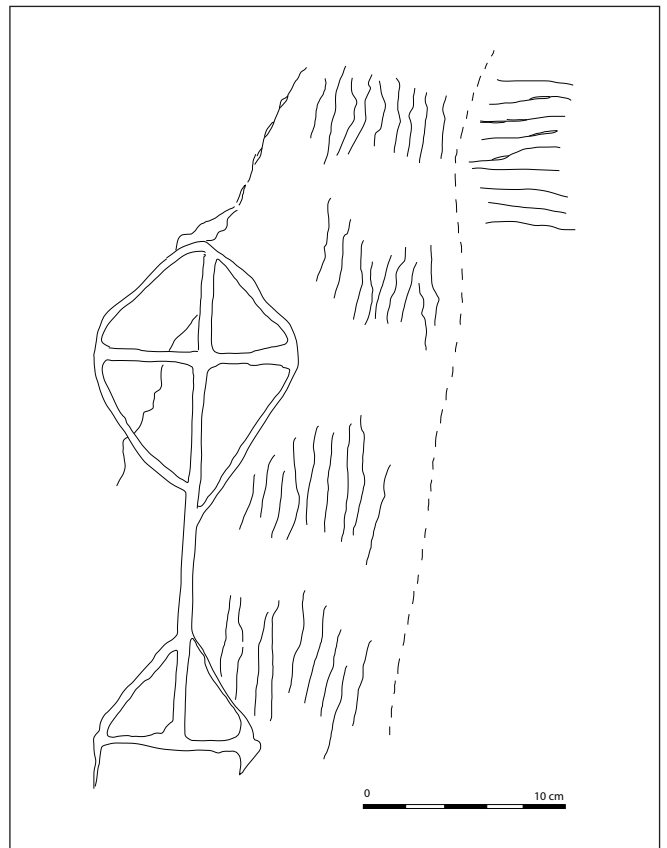
### Résultats de la campagne 2012

La cave sud est constituée d'une partie principale (fig. 1) face à l'entrée, et d'une zone latérale surélevée. Le sol comporte des fosses en forme de tau, dont le comblement a livré des tessons de céramique de la fin du Moyen Âge. Les fosses et les trous qui leurs sont associés (fosse 1, tr01 et 02 ; fosse 2, tr03 et 04) matérialisent des stations de pellation de peaux. Une baie bordée de croix gravées et de rainures constitue un lieu de lecture, de prière et de recueillement, éclairé par la lumière du jour.

Le dégagement des strates de comblement de la cave sud a révélé une continuité des sols d'occupation déjà



Ivry-la-Bataille, Grotte du Sabotier : les éléments structurels de la cave sud (J.-L. Camuset)



Ivry-la-Bataille, Grotte du Sabotier : *graffiti* sur face sud de la baie (J.-L. Camuset)

identifiés en zone nord (Camuset 2011 b, p. 19 et 2012, p. 220). Du mobilier céramique XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (fragments de poêlons, pots et une cruche en grès du Beauvaisis) et des objets XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> (monnaies de 1862, fourneaux de pipe en terre produites sur Rouen) ont été retrouvés dans les strates supérieures.

### Chronologie d'occupation du site

La Grotte du sabotier est constituée de deux caves. La courbure du bloc central montre que la cave sud fut creusée postérieurement à celle au nord. Rien ne permet de déterminer la période de leur creusement malgré le jalon que constitue la date de destruction du château (1429).

Les aménagements structurels de la cave méridionale, mur d'occlusion de l'entrée et fosses en forme de tau, révèlent la présence d'un atelier artisanal de pelletier à la fin du Moyen Âge comme en témoigne les céramiques trouvées dans ces dernières.

Les *graffiti* de la frise en paroi nord-ouest comme ceux encadrant la baie au sud-est traduisent l'utilisation du site comme lieu de prière et de recueillement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.



Les traces de structures pour l'hébergement d'animaux mises au jour dans la cave nord indiquent un lieu fréquenté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les pièces de cuir et outils associés retrouvés en entrée de la cave nord situent l'emplacement d'une activité de savetier à la lumière du jour, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'étude de la Grotte du Sabotier s'inscrit dans le cadre de recherches menées sur l'histoire et le patrimoine d'Ivry-la-Bataille. Les résultats obtenus viennent enrichir les recherches engagées concernant le travail local du cuir (tanneries, sellerie, savaterie).

Jean-Louis CAMUSET  
Association Les Vieilles Pierres

### Bibliographie

CAMUSET Jean-Louis, 2011 a - Les graffitis de la "Grotte du sabotier" à Ivry-la-Bataille (Eure). Bulletin du centre de recherches archéologiques de Haute Normandie, 15, Rouen.

CAMUSET Jean-Louis, 2011 b - La grotte du Sabotier, Ivry-la-Bataille (Eure). Document final de synthèse, service régional de l'archéologie de Haute Normandie, Rouen.

CAMUSET Jean-Louis, 2011 c - Les graffiti de la "Grotte du sabotier" à Ivry-la-bataille (Eure). Subterranea, bulletin de la Société Française d'Étude des Souterrains, 160, p. 263-270.

CAMUSET Jean-Louis, 2012 - Ivry-la-Bataille (Eure), la "Grotte du sabotier", premiers résultats d'une fouille programmée. Journées archéologiques de Haute-Normandie, Évreux, 6-8 mai 2011. Rouen : PURH, p. 269-276.

CAMUSET Jean-Louis, 2013 - Ivry-la-Bataille (Eure), la Grotte du sabotier, résultats de la campagne de fouilles 2011. Journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, 11-13 mai 2012. Rouen : PURH, p. 219-222.



Ivry-la-Bataille, Grotte du Sabotier : reconstitution du lieu de lecture (J.-L. Camuset)

## Protohistoire

### Le Manoir-sur-Seine / Alizay La Haye Adam - La Courcachel La Sentelle - Les Genétais

La campagne de sondage effectuée sur les communes d'Alizay et du Manoir-sur-Seine a révélé des indices d'occupation diffus, liés dans leur ensemble à la période protohistorique. Ils se matérialisent par quelques fossés parcellaires, fosses et trous de poteaux ne montrant pas de réelle organisation. À l'instar des investigations menées en 2009, le mobilier est également ténu et renvoie aux périodes anciennes et récentes de la Protohistoire. L'opération a permis de confirmer que l'ensemble du diagnostic se situait hors de l'emprise du lit majeur de la Seine. Pour finir, un axe de circulation encore visible dans le paysage n'a pas livré d'indices sur sa genèse.

Maud LE SAINT ALLAIN  
MADE

Néolithique

Âge du Bronze

## Muids

### Le Gorgeon des Rues - Les Pendants Les Prés Malmain

#### Première tranche

Le projet d'extension d'une carrière sur la commune de Muids dans une zone ayant déjà livré des vestiges a motivé la prescription d'un diagnostic. Ce projet d'une surface de 20,65 ha, prévoit plusieurs phases d'exploitation successives, qui donneront lieu à plusieurs diagnostics. La première tranche, réalisée en février et mars 2012, a permis de sonder les 6 premiers hectares situés sur des parcelles jouxtant directement l'exploitation actuelle.

Ce diagnostic a révélé un paléosol visiblement fréquenté sur une période allant du Néolithique à l'âge du Bronze. Hormis quelques structures clairement identifiées (trous de poteaux, zones de combustion), il ne présente pas d'occupation organisée mais témoigne, à travers le matériel qui y a été recueilli (mobiliers lithique et céramique), d'une fréquentation des bords de Seine.

Perrine TOUSSAINT  
MADE

#### Deuxième tranche

La deuxième tranche de diagnostic, réalisée en septembre 2012, a permis de sonder 6,7 ha (auxquels il faut soustraire les parcelles I99 et I100, inaccessibles car boisées, soit 2 337 m<sup>2</sup>).

Cette opération a permis de mettre en évidence un paléosol et une zone fortement humide. Aucune occupation organisée et structurée n'a été identifiée. D'après le mobilier céramique, lithique et osseux recueilli, ce bord de Seine a simplement fait l'objet d'une fréquentation, principalement durant le Néolithique. Ce diagnostic, réalisé en contexte alluvial, a permis de compléter des données géoarchéologiques (puissance et continuité sédimentaire, profil du paléosol, présence d'un paléochenal etc.) déjà disponibles sur ce secteur.

Caroline RENARD  
MADE

Antiquité

Moderne

## Pîtres

### 7 rue Féron

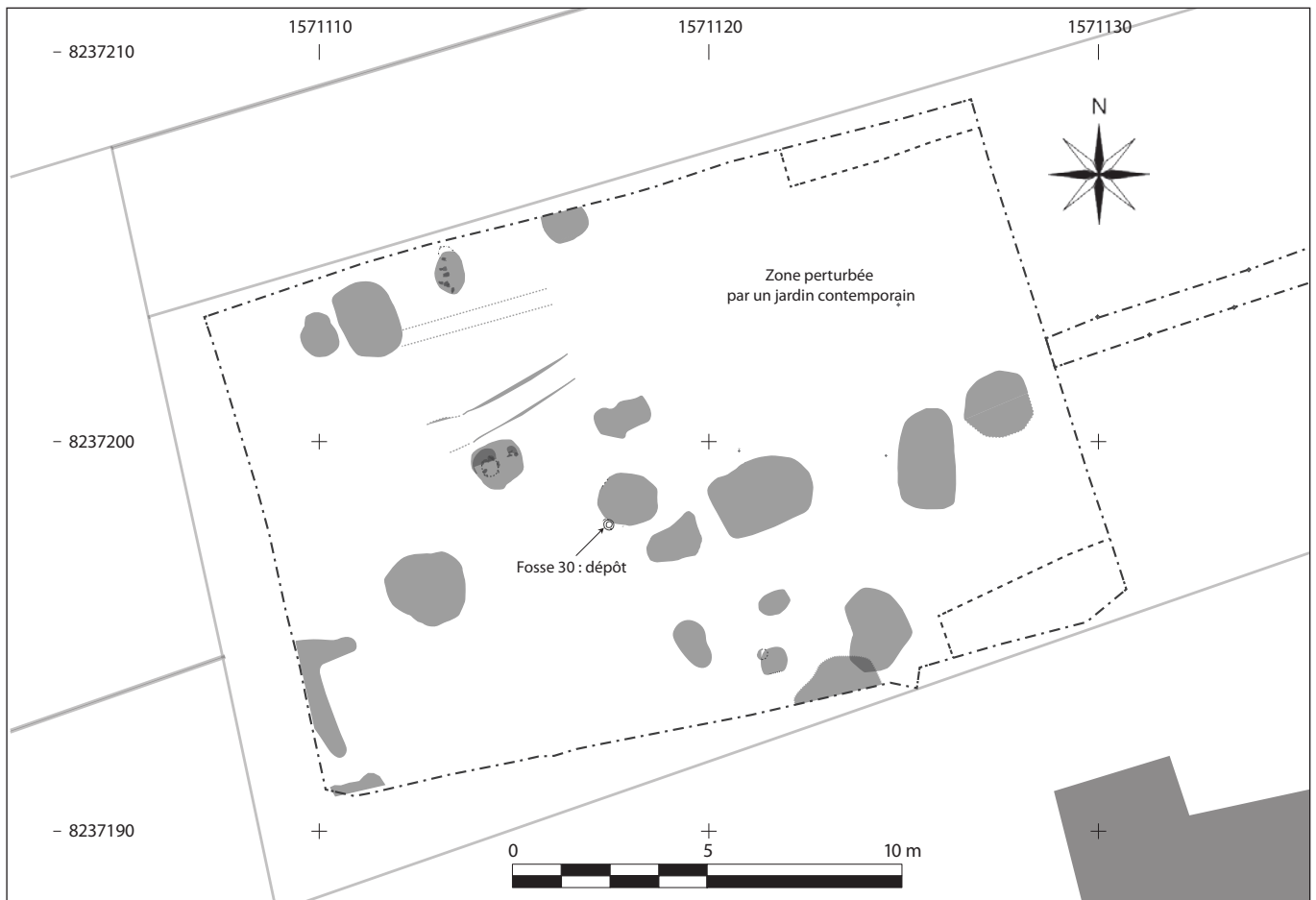
La réalisation de cette fouille est consécutive à un projet de construction d'un pavillon au n° 7 de la rue Féron. La parcelle concernée a préalablement fait l'objet, en octobre 2011, d'un diagnostic qui a mis en évidence une occupation fossoyée et stratifiée (Billaux 2011). La prescription porte sur une surface d'environ 255 m<sup>2</sup> qui correspond à l'emplacement du pavillon et à ses abords. L'opération s'est déroulée durant deux mois à l'automne 2012 et a permis d'exhumer des vestiges d'époques gallo-romaine et moderne. Malgré la surface restreinte, une occupation relativement dense et stratifiée pour les niveaux supérieurs a été mise en évidence. Les niveaux inférieurs ont quant à eux révélé un certain nombre de fosses et quelques fossés. L'occupation, principalement centrée sur la période gallo-romaine, a été perturbée par des aménagements modernes. Nous avons cependant pu identifier cinq phases d'occupation distinctes.

La première phase couvre une période allant de l'époque augustéenne à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Il s'agit d'une occupation principalement fossoyée. Pour la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., on trouve de grandes fosses quadrangulaires à fonds plats associées à quelques fossés de faible largeur orientés est/ouest. Entre la seconde moitié et la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.,

l'occupation fossoyée se poursuit sous une autre forme, avec des fosses circulaires aux profils en cuvette. Contrairement aux premières, ces fosses présentent un comblement microstratifié alternant des couches de vidange de foyer et des niveaux livrant un matériel détritique domestique constitué de nombreux fragments de céramique, de faune, et de quelques objets du



Pîtres, 7 rue Féron : fosse 30 en cours de fouille (A. Bignon)



Pîtres, 7 rue Féron : plan de l'occupation (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) (P. Toussaint)

quotidien. Concernant cette phase, et plus précisément la période augustéenne, il faut noter un énigmatique dépôt sous un niveau de voirie postérieur. Il s'agit d'un vase entier associé à un couteau, le tout déposé dans une fosse (fosse 30, cf. fig.). La fouille de ce vase n'a pas livré de restes spécifiques (ni alimentaire, ni osseux). Les raisons de ce dépôt demeurent donc inconnues.

Le tournant du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle de notre ère marque une phase d'aménagement du site. L'ensemble des fosses caractérisant l'occupation précédente est comblé et l'on observe la mise en place de plusieurs éléments construits : il s'agit de deux allées empierrées parallèles, orientées globalement nord/sud. La découverte de blocs calcaires d'assez grandes dimensions indiquerait la présence d'un bâtiment sur solin entre ces deux allées. Il semblerait aussi que le site ait été partiellement arasé avant l'installation de ces deux niveaux de voirie. Dans un second temps, un puits est installé dans la partie sud-ouest du site, ainsi qu'un bâtiment sur solin dans la partie nord-ouest. On constate aussi un niveau de remblai qui recouvre au sud le premier bâtiment sur solin, ainsi qu'une partie de l'allée ouest, sur laquelle un second niveau empierré est installé. Ce remblaiement et cette réfection de l'allée sont peut-être à mettre en relation avec les travaux d'aménagement du puits situé proximité (fig. 4)

L'organisation du site se maintient ainsi pendant tout

le courant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., puis l'on assiste à une phase d'occupation sans doute en lien avec le puits et le bâtiment. Plusieurs niveaux d'occupation et des fosses dépotoirs sont associés à cette phase. Le dernier aménagement identifié est l'installation d'une canalisation. Cette dernière semble avoir été mise en place dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Elle recoupe les derniers niveaux de l'allée et traverse le site d'est en ouest.

La fin de l'occupation gallo-romaine est marquée par



Pîtres, 7 rue Féron : vue générale du puits (F. Laot)



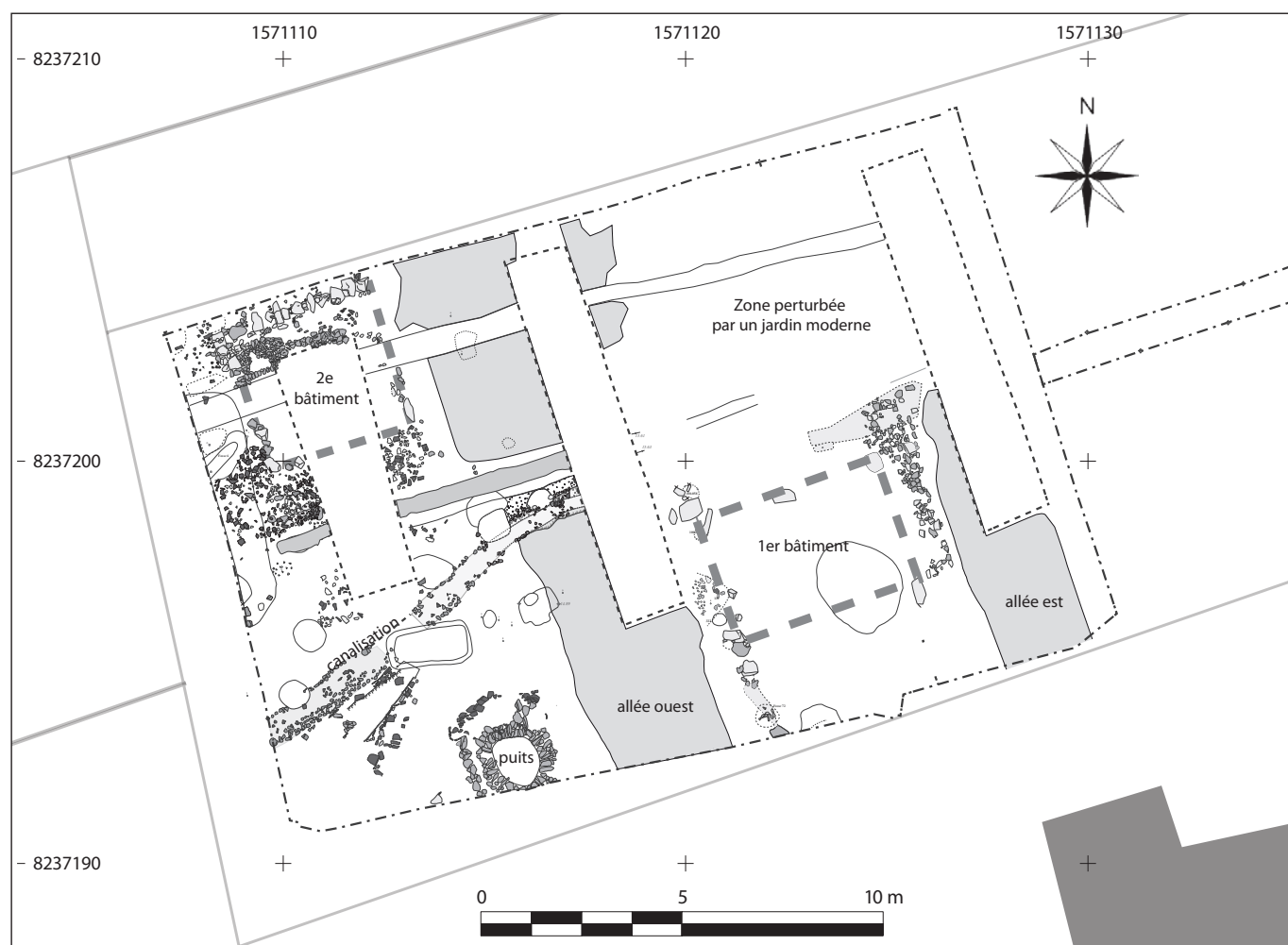
le comblement du puits et par la présence de niveaux d'abandon et/ou de destruction. Ces niveaux, constitués de restes de toiture, ont été observés autour du bâtiment et du puits, ce qui suggère que ce dernier devait être couvert. L'étude des restes de faune recueillis montre un changement de fonction du site. Si les premières phases mettent clairement en avant une consommation domestique urbaine où les restes de porc dominent, cette phase est en revanche marquée par le rejet de pièces plus grossières de bœuf. Ces rejets suggèrent que l'on est en présence d'une zone qui aurait reçu des déchets liés à de l'artisanat. Le matériel recueilli dans ces niveaux fixe une datation à la fin II<sup>e</sup> voire début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. au plus tard.

À l'issue de cet abandon, aucun indice d'occupation n'a été révélé avant le début de l'époque moderne. Il faut cependant noter une remise en culture générale de la parcelle qui intervient à une période indéterminée comprise entre la fin de l'époque gallo-romaine et la période moderne. C'est dans ces niveaux de labours anciens qu'ont été exhumés les seuls indices de présence médiévale. La dernière occupation du site est à mettre en relation avec l'installation d'un corps de ferme au sud de l'emprise. Cette ferme est cadastrée sur les plans napoléoniens de 1845. L'occupation qui lui

est associée se traduit par la découverte de nombreux animaux enterrés, tous morts-nés ou en bas âge.

En conclusion, le site de la rue Féron présente plusieurs phases d'occupation couvrant le tout début de la période gallo-romaine jusqu'au moins la fin du II<sup>e</sup> voire ponctuellement le début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'occupation d'abord fossoyée se structure au tournant du II<sup>e</sup> siècle et elle est abandonnée un siècle plus tard. L'étude céramique a permis de mettre en avant un phasage relativement précis des contextes fossoyés. L'étude des restes osseux a quant à elle souligné une consommation animale de type domestique pendant les premières périodes d'occupation, puis une consommation animale à des fins artisanales dans la phase d'abandon. Nous serions donc plus dans le cadre d'un habitat, même si les structures exhumées sont peu caractéristiques. Enfin, suite à une période d'abandon plus ou moins longue, le site est remis en culture (peut-être au Moyen Âge) puis il est utilisé, du moins pour une part, pour enterrer les animaux de la ferme aux périodes moderne et contemporaine

Perrine TOUSSAINT  
MADE



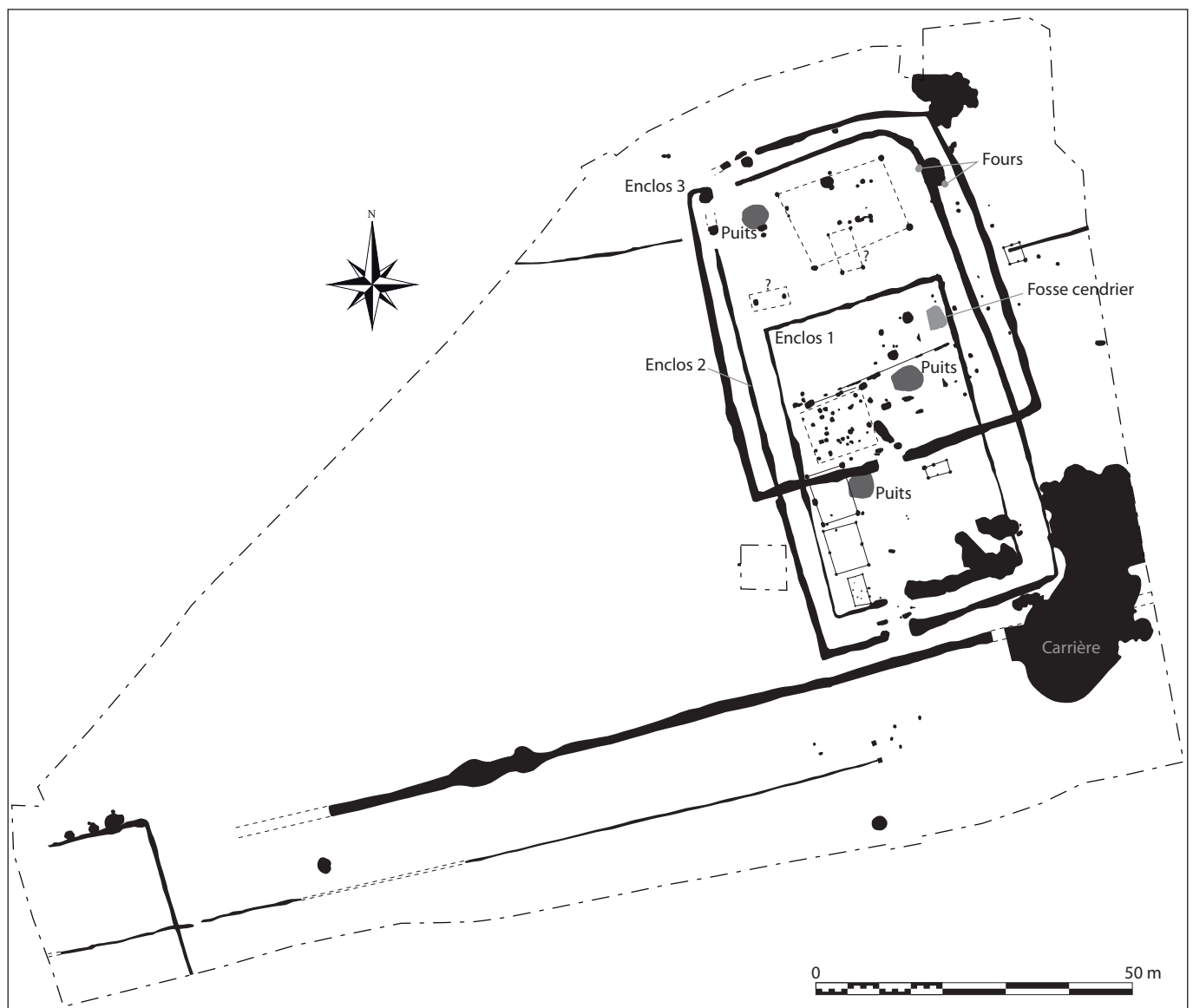
Pîtres, 7 rue Féron : plan de l'occupation et niveau d'abandon (II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) (P. Toussaint)



C'est dans le cadre de l'extension d'une carrière que la MADE a procédé à la fouille d'un petit établissement de La Tène finale durant le printemps 2012. La situation de Pîtres à la confluence de l'Andelle et de la Seine en fait une localité importante pendant l'Antiquité, au carrefour des territoires vélocasse et aulerque. Repéré 20 ans plus tôt lors d'un diagnostic réalisé par l'AFAN, le site s'inscrit dans un contexte archéologique riche ayant déjà fait l'objet de nombreuses opérations programmées et préventives (agglomération de *Petromantalum*, nécropole de "La Remise").

Le terrain se situe en bordure de moyenne terrasse alluviale et accuse une déclivité orientée vers le sud-sud-ouest. Le recouvrement des niveaux anciens

par des colluvions est observable sur l'ensemble de la zone située en pied de versant. Les vestiges mis au jour sont exclusivement des structures excavées dont les creusements ont entaillé tantôt les alluvions grossières tantôt les alluvions fines anciennes. Même si les colluvions ont scellé les vestiges, leur mise en place progressive due aux pratiques agricoles a engendré un remaniement des niveaux supérieurs depuis l'Antiquité. Ainsi, pédogénèse et mise en culture depuis 2000 ans ont dégradé la lecture des vestiges dans les niveaux anciens d'Horizon A de la pédogénèse holocène. La vision du site s'en retrouve donc en partie lacunaire. Seules les structures en creux ayant entamé les matériaux moins perturbés (horizon B ancien) ont pu être mises au jour.



Pîtres, Le Fossouin : plan général des vestiges (V. Dartois)

Environ 200 structures ont été repérées et fouillées. L'établissement a pu être abordé dans sa totalité et se présente sous la forme de trois enclos imbriqués, de même orientation (nord-nord-ouest/sud-sud-est), dont deux sont pseudo-rectangulaires (fig. 1). Le troisième dessine un rectangle aux moindres proportions, recoupant les deux autres. La surface des enclos est d'environ 1360 m<sup>2</sup> pour le premier, 3460 m<sup>2</sup> pour le deuxième et 2330 m<sup>2</sup> pour le troisième. Plusieurs autres linéaments aux proportions plus modestes ont été mis en évidence. Leur orientation correspond à celle de l'enclos. L'ensemble de ces petits fossés a été identifié comme la trace d'un parcellaire. Seule la structure linéaire immédiatement au sud des enclos semble s'apparenter à une limite parcellaire récente.

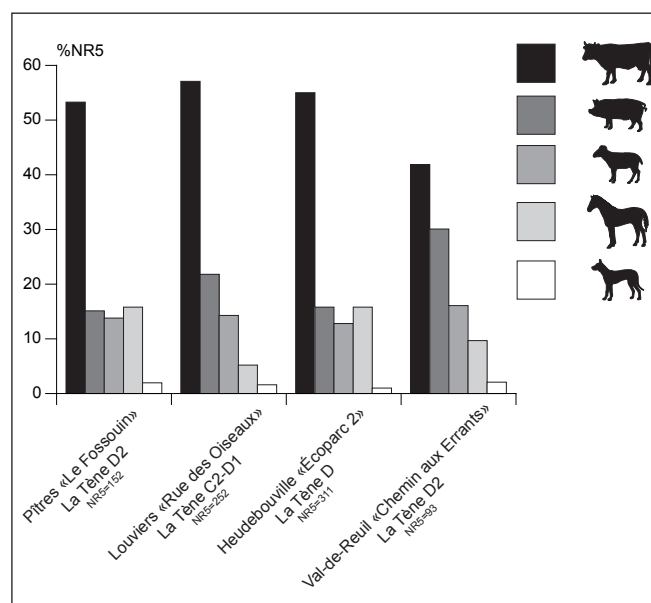
La grande majorité des structures est située au sein des enclos selon une distribution inégale. Le plus grand nombre de structures se trouve dans l'espace central. Cet espace est scindé en deux parties matérialisées par l'implantation d'une probable palissade et on remarque une densité très importante de structures au sud de cette ligne, côté ouest. Cette concentration, principalement composée de trous de poteaux, traduit la présence de constructions dont il est difficile de percevoir l'organisation. Le tiers sud-ouest du premier enclos semble également correspondre à une zone de constructions sur poteaux mais ici, la structuration est plus claire. Ainsi, au vu des modules des trous de poteaux et de leurs alignements, il est possible de distinguer trois bâtiments dont la surface varie de 11 à 48 m<sup>2</sup>. Une autre construction d'une petite dizaine de mètres carrés se dessine à l'est de cette zone. Enfin, c'est dans le tiers nord du second enclos qu'un nombre assez important de trous de poteaux a été repéré. Le problème de leur répartition lâche traduit peut-être la disparition de vestiges du fait de leur faible ancrage. Deux hypothèses se dessinent donc quant à cette organisation. Soit il s'agit de plusieurs bâtiments dont certaines traces ne sont plus visibles, soit il s'agit d'un seul grand bâtiment d'environ 200 m<sup>2</sup> dont les éléments porteurs intermédiaires ne seraient plus visibles. Dans tous les cas cet espace semble occupé.

S'ajoutent à ces traces d'architecture de nombreuses fosses dont les fonctions ne peuvent être que suggérées par leur morphologie, faute d'indice probant. Travail, extraction de matériau ou stockage sont autant d'utilisations possibles pour ces structures dont les dimensions sont très variables. Néanmoins, une fosse a fourni de nombreuses scories et culots de forge qui traduisent vraisemblablement sa vocation de fosse cendrier. Plusieurs fosses d'extraction ont pu être identifiées au nord-est et au sud-est des enclos. La grande structure située au sud-est à l'extérieur de l'établissement a fait l'objet de sondages mécaniques qui ont révélé la présence de sortes de puits d'extraction. Il s'avère que l'emplacement de cette fosse correspond avec un affleurement de calcaire, le rare mobilier indique la période gallo-romaine. Un élément singulier réside dans la présence de trois puits. Ils ont fait l'objet

d'une fouille manuelle (quart ou moitié) des niveaux supérieurs autant que la sécurité le permettait et ensuite, d'une purge mécanique à bout de flèche pour les deux puits centraux et intégrale pour le puits nord qui avoisine les 13 m de profondeur. Aucune densité particulière de mobilier n'a pu être observée dans le comblement de ces structures et aussi surprenant que cela puisse paraître, la totalité des découvertes s'est effectuée dans le goulot des puits. Leurs conduits, passé 2 à 3 m étaient quasiment tous stériles, ce qui semble indiquer un colmatage relativement rapide de ces infrastructures. La fouille de deux fours domestiques bien conservés installés dans le comblement du fossé de l'enclos 2, a permis de trouver des éléments de céramique très tardifs, sans doute de la toute fin de la Tène finale.

Ce sont les fossés qui ont fourni le plus de restes de faune avec près de 9 kg. Viennent ensuite les puits avec presque 4 kg, alors que la faune reste anecdotique dans les autres structures. La répartition spatiale de ces rejets montre notamment une zone préférentielle dans deux des puits centraux et dans la partie frontale de l'enclos 3. Les fossés 1 et 2 ont livré un nombre de restes équivalent avec la présence des espèces domestiques suivantes : bœuf, porc, cheval, capriné et chien pour le fossé 1. Le fossé 3 a livré une quantité supérieure de restes avec la présence de 2 espèces supplémentaires, le lièvre et le coq.

Malgré le faible nombre de restes, les phénomènes taphonomiques ayant favorisé les grandes espèces et les dynamiques de comblement des fossés, la comparaison des données du site avec d'autres montre une grande similitude des pratiques de consommation carnée (fig. 2). On peut noter par ailleurs que pour le fossé 1 comme pour le fossé 3, les divers fragments identifiés comme humains (crâne, humérus, fémur et tibia) se concentrent de part et d'autre de l'entrée des enclos.



Pîtres, Le Fossouin : comparaison de la consommation de viande sur différents sites de l'Eure (G. Jouanin)

Les culots retrouvés attestent un travail lié à la métallurgie du fer qui se résume à la seule activité de post réduction et plus particulièrement au travail de forge. Le forgeron du site avait soit façonné des objets avec du métal produit ailleurs, soit réparé des objets. La possibilité d'un recyclage de métal oxydé ou d'objets en fer cassés n'est pas à exclure. Le "micro-matériel" retrouvé dans une fosse se composait essentiellement de petites battitures lamellaires fines, de battitures informes et de petits fragments de scories submillimétriques. Cette information indique un travail sur des surfaces planes et cette fosse correspond sans doute à une fosse cendrier, et donc que la forge était située à proximité immédiate. L'étude toujours en cours des prélèvements permettra de tenter d'établir une carte de répartition spatiale des structures en fonction de la forge. De plus, on peut noter la présence dans le comblement du fossé 1 de scories, fragments de parois de four vitrifiées et de fragments de deux creusets, ce qui laisse penser à une activité métallurgique non ferreuse.

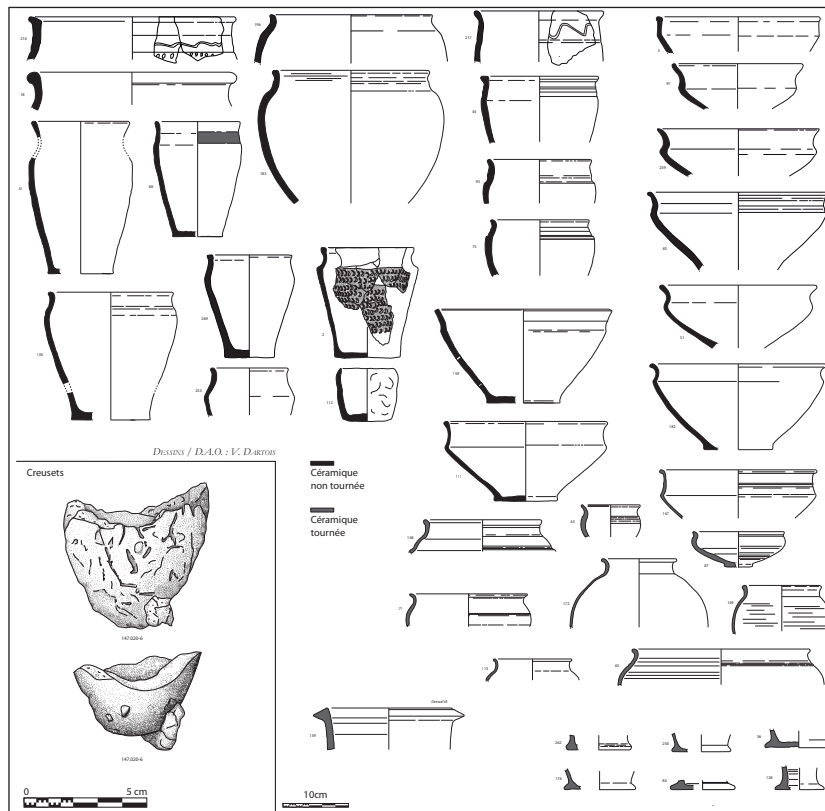
Sa répartition montre une présence principalement dans les fossés et des concentrations importantes au niveau des entrées, et des tronçons est des fossés 2 et 3. C'est le fossé 3 qui a livré la majorité du mobilier céramique avec plus de 17 kg, contre 4,5 et 3,5 kg pour les fossés 1 et 2. En termes de nombre de restes ou en termes de nombre minimum d'individus, le fossé 3 est largement représenté. Ces différences observées entre les deux premiers enclos et le troisième se reflètent dans les assemblages de pâtes. Ainsi, l'enclos 1 livre une très grande majorité de pâtes grossières (41 %) et semi-grossières (57 %) et très peu de pâte semi-fine (2 %). L'enclos 2 présente une quantité moindre de pâtes grossières (25 %), une plus grande quantité de pâtes semi-grossières (69 %) et une quantité équivalente de pâtes semi-fines. Les pâtes fines (3 %) y sont mieux représentées que les pâtes semi-fines. L'enclos 3, quant à lui, a livré un peu moins de pâte grossière (20 %) et de pâte semi-grossière (61 %). En revanche, les céramiques semi-fines (14 %) et fines (4 %) prennent une place plus importante que précédemment. La céramique tournée fait son apparition dans le fossé 3 aux côtés d'amphores italiques type Dressel I. La majorité des vases balustres se trouve également dans le fossé 3 (fig. 3). Les enclos ont donc révélé une évolution de la céramique parallèle à la chronologie avec une variation de la répartition des types de pâtes entre le premier et le deuxième état. La baisse de la quantité de pâtes grossières au profit des pâtes semi-grossières et de l'arrivée de pâtes fines est significative. Mais c'est le troisième état de l'occupation qui montre une évolution des types de pâtes au bénéfice des pâtes semi-fines et fines, qui traduit un souci accru vis-à-vis de

la vaisselle de présentation.

Outre la relation manifeste des deux premiers enclos avec le troisième (recoupement observé à quatre reprises), le mobilier céramique a permis d'après les assemblages de formes de conforter la chronologie relative du site et de donner un cadre chronologique plus précis qui donnerait une première phase d'occupation entre La Tène C2 et D1 et une seconde phase pendant La Tène D2. Etant donné la répartition de la céramique, il est difficile de caractériser chronologiquement les structures incluses dans l'espace des enclos et encore plus difficile de caractériser chronologiquement les éléments extérieurs aux enclos au vu de l'indigence de mobilier dans ces derniers.

Ainsi l'occupation semble s'étaler entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, soit entre La Tène C2 et La Tène D2. La morphologie générale du site et le mobilier mis au jour font de cet établissement un ensemble résidentiel et artisanal conforme aux caractéristiques observées sur d'autres occupations de la même période dans le secteur comme à Heudebouville à la Butte Colas (Lukas 2013) ou à Louviers, rue des Oiseaux (Le Saint Allain 2012). Cette fouille a permis non seulement d'enrichir les données sur la fin de l'âge du Fer en Haute-Normandie mais aussi mettre en évidence l'occupation du territoire autour de l'agglomération de Pîtres.

Vincent DARTOIS  
MADE



Pîtres, Le Fossouin : Échantillon du mobilier céramique issu des fossés et présentation de deux creusets (V. Dartois)

Six sondages ont permis de localiser des vestiges principalement sédimentaires (naturels ou anthropiques, tous d'époque historique) ou maçonnés ainsi qu'un nombre limité de vestiges fossoyés, s'échelonnant du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Le mobilier archéologique est majoritairement résiduel, sauf celui d'un grand dépotoir du XVIII<sup>e</sup> siècle (riche en céramique). Les vestiges se situent à différentes profondeurs, des argiles plastiques (4,60 m NGF) aux maçonneries arasées modernes ou contemporaines (9,80 m NGF).

La confrontation des données historiques et archéologiques permet de résumer la chronologie de ce secteur. Au cours du bas Moyen Âge, le quartier sondé (supposé appartenir au faubourg Saint-Aignan) reçoit les dépôts alluviaux de la Risle ; il conserve les vestiges de plusieurs occupations et constructions massives en pierres remployées parmi lesquelles, peut-être, le grenier à sel de la ville et, en 1378, l'une des bastides du siège du château (édifices non localisés). Les différents débordements de rivière peuvent expliquer les phases de remblaiement successives et l'importante surélévation du niveau du sol entre le courant du second Moyen Âge et l'époque moderne. L'arasement des murs découverts et l'étalement de remblais de démolition témoignent de destructions nombreuses, peut-être liées à la destruction volontaire de certains faubourgs à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'époque moderne semble marquée par l'absence de constructions et l'homogénéisation de l'espace par des remblais et mises en culture, en particulier aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Au cours de la même époque, une grande excavation, à l'emplacement de la Place Maubert, est



Pont-Audemer, Rue de la Seule : parement d'un mur massif composé de plusieurs pierres de taille en remploi (G. Deshayes)

comblée de remblais de démolition et de déchets du quotidien. Ces espaces cultivés et nivelés correspondent à l'image du quartier qu'en donne le plan de 1742.

Avant 1835, une importante période de constructions en briques et pierres de taille (pour partie remployées) voit le jour. Les vestiges et l'iconographie témoignent d'une densification des bâtiments et d'activités métallurgiques et artisanales (quartier ouvrier ?). La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle mute ce paysage industriel en faisant table rase et en construisant un office de tourisme, un garage et un parking public.

Gilles DESHAYES  
MADE

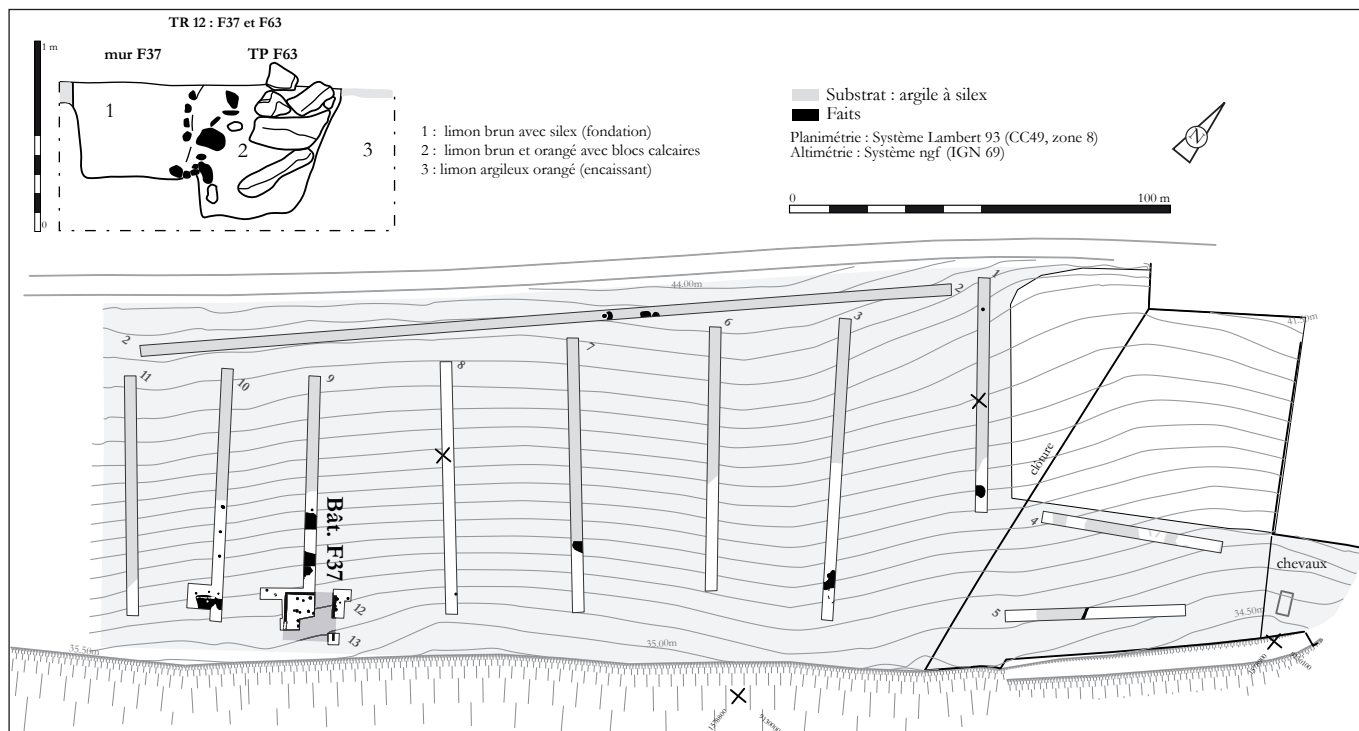
Le diagnostic mené à l'emplacement d'un futur lotissement à Radepont a entraîné le décapage et l'observation de 2669 m<sup>2</sup>, sur les 2,64 ha couverts par le projet. Cette opération a permis de mettre au jour un petit groupe de structures antiques localisées dans la partie sud-ouest de l'emprise, en bas de pente. La présence d'un bâtiment est révélée par une tranchée de fondation qui délimite un quadrilatère auquel on peut restituer une surface d'environ 160 m<sup>2</sup> (cf. plan). Il est daté indirectement du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. par le mobilier mis au jour dans deux fosses à proximité. Par ses dimensions, son absence de partition (tout du moins en pierre) et la proximité des fosses ayant servi de dépotoir, il est tentant d'assimiler cette construction à

une annexe agricole.

L'absence d'autre bâtiment et d'éléments structurants (fossés) invite à penser que l'on se trouve en périphérie d'une occupation qui pourrait se développer dans les parcelles au sud-ouest. Plus au nord, la présence de deux fosses aux comblements datés du haut Moyen Âge laisse penser que le secteur est fréquenté à cette période. L'absence de mobilier du Bas-Empire laisse envisager que l'occupation n'est pas continue de l'Antiquité au haut Moyen Âge.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP





Radepont, Rue de Fumechon : plan masse du diagnostic et coupe de la fondation de mur F37 au niveau du trou de poteau F63 (Tr. 12) (B. Houdusse)

Contemporain

## Saint-Aubin-sur-Quillebeuf

### La Seine - PK 330,380

Dans le cadre des travaux d'amélioration des accès à la ville portuaire, le Grand Port Maritime de Rouen travaille en relation étroite avec le SRA afin d'évaluer l'intérêt archéologique de chaque obstruction devant être relevée du lit de la Seine. Le relevage d'une épave au droit du marégraphe de St-Léonard a occasionné une plongée préalable d'un plongeur du DRASSM dans des conditions hivernales sévères (-11°C au lever du jour, fort courant, objet à 13 m de profondeur). Suite à la récupération d'un fragment de bois, il a été décidé de procéder au relevage de l'épave afin d'en pratiquer une analyse plus complète hors de l'eau.

Il s'agit d'un ponton de 8,90 x 3,90 m pour une épaisseur moyenne de 0,52 m. Chacune de ses faces est constituée de planches de résineux. Leur largeur est de 23-24 cm pour la face inférieure et d'environ 17 cm pour la supérieure. Les planches latérales sont plus larges (30 cm). L'ensemble est monté, sur un cadre comportant des longrines, par différents types de clous dont certains sont des carvelles (clous forgés de forme pyramidale et section rectangulaire) à tête diamant de petite taille (un des modules est le suivant : tête 14 x 8 x 6 mm ; tige 10 x 8 mm et longueur variable). Les angles de la structure sont renforcés par de larges équerres en tôle d'acier couvrant environ 50 cm de chacun des côtés. Ces

pièces correspondent sans doute à un renforcement postérieur de la structure. Le calfatage à l'étoupe est encore visible dans la majeure partie des interstices. Le ponton comporte à chaque coin supérieur un couple de bittes d'amarrage pouvant rendre la pièce solidaire d'un autre élément flottant ou de la rive, et ce par n'importe quel côté. Près d'une extrémité de la face supérieure, une lame percée correspond au passage d'un élément au travers du pont. Près d'un angle de la face inférieure, se situe l'arrachement d'un petit élément disparu de 8 x 10 cm. Il était cloué de façon à masquer un trou de 3 cm de diamètre, obstrué par une pièce de bois cylindrique. Nous n'avons pas trouvé d'élément archéologique comparable à ce jour mais il est probable qu'il s'agit là d'un ponton flottant ayant pu être utilisé comme élément de bac ou d'aménagement portuaire. En regard de l'ensemble de ces informations, il ne date pas d'avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il pourrait être bien postérieur et avoir été utilisé jusque dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle.

Philippe FAJON  
SRA de Haute-Normandie

Yves BILLAUD  
DRASSM

**Protohistoire**  
**Contemporain**

## **Les Thilliers-en-Vexin** **Chemin du Bout de la Ville**

Le diagnostic mené sur l'emplacement d'un futur lotissement a entraîné le décapage et l'observation de 1573 m<sup>2</sup>, soit 9,8 % des 1600 m<sup>2</sup> soumis à la prescription émise par le Service régional de l'Archéologie.

Cette opération n'a pas permis de mettre au jour de vestiges archéologiques structurés, hormis deux tronçons de fossés formant une limite parcellaire fossoyée visible sur le cadastre napoléonien, et

deux segments de fondations légères qui s'alignent sur cette limite. Un tesson de céramique de facture protohistorique et trois fragments de silex ont aussi été exhumés hors structure.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP

**Protohistoire**  
**Haut Moyen Âge**

## **Le Thuit-Signol** **Rue du Thuit-Simer**

Cette opération de diagnostic archéologique menée sur la commune de Thuit-Signol a été motivée par un projet de lotissement dans la parcelle cadastrale ZI n° 250 et concerne 48 700 m<sup>2</sup>. Sur les 21 tranchées ouvertes 14 se sont révélées positives. Nous avons pu identifier huit structures anthropiques : des fossés de parcellaire et un chemin formant un ensemble diffus et très pauvre en mobilier archéologique.

Le mobilier archéologique issu du comblement de deux segments de fossés est représenté par les fragments

d'un pot à trous de suspension du VII<sup>e</sup> siècle, utilisable dans les puits, ainsi que par trois tessons attribuables à la période protohistorique au sens large. Un fragment de meule en poudingue et des éléments lithiques "éclats de taille en silex" sont issus du ramassage lors de l'ouverture des tranchées.

Charles LOURDEAU  
INRAP

**Protohistoire**  
**Antiquité**

## **Val-de-Reuil** **Le Chemin aux Errants - Zone C**

**Haut Moyen Âge**  
**Moyen Âge**

La fouille a été menée sur environ 8 ha entre septembre 2011 et décembre 2012, dans le cadre de l'extension d'une carrière de granulats en rebord d'une basse terrasse de l'Eure, dans la boucle du Vaudreuil. Elle a permis d'étudier d'importants vestiges couvrant une large période. Si les plus anciens (Néolithique) apparaissent erratiques, une occupation pérenne se met en place entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Cette installation, dont une partie a été étudiée lors de la fouille de la "zone B" (resp. C. Moreau, Archeodunum, 2011), correspond à un habitat ouvert matérialisé par des aménagements domestiques tels que des fours et des fosses dont plusieurs recèlent une quantité significative de mobilier céramique.

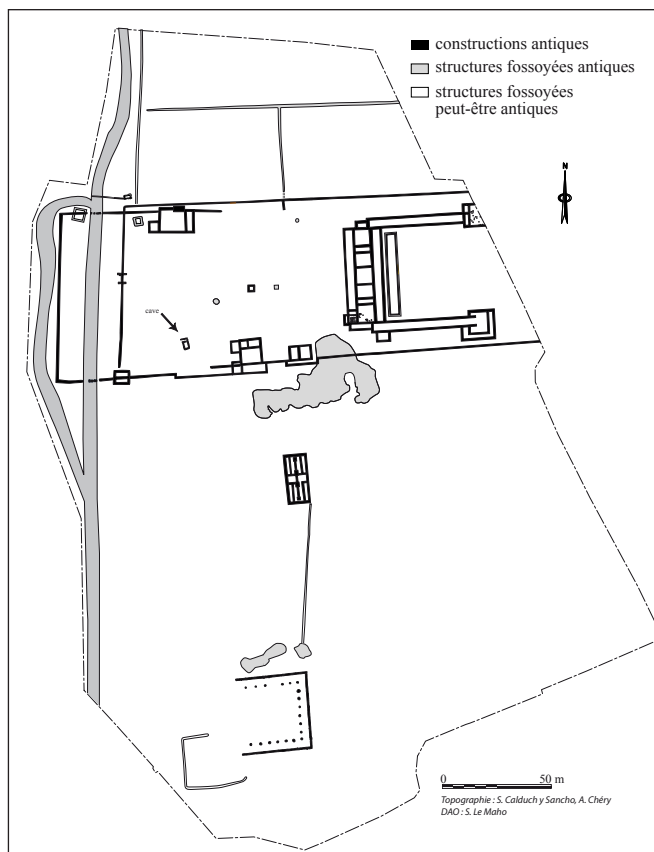
Après une interruption durant une bonne partie de l'âge du Fer, une nouvelle occupation se développe à la fin de l'époque gauloise au sein et en périphérie de l'emprise de fouille. Elle perdure durant les dix premiers siècles de notre ère. Les premiers vestiges appartiennent à

un réseau orthonormé de fossés délimitant plusieurs parcelles de tailles variées dont la mise en place s'est faite progressivement à la fin du second âge du Fer. Aucun indice d'occupation domestique ne se signale au sein de ce parcellaire probablement associé à un habitat situé hors de la zone de fouille.

Installés parfaitement au dessus des aménagements fossoyés gaulois, les aménagements antiques appartiennent à un vaste complexe résidentiel de type *villa* qui s'articule autour d'un bâtiment d'habitation et deux galeries latérales dessinant un plan en "U" tourné vers l'est. À cet ensemble monumental s'ajoutent plusieurs bâtiments secondaires, de fonctions diverses et pour la plupart disposés à l'intérieur d'une vaste cour se développant à l'arrière de la résidence. Les données disponibles révèlent que la construction du logis principal s'est effectuée durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Toutefois, quelques autres aménagements, dont un petit bâtiment isolé pourvu d'une cave, s'avèrent plus



Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : plan général de la fouille (S. Calduch, S. Le Maho)



Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : plan des vestiges antiques (Topo : S. Caldusch, A. Chéry ; DAO : S. Le Maho, D. Lukas)

anciens (I<sup>er</sup> siècle), mettant en évidence au moins deux phases bâties qui se manifestent aussi par le plan de certaines constructions modifiées au cours du temps (cf. plan des vestiges antiques).

Le bâtiment résidentiel d'environ 2000 m<sup>2</sup> au sol ouvre à l'est sur un grand bassin de façade (38 m de long et 5,2 m de large) et sur une cour (probablement un jardin) dont la limite orientale échappe à l'emprise de fouille. Le logis se compose de six pièces principales (dont deux chauffées dans la partie sud) desservies par des couloirs eux-mêmes reliés à deux longues galeries latérales, dotées chacune d'un pavillon à l'extrémité. Pourvu d'un aménagement sur hypocauste, le pavillon nord, malheureusement incomplet, pourrait correspondre à un balnéaire.

Les matériaux et leur mise en œuvre dans les maçonneries ("petit appareil" de moellons calcaires liés au mortier de chaux) traduisent une certaine qualité architecturale que confirment les quelques éléments lapidaires, malheureusement erratiques, ainsi que le mobilier (vaisselle et accessoires en bronze). Par ailleurs, malgré une récupération massive des maçonneries au cours du Bas-Empire puis au haut Moyen Âge, les niveaux de démolition et de remblais ont fourni un certain nombre d'éléments intéressants pour la caractérisation des aménagements intérieurs (ameublements, enduits peints, placages calcaires ou de marbre), voire également extérieurs (bassins et fontaines).

À l'arrière du complexe domestique, plusieurs constructions sont disposées de part et d'autre d'une vaste cour close de murs de près de 15 600 m<sup>2</sup>. Deux d'entre elles sont situées à l'arrière et à proximité de la résidence et semblent destinées, au moins pour la plus petite, à l'habitation du personnel. Une autre construction, beaucoup plus modeste, est installée à proximité. La présence d'une cave de 4 m<sup>2</sup>, dotée d'un escalier extérieur, permet d'y voir une annexe réservée au stockage des denrées. Cependant son statut et sa relation avec l'ensemble principal restent à définir en raison du décalage chronologique. Enfin, un bâtiment situé quelque peu à l'écart des autres, près de l'angle nord-ouest de la cour occidentale, apparaît comme un balnéaire.

À l'extérieur de l'enceinte maçonnée, deux autres bâtiments singuliers complètent le riche *corpus* du bâti antique. L'un (grenier ?) est une construction rectangulaire, d'une superficie de 240 m<sup>2</sup> qui est divisée en deux nefs par quatre piliers massifs associés à de possibles supports de plancher, tandis que l'autre, nettement isolé au sud, est un grand bâtiment (1160 m<sup>2</sup>) à portiques sur poteaux plantés et de plan en "U" (grande écurie ?).



Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : vue aérienne de l'écurie antique (J. Refuveille)

À l'arrière de la grande cour occidentale et sur le rebord de la basse terrasse dominant l'Eure, un important creusement linéaire de type canal, large de presque 6 m, suggère l'existence d'un "bief", pour des activités piscicoles, voire meunières (?). Sa faible profondeur (0,80 m) et la présence de gros blocs calcaires alignés au fond de son lit et au droit des murs de clôture, excluent en tout cas l'hypothèse d'une voie navigable. Sa connexion à l'Eure pourrait se situer à quelques centaines de mètres au sud, vers l'actuelle ferme de La Salle qui abrite également un site antique.

Démantelé dès le début du III<sup>e</sup> siècle, l'ensemble bâti cède la place à un habitat léger à partir du IV<sup>e</sup> siècle, dont les rejets semblent toutefois relativement





Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : fonds de cabanes mérovingiens (N. Gryspeirt)



Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : ensemble de fibules antiques et mérovingiennes (S. Le Maho)



Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : recouvrements d'une sépulture mérovingienne et de deux fonds de cabane de la même période (Y.-M. Adrian)



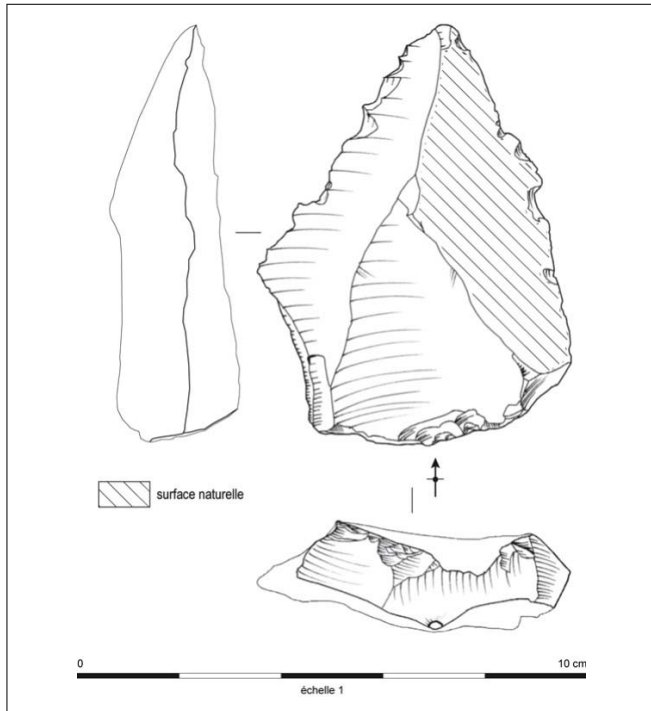
Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants - Zone C : plan des sépultures du haut Moyen Âge et du bâtiment antique (F. Jimenez, S. Le Maho)

significatifs, y compris sur le plan artisanal (boucherie ?). L'organisation spatiale des aménagements de cette période reste toutefois difficile à mettre en évidence, principalement en raison de leur imbrication avec ceux des occupations postérieures. Car si le site ne semble connaître qu'une occupation légère, si ce n'est une simple fréquentation entre le V<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, cette dernière se développe sensiblement entre les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. L'habitat mérovingien présente alors les traits d'un petit hameau installé autour de ruines antiques. Il se caractérise essentiellement par de nombreuses constructions en bois et torchis auxquelles sont associées presque 150 petites annexes et remises excavées ("fonds de cabane"). Une dizaine de fours, de nombreux silos à grains et plusieurs puits à eau complètent les vestiges de cet habitat qui perdure jusqu'au X<sup>e</sup> siècle sans changement notable, excepté un léger déplacement vers le sud-est.

À partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, un cimetière est installé autour d'un ancien bâtiment antique, tout près de l'habitat mérovingien. Il comprend plus de 230 sépultures d'adultes et d'enfants, majoritairement orientées ouest-est et inhumées en coffrage de bois et sur le dos, voire, pour une dizaine d'entre eux, dans des sarcophages ou fosses en plâtre. Seule une douzaine de tombes sont pourvues de mobilier d'accompagnement, mais des analyses radiocarbones devraient fournir des jalons chronologiques supplémentaires, notamment pour l'abandon du cimetière.

Après environ trois siècles de latence, la mise en place d'un parcellaire médiéval, remanié à plusieurs reprises durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, constitue le dernier aménagement marquant de ce site. La forme en lanière(s) de ce réseau fossoyé trouve un écho dans le parcellaire contemporain de ce secteur de la vallée, visible jusqu'à l'urbanisation et le développement de la ville nouvelle de Val-de-Reuil et l'exploitation de nombreuses carrières de granulats.

Yves-Marie ADRIAN, Dagmar LUKAS,  
Nicolas ROUDIÉ et Aminte THOMANN  
INRAP



Vandrimare, rue des Gournets : éclat retouché du Paléolithique moyen (C. Renard)

L'ancienne commune de Gournets, paroisse mentionnée dès le XII<sup>e</sup> siècle, fut rattachée à Vandrimare en 1846. Cette localité rurale se situe sur le rebord de plateau, cernée par deux petits vallons et des coteaux boisés. La parcelle diagnostiquée se trouve en plein cœur de l'habitat actuel, au nord de l'emplacement présumé de l'ancienne église Saint-Denis-et-Saint-Eloi, et immédiatement à l'est d'un logis manorial construit vers 1600.

Le diagnostic a localisé du matériel et des vestiges d'occupations s'échelonnant du Paléolithique moyen à nos jours. Le substrat, contrasté, est marqué par une vaste zone limono-argileuse propice à l'exploitation du

sédiment naturel, posée sur des argiles à silex, mais ceinturée par des limons bruns caillouteux hostiles à toute exploitation du terrain.

Deux éclats retouchés autorisent l'hypothèse d'une fréquentation du site au cours du Paléolithique moyen. Deux tranchets, un tesson de céramique et quelques éclats bruts pourraient localiser des traces d'occupation du site au cours du Néolithique moyen.

Une concentration de structures fossoyées du Haut-Empire, plus "chargées" en tessons de céramique qu'en terres cuites architecturales se distingue au sud de la parcelle, également occupé par la partie nord d'un habitat rural du second Moyen Âge, documenté par quelques structures fossoyées et rejets charbonneux, de la céramique (notamment des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) et les restes d'un contre-cœur de cheminée en tuileau.

Plusieurs grandes fosses d'extraction de limon, au centre et à l'est de la parcelle, témoignent d'une fréquentation répétée liée à la qualité de son substrat (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).

La documentation historique et archéologique permet d'identifier, au nord de la parcelle, la partie orientale du siège du fief de Charlemont dont le premier détenteur était Jean-Maximilien de Limoges, président de la chambre des Requêtes du Parlement de Rouen (à partir de 1596). Celui-ci fut peut-être le bâtisseur et premier locataire du logis manorial encore en élévation dans la parcelle voisine. Le plan cadastral de 1835 localise un vraisemblable mur d'enceinte doté d'une tourelle côté sud-ouest, un colombier, le logis manorial (hors emprise), une maison située et plusieurs bâtiments dans l'emprise de la parcelle prescrite. Les matériaux de construction et le mobilier céramique confirment l'existence de constructions et leurs occupations au cours de l'époque moderne et de l'époque contemporaine.

Gilles DESHAYES  
MADE

La campagne de fouille 2012 sur le sanctuaire a livré de nouvelles informations sur les différentes phases d'occupation du site.

#### L'occupation augustéenne (vers -10 / +20)

La fouille a permis de mettre en évidence une occupation dense dans l'axe de la *cella* sévérienne qui

semble toutefois être plus diffuse de part et d'autre de cet axe.

Au total, cinq foyers à plat se superposent. Aucun élément ne permet d'étayer l'hypothèse selon laquelle ces structures appartiendraient à un contexte culturel, si ce n'est la persistance d'une limite toujours respectée durant les phases postérieures.



### Les premiers temples en pierre (vers 50-180 ap. J.-C.)

Un premier temple circulaire en pierre est érigé sous Claude. Deux autres temples à plan centré sont ajoutés sous les Flaviens. Ces derniers sont embellis à l'époque antonine. Dans la cour méridionale une allée est installée dès l'époque flavienne. Elle est bordée par plusieurs aménagements dont un serait peut-être paysager (Bertaudière 2011, p.55).

### Le monument sévérien (vers 180-270 ap. J.-C.)

Vers la fin du II<sup>e</sup> ou au tout début III<sup>e</sup> siècle, un nouveau sanctuaire est érigé sur les ruines de l'ancien. Une nouvelle aire de travail de la pierre a été identifiée à l'arrière de l'édifice permettant de compléter le plan du chantier de construction et de mieux appréhender son organisation. À l'avant de l'édifice, l'observation du mur sud a permis de revoir à la baisse l'emprise de l'escalier du temple central et donc de revoir à la hausse la pente qui est maintenant estimée à 28,9°.

La première démolition du monument est datée de 250-270 après J.-C. La fouille a démontré que cette première démolition s'est échelonnée dans le temps. Elle a conforté l'hypothèse selon laquelle cette démolition était relativement ciblée et probablement symbolique. Elle est ensuite scellée par une couche charbonneuse cendreuse contenant du mobilier très hétéroclite. La très faible surface fouillée ne permet pas de rattacher ce niveau avec certitude à l'hypothétique cérémonie de clôture ou à un niveau d'abandon.

### Le *castellum* et la démolition finale (vers 270-courant IV<sup>e</sup> s.)

La transformation du sanctuaire en *castellum* a engendré de nombreux remblais qui ont scellé les dépôts précédemment évoqués. Une "plate-forme" semble avoir été installée dans l'angle sud-ouest de l'escalier récupéré du temple central. Sa fonction est énigmatique, d'autant plus que l'occupation en lien avec cet aménagement a été découverte dans la pente de cette installation. Le profil théorique du talus arrière a été réalisé grâce aux nouvelles données et permet d'estimer sa largeur à 14,2 m pour une hauteur supposée d'au moins 2 ou 3 m.

La fouille à l'emplacement de l'escalier du temple central a également apporté des informations supplémentaires sur le chantier de démolition de l'édifice (cf. fig.). Des aménagements particuliers ont semblé t-il été installés dans la pente de l'escalier récupéré. Le comblement du puits sévérien a également livré une multitude de blocs architecturaux, des éléments du décor plaqué, mais aussi des objets personnels, de l'outillage, des rejets de consommation... Ce mobilier archéologique semble montrer l'existence de plusieurs séquences. Les remblais de démolition fouillés à l'avant du monument et issus du puits permettent de compléter la restitution de l'édifice.

Sandrine BERTAUDIÈRE  
MADE



Le Vieil-Évreux, Le Grand Sanctuaire : vue du chantier de démolition (MADE)

Les précédentes campagnes menées sur le théâtre du Vieil-Évreux avaient permis de mettre au jour les connaissances depuis les fouilles de Théodose Bonnin publiées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les campagnes de 2010 et de 2011 étaient essentiellement axées sur les espaces périphériques du monument et son système d'accès. Au cours de l'année 2011, l'objectif était également de localiser l'emplacement de l'*orchestra* dont les limites n'avaient pas été observées au XIX<sup>e</sup> siècle.

La fouille de l'espace scénique s'est présentée comme une véritable nécessité pour la compréhension de l'édifice. Trois états successifs y ont été déterminés depuis 2012. Le premier théâtre connu n'a été observé que ponctuellement. Fortement arasé, il devait faire entre 70 et 80 m de diamètre. Le second théâtre mesure approximativement 110 m de diamètre et présente un mur périmétral curviligne clairement dépassé. Il dispose de six entrées donnant accès à une précincton médiane et d'une triple entrée axiale. Celle-ci se divise en deux couloirs collatéraux permettant également d'accéder à la précincton médiane tandis que le couloir central semble desservir les rangs inférieurs de la *cavea*. Ensuite, l'édifice est en partie rehaussé peut-être afin d'aménager un espace de circulation dans la partie haute de la *cavea*. Ces différentes phases ne peuvent être précisément datées, faute de mobilier, mais l'on peut estimer en l'état actuel des différentes études, que le premier monument apparaît dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, qu'il est ensuite reconstruit au cours du II<sup>e</sup> siècle avant d'être rehaussé et monumentalisé peut-être à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle. Différentes études, en cours, permettront sans doute d'affiner ces datations.

Les fouilles menées en 2012 sont localisées dans les parties basses du monument, à cheval sur la partie centrale de l'*orchestra*, du plateau scénique et du bâtiment d'arrière-scène. Ces trois espaces distincts constituent l'espace de représentation proprement dit. Outre la volonté de mieux discerner les espaces les uns des autres, et notamment l'*orchestra*, l'objectif de cette campagne était également de vérifier l'exactitude de la documentation ancienne. Les structures scéniques observées par Théodose Bonnin restaient sujettes à caution<sup>1</sup>. Jugées incompréhensibles, voire totalement inventées par certains chercheurs, ces maçonneries pouvaient également être interprétées comme différentes réalités superposées les unes aux autres. Le parti a donc été pris d'aborder ces structures et de phaser l'ensemble, au moins de façon relative afin d'en

comprendre l'évolution.

L'*orchestra* a été fouillée à partir de sa limite ouest observée en 2011. Le mur cernant cette aire plane avait été en partie observé : il n'était préservé que sur son lit de fondation constitué de silex sans aucun liant. Le sol de l'*orchestra* présentait plusieurs recharges successives constituées de sable et de graviers, plusieurs ossements d'animaux ont également été recueillis. Sous ces différents niveaux de sols, correspondant à la fréquentation de l'édifice, se trouvait directement le substrat. Celui-ci a donc été creusé afin de permettre la mise en place de l'*orchestra* et des structures scéniques.

Le plateau scénique présente différentes phases, mais peu de mobilier datant y a été retrouvé. Les maçonneries se succèdent et permettent de mettre en évidence l'évolution de l'estrade. Les murs observés constituent les structures porteuses du plancher sur lequel évoluaient les acteurs. Les fondations du premier état sont liaisonnées à celles du mur de scène et du premier bâtiment d'arrière-scène, montrant ainsi la présence de chacun des espaces nécessaires au déroulement du spectacle simultanément. Ces maçonneries sont en petit appareil de calcaire. Un agrandissement du plateau scénique a été effectué de part et d'autre si l'on en croit la documentation ancienne, d'un peu moins d'un mètre. Ce prolongement n'a été actuellement observé que dans la partie sud du plateau scénique. Par la suite, ces structures sont modifiées : les murs du bâtiment d'arrière-scène sont démantelés et les matériaux sans doute réemployés dans la construction d'un autre bâtiment d'arrière-scène agrandi. De l'autre côté du mur de scène, lui répond un nouveau plateau scénique également : celui-ci est plus grand que le précédent qui, à l'inverse du premier bâtiment d'arrière-scène, n'est pas récupéré. Ses maçonneries servent alors d'appui au nouveau plancher. Les négatifs de poutres, encastrées dans le mur de scène, ont été relevés. Deux autres murets semblent construits dans un dernier temps à l'intérieur du plateau scénique, leur interprétation reste encore difficile en raison de leur mauvais état de conservation. Le mur ouest, qui correspond à la *frons pulpiti*, a ensuite été entièrement récupéré.

À nouveau, plusieurs éléments attestent une occupation durant la période médiévale, dont les traces sont plus évidentes dans les parties hautes du théâtre. A la hauteur du plateau scénique, une petite fondation située à moins de 50 cm de profondeur et correspondant à un parcellaire rejoint celles observées en 2010 et 2011.

De très nombreuses tranchées de fouilles anciennes, qui suivent les murs de façon régulière, ne permettent pas toujours d'observer le lien entre les différentes

<sup>1</sup> Chassant A., 1960, *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Théodose Bonnin*, pl. XII-XIII.



maçonneries et les niveaux de construction, c'est pourquoi la campagne 2013 sera envisagée comme un complément à celle de 2012. Le sondage sera élargi vers le nord afin d'observer les autres structures présentes sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle. Si les éléments datant récoltés au cours de ces deux campagnes le permettent, il sera possible de préciser chronologiquement ce qui est suggéré par la succession relative des maçonneries. Cette campagne nous a offert la possibilité de préciser les structures qui appartenaient à l'ensemble scénique du théâtre du Vieil-Évreux. Aucun élément ne permet encore de déterminer si le monument a disposé ou non d'une arène comme cela a été suggéré<sup>2</sup>. Si les

<sup>2</sup> Golvin, J.-C., 1988, *L'amphithéâtre romain. Essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, p. 232-233.

agrandissements successifs du monument semblaient relativement habituels (agrandissement du diamètre de l'édifice et exhaussement de la *cavea*)<sup>3</sup>, l'évolution des constructions scéniques reste inattendue. Le plateau scénique prend une ampleur considérable au sein du théâtre alors que la plupart des autres théâtres dit "gallo-romains" sont généralement dotés d'une scène très modeste ou en sont même dépourvus.

Filipe FERREIRA  
Université Paris-Sorbonne, Lyon-II Lumière.

<sup>3</sup> Ferreira, 2013, "Le théâtre antique du Vieil-Évreux : résultats de la campagne 2011". *Journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, 11-13 mai 2012*, p. 113-118.

## Multiple

# Prospection aérienne de l'Eure

### Les moyens

En 2012, seulement 8 missions de prospection archéologique ont pu être réalisées, du 13 mai au 13 septembre. Elles totalisent 13 heures de vol et ont toutes été effectuées à bord de Robin DR 400 à partir de l'aéro-club de Bernay.

Le matériel photographique de base est toujours composé de deux réflex numériques dotés d'un capteur plein format.

### Les régions prospectées

Le département de l'Eure constitue notre champ d'activité. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de faire des découvertes sur les communes limitrophes de l'Orne et de l'Eure-et-Loir.

Au cours de la campagne 2012, nous avons photographié des sites sur 23 cantons et 61 communes.

### Les résultats chiffrés : une année difficile

La météorologie désastreuse a rendu impossible une campagne en début de printemps, souvent fructueuse sur le plateau du Neubourg et le Vexin. Par la suite les précipitations fréquentes ont homogénéisé les cultures et raréfié l'apparition des traces.

Avec 34 dessins cette campagne représente moins de 12 % des résultats de 2011. Nous y trouvons 2 compléments de bâtiments, aucun cercle, 18 enclos d'autres types, 11 voies et chemins, un parcellaire et 8 traces diverses.

### Les bâtis

La seule information à retenir de cette campagne pour les bâtiments maçonnés est la découverte à Caillouet-Orgeville de deux édicules encadrant le temple et de quelques éléments de son péribole.

### Les structures fossoyées

#### *Les enclos*

Quatre nouveaux enclos sont à signaler à l'extrémité du plateau de Saint-André dominant le village d'Ivry-la-Bataille. Nous y avons photographié deux autres sites fossoyés déjà connus, situés de part et d'autre du château médiéval et sans doute en relation avec lui. Le colza, culture habituellement réfractaire à la prospection archéologique, a livré un enclos cloisonné à Caillouet-Orgeville.

#### *Les voies et les chemins*

En plus de son lot habituel de fragments de chemins, cette année a apporté plusieurs tronçons de grandes voies romaines : à Muzy pour la voie Évreux-Dreux, à Surtauville pour celle qui relie Évreux à Caudebec-les-Elbeuf et à Hécourt, sur la rive droite de l'Eure, pour la voie Évreux-Paris.

### Conclusion

Cette campagne de prospection indigente se traduit par le dépôt de 18 déclarations de découvertes auprès du Service Régional de l'Archéologie.

Véronique LE BORGNE  
Jean-Noël LE BORGNE  
Gilles DUMONDELLE  
ARCHÉO 27



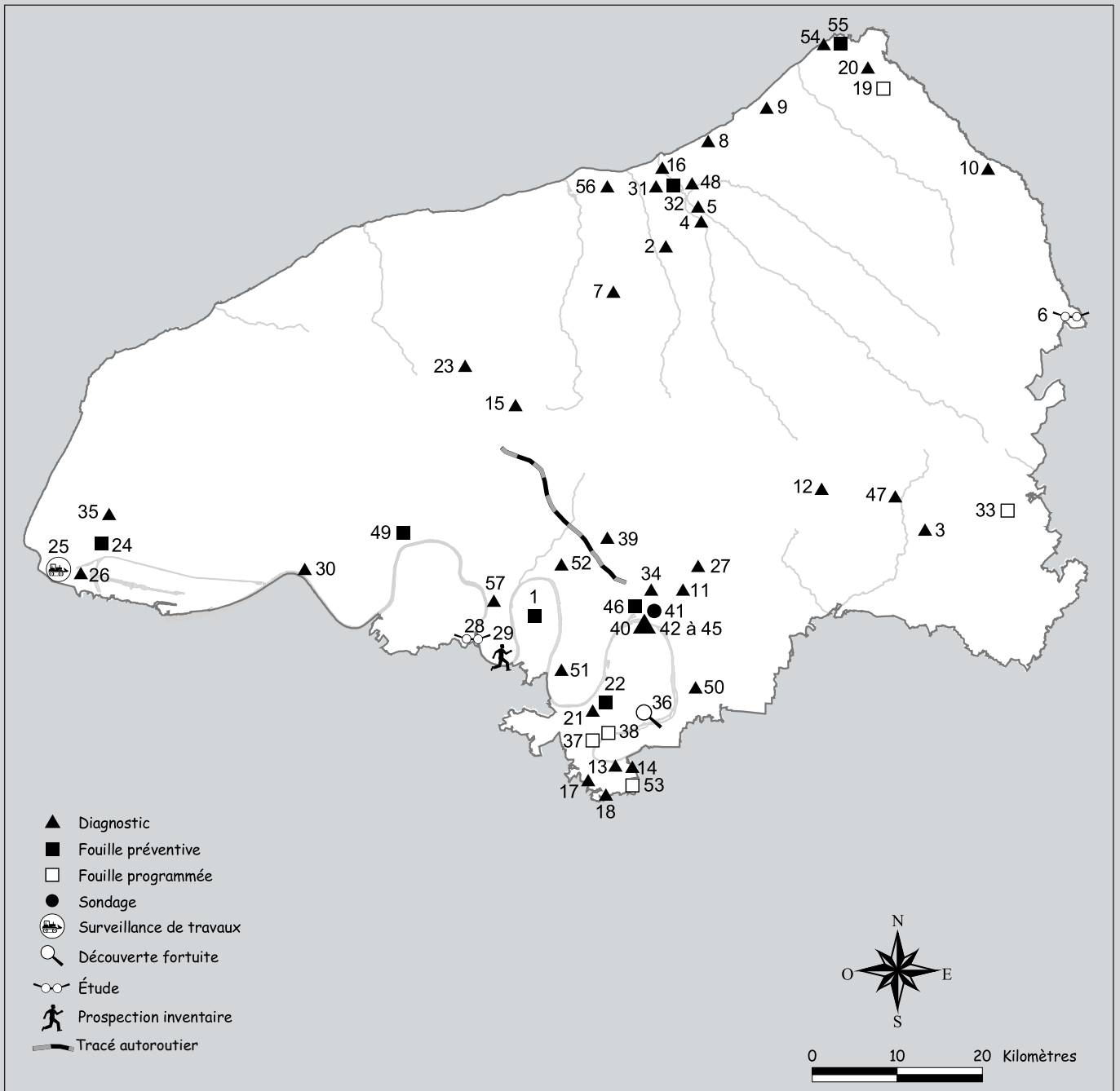
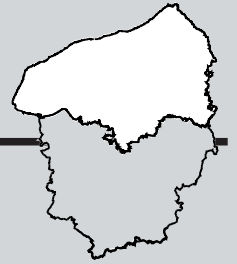
Ivry-la-Bataille, Les Rouges Monts : enceinte à fossés doubles (Le Borgne-Dumondelle/Archéo 27)

# BILAN SCIENTIFIQUE

2012

## HAUTE-NORMANDIE

Carte des opérations autorisées dans  
le département de la Seine-Maritime



# HAUTE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

## 2 0 1 2

N° de site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultats	N° carte
76 020 012 76 020 039	Anneville-Ambourville Le Bourg	Noémie Rolland INRAP	F. Prév.	GAL MED	En traitement Positif	1
76 019 005 76 030 003 76 707 003	Anneville-sur-Scie / Aubermesnil-Beaumais / Tourville-sur-Arques RN 27 - Tranche 2	David Breton INRAP	Diag	BRO FER GAL	2506 Positif	2
/	Argueil Route des Vallons - RD 921	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	/	2489 Négatif	3
/	Arques-la-Bataille Carrefour d'Archelles	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	1145 Négatif	4
76 026 028	Arques-la-Bataille RN 27 - Tranche 3	David Breton INRAP	Diag	FER GAL	2510 Positif	5
76 035 001	Aumale Abbaye d'Auchy	Philippe Racinet SUP	Étude	MED MOD	2594 Positif	6
76 051 009	Bacqueville-en-Caux Route de Pierreville	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	BRO FER	2526 Positif	7
76 073 006	Belleville-sur-Mer Les Terres de Berneval	David Breton INRAP	Diag	GAL CONT	1606 Positif	8
/	Biville-sur-Mer Route de Brunville	David Breton INRAP	Diag	GAL MOD	419 Limité	9
/	Blangy-sur-Bresle Rue du Camp Comtois	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	356 Négatif	10
/	Bois-Guillaume / Isneauville ZAC de la Plaine de la Ronce -Tranche 3	David Breton INRAP	Diag	BRO FER	2532 Limité	11
/	Buchy Avenue des Canadiens	Caroline Riche INRAP	Diag	IND	2485 Limité	12
/	Caudebec-lès-Elbeuf ZAC des Cavées est - Sentier de La Mare aux Bœufs - Rue des Thermes	Guilhem de Muraige INRAP	Diag	PRO GAL MOD CONT	2520 Limité	13
/	Caudebec-lès-Elbeuf 573 rue Lamartine	Paola Calderoni INRAP	Diag	/	En cours Négatif	14



/	Criquetot-sur-Ouville Rue Charles Angrand	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	PRO CONT	2531 Limité	15
76 217 053 76 217 054 76 217 055	Dieppe 6/8 Bd du Général de Gaulle – 5/7 rue d'Écosse - Rue de la Petite Chasse	Paola Calderoni INRAP	Diag	MED MOD CONT	2601 Positif	16
76 231 035	Elbeuf 57 rue Guynemer	Paola Calderoni INRAP	Diag	MED MOD CONT	2530 Positif	17
/	Elbeuf 10-16 et 32 rue du 11 Novembre 1918	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	2560 Négatif	18
76 255 001	Eu Le Bois l'Abbé	Étienne Mantel SRA HN	FP	GAL	2577 Positif	19
/	Eu Chemin du Halage	Laurent Cholet SMAVE	Diag	/	2536 Négatif	20
76 319 028 76 319 029	Grand-Couronne Le Petit Essart - Le Clos Samson	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	FER GAL	2528 Positif	21
76 319 028 76 319 029	Grand-Couronne Le Petit Essart - Le Clos Samson	Frédéric Kliesch INRAP	F. Prév.	FER GAL	En cours Positif	22
76 340 002 76 340 003	Harcenville Bassin versant d'Oherville	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	PRO HMA MED	2535 Positif	23
76 341 004 76 341 016 76 341 024	Harfleur Chemin de la Courte Côte Les Côteaux du Calvaire	Julien Boisson Archéopole	F. Prév.	GAL HMA MED MOD CONT		24
/	Le Havre Fort de Tourneville	Éric Follain SRA HN	ST	CONT	405 Positif	25
76 351 035	Le Havre Quai du Cameroun	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MOD	2564 Positif	26
/	Isneauville ZAC du Manoir	Charles Lourdeau INRAP	Diag	MED MOD	2475 Limité	27
76 378 002	Jumièges Abbaye	Mathilde Gardeux SUP	Étude	MED MOD		28
	Jumièges Prospection inventaire	Gilles Deshayes SUP	PI	NEO PRO GAL MED MOD	2541 Positif	29
76 384 044	Lillebonne Boulevard de Lattre de Tassigny	Marie-France Leterreux INRAP	Diag	GAL MED MOD CONT	2559 Positif	30
76 414 034	Martin-Église Chemin des Meuniers - Thibermont	David Breton INRAP	Diag	FER GAL	2494 Positif	31
76 414 034	Martin-Église Chemin des Meuniers - Thibermont	Bertrand Perrier Archeopole	F. Prév.	FER GAL MOD CONT	En cours Positif	32
76 423 002	Menerval / Saumont-la-Poterie Le Pont du Coq	Paul-Franck Thérain ASS	FP	MED MOD	2582 Positif	33
76 108 010 76 451 022 76 451 023 76 451 024	Mont-Saint-Aignan Chemin des Bouillons	David Breton INRAP	Diag	NEO FER GAL	2534 Positif	34
/	Montivilliers 1 rue Oscar Commettant	Marie-France Leterreux INRAP	Diag	/	2563 Négatif	35

76 484 036	Oissel Quartier de la Gare	Dominique Pitte SRA HN	D. Fort.	MED	Positif	36
76 486 003 76 486 010	Orival Le Catelier	Célia Basset SUP	FP	FER GAL	2568 Positif	37
76 486 011	Orival Le Grésil	Jérôme Spiesser SUP	FP	GAL	2567 Positif	38
/	Pissy-Poville Route de Malzaize	David Breton INRAP	Diag	IND	2493 Limité	39
/	Rouen 17 rue aux Anglais	Ugo Le Moigne INRAP	Diag	MOD CONT	2502 Limité	40
76 540 122	Rouen Archevêché	Dominique Pitte SRA HN	Sond	MED	2533 Positif	41
/	Rouen Luciline : boulevard Ferdinand de Lesseps - Mont Riboudet	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	2561 Négatif	42
/	Rouen 74 rue Lafayette	Paola Calderoni INRAP	Diag	CONT	2470 Limité	43
/	Rouen 21 rue de la Mare du Parc – Rue Georges Cuvier	Paola Calderoni INRAP	Diag	CONT	2557 Limité	44
76 540 423	Rouen 1 et 5A rue Pouchet - 15-23 rue Verte 26 boulevard de la Marne	Bénédictte Guillot INRAP	Diag	MOD	2527 Positif	45
76 540 423	Rouen 1 et 5A rue Pouchet - 15-23 rue Verte 26 boulevard de la Marne	Bénédictte Guillot INRAP	F. Prév	MOD	En cours Positif	46
/	Rouvray-Catillon Route de l'Église	Stéphanie Grumet INRAP	Diag	/	2572 Négatif	47
/	Rouxmesnil-Bouteilles Le Clos des Églantiers - Bernesault	Michel Bobet INRAP	Diag	/	2522 Négatif	48
76 557 007 76 557 008	Saint-Arnoult Les Jardins du Bocage -Avenue du Plateau	Maxence Segard Archeodunum	F. Prév.	NEO FER GAL HMA MED MOD	En cours Positif	49
/	Saint-Aubin-Celloville RD 91 - Les Vallots	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	/	2525 Négatif	50
/	Saint-Pierre-de-Manneville Rue Saint-Pierre	Gaël Léon INRAP	Diag	/	2517 Négatif	51
/	Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe	Michel Bobet INRAP	Diag	GAL MED	2523 Limité	52
76 640 001	Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Énot	Dominique Cliquet SRA BN	FP	PAL	2570 Positif	53
76 711 022	Le Tréport Entre les Deux Chemins	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	NEO FER GAL CONT	2501 Positif	54
76 711 019	Le Tréport Chemin des Granges	Laurent Cholet SMAVE	F. Prév.	NEO FER	En cours Positif	55
/	Varengeville-sur-Mer Route de Vastérial	Bertrand Houdusse INRAP	Diag	FER CONT	810 Limité	56
76 750 001	Yainville Chemin rural n° 6 - 311 rue de L'Essart	Bruno Aubry INRAP	Diag	BRO FER CONT	2569 Positif	57

## LIAISON AUTOROUTIERE A 150

N° de site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultats	N° carte
76 223 002 76 223 003	A 150 - Section 2 Tranche 1A <b>Flamanville / Écalles-Alix</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	GAL	2637 Positif	1
76 264 004 76 264 005	A 150 - Section 2 Tranche 1B <b>Flamanville / Écalles-Alix</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	GAL HMA	2508 Positif	2
76 264 006 76 456 004 76 456 005 76 456 006	A 150 - Section 2 Tranches 1C et 3 <b>Flamanville / Motteville</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	BRO FER GAL	2638 Positif	3
76 433 007 76 433 008 76 433 009 76 433 010	A 150 - Section 2 Tranche 1D <b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	GAL HMA	2639 Positif	4
76 433 011 76 203 003	A 150 - Section 2 Tranche 1E <b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	PRO GAL	2640 Positif	5
76 433 012 76 433 013	A 150 - Section 2 Tranche 1F <b>Mesnil-Panneville</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	FER GAL MED	2641 Positif	6
76 135 009 76 135 010 76 135 011 76 135 012 76 135 013 76 743 010 76 743 011	A 150 - Section 2 Tranche 1G <b>Bouville / Villers-Écalles</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	NEO FER GAL	2643 Positif	7
76 135 014 76 135 015 76 495 022	A 150 - Section 2 Tranche 1H <b>Mesnil-Panneville / Bouville / Pavilly</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	NEO FER GAL	2644 Positif	8
76 057 027 76 541 009 76 743 012	A 150 - Section 2 Tranche 2 <b>Roumare / Barentin / Villers-Écalles</b>	Charles Lourdeau INRAP	Diag	PAL NEO PRO GAL	2645 Positif	9
/	A 150 - Section 2 Tranche 4 <b>Motteville / Mesnil-Panneville / Croix-Mare / Bouville / Pavilly / Villers-Écalles</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	/	Négatif	10
/	A 150 - Section 2 Tranche 5 <b>Flamanville</b>	Frédéric Kliesch INRAP	Diag	/	Négatif	11

HAUTE-NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques  
de terrain

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Antiquité  
Moyen Âge

Anneville-Ambourville  
Le Bourg

Suite à un diagnostic réalisé en mars 2011, une fouille au cœur du bourg d'Anneville-Ambourville a permis de mettre au jour l'angle sud-est du cimetière médiéval.

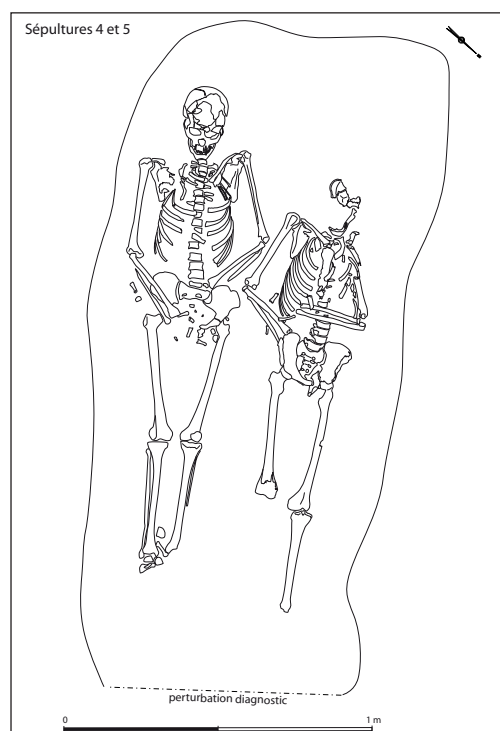
L'opération a révélé deux rangées de six sépultures à inhumation toutes orientées la tête à l'ouest, dont les occupants ont fait l'objet d'une étude anthropologique. Cette partie du cimetière n'était pas réservée à une population particulière : hommes, femmes et enfants aux âges au décès variés partagent cet espace. Il n'y a pas de recrutement particulier. Néanmoins, les sépultures fouillées ont révélé quelques-unes des pratiques funéraires de l'époque (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Bien que cet échantillon ne soit absolument pas significatif statistiquement, il a révélé une certaine diversité des gestes des vivants envers leurs morts. En effet, si ce petit groupe forme un ensemble cohérent du point de vue de l'orientation, de la position générale des corps (sur le dos) et du mode de dépôt (en pleine terre), il dévoile également une certaine diversité des pratiques. La majorité des tombes est individuelle, mais parmi elles se trouve une sépulture double. Cet ensemble présente également plusieurs types d'architecture funéraire qui semblent corrélés à l'âge au décès des défunts : toutes les sépultures d'enfants présentent des aménagements lithiques, tandis que les tombes d'adultes n'en ont pas. Une autre corrélation a pu être observée entre âge au décès et position de dépôt des corps : les individus immatures observés ont les membres supérieurs le long du corps alors que, chez les adultes, ils sont fléchis.

Les tranchées de récupération de deux murs perpendiculaires ont été observées. L'intégralité des sépultures se trouve au nord du mur orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est. Aucun élément datant n'étant disponible (mobiliers ou recoupements), la relation initiale entre ces murs et le cimetière n'a pu être déterminée.

Les vestiges du Moyen Âge étaient jusqu'alors assez

rare dans le secteur d'Anneville-Ambourville. Ces quelques tombes viennent donc compléter les lacunes chronologiques que nous avons dans ce secteur, mais étoffent également nos connaissances des pratiques funéraires de cette époque. La présence de trois structures gallo-romaines sous-jacentes et du mobilier les accompagnant rappelle l'importance de cette période dans cette boucle de la Seine.

Noémie ROLLAND  
INRAP



Anneville-Ambourville, Le Bourg : plan de la sépulture double SP 4-5 (relevé : A. Herpe et S. Paris ; DAO : V. Théron)



Long d'une petite quinzaine de kilomètres, le projet final de la mise en 2x2 voies de la RN 27 reliant Rouen à Dieppe fait suite à une première campagne de sondages menée par l'AFAN dans les années 1990. Il est sectionné en plusieurs tronçons.

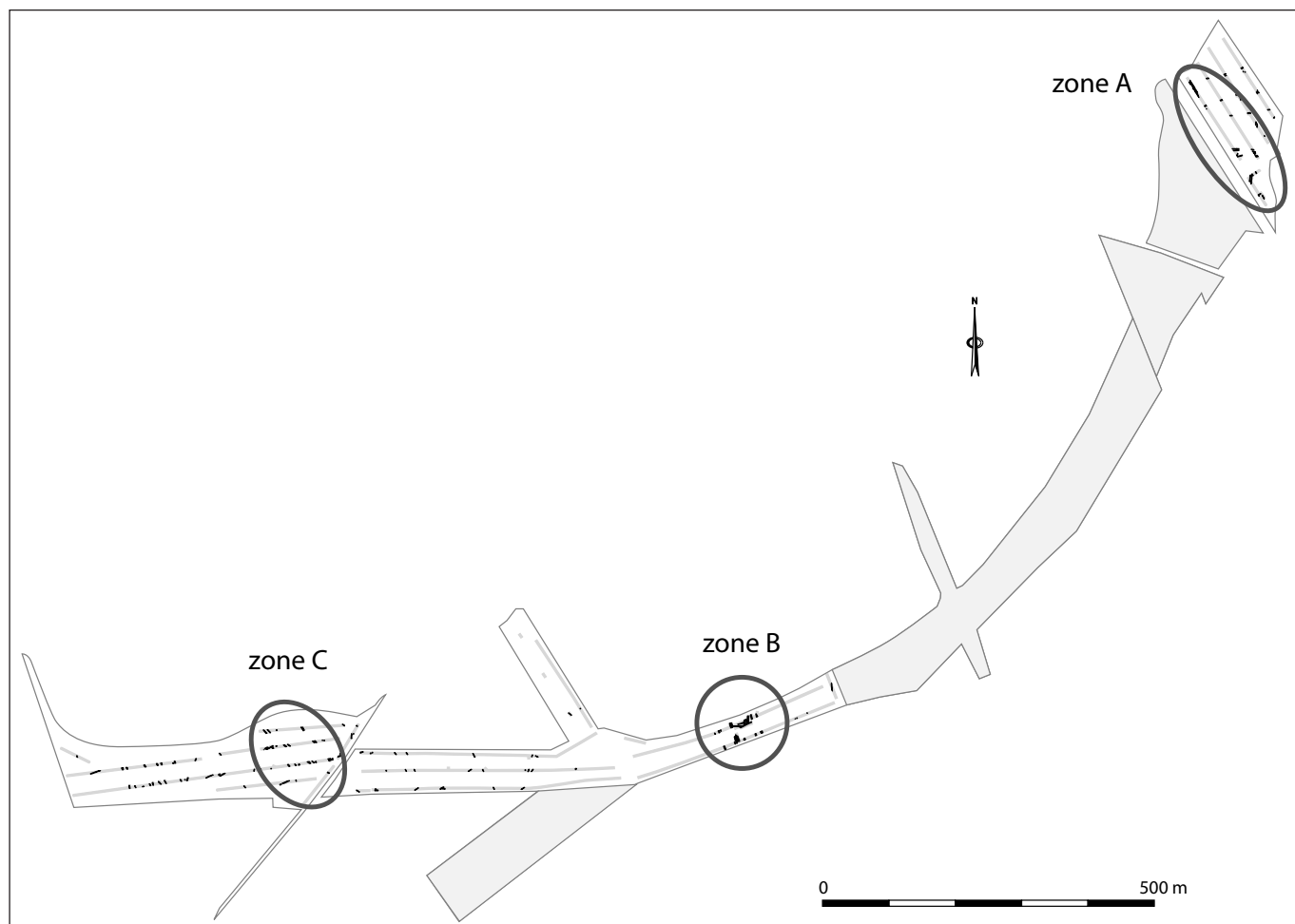
Cette nouvelle intervention concerne la tranche 2, comprise entre la RD 470 et la RD 915. Le diagnostic a permis de mettre au jour un parcellaire plutôt dense et assez cohérent (zone C). Le rare mobilier céramique cible une fréquentation à la période protohistorique au sens large même si quelques tessons attestent également de l'Antiquité.

Deux concentrations de vestiges fossoyés semblent évoquer chacune une portion d'enclos. Dans la première (zone B), la faible largeur d'emprise n'a pas permis de vérifier ni l'extension ni l'aménagement interne du premier enclos où, à part une fosse, seuls d'autres fossés ont été appréhendés. Cependant, le

mobilier céramique associé à ces structures permet de dater cet indice de site vers La Tène C2/D.

Quant à la seconde concentration, seul est observé l'angle formé par deux fossés assez puissants en limite d'emprise. Il marquerait la limite septentrionale d'un éventuel enclos sur lequel semble se greffer un second, délimité par un fossé double (ou un simple chemin ?). Cette zone se développe sous l'actuelle RD 915, vers une parcelle non disponible mais en attente d'une nouvelle prescription. Un unique vase daté de la fin de l'Âge du Bronze se démarque dans un des fossés de l'hypothétique petit enclos et le mobilier céramique évoquerait plutôt la fin du second âge du Fer pour l'enclos septentrional.

David BRETON  
INRAP



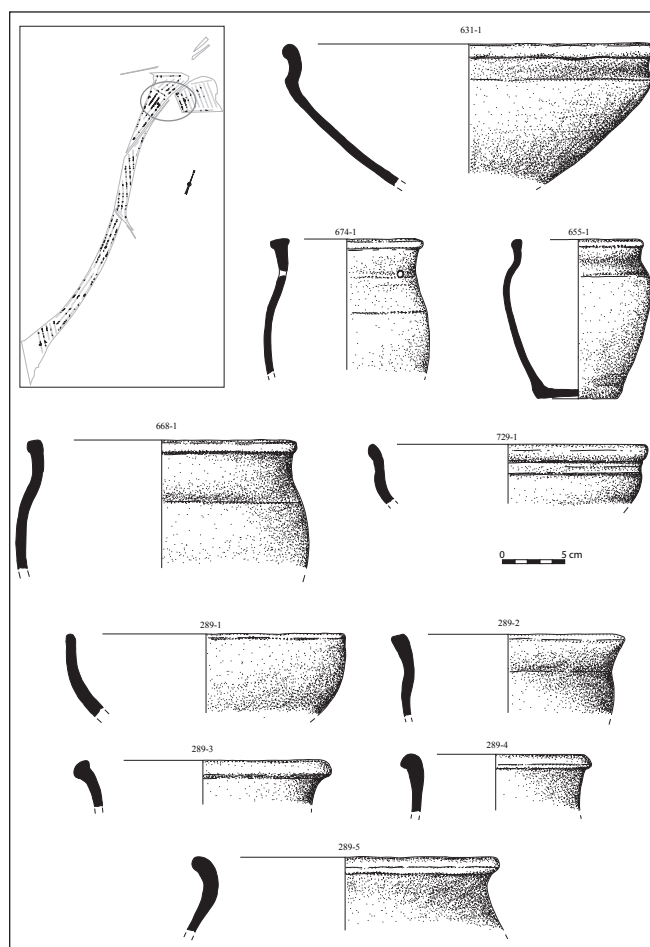
Anneville-sur-Scie, Aubermesnil-Beaumais et Tourville-sur-Arques, RN 27 - Tranche 2 : localisation des concentrations de vestiges (D. Breton)

Cette dernière intervention de diagnostic sur la RN 27, réalisée en hiver 2012, concerne des parcelles situées sur la commune d'Arques-la-Bataille entre la RD 915 et la RD 54. Cette "tranche 3" a permis de vérifier le tracé du parcellaire reconnu lors de la campagne précédente ainsi que son extension plus au nord. Deux zones se distinguent par la concentration de vestiges, l'une centrée sur l'axe du tracé et l'autre située au nord de l'emprise, en partie sur la section courante et sur l'emplacement d'une future aire de service.

La première, plus petite, semble regrouper des fossés au sein desquels quelques rares structures ont été mises au jour (fosses et indices de trous de poteau). Le faible mobilier recueilli indique une fréquentation antique bien que le parcellaire alentour tende à afficher une chronologie plus proche de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale.

La seconde est plus organisée avec un enclos délimité au moins par un double fossé, d'environ 40 m de côté avec de probables aménagements internes au sein duquel de nombreuses fosses ont également été observées ainsi qu'un éventuel bâtiment sur poteaux. Le mobilier céramique issu de ce secteur évoque nettement La Tène C2/D.

On retrouve également des vestiges contemporains au-delà de cet ensemble à environ 150 m à l'est (en supposant leur continuité sous la RD 23) que des parcelles loties scindent en deux concentrations distinctes. Y sont associés d'autres vestiges immobiliers, à savoir des indices de fondations de silex indéterminés mais aussi des fosses et fossés datés de la période antique. Un plan de bâtiment sur poteaux se dessine, au sein d'un possible petit enclos, ainsi que quelques fosses. Le mobilier issu de ce secteur indiquerait le second Âge du Fer au sens large mais aussi une éventuelle pérennité de l'occupation, datée de La Tène finale-époque Augustéenne au début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

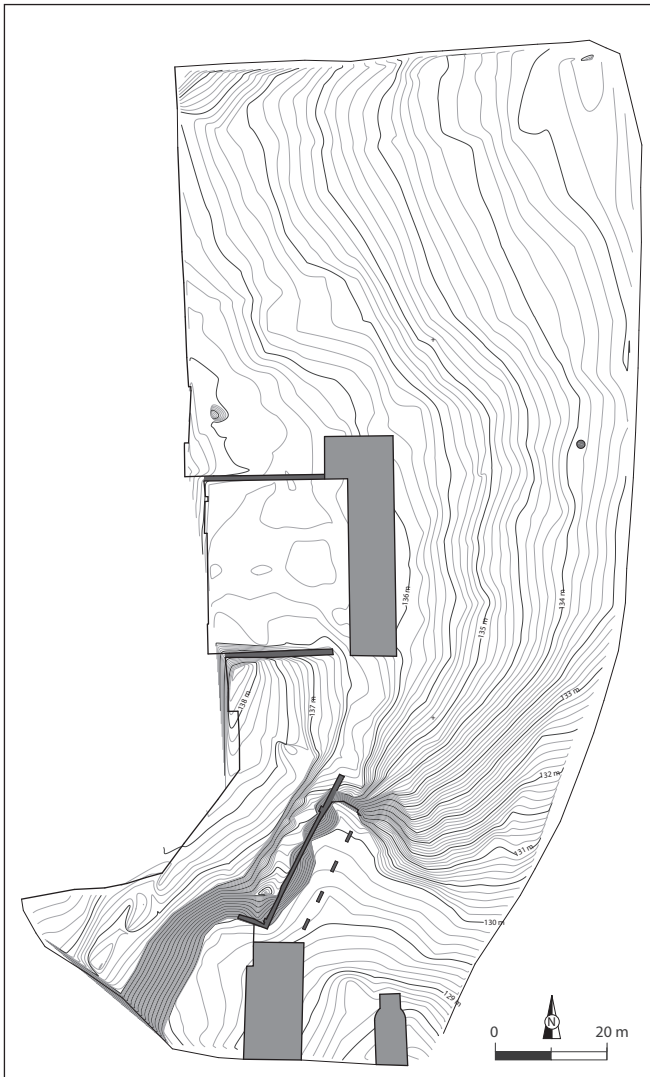


Arques-la-Bataille, RN 27 - Tranche 3 : échantillonnage du mobilier céramique recueillis dans le secteur nord (D. Breton)

David BRETON  
INRAP

Dans le cadre des travaux de restauration, une équipe de l'Université de Picardie a procédé à une campagne de relevés topographiques sur le site de l'abbaye Saint-Martin, situé à moins de 500 m du centre-ville d'Aumale, sur une terrasse aménagée qui domine la Bresle, en un lieu appelé Auchy. Le levé a couvert une superficie totale de 12 977 m<sup>2</sup> et a permis l'élaboration d'un plan topo-archéologique associant les courbes de niveaux et les structures construites (fig. 1).

L'ensemble monastique est implanté en rebord de plateau. Vers l'est, la pente est régulière. Elle s'atténue vers le nord et laisse place à un vaste espace assez plan, apparemment vide de constructions. Vers le sud-est en revanche, la pente s'accroît et marque une rupture. Au sud, le versant est recoupé par un creusement dont l'origine anthropique est évidente :

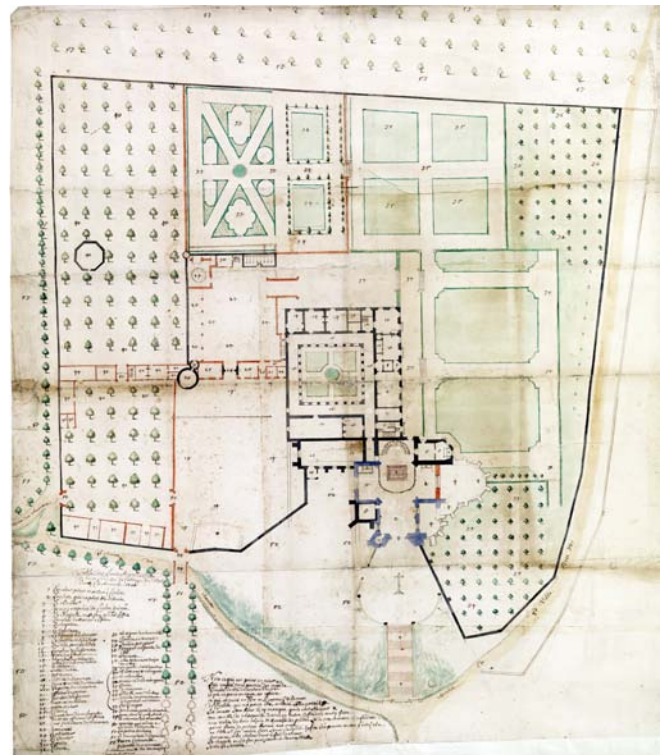


Aumale, abbaye Saint-Martin d'Auchy : fig. 1 - plan topo-archéologique du site (P. Augé)

l'importante dénivellation ainsi créée est en partie structurée par un haut mur de soutènement, créant une véritable terrasse au sud-ouest du monastère.

L'emprise de l'actuelle propriété couvre la zone d'implantation des anciens bâtiments réguliers. De l'abbaye ne subsiste aujourd'hui qu'un bâtiment conventuel reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux églises, abbatiale et paroissiale, comme le cloître et d'autres édifices, ont été démolis après la Révolution.

Un plan mauriste du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 2) renseigne sur l'état moderne de l'abbaye, lorsqu'elle passe dans la congrégation de Saint-Maur. Le cloître est fermé par un mur à l'ouest, flanqué au nord et au sud de bâtiments aujourd'hui disparus et bordé au sud par le bâtiment conventuel sud actuellement en cours de restauration. Le plan représente également l'église abbatiale médiévale, orientée est/ouest, et la nouvelle église des Mauristes, orientée nord/sud et dont on ignore si elle est restée à l'état de projet ou si elle a été construite. Aucun élément ne permet de localiser l'église paroissiale Sainte-Marguerite, mentionnée par les textes comme établie dans l'enceinte de l'abbaye. Faut-il en conclure qu'elle disparaît totalement avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, remplacée par l'église Saint-Pierre installée dans le bourg d'Aumale ?



Aumale, abbaye Saint-Martin d'Auchy : fig. 2 - plan de 1706 (AN, cartes et plans, NII Seine-Maritime-14)





Aumale, abbaye Saint-Martin d'Auchy : fig. 3 - croquis topographique, d'après carte IGN 2109 E (P. Racinet)

Saint-Martin d'Auchy est fondée à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle par Guérinfroid, premier seigneur normand d'Aumale et tige des comtes du même nom. Cette collégiale est installée en même temps que le château mais en est éloignée de plus d'un kilomètre, sur un autre promontoire de la vallée de la Bresle (fig. 3). Ce fait, peu courant, pose la question de la nature du substrat sur lequel s'établit la collégiale. En tout cas, c'est entre ces deux pôles de commandement que va se développer le bourg d'Aumale.

En 1096, la collégiale devient prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine Saint-Lucien de Beauvais. En 1130, le prieuré accède au statut d'abbaye, toujours sous la tutelle de Saint-Lucien. Après avoir subi diverses atteintes dans le cadre de la longue lutte entre France et Angleterre, l'abbaye est dirigée par des abbés commendataires à partir de 1517, avant d'être réformée par la congrégation de Saint-Maur en 1703. Ces changements institutionnels et les destructions militaires se sont certainement accompagnés de modifications dans l'organisation de l'espace, allant de la simple réparation à la reconstruction.

Ce site mérite donc une attention particulière, notamment archéologique. La période médiévale est méconnue, tant d'un point de vue architectural que spatial : le plan moderne reprend certainement en partie celui de l'époque médiévale, sans que l'on puisse dire quels sont les éléments retouchés, construits ou reconstruits. Ainsi, il convient d'étudier les changements architecturaux liés aux différentes phases institutionnelles du site, en particulier l'apport mauriste dans l'organisation de l'espace et de la vie monastique. Cette recherche doit également s'intégrer dans un programme d'étude globale du territoire d'Aumale au Moyen Âge, entre un duché normand centralisé et un pays picard aux pouvoirs dispersés.

Philippe RACINET et Mathieu WAWRZYNIAK  
Université de Picardie

## Âge du Bronze

### Second Âge du Fer

## Bacqueville-en-Caux

### Route de Pierreville - Le Château Morel

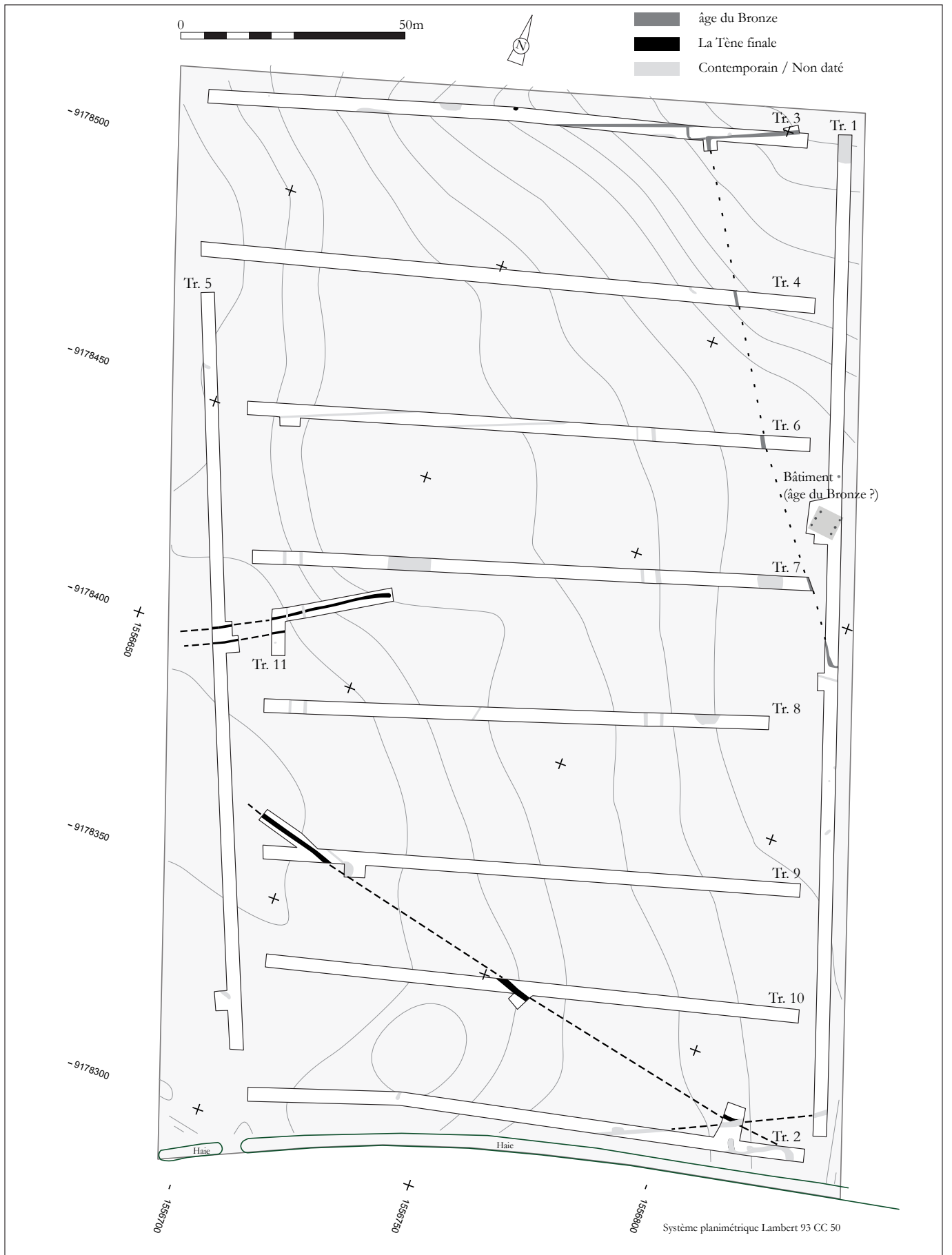
Préalablement au projet d'aménagement d'un lotissement à la périphérie orientale de la commune, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap sur les parcelles AI 230 et 277. Il a entraîné le décapage et l'observation de 4538 m<sup>2</sup>, soit 12 % des 3,6 ha soumis à prescription.

L'investigation a permis de mettre en évidence, au nord-est de l'emprise, dans les tranchées 1, 3, 4, 6 et 7 (cf. fig.), une portion d'établissement de l'âge du Bronze moyen, représenté par un bâtiment sur six poteaux et une fosse de rejets inclus dans un enclos peu profond

à dominante rectiligne. À cet enclos semblent se greffer quelques fossés secondaires dans la tranchée 3.

Dans la partie sud, c'est un fossé plus profond (0,90 m en moyenne) qui a été identifié dans trois tranchées (2, 9 et 10). Il atteint une longueur minimale de 140 m et est daté avec circonspection de La Tène finale, compte tenu de sa pauvreté en mobilier. L'absence de vestiges structurés à proximité immédiate n'autorise pas une identification certaine de sa fonction.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP



Bacqueville-en-Caux, Route de Pierreville : plan masse du diagnostic et éléments de phasage (B. Houdusse)

**Antiquité**

**Contemporain**

## **Belleville-sur-Mer Les Terres de Berneval**

Ce diagnostic a permis de mettre au jour un ensemble de fossés dont certains sont supposés antiques (II-III<sup>e</sup> siècles de notre ère ?). Il est intéressant de noter que le parcellaire actuel s'aligne pour partie sur cette trame. L'absence de mobilier semble témoigner plutôt d'une simple fréquentation du secteur, éventuellement

contemporaine de sites distants de 900 m au nord et au sud-ouest (prospection pédestre).

David BRETON  
INRAP

**Antiquité**

**Moderne**

## **Biville-sur-Mer Route de Brunville**

Seul un parcellaire moderne a été observé lors de ce diagnostic. De très rares indices mobiliers (un tesson centimétrique et deux fragments d'*imbrex*) provenant d'un fossé et évoquant l'Antiquité seraient à rapprocher d'un site découvert lors de la prospection inventaire menée en 1994 à environ 250 m au sud.

David BRETON  
INRAP

**Âge du Bronze**

**Premier âge du Fer**

## **Bois-Guillaume / Isneauville ZAC de la Plaine de la Ronce - Tranche 3**

Ce projet répond à l'extension de la ZAC de la Plaine de la Ronce, débutée en 2007 et impactant quatre communes au nord de Rouen. Cette troisième tranche concerne 9 ha dans les communes de Bois-Guillaume et Isneauville.

Hormis quelques vestiges probablement contemporains d'une occupation antique fouillée en 2008 (zone C) et un parcellaire gaulois qui s'aligne sur le réseau fossoyé de la zone B de cette même opération, ce diagnostic a permis de mettre au jour quelques rares

fossés indéterminés, indépendants des ensembles précédents mais surtout deux fosses isolées datées du premier âge du Fer, voire de la période Hallstatt D/La Tène ancienne. On peut également noter la présence de mobilier céramique du Bronze ancien-moyen (?) découvert dans un chablis.

David BRETON  
INRAP

**Indéterminé**

## **Buchy Avenue des Canadiens**

Cette opération de diagnostic archéologique se situe sur la commune de Buchy (Seine-Maritime), à 25 km au nord-est de Rouen et 15 km de Forges-les-Eaux, entre le Pays de Bray et le Pays de Caux. Elle est implantée sur une butte dans une région de plateau et de petites vallées. La parcelle diagnostiquée, située avenue des Canadiens au lieu-dit "Vers Saint-Martin", s'étend sur

18 600 m<sup>2</sup> et culmine entre 191 et 184 m NGF. La mise en place de ce diagnostic a été motivée par un projet de lotissement sur la parcelle B 285. Mené par l'Inrap, il a révélé l'existence de très rares vestiges isolés non datés et probablement d'époque très récente. Sur les 13 tranchées ouvertes, 5 sont totalement vierges de vestiges. Les 8 autres ont livré diverses structures

archéologiques plus ou moins isolées et réparties selon une densité qui varie d'une tranchée à l'autre. On recense ainsi un total de 21 structures rassemblant, des fosses, des fossés, une fosse/puits et un trou de poteau. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas de dater ces différentes structures anthropiques. Les résultats les plus significatifs concernent 11 fosses isolées de dimensions assez modestes, peu profondes et probablement liées à une activité d'extraction d'argile. S'y ajoutent 8 tronçons de fossés de parcelles dont

la majorité présente une orientation nord-ouest/sud-est et des indices de fossés de drainage implantés dans un secteur particulièrement humide de l'emprise. Enfin, il faut retenir l'existence d'au moins une bétouille ou d'une marnière découverte au nord de l'emprise.

Caroline RICHE  
INRAP

**Protohistoire**  
**Antiquité**

## Caudebec-lès-Elbeuf

### ZAC des Cavées est - La Mare aux Boeufs

**Moderne**  
**Contemporain**

L'implantation d'un futur éco-quartier de 28 ha au sud-est de la zone urbaine de Caudebec-lès-Elbeuf, à la périphérie de l'agglomération antique d'*Uggate*, a nécessité la mise en place d'une première tranche de diagnostic sur 8,4 ha.

Sur la ZAC des Cavées est, un fossé gallo-romain a été découvert sur toute la longueur de la parcelle AS 22. Ce fossé semble se prolonger au sud, dans la parcelle AS 26 et au nord de l'emprise prescrite, en direction de la rue Antoine de Saint-Exupéry. Ce fossé présente des éléments de terres cuites architecturales (*tegulae*). Il a été découvert en ramassage de fond de tranchées, quelques fragments de céramiques des époques protohistorique, gallo-romaine (I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), moderne et contemporaine, ainsi que des éléments métalliques et des éléments de verrerie.

Le côté ouest de l'emprise prescrite est archéologiquement stérile alors que sur le côté est nous trouvons des indices d'occupation humaine s'étageant de la Protohistoire à l'époque contemporaine.

Les artefacts gallo-romains pourraient être mis en relation avec la *villa / mansio* de la Mare aux Boeufs et ses structures annexes, fouillées en 1982. Le mobilier archéologique découvert lors du diagnostic pourrait également être mis en relation avec un autre habitat rural qui se situerait en haut de pente, sur les parcelles sud de la ZAC à diagnostiquer.

SRA, d'après le rapport de diagnostic de  
Guilhem de MAURAIGE  
INRAP

**Protohistoire**  
**Contemporain**

## Criquetot-sur-Ouville

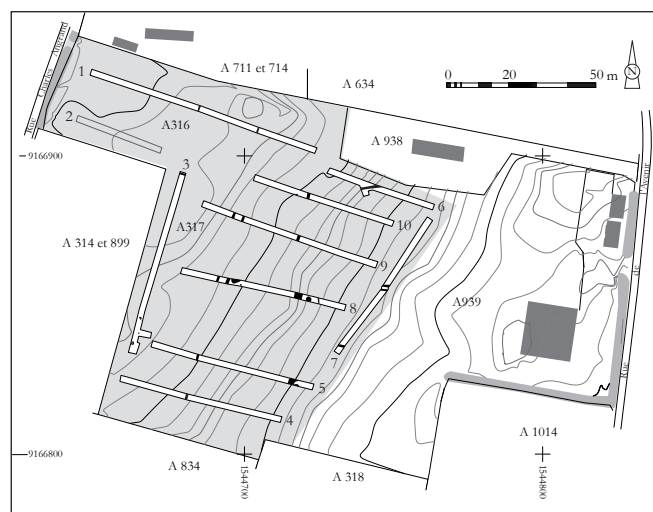
### Rue Charles Angrand

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit "Le Hameau de l'Église" à Criquetot-sur-Ouville, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 1 ha et a permis de mettre au jour les vestiges de deux périodes distinctes.

Isolées au sud-ouest de l'emprise (cf. fig., tranchée 3), trois structures en creux assez arasées livrent des indices d'une datation protohistorique plutôt orientée vers l'âge du Bronze. Un fossé en limite d'emprise au nord-est (cf. fig., tranchée 6) fournit une datation protohistorique au sens large.

Ces vestiges n'ont pas permis d'identifier un site archéologique structuré. Le reste des structures mises au jour se rapporte à l'occupation contemporaine des parcelles.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP



Criquetot-sur-Ouville, Rue Charles Angrand : plan masse des tranchées et faits du diagnostic (INRAP)



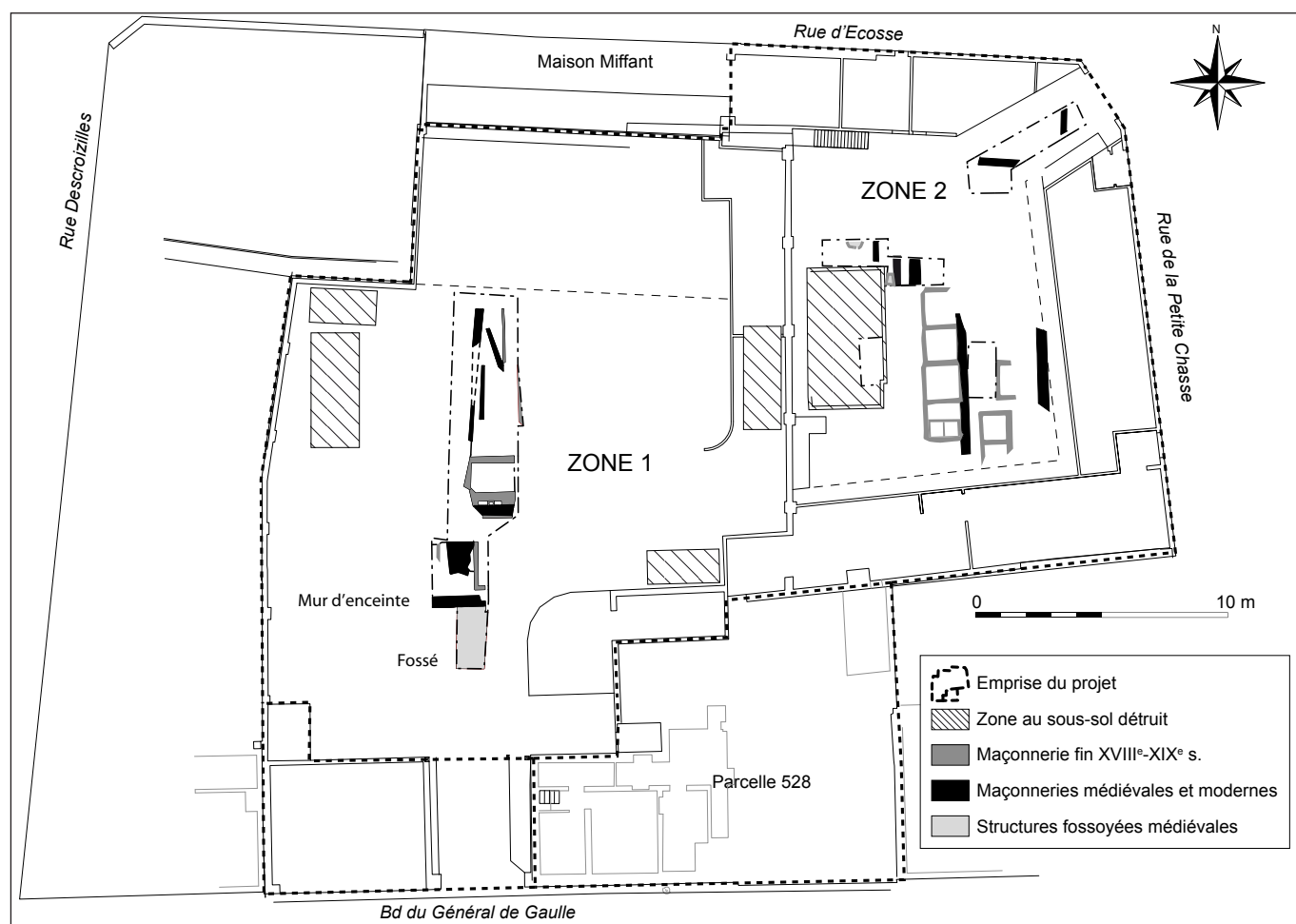
Une opération immobilière est projetée sur deux parcelles bâties. L'opération a été réalisée en aire fermée à l'intérieur de deux garages, l'un accessible par le boulevard du Général de Gaulle (zone 1), l'autre ouvrant à l'angle des rues de la petite Chasse et d'Écosse (zone 2). La parcelle AB 528 correspondant à un immeuble sur cave n'a pu être sondée. Le diagnostic archéologique préalable a eu lieu en mai 2012 puis en février 2013. Le terrain concerné est situé au sud de la ville historique au contact des fortifications urbaines, dans un pâté de maisons qui abrite une des rares constructions antérieures à la Bombarderie de 1694 : la maison Miffant datée de 1624. Ce bâtiment, dont seule la façade sur la rue d'Écosse subsiste, est enclavé dans l'emprise du projet.

L'opération a mis en évidence, dans la zone 1, une section de mur précédée d'un fossé défensif, vestiges probables d'une partie de l'enceinte médiévale de

Dieppe connue sous le nom de "Rempart devers les Marais" et édifiée à partir de 1394. Une cave a été bâtie parallèlement au mur d'enceinte et il est probable que sa voûte en pierre repose sur la partie interne de la muraille. L'édifice auquel elle appartient comporte un sol carrelé et vraisemblablement un mur avec des soubassements en grès.

Le tracé des fortifications dieppoises reste en majeure partie présumé et le présent diagnostic en dévoile une portion comme cela a déjà été fait Boulevard de Verdun et Rue du Petit Enfer (fouille Le Cain, 1994).

À l'intérieur de l'enceinte, l'occupation semble débuter à la fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle. D'épais remblais précèdent des constructions légères en galets taillés liés au mortier, des niveaux de circulation et un dépotoir. La disposition des vestiges fait apparaître une partition de l'espace, avec au sud les défenses urbaines (zone 1), puis une zone centrale en terrain vague ou jardin utilisés



Dieppe, 6-8 bd du Général de Gaulle, 5-7 rue d'Écosse, rue de la Petite Chasse : plan de localisation des vestiges (P. Calderoni)

comme dépotoir comportant çà et là des structures légères (zone 1 et 2) puis vers le nord, des niveaux de circulation et des indices de la proximité d'un habitat situé probablement le long de la rue d'Écosse (zone 2) avec la présence d'un dépotoir primaire. Une opération de diagnostic effectué au 39 de la même rue en 2006 avait déjà mis en évidence une occupation structurée au cours du XIII<sup>e</sup> siècle dans cette partie de la ville.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle et après une nouvelle étape de remblaiement, la construction d'une adduction d'eau et de plusieurs murs orientés nord/sud traduit une densification de l'habitat qui se poursuit jusqu'à l'époque contemporaine. Des cuves alignées en

batterie (zone 2) désignent une activité dont le rapport avec la manufacture de tabac provisoire, qui occupait le secteur entre 1695 et 1737, demande à être démontré. Des maçonneries en briques d'époque contemporaine constituent un bâti dense recouvert par un niveau de démolition d'environ 1 m de hauteur dans la partie nord-ouest du terrain (zone 1).

Paola CALDERONI  
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Elbeuf

57-59 rue Guynemer

Contemporain

La société HLM de la ville d'Elbeuf envisage la restauration de logements anciens et la construction d'appartements neufs au 57 rue Georges Guynemer (ancienne rue Saint-Jean), sur un terrain de 2000 m<sup>2</sup>. Trois sondages ont permis d'appréhender l'occupation de ces parcelles qui donnent sur un des deux axes principaux d'Elbeuf à l'époque moderne et probablement dès l'époque médiévale. L'essentiel des informations recueillies couvre une large période allant du XIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les sondages n'ont pas rencontré de vestiges antiques en dehors de quelques fragments de *tegulae* dispersés. L'occupation du secteur débute avec le creusement d'une fosse en arrière du bâti actuel bordant la rue. Elle est comblée au XIII<sup>e</sup> siècle et contient des rejets domestiques dont des céramiques en situation de dépôt primaire qui suggèrent la proximité d'un habitat. Simultanément, le terrain environnant est affermi par des remblais de fragments à base de calcaire ou de silex. Dans un second temps, l'apport ou la constitution d'un épais niveau de terre à jardin indique une mise en culture du secteur le plus éloigné de la rue, à l'est du terrain.

À un moment indéterminé, entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, de solides fondations sont construites, au sud-est du terrain sondé. Les maçonneries sont caractérisées par l'emploi de moellons calcaires et d'un mortier orangé. La largeur remarquable de ses murs (1,25 m), tout comme sa situation en retrait par rapport à la rue, distingue cette construction de l'habitat ordinaire.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, on remarque une fréquentation assidue (passage ou cour) de la partie proche de la rue. À ces niveaux de circulation succède un sol muni d'une plaque foyère. Puis des cloisonnements divisent cet espace dont les limites se situent en dehors du sondage.

Au centre du terrain, on a observé l'angle d'une fosse maçonnée dont le remblai a livré du mobilier céramique du XVI<sup>e</sup> siècle.

Des modifications surviennent à la charnière des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, en particulier la dégradation des grosses maçonneries au sud-est, qui font l'objet de récupération de matériaux. Au centre et à l'ouest du terrain, des niveaux de démolition à tendance dépotoir succèdent aux constructions.

Le renouvellement du bâti, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, maintient une partie du découpage parcellaire en place au XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier au sud-est du terrain où un nouveau bâtiment se superpose aux murs existants et il en sera de même lors de la reconstruction des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.

La profondeur du terrain permet d'aborder trois types d'occupation : à l'ouest, l'habitat en front de rue auquel nous n'avons pas eu accès lors du diagnostic, un espace central où se mêlent zones de circulation puis constructions et dépotoirs, enfin à l'extrémité orientale du terrain, une zone en culture et une bâtisse imposante. Cette dernière donne peut-être sur un espace ouvert et une partie de ses murs a laissé jusqu'à nos jours son empreinte dans le parcellaire. Ce terrain renferme des éléments archéologiques permettant d'étudier l'évolution de l'occupation dans un quartier historique de la ville d'Elbeuf.

Paola CALDERONI  
INRAP

La fouille programmée a porté en 2012 sur un quartier d'habitat pressenti au nord-est du complexe monumental de l'agglomération antique de *Briga*. Une vaste aire d'environ 3100 m<sup>2</sup> a été décapée autour d'un sondage ouvert en 2010, où avait été mise en évidence une voirie nord-sud bordée de substructions que l'on présumait correspondre à des maisons interprétées comme de l'habitat privé.

L'objectif de cette opération était de dégager, sur une assez large emprise, un secteur d'habitation, afin d'asseoir de manière incontestable l'existence d'une agglomération autour des monuments publics. Celle-ci est en effet largement pressentie sur une superficie d'une cinquantaine d'hectares grâce aux prospections en forêt menées en 2007-2008. L'échec des prospections géophysiques en 2010 a toutefois semé le trouble sur la validité des données de surface et a rendu incontournable une approche, par le biais de sondages archéologiques étendus, sur les zones présumées d'habitat.

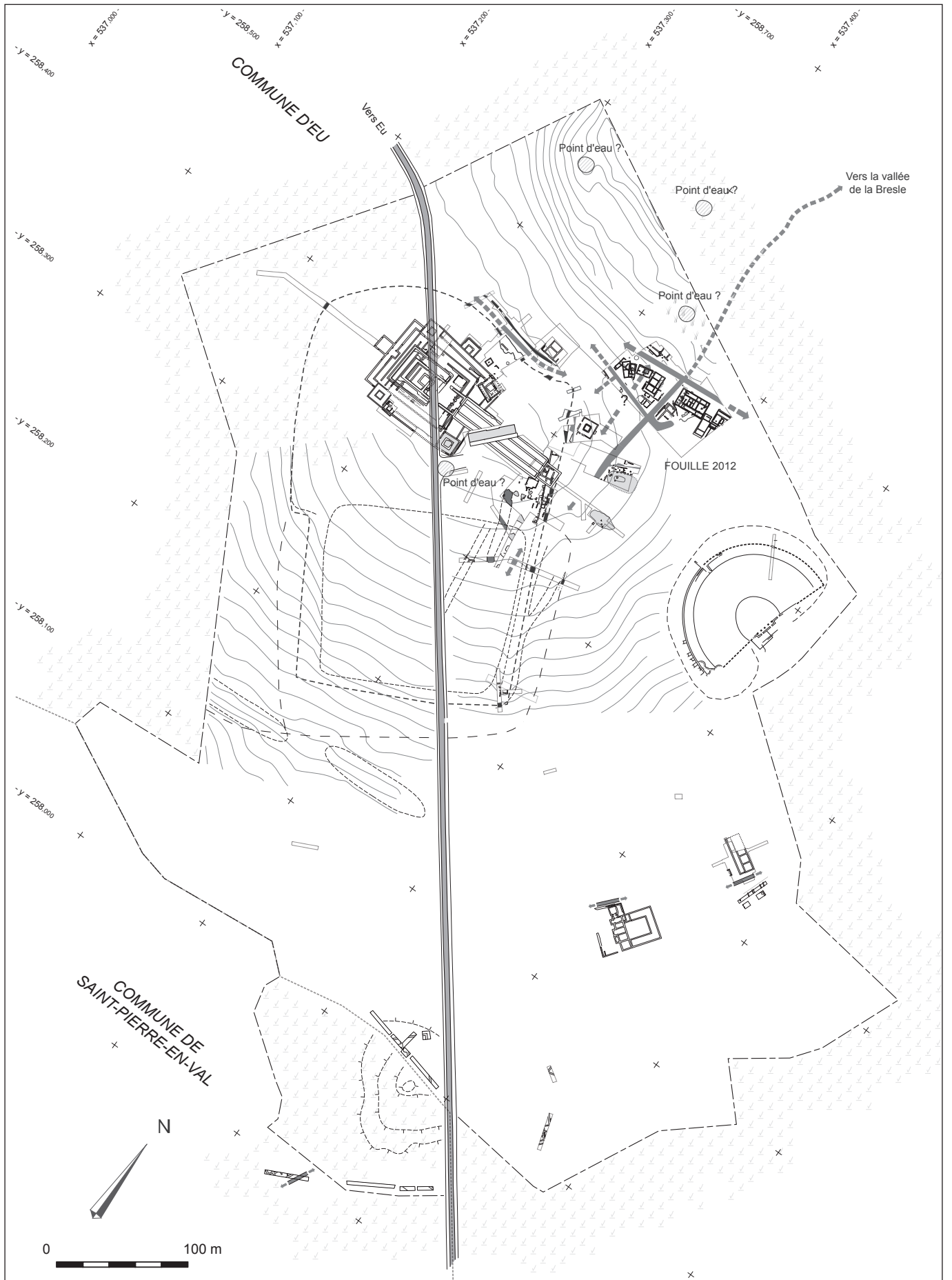
Dans le secteur étudié en 2012, les résultats ont été à la hauteur des objectifs attendus. Outre la voie nord-sud (un *cardo* ?) déjà observée en sondage, deux autres rues transversales plus ou moins axées est-ouest (*decumani* A et B) ont été dégagées sur une soixantaine de mètres. Le *cardo* et le *decumanus* B sont bordés d'un ou deux fossés de drainage servant de caniveau ; l'existence d'un aménagement équivalent le long du *decumanus* A reste à vérifier. Les voies ne se croisent pas à angle droit, suggérant un quadrillage de rues irrégulier, qui s'adapte notamment à la topographie du terrain. Le *decumanus* A en particulier est implanté en limite de plateau et longe la rupture de la pente qui descend au nord vers la vallée de la Bresle.

Ces rues délimitent des îlots d'habitation, dont quatre sont apparus dans l'emprise fouillée. La stratigraphie s'avère extrêmement indigente, en général limitée à une unique unité stratigraphique de 5 à 10 cm entre la terre végétale et le substrat géologique d'argile à silex. Seul l'angle nord-est de l'emprise de fouille présente une stratigraphie plus conséquente, avec une quarantaine de centimètres d'épaisseur (épais remblai



Eu, Bois l'Abbé : cliché aérien des bâtiments superposés 5-8-8bis-9-10 (S. Charrier)





Eu, Bois l'Abbé : plan général à l'issue de la campagne 2012 (É. Mantel)



de nivellement pour rattraper le départ de la pente, remblai et radier de préparation de sol, empièchement et ornières d'un chemin post-antique).

L'ensemble des bâtiments dégagés présente une remarquable homogénéité de construction, qui se distingue par son caractère sommaire. Il s'agit de soubassements de murs constitués d'un ou quelques rangs de rognons de silex assemblés à sec, servant de supports à des sablières basses, avec régulièrement de gros rognons de silex disposés dans les angles pour soutenir des poteaux verticaux. L'usage de la tuile en couverture est avéré dans nombre de cas, mais ne semble pas avoir été systématique.

L'îlot sud-ouest n'a été abordé que de façon marginale, avec l'angle d'un bâtiment doté d'une galerie de façade (bâtiment 7). Il se développe vers le sud en direction du complexe monumental dont il est probablement isolé par un *decumanus* supplémentaire. Un second îlot, au nord-ouest, n'a lui aussi été mis au jour que très partiellement, avec des segments de trois bâtiments successifs (bâtiments 12, 13 et 14). L'un d'entre eux présente un aspect un peu particulier et pour l'instant

inexpliqué, avec une galerie de façade dotée à son extrémité d'une absidiole. Cette galerie s'ouvre sur le *decumanus* A par un seuil aménagé, avec probablement les fondations d'une ou deux marches. Le bâtiment voisin, partiellement arasé et disloqué, se présentait vraisemblablement sous la forme d'une construction rectangulaire compartimentée parallèle à la rue.

Les deux autres îlots ont été ouverts de façon beaucoup plus conséquente. Des différences sensibles apparaissent clairement entre les habitats de l'îlot situé au centre-ouest, de dimensions assez modestes, et ceux de l'îlot oriental, où les constructions sont nettement plus spacieuses et complexes, et également mieux ordonnées avec un alignement des façades sur le *decumanus* A.

À l'ouest, huit constructions se succèdent sur quatre emplacements voisins, sans délimitations de parcelles apparentes. La maison la plus à l'ouest a ainsi été reconstruite à quatre reprises (bâtiments 5, 8, 9 et 10), selon des orientations variables, avec trois états constitués d'un bâtiment rectangulaire à deux pièces accolées, et dans un dernier temps une construction



Eu, Bois l'Abbé : plan des structures découvertes autour du sondage S.7 (É. Mantel, S. Dubois)

plus élaborée alignée sur les voiries, avec à l'arrière une longère à trois pièces accolées, dotée d'un pavillon d'angle à l'ouest qui se prolonge sur la rue par une petite pièce servant de latrines.

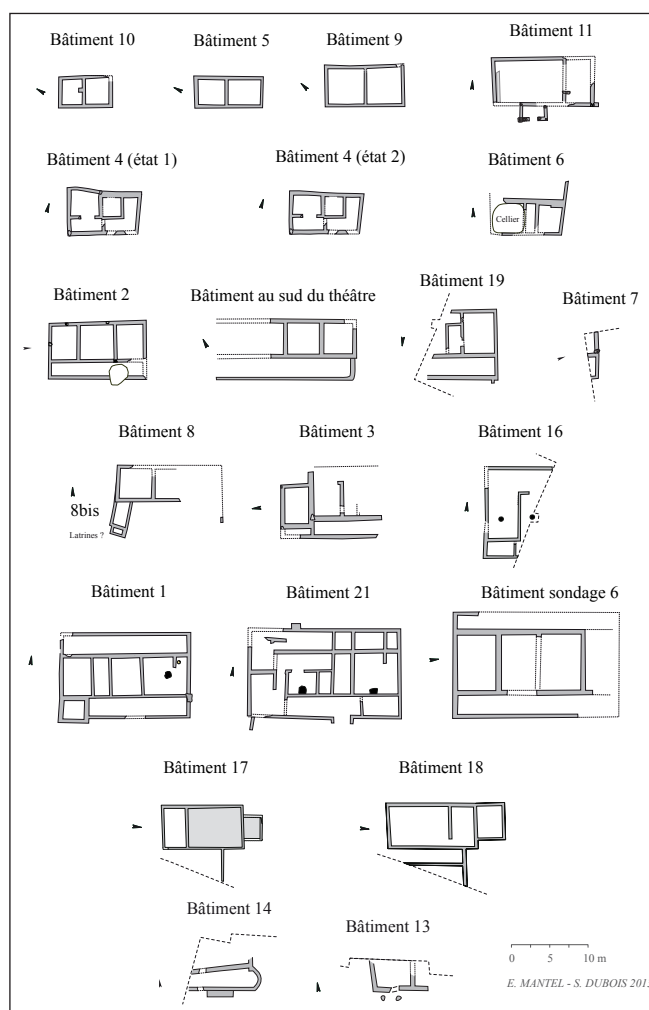
Au centre-nord de l'îlot, alignée sur le *decumanus* A, une autre maison (bâtiment 4) présente un plan rectangulaire à quatre pièces (dont deux étroites qui évoquent plus des galeries couvertes). L'angle nord-ouest du bâtiment, à la naissance de la pente, semble avoir été victime d'un glissement de terrain qui a nécessité une reprise de la construction.

La partie orientale de l'îlot comprend, dans son angle sud, une maison rectangulaire à trois pièces alignée sur le *decumanus* B, l'une des pièces étant construite sur un cellier (bâtiment 6). Le long du *cardo* A, un départ de mur adossé au pignon constitue l'ultime vestige d'un aménagement non déterminable : galerie sur l'arrière, pavillon d'angle ou simple mur isolant une cour de la rue. Immédiatement au nord le long du *cardo* se sont succédées deux maisons (bâtiments 11 puis 2), la première (très arasée) implantée perpendiculairement à la rue, la seconde parallèlement. Il s'agit de longères à trois pièces accolées, le bâtiment 11 étant doté d'un porche ouvrant au sud, et le bâtiment 2 d'une galerie de façade sur le *cardo*.

Le second îlot à avoir été fouillé sur une large emprise, à l'est de la surface décapée, compte six maisons se côtoyant ou se superposant sur quatre emplacements dépourvus là encore de limites parcellaires. La partie sud-est de l'îlot, vide de vestiges, a été totalement érodée probablement par les labours de la ferme du Vert-Ponthieu : le niveau géologique y apparaît directement sous une dizaine de centimètres de terre végétale. Les éventuelles constructions dans ce secteur ont donc été totalement oblitérées.

À l'angle sud-ouest de cet îlot, une construction très arasée (bâtiment 3) présentait, pour ce que l'on peut désormais en percevoir, un plan rectangulaire comprenant plusieurs pièces, avec une galerie de façade donnant sur le *cardo* A, et un pavillon en saillie sur le pignon nord. L'angle nord-ouest de l'îlot voit se succéder deux grandes maisons (bâtiments 1 puis 21), avec un plan de type longère à plusieurs pièces accolées avec des galeries sur les deux façades. Celles-ci ouvraient au nord sur le *decumanus* A et au sud, avec un porche aménagé (peut-être un petit escalier ?), sur une grande cour au sol de cailloutis et de fragments de tuiles.

Vers l'est, une bâtisse perpendiculaire au *decumanus* A et en retrait de la rue a été dégagée, avec deux états successifs (bâtiments 17-18). Elle se compose d'un corps de logis rectangulaire avec deux pièces de tailles inégales, auquel est adjointe sur le pignon nord une petite pièce en saillie et sans doute en contrebas d'une quarantaine de centimètres. Le premier état (bâtiment 17) présente dans deux de ses trois espaces de vie un radier de sol soigneusement aménagé en petits rognons de silex. Un mur perpendiculaire à ce corps de bâtiment témoigne d'extensions de nature



Eu, Bois l'Abbé : plans comparés des différentes constructions liées à l'habitat du Haut-Empire (É. Mantel, S. Dubois)

indéterminée vers l'est, hors emprise, qui suggère qu'il ne pourrait s'agir ici que de l'un des éléments d'une *domus* plus complexe.

Une dernière maison, toujours alignée sur le *decumanus* A, a été en partie fouillée en limite orientale de l'emprise, là encore avec deux états successifs (bâtiments 16-19). Parallèle à la rue, elle se présente manifestement comme une longère à galerie de façade donnant sur la cour arrière dans le premier état, sur la rue dans le second état. Le dégagement très partiel de ce bâtiment ne permet pas d'en comprendre l'organisation.

Cette campagne de fouille a donc fourni la preuve de l'existence d'îlots agglomérés autour du complexe monumental et rend désormais définitivement caduque toute interprétation du "Bois l'Abbé" comme un simple "grand sanctuaire" ou *conciabulum*, hypothèse encore avancée dans des publications récentes. La mise au jour du plan complet ou partiel d'une vingtaine de maisons évoque pour la majorité d'entre eux les modèles de l'habitat rural de la région (bâtiments rectangulaires segmentés à galeries de façades et parfois pavillons d'angle). Ces maisons sont insérées ici dans un cadre structuré de type urbain *a minima* (réseau de voiries,

trottoirs aménagés au droit des maisons, système de gestion des eaux), mais on notera l'absence de limites de propriété lisibles entre les différentes constructions. Les espaces entre les maisons sont au contraire occupés par des passages plus ou moins larges, aux sols aménagés en cailloutis ou en radier de rognons de silex, qui ont pu servir de zones de circulation et/ou de coupe-feu.

La gestion de l'eau pour alimenter ces maisons reste à déterminer, en l'absence de puits ou de citernes dans les cours. Il faut sans doute envisager un approvisionnement manuel extérieur à ce quartier, auprès de fontaines ou de points d'eau encore inconnus. Néanmoins un ou deux points où l'eau sourd encore aujourd'hui ont été repérés aux abords immédiats du quartier, et ont de ce fait pu être aménagés dans l'Antiquité.

Le secteur d'habitat fouillé en 2012 se développe,

d'après le mobilier recueilli, à partir des années 60/70 de notre ère et semble définitivement abandonné vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. Quelques rares témoins plus récents témoignent d'une fréquentation ponctuelle de nature non déterminée au Bas-Empire (quatre monnaies, une poignée de tessons) et durant le haut Moyen Âge (quelques éléments céramiques). Un chemin empierré réutilisant des matériaux antiques a ensuite été aménagé en travers de la zone fouillée, et semble se diriger de la ferme du XIX<sup>e</sup> siècle vers les terres en contrebas : il s'agirait donc d'un chemin d'exploitation.

Étienne MANTEL

SRA Haute-Normandie, UMR 7041, équipe GAMA

Stéphane DUBOIS

INRAP, UMR 7041, équipe GAMA

## Âge du Fer

### Antiquité

## Grand-Couronne

### Le Petit Essart - Le Clos Samson

La construction d'un lotissement sur 8,44 ha est projetée à une douzaine de kilomètres de Rouen, sur un plateau qui culmine ici à 129 m NGF, dans la partie la plus étroite du méandre de la Seine. Trente-deux tranchées ont été réalisées. Elles ont livré les vestiges d'une voie dont l'axe est maintenant clairement géoréférencé. En effet nous avons retrouvé cet axe viaire dans 4 sondages distincts. Seul le sondage le plus proche de l'*oppidum* d'Orival a montré une très bonne conservation. Ce sondage a en outre permis d'observer deux fossés bordiers qui ont livré un rare mobilier céramique gallo-romain. Au moins deux questions subsistent à son sujet : la création de cette voie est-elle antérieure à l'occupation gallo-romaine ? Est-elle encore utilisée après le III<sup>e</sup> siècle ? Nous n'avons pas eu la possibilité de répondre à ces interrogations lors du diagnostic.

L'opération a également révélé les vestiges bien conservés de 2 enclos circulaires qui n'ont pas fourni d'élément de datation. Le premier présente un diamètre interne de 10,5 m, limité par un fossé dont la largeur

observée varie de 0,9 à 1,2 m pour une profondeur de 0,4 à 0,6 m. Le second, situé à environ 45 m à l'ouest du précédent n'a été qu'effleuré sur son bord nord et son diamètre ne peut être restitué. Il semble toutefois plus petit que le premier enclos. Dans le comblement des fossés la présence de silex a été observée. L'environnement des deux structures est constitué de fossés parcellaires. Ces structures sont particulièrement rares en Seine-Maritime : seuls 13 enclos circulaires sont répertoriés dans 7 communes. Parmi eux, seuls 2 groupes, soit 5 enclos, ont été fouillés et ce sont les seuls pour lesquels une chronologie a pu être envisagée. À titre de comparaison, dans les départements voisins de l'Eure et du Calvados, plusieurs centaines de structures de ce type sont repérées et une fraction largement supérieure a été fouillée.

Frédéric KLIESCH

INRAP

## Âge du Fer

### Antiquité

## Grand-Couronne

### Le Petit Essart - Le Clos Samson

La fouille portait sur 4 500 m<sup>2</sup> qui ont été intégralement décapés. Elle avait deux objectifs : la reconnaissance de la voie antique, son géoréférencement, sa nature, préciser sa chronologie et faire le lien avec l'*oppidum* de l'âge du Fer d'Orival ; et une étude approfondie des enclos. Il convenait de savoir si ces enclos circulaires étaient, ou non, de nature funéraire, de les dater, de

comprendre leur architecture et de vérifier si d'autres structures leurs étaient associées.

La voie a été décapée sur environ 80 m. Elle a été fouillée en trois emplacements distincts, à plat et en coupe. Sa largeur varie de 8 à 10 m. Les fossés bordiers étaient visibles sur toute sa longueur. Situés en haut de plateau, ils semblent n'avoir eu qu'un rôle de mise en scène pour

donner à la voie plus d'importance dans le paysage. Bien conservés, ils sont peu profonds et larges d'un mètre. Ils indiquent un très faible dépôt de sédiment fin et la quasi absence de stagnation d'eau. La voie, comme ses fossés, a livré de rares tessons des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère, ainsi que quelques nodules métalliques (clous et fragments d'hipposandale très altérés). Elle est constituée d'une charge unique de nodules de silex bruts et de leur gangue en calcaire. Ces matériaux proviennent du sous-sol immédiat d'où ils affleurent en certains endroits. Aucune recharge, aucune ornière, et une grande homogénéité d'épaisseur ont été observées. Son géoréférencement confronté à l'imagerie LIDAR, aux cadastres ancien et récent, atteste que cette voie reliait l'*oppidum* de l'âge du Fer à la cité antique de *Rotomagus*.

Le décapage a également permis l'étude des deux enclos circulaires observés lors du diagnostic. Un troisième enclos a pu être observé et relevé en plan et en coupe, en dehors de la surface de prescription, sur la parcelle adjacente, lors de la construction d'une maison individuelle. Cette découverte confirme la répartition "en grappe" de ce type de structure. Ces regroupements sont fréquemment observés dans le nord de la France. Les diamètres extérieurs moyens des deux enclos de la surface prescrite correspondent à 12,50 m pour l'enclos 1 et 7 m pour l'enclos 2. Ils ont été fouillés manuellement par quadrants et leurs fossés ont été entièrement vidés. Le pendage des très nombreux rognons de silex ainsi que l'observation de dalles brutes et plates ont permis de comprendre l'architecture du monument. Pour chaque enclos, dans un premier temps, un fossé circulaire a été creusé. Le sédiment extrait sur environ 80 cm de profondeur a été positionné dans l'aire interne de l'enclos. Une seconde étape a consisté à apporter d'un gisement situé non loin (affleurement ou petit puits d'extraction)



Grand-Couronne, Le Petit-Essart - le Clos Samson : vue aérienne de l'enclos 1 en cours de fouille (J. Refuveille)

des rognons de silex bruts sans doute disposés sur le talus, en léger retrait de la face interne du fossé d'enclos. Une troisième étape, sans doute consécutive au tri des matériaux d'extraction, a donné lieu à la mise en place des dalles et dallettes brutes, plus volumineuses, et plus lourdes, en pied de talus, donnant ainsi à l'ensemble une structuration empêchant l'écoulement et l'affaissement de la terre et des nodules bruts plus petits. Ces dalles, ou dallettes, naturellement présentes dans le sous-sol du plateau, formaient manifestement une couronne dont l'agencement optimisait à la fois la solidité, l'esthétisme et l'homogénéité du monument. Nous avons fait le test du transport manuel de ces blocs (conservés à des fins de mise en valeur du site). Nous avons aussi pesé chacun des blocs (dalles et rognons). Ce travail, fait collectivement par une équipe de 6 personnes, montre qu'il peut être effectué rapidement et ne demande pas d'effort physique important. Aucune dalle ou rognon ne dépasse les 15 kg, la moyenne pondérale des matériaux est de 10 kg. Nous en avons extrait 2,433 tonnes dans l'enclos 1 et 1,840 tonnes dans l'enclos 2, d'un diamètre plus petit. Il apparaît donc que les matériaux ont été choisis de manière opportuniste, en respectant un tri excluant les éléments les plus lourds.

De rares esquilles osseuses humaines ont été collectées au sein du fossé du plus grand enclos, près d'un vase haut de profil ovoïde à fond plat en céramique commune avec une paroi relativement fine. Celle-ci est modelée de manière très irrégulière avec une pâte montrant également quelques inclusions de graviers de silex et de sable (étude : H. Delnef). La surface est marquée par des traces grossières de lissages verticaux. Le bord, à lèvre arrondie, est orné de fins coups d'ongle à son sommet. Le vase, archéologiquement complet, montre des cassures anciennes. Il possède d'autres stigmates témoignant d'une utilisation avant dépôt.

Ces vestiges osseux et céramiques sont accompagnés d'un total de 10 outils sur 13 pièces lithiques provenant des enclos. La fonction principale mise en évidence est celle d'un travail de découpe sur matières organiques (étude : D. Prost).

La nature funéraire des enclos est incontestable du fait de la présence des esquilles humaines. Le gobelet ainsi que les outils de découpe en silex suggèrent sans pouvoir l'affirmer l'hypothèse d'un repas funéraire, d'un banquet commémoratif, ou de la préparation d'un viatique pour l'au-delà.

La confrontation des éléments typo-chronologiques (céramique et outils de silex), avec les datations C14 en cours permettront de caler chronologiquement ce site funéraire. Doré et déjà, les indices recueillis nous permettent de proposer une datation comprise entre l'âge du Bronze moyen et l'âge du Bronze final pour ces *tumuli*, ce qui en ferait un *unicum*, bien calé chronologiquement pour le département.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



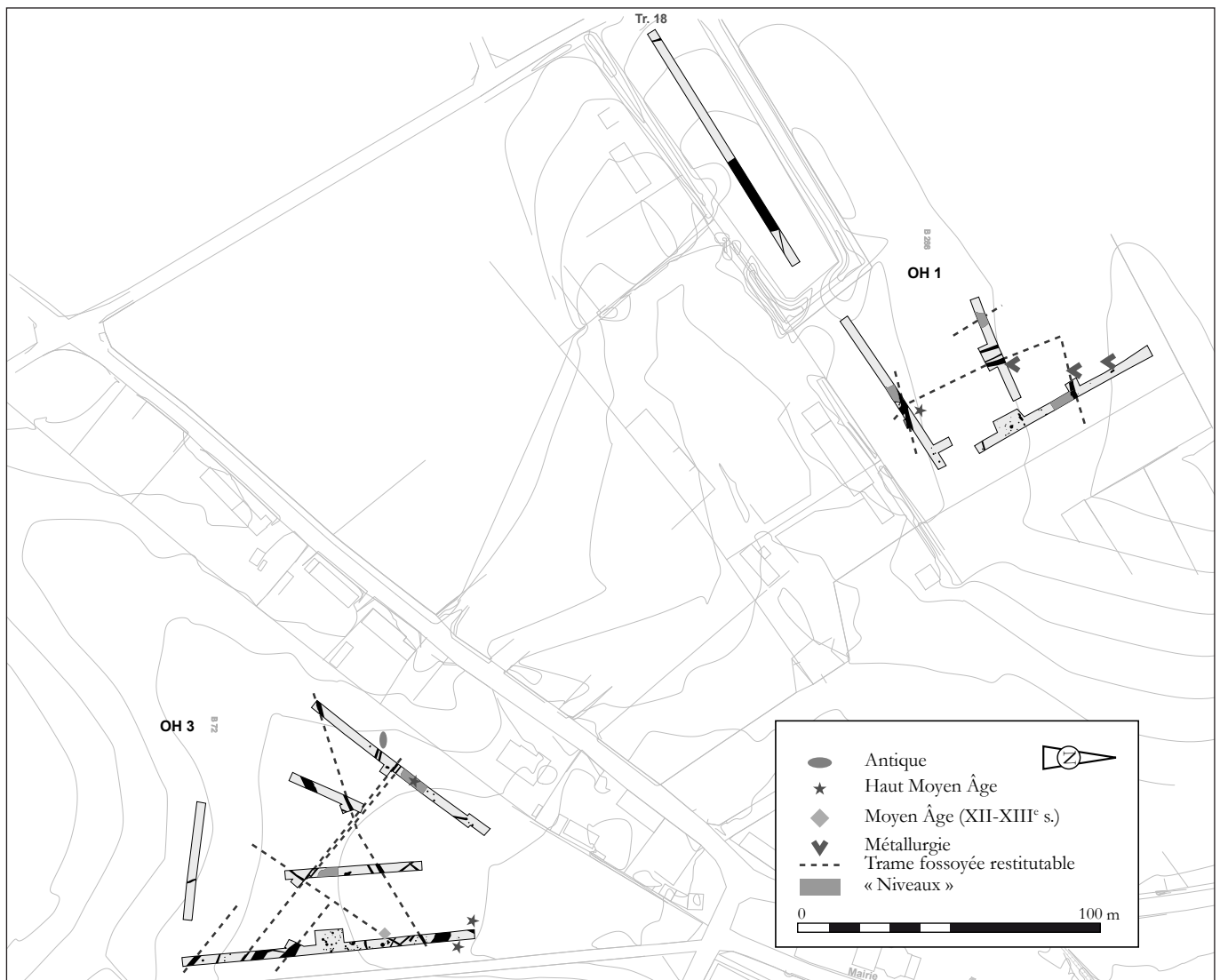
Le diagnostic mené sur les futurs aménagements de bassin versant (bassins de rétention) sur la commune d'Harcanville a entraîné le décapage et l'observation de 3703 m<sup>2</sup>, soit 7,8 % des 4,71 ha soumis à prescription. L'investigation a permis de mettre en évidence, dans les parcelles ceignant le bourg actuel à l'emplacement des futurs ouvrages hydrauliques 1 et 3, des traces d'une occupation couvrant les périodes altomédiévale et médiévale. Ces vestiges, qui semblent denses, organisés selon un réseau fossoyé, et qui livrent des indices d'activités diversifiées (sidérurgie), révèlent une occupation dont la nature et le possible rôle dans la genèse du village actuel sont à déterminer. Au nord du bourg (ouvrage hydraulique 10), une fosse et un fossé livrant de la terre cuite architecturale de

facture antique ont été mis au jour, ainsi que quelques tronçons de fossés non datés.

Au sud du bourg, à l'emplacement de l'ouvrage hydraulique 4, sous une épaisse couche de colluvions, les sondages ont révélé notamment des structures indéterminées qui ont fourni trois céramiques protohistoriques quasi complètes, ainsi que des éléments d'un réseau fossoyé non daté.

L'ouvrage hydraulique 7 n'a pu faire l'objet d'une exploration, l'accès à la parcelle concernée nous ayant été refusé au moment de l'intervention.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP



Harcanville, Bassin versant d'Oherville : plan de détail du diagnostic, centré sur les vestiges médiévaux dans le bourg (B. Houdusse)

La mise en place d'un projet d'aménagement de logements par la ville d'Harfleur au lieu-dit les Coteaux du Calvaire a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Il a dévoilé de nombreuses structures gallo-romaines et dans une moindre mesure médiévales ainsi qu'au moins un pôle funéraire conséquent d'époque mérovingienne. Ces découvertes ont conduit à la prescription d'une fouille sur la totalité de la zone sondée soit près de 54.000 m<sup>2</sup>.

Cette surface se divise en trois zones : la première se situe entre la rue de la Courte Côte et le Chemin des Fossés, la deuxième, qui est la plus grande, entre la rue de la Courte Côte et la sente Gallois et la troisième (la plus petite) entre la sente Gallois et la rue d'Orcher. Ce secteur, ainsi que l'emplacement supposé de la ville antique ont livré à de nombreuses reprises des indices d'une forte occupation des lieux. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les découvertes de céramiques, de structures artisanales et funéraires se succèdent sur les pentes du Mont-Cabert.

Cette fouille a permis de mettre au jour une occupation dense et diachronique sur l'ensemble de l'emprise. L'élaboration du rapport final d'opération étant encore en cours et peu d'études étant achevées, nous ne présenterons ici qu'un premier aperçu des résultats, les datations précises faisant encore défaut.

Le site se trouve en périphérie de la ville d'Harfleur, sur les pentes du Mont-Cabert, entre 15 et 30 m NGF. Il s'agit de l'emplacement de la ville de *Caracotinum*, ville secondaire de la cité des Calètes, à l'extrémité ouest du plateau du Pays de Caux, près de l'embouchure de la Seine. Les parcelles fouillées sont en parties contiguës au fossé d'enceinte de la ville médiévale.

Hormis une incinération découverte à la lisière est de la zone 2 et quelques tessons céramiques, la période protohistorique ne semble pas avoir laissé d'indices.

L'occupation la plus ancienne et la plus dense date de l'époque gallo-romaine. En l'état actuel de l'étude céramologique, on peut caler cette occupation entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Elle se caractérise par la présence de nombreux trous de poteau, de fosses et puits mais aussi de réseaux fossoyés ainsi que d'un réseau viaire qui pourrait confirmer que le site est en périphérie immédiate d'une bourgade. Elle se caractérise aussi par un mélange d'installations domestiques (présence de caves, structures de stockage, probables fours domestiques) et artisanales (plusieurs fours à chaux, fours de potiers et peut-être de légères installations de métallurgistes). On note encore l'existence de quelques bâtiments sur poteaux et sur solins de rognons de silex. Le développement du site entre Auguste et Claude/Néron est important, puisque de nombreuses structures

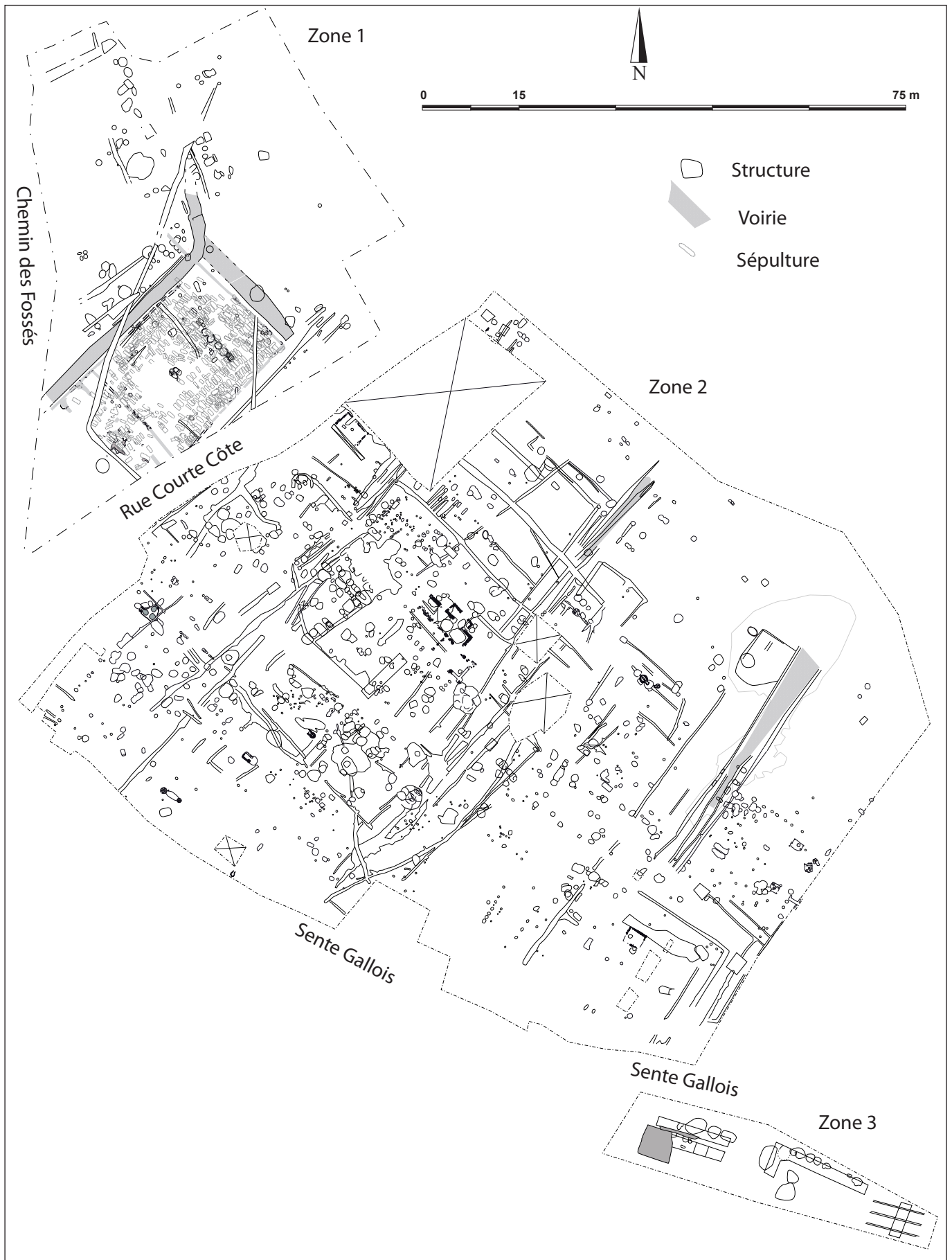


Harfleur, Les Coteaux du Calvaire : le four 2404 (M.-A. Thierry)

semblent déjà exister, y compris une partie du réseau viaire qui se développe sur l'emprise. Mais c'est surtout l'existence d'un bâtiment de grande envergure dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. qui confirme cette hypothèse. Cette construction de près de 58 m de long pour 35 m de large représente une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Elle se divise en 2 parties, une "cour" couvrant près de 1400 m<sup>2</sup> et un bâtiment accolé et de plan basilical, partiellement conservé, qui représenterait une surface estimée à près de 600 m<sup>2</sup>. Les murs font en moyenne 80 cm de large, les mieux conservés présentent jusqu'à 5 assises de moellons calcaires irréguliers encadrant un blocage de fragments calcaires et de mortier. Les autres sont construits en blocs calcaires non dégrossis liés au limon et au mortier. Les fondations, peu importantes la plupart du temps, peuvent se développer sur 1,20 m et même 1,8 m de profondeur dans les endroits "stratégiques" de la construction ou pour compenser le dénivelé naturel du terrain.

L'occupation du haut Moyen Âge se traduit par la présence de quelques fonds de cabanes montrant des traces d'activités artisanales (four, traces d'implantation d'un métier à tisser) ainsi que quelques structures excavées datées par l'étude céramologique.

Les vestiges les plus spectaculaires sont attribués à l'époque mérovingienne et constituent une importante nécropole du point de vue quantitatif et qualitatif. Celle-ci a livré près de 650 faits funéraires pour un NMI de 657 individus. Les sépultures en surface, arasées par les occupations postérieures (parfois très récentes) ont rapidement laissé la place à des inhumations bien conservées livrant parfois de nombreux objets qui permettront d'affiner les dates d'utilisation de cette nécropole. Le mobilier découvert représente environ



Harfleur, Les Coteaux du Calvaire : plan général du site (A. Pézier, J. Boisson)



1400 occurrences. Cela couvre tous les champs habituels des dépôts de cette époque : parure, "outillage", armement, verrerie et céramique ainsi que des matériaux divers : fer, alliages cuivreux, plomb, argent, verre et pâte de verre, ambre ou cristal de roche, mais aucun mobilier en or.

Les modes d'inhumation sont multiples : en pleine terre (avéré ou par manque d'information ?), dans de probables coffrages de bois, mais aussi dans des sarcophages, en plâtre et en calcaire. De nombreux calages de pierres (calcaire et rognons de silex) ont pu être relevés. Les recoupements, réductions et réutilisations de structures sont nombreux. L'orientation principale des sépultures est nord-ouest/sud-est. Elles cohabitent avec plusieurs autres, dont l'orientation sud-ouest/nord-est constitue le second axe le plus fréquent (44 occurrences).

On recense 328 adultes pour 135 immatures et 104 indéterminés, vraisemblablement des adultes pour lesquels il faut rester prudent. La population se répartit selon le schéma suivant : 117 individus de sexe masculin et 91 de sexe féminin. Mais le grand nombre d'individus de sexe indéterminé (224) rend toute conclusion hasardeuse. Cette nécropole s'installe à l'emplacement même du grand bâtiment romain (à l'exception d'une tombe légèrement à l'extérieur) qui devait donc être en ruine, mais toujours bien visible, et constituer un marqueur important du paysage. Cette découverte alimente une nouvelle fois la question de la pérennisation des espaces entre ces cimetières alto-médiévaux et les occupations antérieures.

La chronologie et l'évolution de l'utilisation de l'espace du cimetière seront précisées grâce aux études en cours.

Quelques fosses ont livré du matériel de l'époque médiévale jusqu'à l'époque moderne mais en faible proportion. On trouve par exemple plusieurs grosses fosses d'extraction de limon du XVI<sup>e</sup> siècle dans la petite zone 3. On peut aussi attribuer la présence d'un four domestique à cette période. La découverte la plus importante concerne le fossé d'enceinte de la ville d'Harfleur. En effet, comme le diagnostic l'avait montré, de grands mouvements de terre ont été réalisés lors de sa création. Deux tranchées dans la zone 1 et une coupe dans la zone 2 ont permis de le constater. Les créateurs du fossé, désireux de renforcer sa puissance ont compensé la pente du Mont-Cabert en rejetant sur le côté extérieur les déblais issus de son creusement. Les tests réalisés ont donc montré une stratigraphie inversée, où les niveaux gallo-romains de *Caracotinum* détruits par ces travaux (limon argileux brun-noir contenant de nombreux artefacts) sont disposés en-dessous et scellent les structures localisées dans le bas de la pente. Par-dessus, on retrouve une importante couche de rognons de silex de diverses tailles noyés dans une matrice de limon argileux jaune-orangé avec quelques couches de limon brun et contenant de rares tessons d'époque moderne. Les coupes montrent bien ces divers rejets de remblais.

D'autres témoins de ces périodes ont été découverts,



Harfleur, Les Coteaux du Calvaire : exemples d'inhumations en sarcophages dans la nécropole mérovingienne (Archéopole)

notamment des boulets de pierre (munitions lors des sièges de la ville) dont le plus gros mesure près d'un mètre de diamètre.

Enfin, les restes très arasés d'un bâtiment constitué de plusieurs pièces est à rapprocher de cette période. L'analyse du mobilier découvert dans une grande fosse attenante à ce bâtiment devrait nous permettre d'affirmer son appartenance au bas Moyen Âge.

De par la proximité avec le centre-ville d'Harfleur, de nombreuses occupations contemporaines sont toutefois venues perturber les vestiges plus anciens. Pêle-mêle, citons une ferme du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnée sur le cadastre napoléonien, plusieurs petites constructions annexes, des puits et des maisons de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une usine située sur une grande partie de la zone 1 et qui a contribué à l'arasement des structures sur la partie nord-est de cette dernière.

Julien BOISSON  
Archéopole





Le Havre, Fort de Tourneville : Popeye, "the sailor man" (É. Follain)



Le Havre, Fort de Tourneville : un personnage de Milton Caniff, tiré de "Terry et les pirates" (É. Follain)

Le fort de Tourneville, érigé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a permis à la place du Havre de résister aux Prussiens de 1870 à 1871. Il est ensuite converti en caserne pour des régiments d'infanterie de 1890 à 1976. Dominant Le Havre, il est actuellement propriété de la ville et abrite les archives municipales et le siège d'un certain nombre d'associations.

Les travaux, débutés en 2012 pour la réalisation d'une salle de concert et de studios d'enregistrement, ont permis, lors du déblaiement de la poudrière, la découverte de graffiti de la seconde guerre mondiale.

Sur les enduits intérieurs de plâtre du bâtiment des soldats de l'armée des États-Unis, en attente de leur démobilisation (1945-1947), ont laissé la trace de leur quotidien (une scène humoristique avec un dentiste ou encore une ambulance militaire), de leurs fantasmes (les fameuses pin up) et de leur culture. On identifie sans hésitation Popeye et son comparse Gontran ; quelques scènes renvoient aux "dirty comics" ; enfin, graphiquement assez réussie, un GI anonyme a réalisé une copie d'un personnage féminin de "Terry et les pirates", *comic strip* de Milton Caniff. Ces dessins sont accompagnés de multiples noms et identifiants militaires.



Le Havre, Fort de Tourneville : ambulance militaire Dodge WC 54, reconnaissable à la position de sa roue de secours (É. Follain)

Les graffiti sont essentiellement tracés aux crayons et aux fusains, mais ils n'ont pu être conservés. La ville du Havre a fait réaliser une campagne de relevés photographiques, tout comme le Service Régional de l'Archéologie, dans le courant du mois de novembre.

Éric FOLLAIN  
SRA Haute-Normandie

Le projet d'aménagement de l'École Nationale Supérieure Maritime, quai du Cameroun, a amené la réalisation d'un diagnostic archéologique en mai 2012. Le terrain étudié se trouve au sud-est de la ville, sur l'emprise des fortifications construites au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le diagnostic archéologique a permis tout d'abord d'étudier une portion des fortifications, dites Lamandé, construites à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le recalage de la tranchée de diagnostic avec les plans connus de ces fortifications montrent que l'on se situe sur un des côtés du bastion au nord de la citadelle.

Celui-ci est construit en moellons calcaires en partie inférieure et en briques renforcées par des boutisses calcaires en partie supérieure. Il possède un léger fruit et est large entre 1,30 m et 1,50 m en surface. Il faut noter

que les fortifications apparaissent immédiatement sous les niveaux du parking actuel.

À l'ouest du mur dégagé, donc à l'intérieur du bastion, un conduit voûté en brique a été mis en évidence. Ce conduit, qui n'est représenté sur aucun plan, se situe à la profondeur de 3,75 m du sol actuel et était recouvert par divers niveaux de remblais d'argile plastique. D'un diamètre d'environ 1,50 m, il est orienté perpendiculairement à la fortification et pourrait servir à faire communiquer le Bassin de la Barre à l'ouest et la retenue d'eau devant le bastion à l'est (retenue aujourd'hui intégrée dans le Bassin de l'Eure).

Bénédicte GUILLOT  
INRAP

Ce diagnostic archéologique mené sur la commune d'Isneauville, ZAC du manoir a été motivé par un projet de lotissement. Elle se situe dans les parcelles cadastrales de la section AC n° 3, 19, 20, 29 et 33 et concerne 146 800 m<sup>2</sup>. Sur les 34 tranchées ouvertes, 17 se sont révélées positives. Les vestiges identifiés sont constitués des fossés de parcellaire, de deux fosses et d'une structure de combustion, le tout formant un ensemble diffus et pauvre en mobilier archéologique.

Il est représenté par les fragments d'un coquemar et d'un pichet de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et également par sept fragments de panse attribuables aux époques moderne ou contemporaine.

Charles LOURDEAU  
INRAP

Dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale sur les structures d'accueil et d'hébergement en contexte monastique au Moyen Âge, une étude du bâti a été menée sur l'aile ouest de l'abbaye de Jumièges (fondée vers 654 par Saint Philibert) en septembre, octobre et décembre 2012. Les dernières études archéologiques et historiques réalisées sur cet édifice suggéraient à cet emplacement la présence d'une hôtellerie élevée entre 1160 et 1210 d'après l'analyse de plusieurs éléments de son architecture. Deux objectifs ont guidé cette première étude du bâti. En premier lieu, il était nécessaire de comprendre les différentes étapes de construction de l'aile ouest, afin d'en restituer l'état originel. Un plan

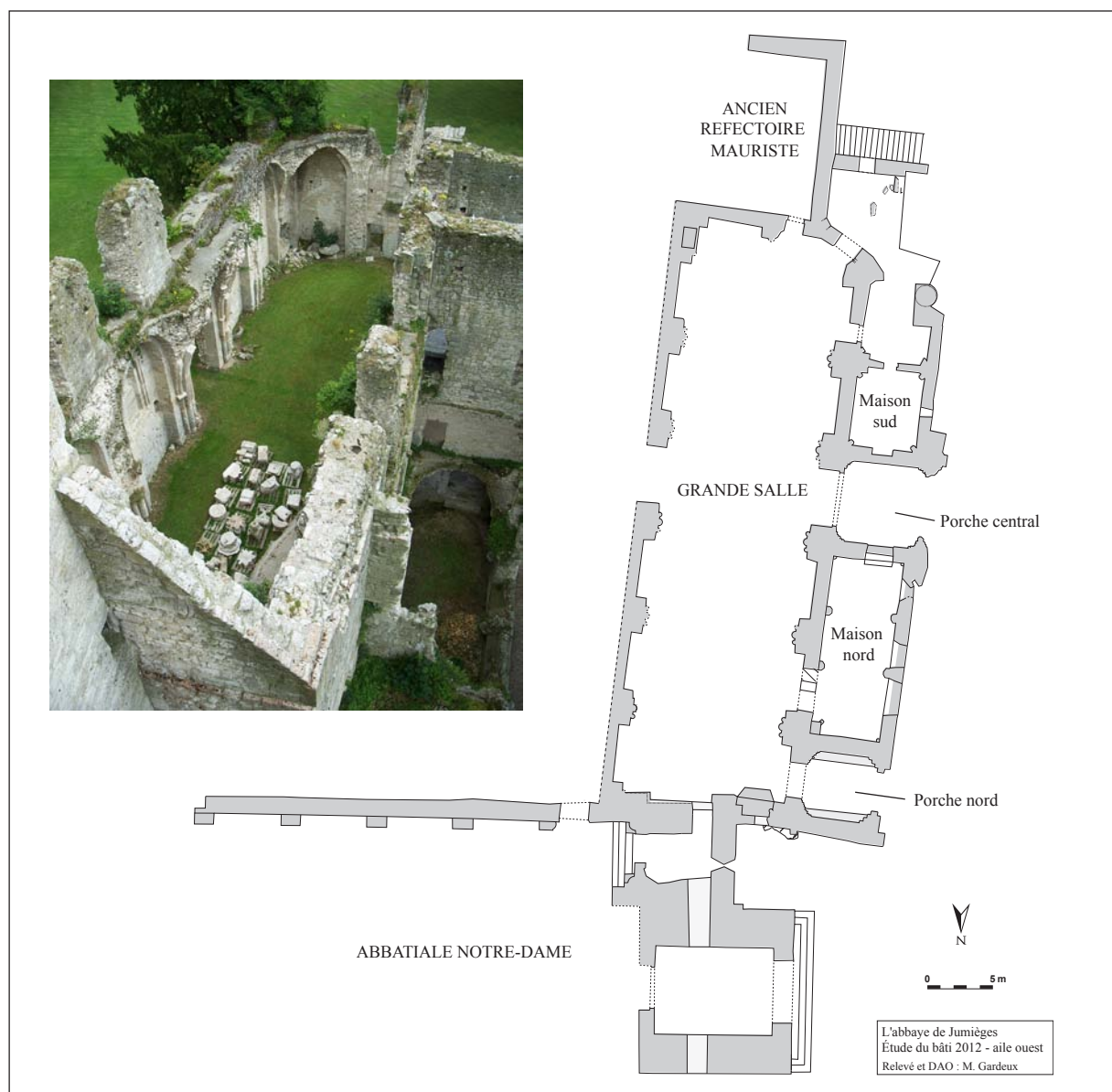
au sol a été effectué ainsi que des relevés manuels et par tachéomètre. Des prélèvements de mortier sur la surface des murs et dans les creusements déjà présents (trous de boulins, fissures etc...) ont été réalisés et seront analysés dans un second rapport. Cependant, les niveaux supérieurs des élévations n'ont pu bénéficier d'observations et de relevés précis en raison de l'absence de moyens d'accès sécurisés (échafaudage ou nacelle). Enfin, C. Kollmann, photographe auprès du service régional de l'inventaire et du patrimoine, a réalisé un relevé photographique des sculptures et peintures encore en place.

Aujourd'hui, l'aile ouest est un édifice rectangulaire long

d'un peu plus de 36 m et large d'environ 18 m hors-œuvre, qui vient s'appuyer contre le mur sud de la tour méridionale de l'abbatiale. Elle est subdivisée en cinq éléments : une grande salle longue de 36 m et large de 10,80 m pour une hauteur sous voûte de 8,10 m ; deux porches, l'un débouchant dans la quatrième travée de la grande salle, le second s'ouvrant dans la septième travée au nord ; enfin, deux habitations ont été aménagées de part et d'autre du porche central. Surplombant l'ensemble, des vestiges de murs demeurent les derniers témoignages de la bibliothèque mauriste, construite entre 1663 et 1669, dont le négatif du toit est toujours visible dans le mur sud de la tour.

Six phases chronologiques ont pu être observées. La première correspond à la phase de construction dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. La grande salle est élevée, ainsi que le porche central, qui en constitue l'entrée monumentale. Couverte par une voûte en berceau légèrement brisé, il semblerait que la grande salle ne

possédait aucune subdivision interne ni aucun étage. Deux autres accès ont été identifiés avec certitude, l'un aménagé dans la travée ouest du mur sud, le second dans le mur ouest et débouchant dans la maison sud. En revanche, les indices archéologiques encore visibles n'ont pas permis de confirmer la présence de trois portes dans la travée nord, l'une débouchant sur le cloître à l'est, la seconde au rez-de-chaussée de la tour de l'abbatiale au nord, et la troisième conduisant vers l'ouest à l'extérieur des bâtiments claustraux, par le porche nord. Mais si la présence de ce dernier accès est incertaine lors de l'édification de la grande salle, elle est confirmée par l'existence du porche nord qui fut construit dans un second temps. Bien que l'on ne parvienne pas encore à dater précisément la construction de cet édifice, qui vient se greffer postérieurement au bâtiment primitif, les indices laissés dans la construction et les quelques éléments de sculpture encore en place indiqueraient une phase proche de l'élévation de la grande salle. Enfin, ce



Jumièges, Abbaye : plan et vue de l'aile ouest (plan M. Gardeux ; cliché G. Deshayes)



porche est également désigné sous le nom de "parloir" en raison des deux bancs placés contre les murs nord et sud. Cependant, il n'a pas été possible de confirmer leur appartenance au premier état du porche, tant les nombreux remaniements et l'état sanitaire de cet édifice ont affecté les données archéologiques.

La seconde phase voit l'apparition des deux maisons accolées au mur ouest. En 2007, des sondages au sol et des observations menées sur le bâti par Gilles Deshayes proposèrent l'hypothèse suivante : la maison sud aurait été édifiée au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, puis la maison nord est installée au XIV<sup>e</sup> siècle. Comme pour la grande salle, les archives n'ont apporté aucune information supplémentaire. Ces maisons possédaient un étage accessible uniquement depuis la grande salle, comme le suggèrent la présence de portes installées au niveau supérieur, dans le mur est (mur ouest de la grande salle). La phase 3 quant à elle pose de nombreux problèmes, car les indices liés à cette période sont particulièrement ténus. Il semblerait que la grande salle ait connu des remaniements, comme le laisse entrevoir la porte au linteau à accolade installée dans l'angle sud-ouest. Cependant, le pan coupé qui suit cet angle n'est pas sa forme d'origine, comme en témoignent les arrachements encore visibles sur le mur sud de la grande salle. Cette porte à linteau remplaçait une porte plus ancienne dont le bouchage est en partie conservé. Au nord, entre la grande salle et le porche de l'abbatiale, les traces d'un

appentis sont inscrites dans les deux murs. Le mur septentrional de l'aile ouest a été considérablement remanié à cet endroit, attestant de l'installation d'une salle ou peut-être d'un édifice à étage.

La quatrième phase de l'aile ouest témoigne des plus importants travaux qu'a connus le bâtiment. C'est à cette époque que la bibliothèque mauriste est installée, entraînant toute une série d'aménagements comme le montrent les dessins et plans de Pierre de la Vigne (1674) et du *Monasticon Gallicanum* (1678). Un étage est donc créé au-dessus de la grande salle, et les porches nord et central sont eux aussi surélevés. Un édifice est représenté entre le porche de l'abbatiale et la grande salle, peut-être une tour d'escalier, ce qui correspondrait à la présence de la porte aménagée dans le mur nord-ouest de l'aile ouest et encore visible aujourd'hui à l'étage. Enfin, le plan de Pierre de la Vigne est le seul témoignage de la présence d'une subdivision à l'intérieur de la grande salle. On peut en effet y voir un mur de refend séparant la travée nord du reste de la salle. Une porte permettait néanmoins de circuler entre les deux parties. Ce plan est également la plus ancienne preuve de l'existence d'un accès vers le cloître, situé lui aussi dans la travée nord.

Les deux derniers états correspondent aux destructions causées par la vente de l'abbaye comme bien national qui eurent lieu tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puis aux travaux de consolidation exécutés par



Jumièges, Abbaye : vue de l'aile occidentale depuis l'ouest (M. Gardeux)



Georges Lanfry dans les années 1960 et 1970. Après avoir comparé le premier état de l'aile ouest avec d'autres hôtelleries (abbaye de Nanteuil-en-Vallée, en Charente, ou à l'abbaye de Marmoutier, Indre-et-Loire), des différences flagrantes sont apparues avec l'architecture et l'agencement de l'aile ouest. En effet, celle-ci ne possède ni étage, ni subdivision interne, et aucun élément de confort, comme des cheminées, n'a été observé. De plus, la plupart des hôtelleries rencontrées au cours de la thèse ne font pas partie du carré claustral, et sont souvent éloignées de celui-ci. La seule exception connue se trouve à Saint-Georges-de-Boscherville, abbaye située à environ 18 km de Jumièges. Enfin, la richesse du décor de la façade ouest de la grande salle et son ouverture monumentale vers l'ouest sont des éléments qui éloignent encore d'avantage l'aile ouest

de la fonction d'hôtellerie. En revanche, ses dispositions particulières ainsi que le soin apporté à son décor constituent des indices qui pourraient indiquer la place occupée par cet édifice au sein du monastère : un lieu fait à l'image des édifices civils laïcs, permettant de recevoir les nobles ecclésiastiques ou laïcs afin de traiter des affaires économiques, politiques et religieuses concernant l'abbaye. De nombreuses recherches restent encore à faire pour approfondir cette hypothèse, notamment dans les archives mais également sur le bâtiment en lui-même.

Mathilde GARDEUX  
CNRS-UMR 5138 archéométrie et archéologie,  
Université Lumière Lyon 2

**Néolithique**  
**Protohistoire**

**Jumièges**  
**Prospection inventaire**

**Antiquité**  
**Moyen Âge, Moderne**

Engagée vers le milieu des années 1990, la collecte d'informations orales, écrites, iconographiques et archéologiques concernant les occupations anciennes du territoire actuel du village de Jumièges a abouti à la remise d'un premier inventaire, succinct, des sites, vestiges et mobiliers archéologiques, au SRA de Haute-Normandie, en janvier 2012. Il s'agit surtout d'une localisation de sites archéologiques sur fond cadastral, dans l'attente de la remise d'un inventaire plus détaillé de toutes les découvertes. Celles-ci sont très largement dominées par de nombreux ramassages de surface en terrain labouré mais comptent aussi des suivis de travaux de creusements ou de terrassements, par l'identification, voire le relevé, de structures et de mobilier archéologique, visible à la surface du terrain décapé ou en coupe, ou récupéré dans les déblais. Une partie de ce mobilier a déjà été identifié par des spécialistes dont Yves-Marie Adrian et Élisabeth Lecler (céramique), Caroline Renard (lithique), Jens Christian Moesgaard et Thibault Cardon (monnaies).

Le mobilier issu du ramassage de surface du lieu-dit "Camp des Vieux", majoritairement gallo-romain, a permis de compléter le diagnostic et la fouille de l'INRAP qui ont surtout mis au jour des vestiges protohistoriques.

#### **Secteurs archéologiquement sensibles**

Des indices d'occupations néolithiques ont été découverts par le ramassage de surface aux lieux-dits "Les Falaises", "Le Clos du Bout de la Ville", "Le Bourg", "La Navine", "Le Piège et le Carteron" et "Le Camp des Vieux". La plantation d'un arbre a permis la mise au jour de quelques morceaux de céramique de type Villeneuve-Saint-Germain, sans doute en rejet primaire. Des occupations protohistoriques sont attestées au niveau du "Fossé Saint-Philibert", au "Camp des Vieux"

et à "La Barre des Champs".

Des indices d'occupations gallo-romaines ont été découverts, par le ramassage de surface, aux lieux-dits "La Navine", "La Navine et Caboches", "Le Clos Heuzé", "Le Tombeau des Sarrasins", "Le Clos Delamare", "Le Camp des Vieux" et "Le Bourg". Il semble que l'occupation gallo-romaine s'étendait sur les basses terrasses, exposées au sud et au sud-ouest, avant d'être en partie recouvertes par les alluvions de Seine.

En dehors des vestiges en élévation de l'église Saint-Pierre (vers 800), le premier Moyen Âge est documenté, à proximité de l'abbaye, par quelques creusements et travaux de terrassements aux lieux-dits "Le Bourg" et "Les Maillots". La fin du premier Moyen Âge et tout le second Moyen Âge sont richement renseignés par de nombreux ramassages de surface dans les champs labourés. S'y ajoutent les sites localisés par les sources historiques et les vestiges en élévation : l'abbaye, le bourg monastique de l'époque ducale, le bourg du second Moyen Âge, l'aumônerie, le courtil de l'abbaye, la place du marché et une possible pêcherie médiévale.

#### **Sites et mobiliers fossilisés**

L'aumônerie médiévale et moderne a pu être localisée sur une terrasse soutenue par un grand mur dont l'effondrement partiel et la reconstruction ont révélé la fossilisation d'une importante stratigraphie de "terres noires" du premier Moyen Âge, riches en rejets d'artisanat du feu et en remblais de démolition chargés en blocs sculptés carolingiens (étude en cours).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'extension de l'enceinte monastique vers le nord-est était destinée à l'implantation d'un nouveau logis abbatial. Elle fut à l'origine de la disparition du Vieux-Bourg, secteur probablement habité depuis l'époque ducale, dont les vestiges arasés ou comblés se trouvent

aujourd'hui en partie fossilisés dans l'enceinte actuelle du site monastique. De nouvelles extensions vers le nord, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ont fossilisé d'autres vestiges du bourg médiéval et moderne (notamment la halle et une partie de l'ancienne place du marché).

Une partie des sites implantés sur les basses terrasses avant le Moyen Âge sont aujourd'hui scellés sous les dépôts alluvionnaires de la Seine.

La démolition partielle de l'abbaye, vers 1800, fut à l'origine de la réutilisation d'un très grand nombre de ses pierres dans des constructions du village mais aussi

dans le remblaiement ou la surélévation de certains terrains. Ces pierres de taille ou ouvragées, moulurées ou sculptées, façonnées au cours du Moyen Âge ou de l'époque moderne (surtout du second Moyen Âge), réapparaissent ponctuellement à l'occasion de travaux de réfection, de démolition ou de terrassement.

Gilles DESHAYES  
GAVS

**Antiquité**  
**Moyen Âge**

**Lillebonne**  
**Boulevard de Lattre-de-Tassigny**

**Moderne**  
**Contemporain**

Cette opération porte sur 1300 m<sup>2</sup> contre et sous l'actuel boulevard de Lattre de Tassigny, près de la médiathèque de la ville, à l'intersection de la rivière du Commerce et de la rivière de l'Aulne. Le diagnostic a révélé une importante séquence stratigraphique en milieu humide, qui s'étend de nos jours aux prémices de l'antique *Juliobona*.

Le comblement terminal est un remblai contemporain et moderne épais d'un mètre en moyenne. Immédiatement sous ce dernier, un épais remblai antique remanié probablement après ou pendant l'époque médiévale a été découvert. On y a localisé une dizaine de tessons des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Sous ce remblai remanié, a été mis en évidence un probable aménagement de bord de rive contre lequel ont été trouvés en place de nombreux restes de bois datés par C14 des IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles. Ces éléments, extrêmement bien conservés, évoquent des installations spécifiques : pêcherie, aménagement de berge, artisanat en lien avec la rivière, etc.

Cinq fondations de murs en radiers de silex attestent la

présence de constructions en bordure de la paléo-rive. Quatre de ces murets semblent former un aménagement spécifique : cale ou fondation d'une superstructure en bois (pêcherie, ponton, palplanche... ?). Ces fondations sont scellées par 60 cm de remblais gallo-romains remaniés. Une partie de l'aménagement semble participer aux infrastructures de berge de la ville médiévale, dont peu d'éléments archéologiques nous sont parvenus, avec une possible antériorité antique. La grande densité des vestiges gallo-romains : tessons mêlés à une excellente conservation des éléments organiques (cuir, faune, bois, végétaux, etc.), permet une approche pluridisciplinaire des vestiges issus de l'occupation de ce secteur de Lillebonne aux périodes antique et médiévale. La question des anciennes infrastructures portuaires de Lillebonne reste posée.

Marie-France LETERREUX  
INRAP

**Second âge du Fer**  
**Antiquité**

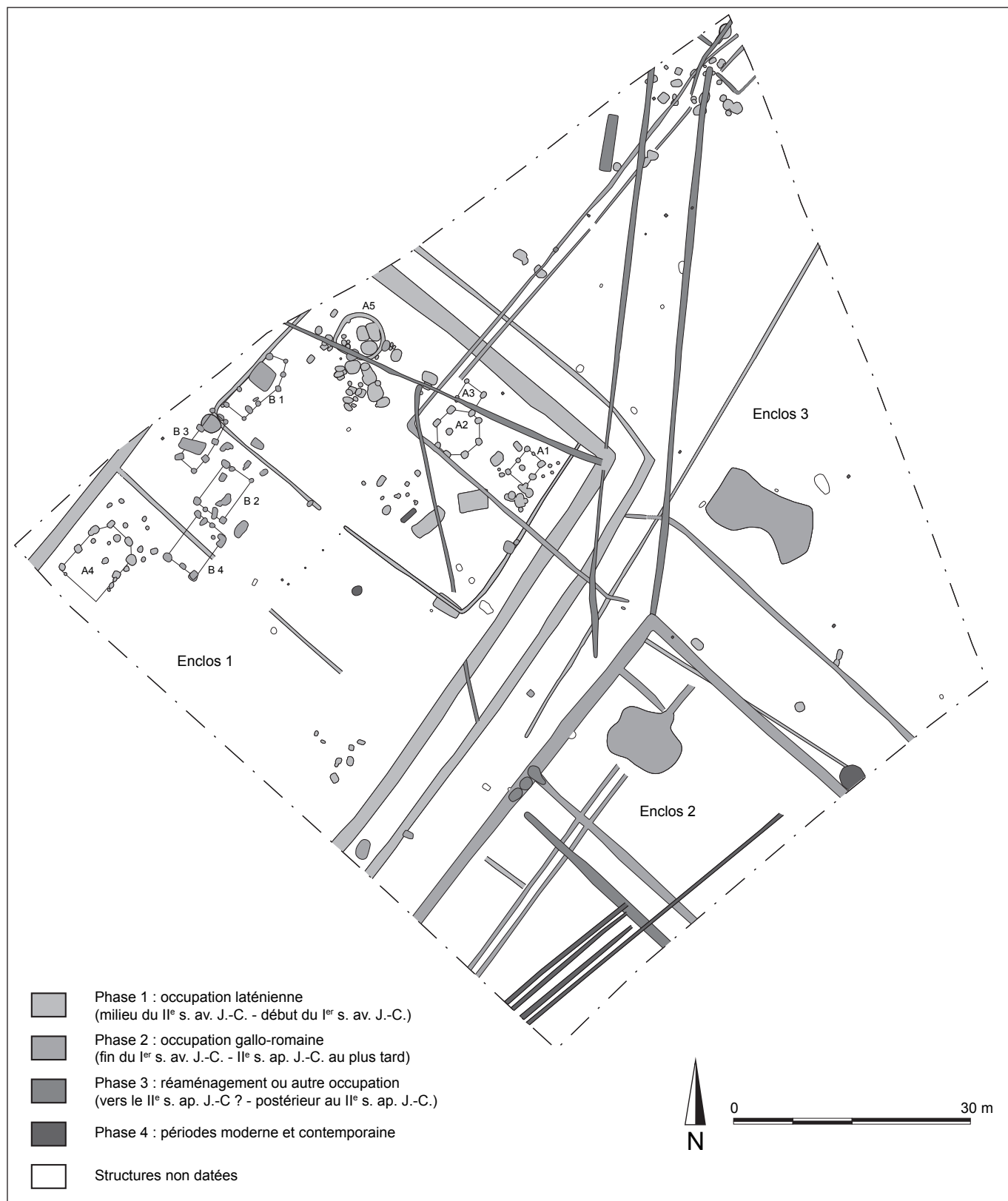
**Martin-Église**  
**Chemin des Meuniers - Thibermont**

Ce diagnostic a été l'occasion de mettre au jour la partie septentrionale d'un enclos daté de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale, délimité par un double fossé, au sein duquel se développent quelques structures domestiques dont un probable plan de bâtiment sur poteaux plantés. Cette hypothèse est renforcée par la présence de mobilier céramique de type culinaire et de nodules de terre cuite témoignant plus d'une occupation (de type ferme de tradition indigène ?) que d'une simple fréquentation du secteur. La présence de céramique dite "veauvillaise" est une

fois de plus attestée au nord du Pays de Caux et pose de nouveau la question de son lieu de production.

Une trame parcellaire semble se mettre en place, s'intégrant probablement aux vestiges liés à cet indice de site mais pouvant également participer à un réseau antique ou à une réoccupation du site dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère qui perdurerait jusqu'au II<sup>e</sup> siècle.

David BRETON  
INRAP



Martin-Église, Chemin des Meuniers - Thibermont : plan général du site toutes phases confondue (B. Perrier)

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement sur 15 000 m<sup>2</sup> à Martin-Église. Il s'installe sur quatre parcelles situées au nord-ouest du centre de la commune, au lieu-dit "Thibermont" (sections ZK 19, 60 et AE 6, 7). Le projet, nécessitant la viabilisation des terrains et la création d'une voirie, a donné lieu à un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en février 2012. Les sondages, positifs sur les parcelles ZK 19 et 60, ont entraîné la prescription d'une fouille préventive sur une superficie de 7500 m<sup>2</sup> environ. L'emprise concernée est située sur un plateau à une altitude moyenne de 85 m. Surplombant la rive nord de la vallée humide de l'Arques, fleuve côtier se jetant dans la Manche à Dieppe, elle occupe une position topographique particulière à la limite de la rupture de pente, là où les argiles à silex affleurent fréquemment et où de faibles pendages se dessinent. Elle est bordée au sud-ouest par un lotissement, au nord-est par le chemin des Bertignes, à l'est par le chemin des Meuniers et au nord-ouest par des zones encore en culture. L'opération de fouilles, confiée à la société Archéopole, s'est déroulée du 15 octobre au 12 décembre 2012.

Le site a dévoilé une occupation rurale continue depuis La Tène moyenne (milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Puis, après un assez long *hiatus*, le site est de nouveau marqué par l'homme aux époques moderne et contemporaine. Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence.

Les structures les plus anciennes documentées sur le site remontent entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale (phase 1). Disséminées sur l'ensemble de l'emprise, elles s'apparentent à un établissement rural de type ferme dont il est difficile d'établir précisément la date de mise en place mais que l'on peut raisonnablement situer dans le courant du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. À cette période, le site voit se développer une première installation à vocation agricole et peut-être pastorale, assez typique de ce que l'on connaît pour le second âge du Fer dans la région. Elle se présente sous la forme d'un enclos domestique vraisemblablement quadrangulaire au tracé régulier à double fossé périphérique (enclos 1), partitionné et à l'intérieur duquel prennent place des structures d'habitat (fosses et bâtiments), s'inscrivant dans un système parcellaire orthogonal.

N'ayant été que partiellement appréhendé lors de la fouille, une restitution du flanc ouest de l'enclos par symétrie permet cependant d'estimer sa surface à plus de 2900 m<sup>2</sup>. La présence d'un talus n'est pas attestée mais l'espace qui sépare les deux fossés est suffisamment large pour accueillir un tel dispositif. Aucune interruption réelle des fossés pouvant matérialiser un accès à l'enclos n'a été décelée sur la partie dégagée, il est donc impossible de connaître le système d'entrée de cet enclos. À l'intérieur, l'espace est divisé en trois zones distinctes (espaces 1, 2 et 3), délimitées par des petits fossés de faible profondeur. L'étude spatiale du mobilier céramique rejeté dans le fossé interne de l'enclos et l'analyse des ensembles de trous de poteau ont permis d'identifier cinq bâtiments (A1, A2, A3, A4 et A5) dont il

est difficile de proposer une interprétation fonctionnelle en l'absence d'indices pertinents. L'existence d'une sixième construction (ensemble 2) faisant pendant aux bâtiments A4 n'est toutefois pas à exclure. Le *corpus* des bâtiments appartenant à cette première occupation est assez particulier et leur typologie fait apparaître une certaine variété : rectangulaire à pans coupés (A4), rectangulaire simple (A1, A3) ou encore circulaire (A2, A5). Ils sont construits en matériaux périssables (terre et bois) le plus souvent sur poteaux plantés. La structure A5, identifiée comme un bâtiment circulaire construit sur parois fossoyées, fait cependant figure d'exception. À l'extérieur, un réseau parcellaire dont les orientations suivent celles de l'enclos principal structure le paysage en délimitant quatre espaces (4, 5, 6 et 7) où se développent deux mares et plusieurs groupes de fosses dont la fonction demeure indéterminée.

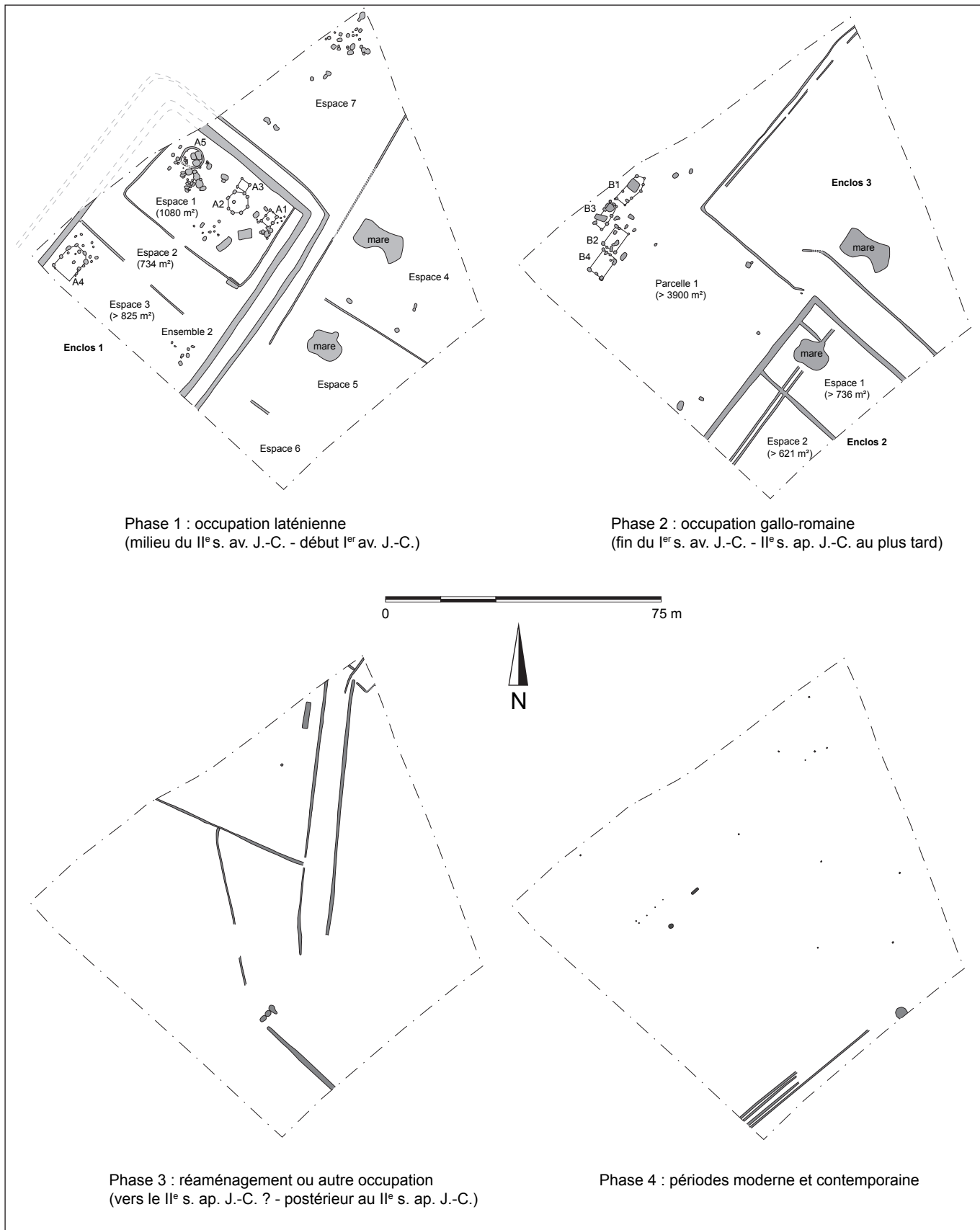
À la fin de cette occupation, que l'on peut placer entre la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., le fossé d'enclos est comblé et la plupart des structures sont abandonnées à l'exception des deux mares qui perdurent dans le paysage.

Vers la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., peut-être même dès La Tène D2, le site est réaménagé sous la forme de deux enclos quadrangulaires (enclos 2 et 3) auxquels sont associées quelques structures d'habitat (fosses et bâtiments). Les deux mares aménagées lors de l'occupation précédente (phase 1) sont réintégrées dans le système d'enclos et ont certainement conditionné la structuration de l'espace (phase 2).

À l'image de l'enclos 1 (phase 1), l'enclos 2 est délimité par un large et profond fossé. Même si aucune structure d'habitat n'a été recensée à l'intérieur, ce dernier s'apparente probablement à l'espace domestique, constituant ainsi le cœur d'une exploitation. L'espace interne, d'une superficie minimale de 1357 m<sup>2</sup>, est divisée en deux zones distinctes (espaces 1 et 2). Aucun accès à l'enclos n'a été décelé sur la partie dégagée. Le second enclos (enclos 3), dont la surface interne dépasse les 2000 m<sup>2</sup>, est délimité par un fossé de petite taille qui est doublé sur le côté nord-ouest par un petit fossé interne. L'accès se faisait sur son côté sud par une entrée en antenne. La structuration des enclos laisse apparaître une ouverture et un chemin d'accès permettant la circulation entre les espaces. Quatre bâtiments rectangulaires construits sur poteaux plantés à partir de deux modules, auxquels sont associées plusieurs fosses dont l'utilité demeure indéterminée, complètent l'occupation à l'extérieur des deux enclos, dans la parcelle 1. La présence d'un fragment de meule découvert dans l'un des trous de poteaux du bâtiment B4 suggère une activité liée à la préparation des grains, éventuellement pratiquée au sein de ce bâtiment. Ces édifices peuvent donc être identifiés comme des dépendances localisées dans un secteur à fonction artisanale ou agricole d'une ferme gallo-romaine.

L'hypothèse d'au moins deux états successifs n'est pas à exclure comme le suggèrent la position très rapprochée des quatre bâtiments les uns par rapport aux autres et





Martin-Église, Chemin des Meuniers - Thibermont : phasage chronologique du site (B. Perrier)

la présence de fossés de drainage au sein de l'enclos 2. Cette seconde installation correspond sans doute à un établissement à vocation agro-pastorale qui se développe plus largement et dont le cœur nous échappe. En l'état, la zone fouillée apparaît plutôt comme une partie annexe et agricole d'un habitat localisé hors emprise mais que l'on peut raisonnablement situer à l'intérieur de l'enclos 2. Les données stratigraphiques et matérielles dont nous disposons invitent à situer l'abandon de cet établissement au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. au plus tard.

Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, ou peut-être avant, les lieux continuent d'être fréquentés puisqu'une nouvelle trame parcellaire est mise en place (phase 3). Elle délimite de nouvelles parcelles et un chemin, matérialisé par deux fossés bordiers, est aménagé à travers les parcelles. Son interprétation n'est pas aisée compte tenu du peu d'indices dont nous disposons. S'agit-il d'une nouvelle installation dont le cœur de l'exploitation nous échappe totalement ou d'un simple réaménagement du second établissement mis en place à l'époque gallo-romaine ? L'absence de vestiges postérieurs au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. atteste enfin une rupture et un abandon du site durant le Haut-Empire. Il faut ensuite attendre les époques moderne et contemporaine pour que ce secteur soit de nouveau marqué par la présence de l'homme sous forme de vestiges dispersés ne présentant aucune organisation particulière (phase 4).

Malgré son caractère fragmentaire, un état de conservation peu favorable et un manque de mobilier, cette opération se révèle riche d'informations. L'un des intérêts majeurs de la fouille est de pouvoir observer, en parallèle d'une ferme typique de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale, la mise en

place d'un établissement rural gallo-romain permettant d'appréhender l'évolution de l'occupation. Le site montre en effet une pérennité de la période gauloise à la période gallo-romaine et témoigne d'une perdurance de l'occupation après la conquête romaine, phénomène qu'on rencontre sur d'autres sites en Seine-Maritime.

Au-delà de ces observations générales, l'autre intérêt majeur de la fouille consiste en la vision quasi-globale d'un établissement rural gaulois (phase 1) de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale (La Tène C2/D1) qui s'organise autour d'un enclos principal de forme rectangulaire et prolongé par un réseau parcellaire orthogonal qui reprend les orientations imposées par ce dernier. Nos travaux complètent donc le *corpus* de sites ruraux de cette période dans le territoire des Calètes dont le modèle se rencontre fréquemment dans la région et qui rappelle les clos-masures normands.

Cette opération présente enfin la singularité d'avoir livré deux constructions circulaires contemporaines et datées de La Tène C2/D1, l'une construite sur poteaux plantés (A2) et l'autre sur parois fossoyées (A5). Elles augmentent de manière significative le *corpus* des plans de bâtiments circulaires. Peu de plans sont connus à ce jour et il est difficile de leur attribuer une fonction particulière. Leur découverte soulève donc de nouveau la question de l'interprétation de ce type d'architecture. Même si les indices dont nous disposons ne permettent pas de leur attribuer une fonction spécifique, leur présence dans l'enclos 1 témoigne toutefois de leur emploi dans un contexte domestique.

Bertrand PERRIER  
Archéopole

## Moyen Âge

### Moderne

## Ménerval / Saumont-la-Poterie

### Le Pont de Coq



Ménerval et Saumont-la-Poterie, Le Pont de Coq, fig. 1 : vue du pont depuis l'amont (P.-F. Thérain)

Dans la perspective de mieux appréhender les franchissements historiques de l'Epte au lieu-dit "Le Pont de Coq" sur les communes de Saumont-la-Poterie et Ménerval, l'Association pour la Sauvegarde du Pont de Coq (A.S.P.C.) a réalisé une campagne de sondages archéologiques en juin et octobre 2012.

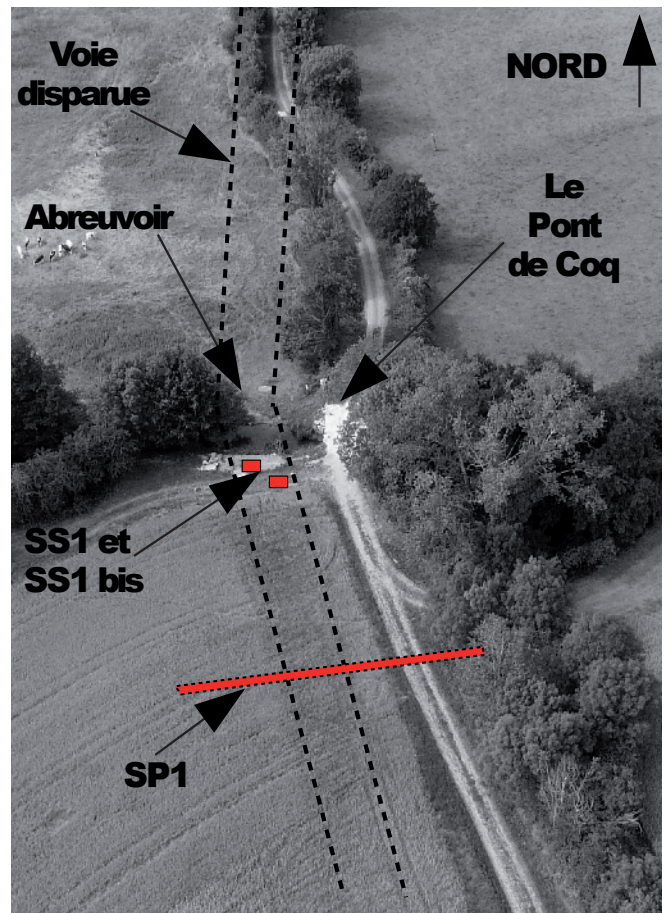
Des études pluridisciplinaires ont été préalablement réalisées montrant l'ancienneté de ce franchissement qui constituait un des seuls passages nord/sud de l'Epte dans le Pays de Bray. La synthèse des études (géomorphologique, historique, géophysique, topographique, géologique, botanique, photogrammétrique, réalisées entre 2011 et 2012) a permis de proposer un certain nombre d'hypothèses de travail sur l'existence de trois franchissements successifs, potentiellement depuis le haut Moyen Âge jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, date de construction du pont actuel :

- un passage à gué,
  - un ouvrage d'art au lieu et place du passage à gué, dont une mention écrite de 1548 ferait référence dans un acte du notaire apostolique de Beauvais relatif à une contestation de dîmes, citant comme limite du territoire d'Abancourt "la rive de l'Epte jusqu'au Pont de Coq" : *riparium d'Epte usque ad pontem galli...* (ADSM G.7905),
  - le pont actuel datant des années 1620-1640 en maçonnerie de pierre de taille (fig. 1).
- Les sondages SS1 et SP1 ont été implantés au sud du Pont de Coq (fig. 2), sur la rive droite, sur les voies disparues, repérées notamment par photographies aériennes par inversion des indices phytologiques.

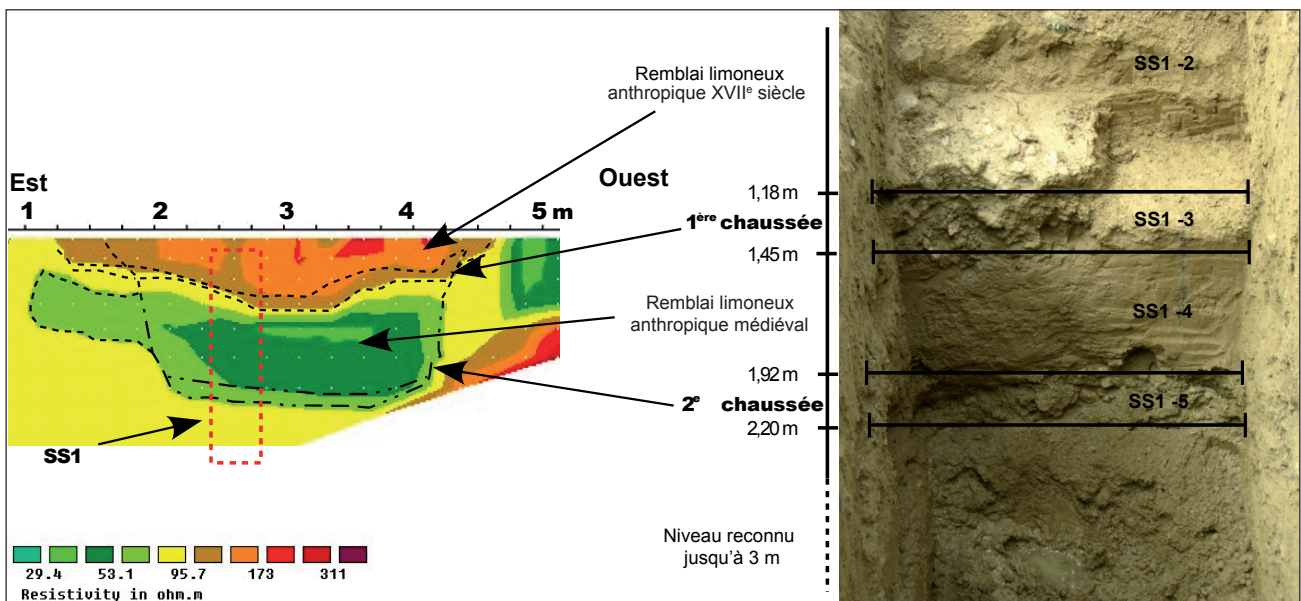
### Sondage SS1

Le SS1, effectué en juin 2012, initialement prévu de 5 x 3 m a été réalisé en deux fois du fait de la présence d'une fibre optique (SS1 bis). Deux empièvements repérés par les relevés géophysiques (fig. 3) ont ainsi été mis au jour, le premier entre 1,20 et 1,50 m de profondeur (SS1-3), le second entre 1,90 et 2,20 m (SS1-5). D'une épaisseur moyenne de 30 cm, ils sont tous deux constitués de gros silex roulés d'une section moyenne de 10 cm sur environ 20 cm de hauteur. Des silex de plus faibles sections bouchent les interstices des premiers et forment la finition de l'empierrement. La couche inférieure (environ 10 cm) est constituée de silex de 5 cm de section en moyenne. Ils reposent sur un lit de gros graviers roulés.

La couche SS1-2, de l'ordre d'un mètre en moyenne, est constituée de limons argilo/marneux ocre jaune légèrement sableux. Quatre niveaux stratigraphiques antérieurs ont pu être identifiés montrant des apports anthropiques successifs. La couche SS1-4 est constituée de sables limoneux et argileux de couleur ocre jaune, compactée, avec présence ponctuelle de



Ménéval et Saumont-la-Poterie, Le Pont de Coq, fig. 2 : vue générale du site et emplacement des sondages (P.-F. Thérain)



Ménéval et Saumont-la-Poterie, Le Pont de Coq, fig. 3 : coupe de résistivité (Cerema) et coupe du sondage SS1 (P.- F. Thérain)



calcaires et gravillons anguleux. La coupe de résistivité des sols (TRE : Tomographie de Résistivité Électrique) montre un ensemble peu résistant, en cohérence avec la nature de sol observée. Aucun matériel datant n'a été mis au jour dans ce sondage, mis à part dans la couche SS1-2, où des morceaux de briques de type Saint-Jean ont été identifiés à -1 m. Le sol naturel n'a pu être atteint (argiles bleues repérées par les forages géologiques). Ce sondage permet de confirmer l'existence de deux aménagements importants mis en œuvre sur la rive droite du Pont de Coq, correspondant à deux franchissements historiques de l'Epte, sans qu'aucun élément de datation ne soit mis en évidence.

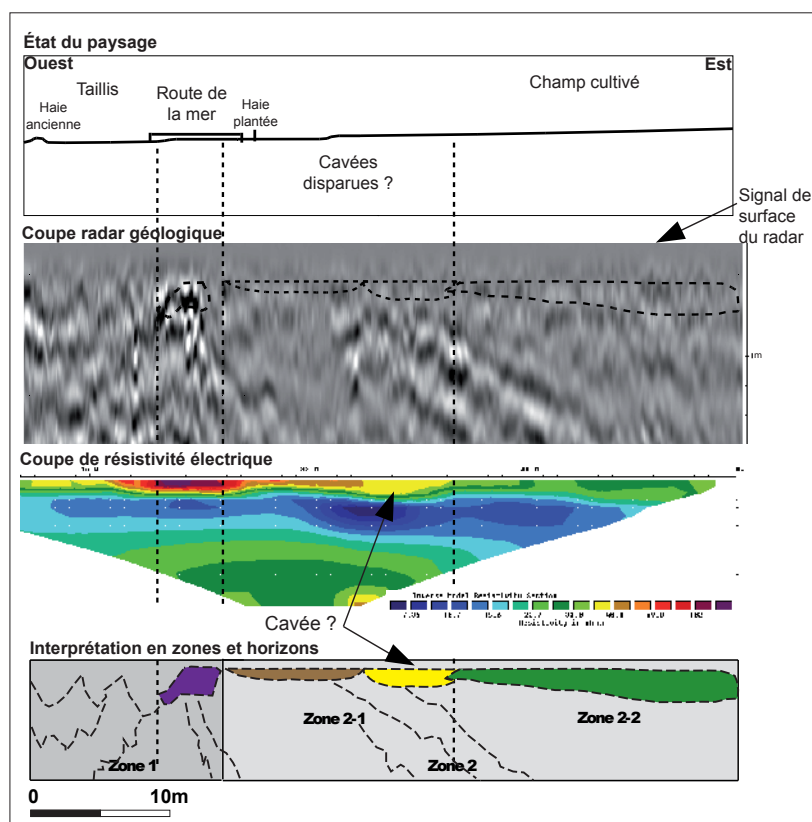
### Sondage SP1

Une tranchée ouest/est (SP1) sur près de 30 m de long sur le coteau remontant vers Ménerval a été réalisée en octobre 2012. Elle franchit successivement de façon transversale une haie ancienne sur talus, un taillis, la route de la mer (chaussée actuelle du Pont de Coq remontant vers Ménerval) et un champ cultivé (fig. 4). Les relevés géophysiques (radar et TRE) ont permis, préalablement à l'opération de sondage, d'identifier la chaussée actuelle présentant des anomalies résistives importantes. D'autres anomalies sont également discernables tant à l'ouest qu'à l'est de cette même chaussée. À l'ouest, le taillis présente, sur une hauteur de 70 cm, un sol résistant correspondant à l'ancien chemin. À l'est, dans la zone 2-1, deux poches sont à relever,

une à l'ouest particulièrement résistante en surface et une seconde plus à l'est présentant une résistance importante en profondeur. Au-delà, sur la zone 2-2, une anomalie peu résistive, cohérente est à signaler. La tranchée a été réalisée sur deux journées, malheureusement interrompues par une inondation de la fouille suite à un orage violent. Les principales découvertes corroborent les relevés géophysiques, à savoir l'existence d'une large surface simplement aménagée (remblai compact) à l'ouest de la chaussée actuelle. Le chemin était donc d'une largeur de près de 10 m. Le tout est limité par une haie plantée sur un talus artificiel. Peu roulant, cet espace offrait probablement une voie de garage ou de stationnement pour les charrettes avant le passage du pont. La route actuelle, la route de la mer, a été créée *ex-nihilo* en relation directe avec la construction du pont actuel. Elle succède à une voie cavée empierrée plus à l'est (zone 2-1), d'une largeur de 3,90 m, qui a fait l'objet de remblaiements successifs et dont le niveau originel est à 2 m de profondeur (niveau argile brune). À l'ouest de la cavée, il n'a pu être déterminé la nature de l'anomalie résistive du fait de la présence de la fibre optique (zone non fouillée). Cette cavée a été implantée en limite d'une langue rocheuse calcaire (zone 2-2), le terrain ayant été fortement incisé pour sa création. Par ailleurs, aucun mobilier n'a permis d'apporter d'hypothèse de datation. En dépit de l'absence de vestiges notables permettant d'apporter une chronologie sur les différentes

chaussées et cavées, cette campagne de sondages archéologiques, croisée avec les études géophysiques, a permis de mettre en évidence l'altimétrie des deux cavées successives permettant le franchissement de l'Epte au lieu-dit "Le Pont de Coq".

Les données recueillies à ce stade de l'étude confortent l'existence d'un premier franchissement de type passage à gué à 125,40 m NGF. Ce premier franchissement se traduisait au niveau du paysage par un simple passage en fond de vallée *a priori* empierré (?) sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie), par la création d'une cavée (SS1-5) sur la rive droite remontant en pente douce sur le coteau. Cette cavée a été incisée dans un terrain naturel limoneux sur les premiers mètres puis en limite d'une langue rocheuse naturelle constituée d'un banc calcaire du portlandien moyen (SP1). Le passage en fond de rivière se faisait sur de larges et épaisses dalles calcaires dont des vestiges ont été repérés en octobre 2010. Ce franchissement a pu être établi dès le Moyen Âge, voir antérieurement, ce dernier permettant de desservir selon un axe nord/sud le Pays de Bray et les terroirs environnants. Des occupations gallo-romaines sont, par ailleurs, connues sur les communes de Ménerval et



Ménerval et Saumont-la-Poterie, Le Pont de Coq, fig. 4 : relevés géophysiques (TRE et radar) et interprétation du sondage SP1 (P.-F. Thérain, C. Fauchard, Cerema)



Saumont-la-Poterie.

Au Moyen Âge classique ou au bas Moyen Âge, approximativement à 1,50 m au-dessus de la chaussée du gué (126,90 m NGF), un pont sommaire de bois ou maçonné semble être établi. La chaussée mise au jour (SS1 - 3) d'une largeur de près de 3,90 m pourrait desservir cet ouvrage d'art en hauteur. Ayant nécessité le remblaiement de la cavée du gué (SS1-4), les berges semblent à cette occasion travaillées par apports de remblais en vue de canaliser l'Epte. Au nord, sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie), l'analyse topographique montre l'aménagement d'une rampe sur près de 8 m de large permettant de passer le fond de vallée sans encombre. Elle s'interrompt brusquement à 3 m du bord de l'Epte avec un fort dénivelé d'1 m (au niveau de l'abreuvoir). La première mention écrite d'un pont en 1548 pourrait faire référence à cet ouvrage.

Aux environs de 1620-1640, à 128,75 m NGF, le Pont de Coq, ouvrage maçonné est construit en aval de ce premier ouvrage d'art. Il est tout à fait possible qu'il y ait eu cohabitation, le premier ouvrage d'art ayant pu servir à alimenter le chantier. Le dévoiement du chemin vers l'est (fig. 1), une fois le nouvel ouvrage construit, consoliderait cette hypothèse. Au delà de la qualité constructive du pont, de nombreux aménagements périphériques sont exécutés : création de rampes douces sur la rive gauche (passage de la vallée) représentant des apports de remblais de près 2910 m<sup>3</sup>, un remblaiement de l'ensemble du pied de côteau sur la rive droite à hauteur de 3500 m<sup>3</sup> au droit du pont pour étendre le lit de l'Epte vers l'est mais également pour remblaiement et abandon de la cavée du premier ouvrage d'art (SP1) et création de la route de la mer.

La micro-histoire jusqu'alors appréhendée autour du Pont de Coq est particulièrement intéressante pour étudier plus largement le Pays de Bray au Moyen Âge et à l'époque moderne. Ces trois franchissements

s'inscrivent dans des contextes différents mais ont toujours répondu à la nécessité pour l'homme d'aller d'un point à un autre le plus aisément possible en se libérant des obstacles naturels. Pour le dernier état étudié, le Pont de Coq se place dans une série d'aménagements (Pont de Vieuville, terrassements, création d'une voie...) qui relie Paris à la mer. Étudier le Pont de Coq, les franchissements successifs, leur ancienneté peut permettre de mettre en évidence les relations des différentes paroisses environnantes et pour la période la plus récente l'importance de cet axe, tant d'un point de vue politique, militaire, économique que commercial. Une fouille programmée est envisagée sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie) au niveau de ce qui constitue actuellement l'abreuvoir, zone sur laquelle les aménagements du gué et de l'ouvrage d'art intermédiaire sont susceptibles d'être encore en place. Cette prochaine campagne permettra d'apporter, nous l'espérons, des éléments de chronologie relative et ainsi d'affiner la connaissance de ce site de franchissement de l'Epte.

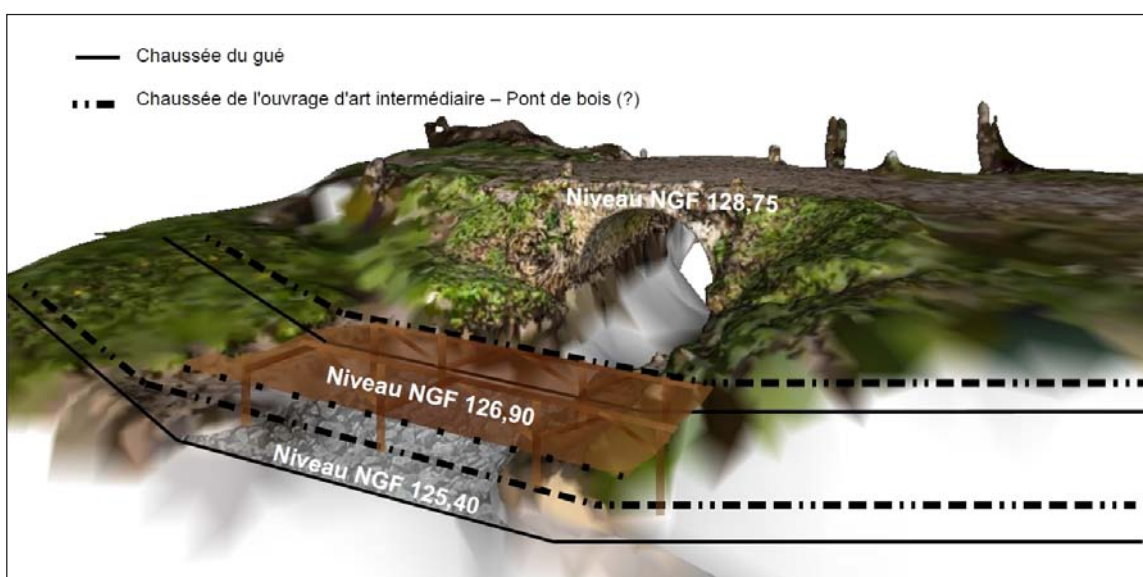
Paul-Franck THÉRAIN  
ASPC

avec la collaboration de Mathieu GUYOT  
Université de Rouen  
et de Cyrille FAUCHARD  
Cerema

#### Bibliographie

FAUCHARD Cyrille (dir.) 2013 - "Assesment of an ancient bridge combining geophysical and advanced photogrammetric method : Application to the Pont De Coq, France". Journal of Applied Geophysics, 98, nov. 2013, p. 100-112.

THÉRAIN Paul-Franck (Dir.) 2011 - "Étude historique du Pont de Coq". Rapport dactyl. 3 vol., Sotteville-lès-Rouen : ASPC.



Ménerval et Saumont-la-Poterie, Le Pont de Coq, fig. 5 : hypothèse de restitution des franchissements de l'Epte au lieu-dit "Le Pont de Coq" (P.-F. Thérain, J. Lacogne)

Ce diagnostic a permis de mettre au jour quatre concentrations de vestiges, dont trois se situent en limite d'emprise.

La plus ancienne est représentée par quelques artefacts lithiques isolés découverts au décapage et par une unique fosse, au cœur du projet, où près de 80 silex taillés ont été observés sans organisation spatiale particulière. Quelques rares éléments permettent de proposer une datation proche du Néolithique moyen II. La seconde zone concerne quelques fossés, visibles uniquement dans la tranchée occidentale du diagnostic s'organisant probablement avec deux autres situés plus au nord ; trois trous de poteaux complètent les vestiges de cette zone. Par contre, un mobilier céramique relativement important, des nodules de terre cuite ainsi qu'un fragment de meule en poudingue laissent supposer la proximité d'une probable occupation bâtie attribuable à la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale.

Un troisième secteur situé à l'extrémité est du projet se distingue par un réseau fossoyé double délimitant quelques structures datées de La Tène moyenne mais aussi de la transition fin du second Âge du Fer-début de l'Antiquité. Cet ensemble pourrait constituer la marge occidentale des occupations fouillées en 1998 lors des travaux du contournement de Bois-Guillaume.

Enfin, une petite zone funéraire a été isolée le long du chemin des Bouillons au nord de l'emprise. Deux incinérations probablement fixées par un petit fossé recélaient un mobilier relativement important : un vase dans lequel une fibule accompagne le dépôt osseux d'un immature mais surtout, une seconde où quatre vases accompagnaient le défunt ainsi qu'une épée, un fer de lance et une probable fibule dans l'urne. Le mobilier céramique reste homogène et correspond à la période Augustéenne.

David BRETON  
INRAP



Mont-Saint-Aignan, Chemin des Bouillons : incinération 43 en cours de fouille en laboratoire (D. Breton)



Mont-Saint-Aignan, Chemin des Bouillons : incinération 44 en cours de fouille (D. Breton)

Le trésor monétaire d'Oissel a été trouvé dans le secteur de la gare, à l'occasion de travaux de jardinage. Cette découverte fortuite a été immédiatement signalée au Service régional de l'Archéologie. Les monnaies avaient déjà été recueillies et passées à l'eau, lorsque ce dernier s'est rendu sur place. L'ensemble a été retrouvé groupé dans le sol, à faible profondeur ; il n'a pas été possible de déterminer la nature d'un probable contenant. Aucune autre découverte associée, mobilière ou immobilière, n'est à signaler.

Cette trouvaille a été réalisée dans un contexte archéologique vierge. Aucune découverte n'a en effet été rapportée au cours des deux derniers siècles, dans ce secteur de l'agglomération. Seul, J.-M. Thaurin a signalé, en 1865, la mise au jour de faune préhistorique dans de vastes fosses d'extraction de sable ou de tout-venant, réalisées par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest "non loin de la gare actuelle".

Il faut se porter plus à l'ouest, pour trouver des traces physiques du passé médiéval d'Oissel. Rue Saint-Wandrille, à peu de distance de l'église dédiée à Saint-Martin, des travaux ont rencontré à plusieurs reprises, entre 1854 et 1971, des sarcophages de pierre. L'existence, à Oissel, d'une résidence des ducs de Normandie, est attestée par les textes ; on en retrouve la trace dans divers documents du XV<sup>e</sup> siècle. Sa localisation est incertaine.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le trésor d'Oissel doit être considéré comme une découverte isolée, qui n'apporte pas d'éclairage particulier sur le passé médiéval de l'agglomération.

Dominique PITTE  
SRA Haute-Normandie



Oissel, quartier de la Gare : le trésor monétaire le jour de sa remise au Service Régional de l'Archéologie (P. Moitrel)

### Étude des monnaies

Le trésor d'Oissel est datable de la guerre de Cent Ans et consiste en 2 monnaies en or et 941 en argent ainsi que 4 bagues d'argent et un probable contenant. En novembre 2013, l'Atelier Bell assura le nettoyage et la documentation intégrale par photographie du trésor avant sa restitution à l'inventeur. Grâce au soutien de la Fondation Grosserer Emil Schous Fond, les monnaies ont pu être étudiées en février 2014 au Musée National du Danemark d'après les photographies.

La date d'enfouissement du trésor peut être déterminée avec précision. Les monnaies les plus récentes sont 2 agnells d'or, 2 florettes (pièces valant 20 deniers) et 38 guénars (pièces valant 10 deniers) d'argent conformes à l'émission ordonnée le 10 mai 1417. Les pièces de l'émission ordonnée le 21 octobre de la même année font complètement défaut. Le trésor est donc datable de l'été ou de l'automne 1417. C'était en pleine guerre de Cent Ans. Les Anglais tenaient Harfleur depuis 1415. En juin 1417, ils gagnèrent une bataille navale au large du Chef-de-Caux (Sainte-Adresse). Le 1<sup>er</sup> août, Henri V d'Angleterre débarqua à Touques et entreprit la conquête de la Basse-Normandie. Les hostilités ne touchèrent pas la région rouennaise avant l'été de l'année suivante, mais ces événements ont pu provoquer la peur et entraîner la dissimulation du trésor. Cependant, une autre hypothèse s'offre pour expliquer son existence. Comparé à d'autres trésors contemporains, la part des monnaies relativement anciennes y est assez élevée. Pas moins de 64 % des pièces du trésor d'Oissel sont antérieures à octobre 1411, et 5 % ont été fabriquées avant septembre 1389, c'est-à-dire presque 30 ans avant son enfouissement. Les chiffres correspondants pour celui d'Ivry-la-Bataille (Eure), datable de la même époque, sont de 37 et 2 %, et pour le trésor d'origine inconnue conservé au Musée d'Évreux, ils sont de 33 et 3 %. Si ces deux derniers trésors constituent de toute évidence des ponctions sur la circulation monétaire courante, celui d'Oissel doit être le fruit d'une longue thésaurisation. L'absence de petites dénominations, notamment le demi-guénar, mais également les doubles, les deniers et les oboles, confirme cette interprétation. Dans une société dépourvue de banques, les gens gardaient leurs économies chez eux, que cela soit en temps de paix ou en temps de guerre ; c'est vraisemblablement le cas ici. Les raisons pour lesquelles le trésor n'a pas été récupéré et remis en circulation par son propriétaire nous échappent : fuite ? Mort accidentelle, violente ou maladie ? Simple oubli ?

Le trésor ne comprend aucune monnaie antérieure à 1385. Ceci est conforme aux témoignages des textes et



à l'étude d'autres ensembles qui révèlent la disparition des pièces anciennes au cours des quelques années qui ont suivi la réforme monétaire du 11 mars 1385. En revanche, le trésor contient 21 blancs frappés par le duc de Bourgogne dans ses terres d'Empire (la Franche-Comté), imitant le type du guénar du roi de France. Le but était de mettre les imitations en circulation dans le royaume, et l'étude des trésors montre que ce but fut atteint. Ainsi le duc de Bourgogne put se procurer une partie des recettes monétaires, car les monnaies étaient mises en circulation à un cours légèrement supérieur à leur valeur métallique, assurant un profit à l'émetteur. La présence d'un blanc frappé au nom du duc de Bretagne à Rennes n'est pas non plus inhabituelle.

La période d'insécurité – la folie du roi, la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs, les invasions anglaises – pendant les années 1410, a provoqué une vague d'enfouissements de trésors. Nous connaissons plus de 100 trésors en France, dont une bonne trentaine suffisamment documentés pour connaître la répartition entre émissions et ateliers de frappe. En effet, des marques secrètes sous forme de points, annelets et autres permettaient aux officiers du roi d'en déterminer la date et le lieu de frappe. Ces marques nous sont connues par les documents internes de l'administration monétaire royale. Une bonne vingtaine d'ateliers étaient actifs dans le royaume.

Habituellement dans les trésors, les produits des ateliers proches dominent largement parmi les monnaies les plus récentes. Ainsi, sur les 42 monnaies dans le trésor d'Oissel datables de l'émission du 10 mai 1417, 34 sont rouennaises. En revanche, les monnaies anciennes ont eu le temps de se mélanger dans la circulation. La comparaison entre les trésors révèle une répartition entre ateliers à peu près identique pour les guénars émis entre 1385 et 1411, indépendamment du lieu d'enfouissement. On est donc en droit de croire que cette répartition reflète approximativement la part relative tenue par chaque atelier dans la production monétaire nationale. On constate que l'atelier de Tournai compte pour un tiers de la production, ce qui s'explique par sa proximité de la Flandre qui était un centre du commerce des métaux précieux. De même, les ateliers bourguignons et dauphinois profitent de leur situation limitrophe de l'Empire et de l'Italie. Au contraire, des villes par ailleurs importantes comme Toulouse, Montpellier, Angers et Poitiers n'assurent qu'une production monétaire limitée.

Il y a beaucoup de lacunes dans les comptes concernant les chiffres de frappes et les trésors peuvent nous aider à compléter les documents. Nous disposons de séries complètes de documents pour cinq ateliers seulement (Crémieu, Romans, Mirabel/Embrun, Troyes et Saint-Lô). En partant de leur production et en multipliant au *pro rata*, nous arrivons à une estimation de la fabrication globale. Ce travail est en cours au Musée National du Danemark, grâce à une dotation du Ministère de la Culture / Loto Sportif danois. Avec ses 536 guénars de l'émission du 11 septembre 1389,

Numéro	Date	Nb	%
3-49	1385 mars	47	5
50-585	1389 sept.	536	58
586	1405 avril	1	>1
587-880	1411 oct.	294	32
919	1413 nov.	1	>1
881-918, 920-921	1417 mai	40	4
		919	100

Oissel, quartier de la Gare : répartition chronologique des 919 guénars, florettes et grossi du trésor



Oissel, quartier de la Gare : agnel d'or, mai 1417, frappé à Tournai (photo 1, B. Bell)



Oissel, quartier de la Gare : Guénar, les points entre les lis dans l'écu du droit et sous la croix du revers montrent que la pièce a été frappée à partir de mai 1417. Les étoiles sous la 15<sup>e</sup> lettre au droit et au revers montrent qu'elle sort de l'atelier de Rouen (photo 436, B. Bell)



Oissel, quartier de la Gare : blanc frappé à Auxonne à partir de 1412 au nom de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (photo 790, B. Bell)



le trésor d'Oissel constitue un apport considérable au corpus de 4309 pièces qui forme la base de l'étude.

Le résultat n'est pas encore définitif, mais il est clair que la fabrication est au moins 5 fois plus élevée que les chiffres documentés par les sources écrites, chiffres qui ont formé la base de l'hypothèse, formulée il y a une génération par John Day et Harry Miskimin entre autres, d'une grave pénurie d'argent en Europe au bas Moyen Âge. Cette hypothèse avait été contestée par Nathan Sussman et David Sorenson, et le présent travail leur donne raison.

Jens Christian MOESGAARD  
Musée National du Danemark

N°	Type	Date	Atelier	Nb
1-2	Agnel d'or	1417 mai	Tournai	2
3-49	Guénar	1385 mars	-	47
50		1389 sept.	?	1
51-119			Paris	69
120-151			Crémieu	32
152-192			Romans	41
193-194			Mirabel	2
195-200			Montpellier	6
201-210			Toulouse	10
211-219			Tours	9
220-233			Angers	14
234-239			Poitiers	6
240-249			La Rochelle	10
250-252			Limoges	3
253-260			St-Pourçain	8
261-274			Mâcon	14
275-288			Dijon	14
289-296			Troyes	8
297-315			Rouen	19
316-548			Tournai	233
549-562			St-Quentin	14
563-568			St-Lô	6
569-575			St-André	7
576-585			Ste-Menehould	10
586		1405 avril	Tournai	1
587-633		1411 oct.	Paris	47
634-644			Crémieu	11
645-647			Romans	3
648-651			Embrun	4
652-658			Tours	7
659-661			Angers	3
662-663			Poitiers	2
664-671			St-Pourçain	8
672-677			Mâcon	6
678			Dijon	1
679-714			Rouen	36
715-842			Tournai	128
843-864			St-Quentin	22
865-869			St-Lô	5
870-871			St-André	2
872-880			Ste-Menehould	9
881-883		1417 mai	Paris	3
884-915			Rouen	32
916			Tournai	1
917			St-Lô	1
918			Lyon	1
919	Grossus	1413 nov.	-	1
920-921	Florette	1417 mai	Rouen	2
922	Bourgogne, blanc	1403 août		1
923-927		1404 avril		5
928		1411 fin		1
929-932		1412 mars		4
933-942		1417 avril		10
943	Bretagne, blanc	-	-	1

Oissel, quartier de la Gare : répartition sur types, émissions et ateliers des 943 monnaies du trésor

## Étude des bagues

Quatre bagues ont été découvertes en association avec le trésor précédemment décrit. Les dimensions des anneaux sont homogènes et correspondent à une taille de bague d'homme (environ 20 mm de diamètre interne). Elles sont en argent.

L'étude a été réalisée en collaboration avec Gilles Laisné, artisan bijoutier à Portbail (50).

Bague numéro 1 : elle est constituée de trois brins en fil rond, torsadés ensemble et soudés à leur extrémité. L'aspect torsadé a été repris à la lime sur la soudure. Les fils font 1,1 mm de diamètre chacun, ce qui donne une torsade de 2,5 mm de diamètre. Elle pèse 3,05 g. Les fils semblent tirés à la filière.

Bague numéro 2 : elle est constituée d'une bande moulée à plat, fermée par enroulement et soudure. Elle est large de 4,2 mm et épaisse de 1 mm et pèse 1,95 g. Le décor est constitué de segments hexagonaux, alternativement damier et groupe de lettres. Le départ est indiqué par un double quadrilobe. Les segments ont été soulignés sur la tranche par une incision en V, faite à la lime, dont on voit les traces. Les segments portant des lettres sont bordés de pointillés, mais pas les damiers : on y lit la succession suivante : CE-ST-TO-UT. L'expérimentation réalisée par Gilles Laisné a montré la faisabilité d'une réalisation par moulage à l'os de seiche, dont des traces sont visibles à l'intérieur de l'anneau. Le modèle est une bande plate, portant le décor et sans les incisions en V.

Bagues numéro 3 et 4 : elles sont similaires et la bague 4 est dorée. Elles sont constituées d'un anneau surmonté d'un caisson portant une pierre sertie clos. L'anneau est de section ronde, de diamètre 2,2 mm (3) et 1,6 mm (4). Les granules font 2 mm (3) et 1,4 mm (4) de diamètre. Elles pèsent 6,44 g (3) et 3,75 g (4). La pierre sertie est un cristal (de roche?) doublet.

La bague est réalisée en plusieurs morceaux assemblés. Une première bande est formée autour de la pierre pour en épouser les contours. Cette bande est ligaturée et soudée une fois séparée de la pierre. Le cône est formé dans un plané découpé en croix pattée, de dimension supérieure à celui fini. Les pattes sont pliées et la bande déjà prête est appliquée dans l'intérieur du cône, où elle vient se plaquer. L'ensemble est maintenu par ligature et des paillons de soudure sont disposés à l'intérieur avant chauffage.

L'anneau est enroulé et ses extrémités sont forgées pour les aplanir. Des trous sont forés dans la partie conique du caisson et l'anneau vient s'y encastrer avant d'être soudé.

Les granules sont formées par fusion d'un paillon de métal. Elles sont disposées sur l'anneau avec un paillon de soudure après avoir probablement été soudées ensemble. Le chauffage ponctuel au chalumeau à bouche permet de fusionner les diverses parties. La

Pierre est sertie sur un fond de ciment de bijoutier, afin de rigidifier les parois du caisson.

Intervention de restauration :

Le très bon état de conservation n'a nécessité qu'une intervention à visée esthétique : nettoyage des produits de corrosion du cuivre par bain d'acide formique dilué à 5%, avant neutralisation au bicarbonate de soude,

rinçage et séchage à l'éthanol, et élimination des sulfures noirs par abrasion fine avec du tripoli appliqué avec un coton.

Deux cassures ont été recollées à l'époxy (Araldite AW106 + HV953U).

Bruno BELL  
Atelier Bell



Oissel, quartier de la Gare : vue d'ensemble des bagues (B. Bell)

## Âge du Fer

### Antiquité

## Orival

### Le Câtelier - La Mare aux Anglais

Le site de hauteur fortifié d'Orival "Le Câtelier-La Mare aux Anglais" couvre une superficie de 53,7 ha sur le rebord de plateau dominant un méandre étroit de la Seine entre les boucles du Vaudreuil et de Rouen. Localisé au sein de la forêt domaniale de La Londe-Rouvray, l'*oppidum* a longtemps été perçu comme un camp romain par la présence d'un *fanum* sondé en 1901 par Léon de Vesly. C'est à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, puis des années 2000, que son attribution chronologique est rattachée à la fin de l'âge du Fer grâce à la découverte de nombreux éléments céramiques lors de prospections pédestres. Si le tracé des remparts est précisé par des levées GPS menées par le SRA et l'ONF en 2007, le traitement des données LIDAR en 2011 renouvelle considérablement la vision du site (données : GIP Seine-Aval ; traitement : DRAC-ONF-CREA). Quatre enceintes ceinturent le rebord du plateau. Une cinquième enceinte, plus restreinte, est recoupée par la fortification extérieure. Deux portes à ailes rentrantes, dont une dépassant les 100 m de long, ont également été observées. Enfin, un autre rempart barre la boucle du fleuve d'Orival à Moulineaux sur près de 4 km. Une cohérence de plan et d'architecture pourrait indiquer une phase de construction synchrone de celle de l'*oppidum*. En Haute-Normandie, sur 28 sites de hauteur repérés (Rémy-Watté, Fichtl 1991), seuls 12 ont été occupés à la fin de l'âge du Fer. Toutefois, la nature de ces sites et leur chronologie précise est encore méconnue car les interventions concernent majoritairement les fortifications et/ou des surfaces limitées (sauf à

Sandouville). Dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur les modalités d'occupation du bassin versant de la Seine en aval de Paris, l'objectif de cette fouille programmée repose principalement sur l'évaluation du potentiel archéologique du site en vue de préciser la chronologie et d'approcher la nature et la répartition des occupations afin de réinsérer ce type de site dans le maillage d'habitats connus pour la fin de l'âge du Fer. Cette campagne de sondages a permis, pour la première fois sur ce site, d'effectuer des ouvertures manuelles bien que restreintes (100 m<sup>2</sup>). Deux secteurs ont été privilégiés : le plateau (parcelle 167) et une zone de replat au lieu-dit "La Mare aux Anglais". Les prospections pédestres suggéraient une relative densité de vestiges qui a été partiellement confirmée lors des sondages sur le plateau à proximité d'une des enceintes. La difficulté de lecture du substrat (bief et argile à silex) accentuée par le contexte forestier (bioturbations importantes) n'a permis d'identifier qu'une structure arasée composée d'une concentration de silex pluridécimétriques sur une surface minimum de 30 m<sup>2</sup>. Le mobilier céramique et métallique (tiges et clous) est néanmoins présent de la surface jusqu'au toit des argiles à silex (environ 30-40 cm sous la surface actuelle).

Le second secteur, "La Mare aux Anglais", correspond à un replat au sein du versant d'environ 1600 m<sup>2</sup>, délimité par le tracé de deux enceintes. Actuellement, une mare est toujours en eau et un lot conséquent de céramiques est issu de son curage. La contemporanéité du point d'eau et des fortifications ainsi que la provenance des

découvertes de surface sont les principales questions qui ont motivé l'investigation sur cette zone. Un sondage partant de la proximité de la mare jusqu'au pied du talus a révélé une épaisseur stratigraphique importante (2,20 m au point le plus profond) ainsi que deux niveaux de paléosurfaces et plusieurs structures interprétées comme des creusements anthropiques (fosse, fossé lié au talus, aménagement de la mare ?).

Une reprise minutieuse du mobilier de prospections déposé au musée d'Elbeuf a été menée et confrontée au mobilier recueilli lors de la campagne. Au total, 5840 tessons (plus de 50 kg) et environ 10 kg de métal ont été recensés. La majorité des céramiques se réfère à des indices de qualité, locaux et importés (amphores) de la fin du second âge du Fer et de la période augustéenne présents sur l'ensemble du site. Minoritaires, des éléments céramiques gallo-romains et médiévaux ont également été retrouvés ainsi que des indices d'activités métallurgiques (scories, culot de forge).

Ces premières ouvertures témoignent de la richesse du potentiel archéologique disponible et encouragent la poursuite de ces recherches de terrain.

Célia BASSET  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
UMR 8215-Trajectoires



Orival, Le Câtelier : plan de l'*oppidum* à partir de traitements des données LIDAR (DRAC, CREA, ONF©, modifié par C. Basset) ; 1 : "La Mare aux Anglais", 2 : Plateau (parcelle 167)

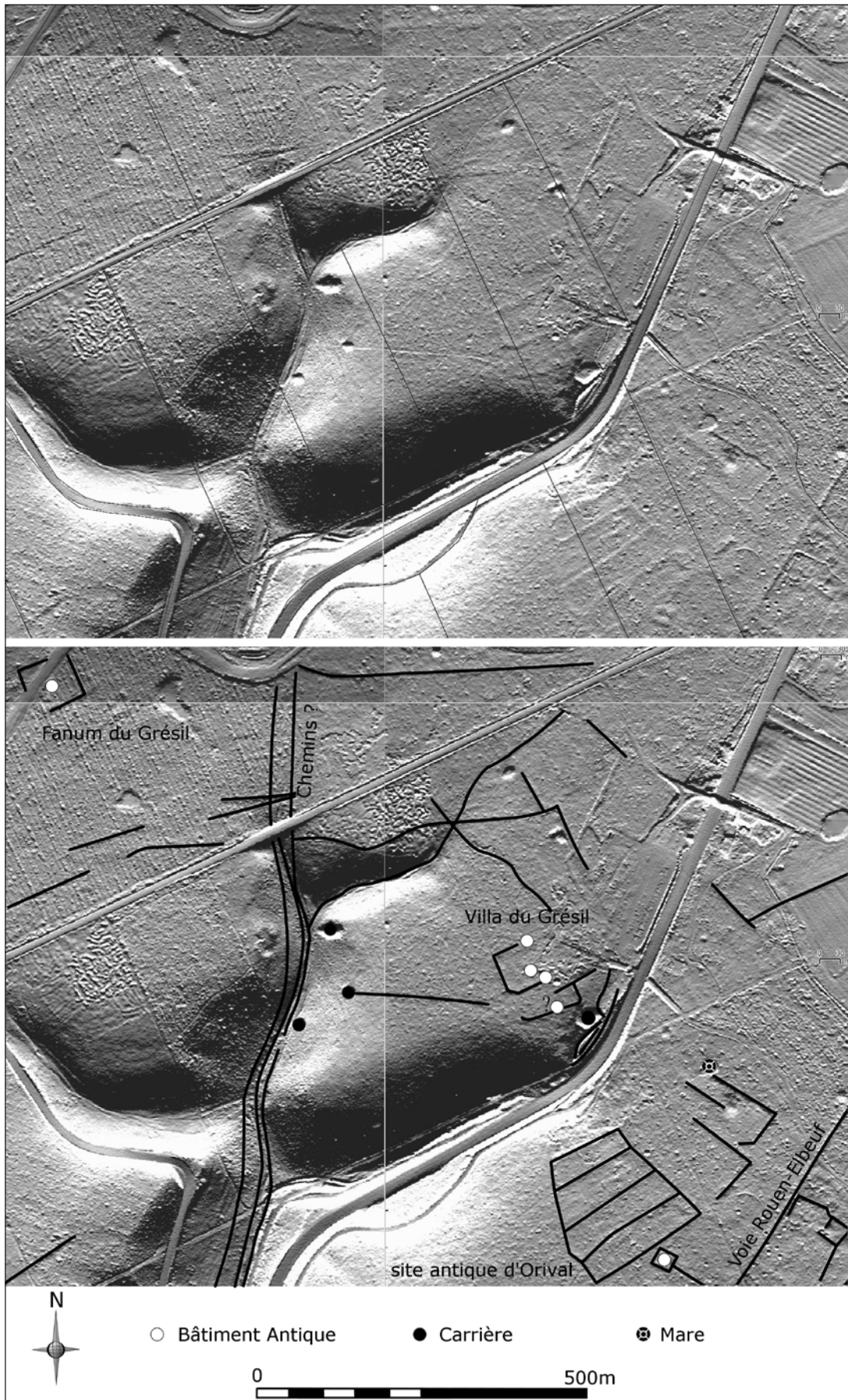
## Antiquité

## Orival Le Grésil

Le site du "Grésil" est localisé à 14 km au sud de Rouen, dans la forêt de La Londe/Rouvray. Il est installé à 125 m d'altitude, au cœur d'un plateau entouré par la Seine. Ce site est interprété comme une *villa* gallo-romaine, depuis les excavations réalisées par Léon de Vesly en 1903. Les critères qui ont défini son implantation dans cet environnement amènent de nombreuses interrogations sur l'économie rurale antique. L'espace dans lequel il s'inscrit est en effet contraignant pour tous types d'activités agricoles. Le substrat pédologique n'est développé que sur quelques centimètres et repose sur un bief à silex. Outre la faible capacité agronomique de ce type de sol, le bief à silex rend impossible l'utilisation d'outils aratoires. De plus, la nappe phréatique est située à 120 m de profondeur. Par conséquent, elle est inaccessible pour les populations rurales gallo-romaines. Les ressources en eau ne peuvent donc provenir que du stockage des eaux pluviales. L'élevage qui nécessite une quantité d'eau constante toute l'année et du fourrage

pour nourrir les animaux, n'est par conséquent pas aisé dans cet environnement. S'il s'agit d'un établissement rural antique, le critère déterminant son implantation est peut-être la proximité d'une voie reliant l'agglomération d'*Uggate* (Caudebec-lès-Elbeuf) au chef-lieu *Rotomagus* (Rouen). Dans le cas où cette hypothèse se vérifierait, l'habitat du "Grésil" fournirait un exemple de l'évolution de l'économie rurale au début de l'Antiquité. Elle serait alors définie par l'insertion des établissements ruraux dans un réseau économique organisé, et ceci même au détriment d'un environnement favorable à la productivité agricole. L'objectif de cette première année d'étude, était d'analyser le potentiel archéologique du site et d'apporter de nouveaux éléments sur sa nature et sa chronologie. Une étude archivistique de l'opération menée en 1903 a révélé la présence de trois pièces maçonnées réparties sur 1500 m<sup>2</sup>. L'existence d'un sol maçonné et d'enduits peints toujours en place laissent espérer une bonne conservation de la stratigraphie. Deux de ces structures





Orival, Le Grésil : relevé LIDAR et interprétation des anomalies topographiques fossilisées aux alentours du site (J. Spiesser)



interprétées comme des bâtiments ont été repérées en 2011 lors d'une prospection pédestre. Celle-ci avait pour objectif d'analyser les anomalies topographiques mises en évidence par le relevé LIDAR de La Londe/Rouvray. Ce dernier a permis de déceler l'existence d'une enceinte quadrangulaire d'environ 60 m de côté, qui entoure les deux édifices antiques (cf. fig.). Une prospection géophysique a été réalisée en février 2012 sur le site pour localiser l'emprise des bâtiments et implanter au mieux les sondages. Le couvert forestier rend difficile l'utilisation des méthodes de prospections magnétiques, car elle nécessite un déplacement en ligne droite à vitesse constante. Le choix de la méthode s'est donc porté sur l'étude de la résistivité électrique du sol par la méthode du pôle-pôle. Cette opération a permis de déceler la présence d'un nouveau bâtiment antique, situé dans l'angle sud/est de l'enceinte (cf. fig.). Le bâtiment 2 localisé dans l'enceinte quadrangulaire, fouillé par Léon de Vesly, s'est avéré être potentiellement le plus grand des trois bâtiments. Des sondages ont donc été implantés sur ce dernier. Les bâtiments 3 et 4 situés aux angles est de l'enceinte ont aussi été sondés. Cela permettait de documenter le potentiel archéologique de secteurs fouillés anciennement et de zones stratigraphiquement préservées.

La campagne de 2012 a livré de nombreux résultats. Un solin en pierres sèches a été observé sous le sol maçonné du bâtiment 2. Il témoigne d'un possible état antérieur à l'établissement rural antique connu depuis 1903. Toutefois, cette structure n'a pu être aperçue que sur une fenêtre d'1 m<sup>2</sup>. L'existence d'un premier état reste donc hypothétique. Le mobilier céramique en relation avec cet aménagement fourni une fourchette chronologique comprise entre le 1<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, un établissement rural est installé ou réaménagé. La présence d'un décor architectural peint, d'une symétrie entre les deux bâtiments d'angles et d'un mobilier archéologique qui témoigne de relations commerciales à longue distance (amphore possédant une inscription ibérique), indique une certaine aisance du propriétaire. Il s'agit donc vraisemblablement d'une *villa*. Le mobilier céramique permet de supposer qu'elle est abandonnée à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Aucun tesson de céramique produite à partir du III<sup>e</sup> siècle n'a en effet été

retrouvé dans les niveaux d'occupations en relation avec l'établissement. Le probable 2<sup>e</sup> état se compose d'un bâtiment résidentiel et de deux bâtiments parfaitement symétriques présents aux angles est de l'enceinte. Ces derniers, d'une superficie de 15 m<sup>2</sup>, se divisent en deux pièces. L'une est entièrement maçonnée, alors que la seconde est construite en matériaux mixtes et ouverte sur un côté. C'est-à-dire que deux de leurs murs sont maçonnés et l'un est matérialisé par un solin en pierres sèches. Cet aménagement devait supporter une élévation en matériaux périssables. Le quatrième côté est visible par l'insertion de blocs de calcaire dans le sol, témoignant d'un probable seuil. Ces bâtiments sont vraisemblablement destinés au stockage, au sens large du terme. Cela pourrait alors concerner des denrées alimentaires ou du matériel. Les sondages réalisés au sein de l'édifice 2 ont mis au jour une densité de mobilier archéologique beaucoup plus importante que sur les deux autres bâtiments. En particulier en ce qui concerne la céramique fine. Il est donc possible qu'il corresponde au bâtiment résidentiel. Il se compose d'une pièce maçonnée de 27,6 m<sup>2</sup> et de deux murs qui se prolongent sur plusieurs mètres au nord de la pièce. Par conséquent, il est possible que le bâtiment se poursuive dans cette direction. Cela coïncide avec l'interprétation des données géophysiques. L'intérieur de la pièce observée possède un décor mural peint composé probablement de panneaux verts délimités d'un fond rouge par un bandeau blanc.

La campagne 2012 a montré qu'il s'agit d'un établissement rural assez aisé, habité au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Un possible état antérieur a été appréhendé sous le bâtiment résidentiel, qui serait occupé entre le 1<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. La stratigraphie anthropique du site atteint parfois 80 cm d'épaisseur. Sa conservation est donc exceptionnelle pour un établissement rural antique. Les recherches futures permettront peut-être de caractériser l'économie de cette *villa*, afin de pouvoir discuter des critères qui ont déterminé son implantation dans cet environnement d'apparence contraignant pour l'exploitation des ressources naturelles.

Jérôme SPIESSER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
UMR 7041 ArScAn, Archéologies Environnementales

## Indéterminé

## Pissy-Pôville Route de Malzaize

Le projet de ZAC de 2,21 ha est implanté à proximité de plusieurs indices de sites protohistoriques et historiques, localisés au sud-ouest, et du passage présumé d'une voie antique. Seuls quelques fossés indéterminés ont été mis au jour dans un contexte difficile, fortement inaccessible. Malgré l'absence de mobilier, il est tentant

d'intégrer les quelques structures à l'occupation du Haut-Empire mise au jour lors des sondages de la ZAC de Barentin "La Carbonnière" (Roudié 2001), toute proche.

David BRETON  
INRAP

Dans le cadre d'un projet de construction de 82 logements collectifs sociaux, sur une surface de 3017 m<sup>2</sup>, à proximité du quartier Saint-Sever sur la rive gauche de Rouen, un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2012. Cette partie du faubourg est associée au prieuré Bonne-Nouvelle, dont la fondation remonte aux environs de 1060. Le prieuré est lui-même situé en lisière des manufactures de faiences rouennaises, qui ont connu un large rayonnement artistique dès la Renaissance puis sous l'Ancien Régime jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le diagnostic a mis au jour 57 structures qui s'implantent sur environ 1,40 m de profondeur. La grande majorité peuvent être datées des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, et certaines remontent très vraisemblablement au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La première occupation de ce terrain est constituée de deux fossés non datés, situés dans la partie sud de l'emprise. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, des niveaux antérieurs ont été évacués, afin de re-végétaliser une grande partie du terrain. Par la

suite, deux occupations distinctes sont implantées. Un ou des bâtiments associant piliers maçonnés et murs, potentiellement liés au stockage, situés en fond d'emprise, tandis qu'en bordure de la rue, les murs découverts font penser à une petite maison d'habitation. De nombreux fragments de rafraîchissoirs ou de pots de fleurs, ainsi que quelques éléments techniques servant pour la production des faiences ont été récoltés dans les structures mises au jour. Ces éléments témoignent de la proximité des ateliers de faienciers, sans qu'il soit possible de les rattacher à une production particulière. L'activité de production des faienceries caractéristiques du faubourg Saint-Sever entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se trouve ici vérifiée, à un niveau assez restreint. Il faut malgré tout signaler que, bien que le prieuré Bonne-Nouvelle soit situé à quelques dizaines de mètres, aucune trace d'occupation médiévale n'a été repérée dans les sondages.

Ugo LE MOIGNE  
INRAP

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie a initié, au printemps 2012, des recherches historiques, analyses architecturales et investigations archéologiques en préalable à la création d'un historial dédié à Jeanne d'Arc, dans une partie des locaux de l'archevêché de Rouen.

Dans les sous-sols des constructions que l'on s'apprête à aménager, subsiste une salle voûtée, généralement

considérée comme un vestige du palais érigé entre 1079 et 1110 par l'archevêque Guillaume Bonne-Âme. Cette identification repose sur une mise en parallèle du décor architectural de la salle (des chapiteaux à godrons) et d'un texte du chroniqueur Orderic Vital, précisant que l'archevêque avait reconstruit, en les mettant au goût du jour, les bâtiments de sa résidence (*Clastrum episcopii domosque convenientes a fundamentis eleganter renovavit*).

En 1904, le docteur Coutan considère la salle "comme le plus antique vestige du manoir archiépiscopal". Dans son introduction aux *Comptes, devis et inventaires du manoir, archiépiscopal de Rouen* publiés en 1908 par le chanoine Jouen, le cardinal Edmond-Frédéric Fuzet conforte cette identification. Cette opinion fait autorité durant tout le XX<sup>e</sup> siècle ; dans un ouvrage consacré en 2012 à la cathédrale, Henry Decaëns confirme qu'il faut voir dans la salle "la seule construction qui subsiste du palais élevé par l'archevêque Guillaume Bonne-Âme, mort en 1110".

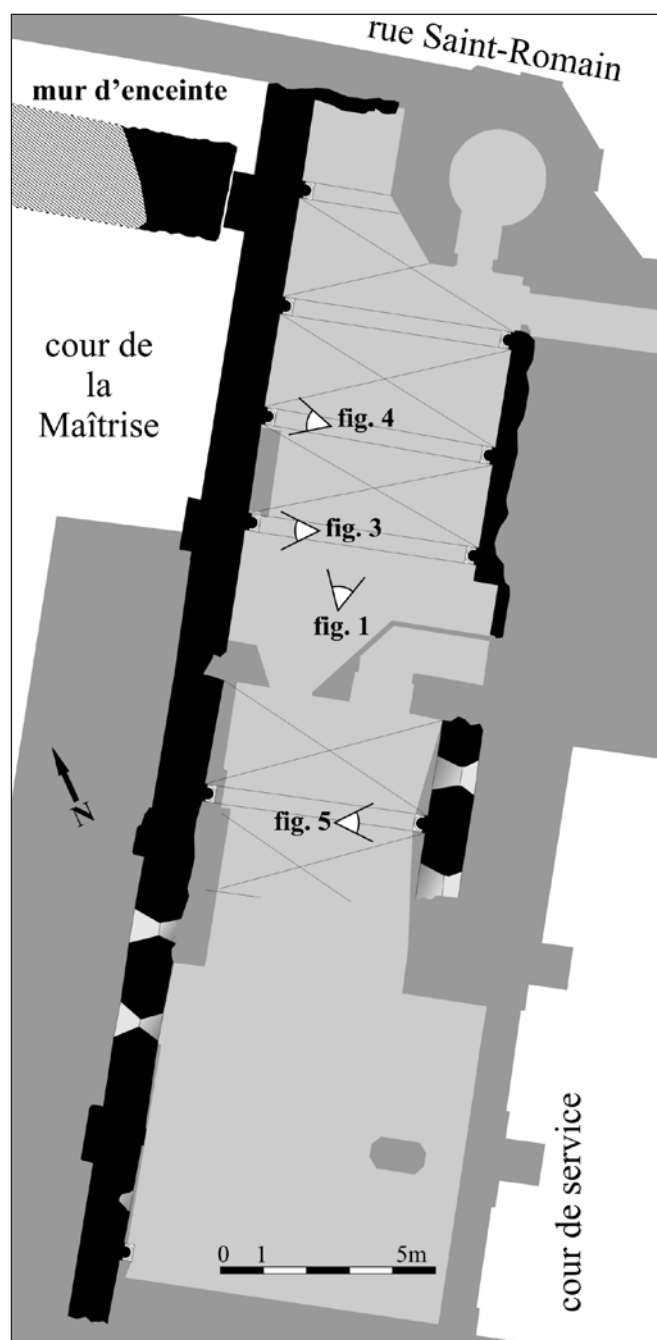
Il est aujourd'hui admis que les chapiteaux à godrons apparaissent en Normandie dans la dernière décennie du XI<sup>e</sup> siècle, mais cet argument est-il suffisant pour dater l'édification de la salle ?



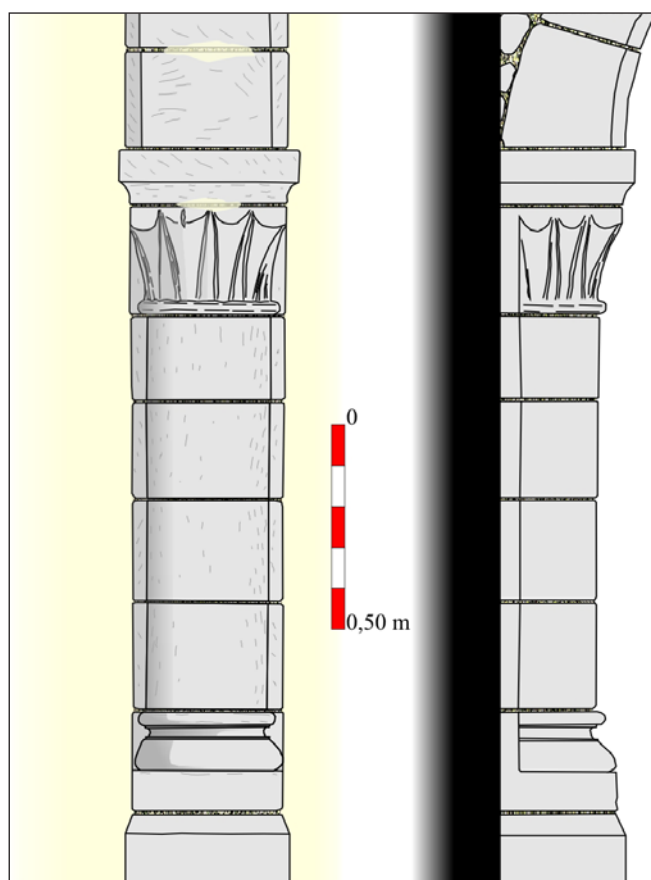
Rouen, Archevêché, fig. 1 : la partie nord de la salle, dans son état en 2012 (É. Follain)

Long de 12,90 et large d'environ 5,50 m, cet espace appartient aujourd'hui au niveau inférieur d'un édifice orienté nord-sud, présentant un mur pignon sur la rue Saint-Romain. La salle est voûtée d'arêtes sur doubleaux, et comporte cinq travées ; on y accède par un escalier à vis dont la cage est située dans l'angle nord-est et elle communique au sud avec un ensemble complexe qui sera évoqué plus loin. Les doubleaux de la voûte s'amortissent sur des chapiteaux portés par des colonnes sur dosserets intégrés aux murs goutterots. On est tout d'abord frappé par un certain nombre d'anomalies dans l'architecture de la salle :

- les chapiteaux et les bases des colonnes ne sont pas situés aux mêmes altitudes,
  - les arcs doubleaux paraissent avoir été réalisés avec des éléments en remploi, ce que suggère l'absence de sommiers, remplacés par de simples claveaux mis en bascule,
  - on ne trouve nulle part trace, dans les murs goutterots, de ce moyen appareil soigneusement assisé, si caractéristique de l'architecture romane à Rouen,
  - parementés de façon très irrégulière, les murs latéraux semblent par endroits déverser vers l'extérieur.
- Les recherches ont montré que la salle, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, a été créée vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle résulte du scindement d'un espace plus ancien et beaucoup plus vaste, dont des parties ont été retrouvées en place plus au sud. Les investigations ont permis de restituer une construction primitive orientée nord-sud, longue de plus de 30 m, pour une largeur supérieure à 7,60 m, hors-oeuvre. Les fondations de son mur ouest ont été reconnues sur toute cette longueur : elles supportaient un mur scandé par de puissants contreforts traversé à sa base par des fenêtres à double ébrasements. Ces dernières éclairaient une salle voûtée partiellement enterrée, comportant au moins onze travées. Le parement extérieur de ce mur associe appareil irrégulier et moyen appareil layé, caractéristique de l'architecture romane en Normandie. L'importance de cette construction permet de penser que nous sommes en présence d'un bâtiment appartenant à l'archevêché



Rouen, Archevêché, fig. 2 : restitution, d'après les éléments archéologiques reconnus, de la salle basse du bâtiment appartenant au palais de Guillaume Bonne-Âme et localisation des figures (É. Follain)



Rouen, Archevêché, fig. 3 : une colonne de la salle (É. Follain)



des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Nous ignorons tout des élévations de l'édifice ; à l'est, un probable escalier hors-œuvre menait au cellier. Le mur opposé a servi très tôt d'appui à deux cheminées situées à l'étage ; leur existence est révélée par deux massifs parementés, rapportés contre le mur occidental du cellier.

La construction a connu, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un bouleversement complet. C'est en effet à cette époque que l'on place, non sans raisons, la reconstruction totale de l'archevêché, sous le ministère de Guillaume de Flavacourt (1278-1306). En 1280, l'archevêque échange avec le chapitre un terrain en arrière de la rue Saint-Romain, permettant à ce dernier de créer une liaison entre la cathédrale et la rue ; il reçoit en contrepartie deux maisons canoniales situées dans la paroisse Saint-Étienne. Le "passage des Libraires", comme on l'appelle aujourd'hui, constitue la limite occidentale du nouveau palais abbatial, dont les contours sont connus. Selon Philippe Lardin, le palais comprenait à l'est une tour d'angle autour de laquelle étaient installées les cuisines et leurs dépendances ainsi que les salles basses du "tinel", c'est à dire les appartements communs aux familiers du palais. À l'opposé, le long du passage des Libraires, se trouvait l'appartement de l'archevêque, qui comprenait la "chambre vermeille", la "chambre de parement" et la "chambre de Monseigneur". Entre ces deux éléments s'intercale une vaste construction qui présente encore sur la rue Saint-Romain un mur-pignon traversé par une grande baie ayant conservé une partie de ses remplages. Une chapelle complète cet ensemble auquel on accédait par l'actuelle rue des Bonnetiers, en empruntant une porte édifiée dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle sur un emplacement acquis du chapitre en échange d'un terrain sur lequel fut élevée la chapelle de la Vierge.

Pour édifier ce nouvel ensemble, on a fait table rase du palais de Guillaume Bonne-Âme. La construction romane évoquée plus haut ne disparaît pas totalement pour autant. Les élévations sont modifiées, et on souhaite, semble-t-il, conserver la salle basse dans sa partie septentrionale, sur une longueur de cinq travées. La construction, à l'ouest, de la grande salle, entraîne la condamnation des fenêtres qui ont peut-être existé dans les murs latéraux. Le mur nord du cellier, qui supporte désormais une partie de la façade du nouveau palais sur la rue Saint-Romain, est presque totalement reconstruit. Un escalier à vis, enserré dans une cage à pans coupés, est intégré dans l'angle nord-est de la salle basse. La base de la vis présente une mouluration que l'on retrouve dans les baies des parties de la cathédrale édifiées aux alentours de 1300. Les travaux sont importants, entraînant un effondrement puis une reconstruction de la voûte ; les murs latéraux sont vraisemblablement repris à cette occasion. À la jonction de la 5<sup>e</sup> et de la 6<sup>e</sup> travée, un mur de refend est élevé : il est percé d'une porte large de 2,20 m, ouvrant vers le sud. Les montants de la porte et ceux de celle de la cage d'escalier sont ornés en partie inférieure d'un congé qui accuse également la jonction des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

La porte du refend dessert au sud un escalier de pierre d'environ 9 marches. Au-delà de cette limite, le sol de la salle basse romane a en effet été décaissé d'1,80 m ; cette opération a nécessité la reprise en sous-œuvre des murs latéraux, sur une longueur de deux travées, demeurées voûtées d'arêtes sur doubleaux. Dans la portion conservée du mur oriental, s'inscrivent deux fenêtres à double ébrasement et appui intérieur rampant : elles sont, au même titre que le parement, caractéristiques de l'architecture romane rouennaise. Un arc doubleau sépare les deux travées ; il s'amortit, à l'est, sur une colonne surmontée par un chapiteau à godrons reposant sur une base moulurée posée sur un dé de pierre chanfreiné dans sa partie supérieure. L'arc, le chapiteau, la colonne et sa base sont du même type et de mêmes proportions que ceux observés plus au nord. On peut raisonnablement voir ici une partie restée en place de la salle romane primitive.



Rouen, Archevêché, fig. 4 : chapiteau à godrons, enrichi d'un motif perlé (D. Pitte)

Plus au sud, enfin, on pénètre dans une vaste salle voûtée correspondant à des travées du sous-sol situé sous la chapelle du palais archiépiscopal. L'espace se caractérise par une voûte sexpartite, dont l'une des nervures retombe sur des colonnes jumelles. Ces caractéristiques ont inspiré des propositions de datations diverses, couvrant les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. L'analyse architecturale de ce secteur, à peine esquissée au cours de la présente campagne, n'a pas apporté de précision sur ce point. L'espace retient cependant notre attention pour s'appuyer, au sud, sur une partie du mur occidental de la construction romane ; dans son angle sud-ouest, la base et le départ d'une colonne permettent d'établir l'existence d'une 11<sup>e</sup> travée.

L'analyse architecturale qui vient d'être proposée synthétise les résultats d'observations, relevés et sondages archéologiques réalisés en 2012. À l'extérieur et à l'ouest de cet ensemble, un sondage a été effectué sur l'emprise d'un escalier créé dans le cadre du projet d'histoire. La partie centrale du sondage était occupée par un imposant massif de fondation : large de 2,30 m,



Rouen, Archevêché, fig. 5 : relevé photogrammétrique de deux travées du mur est de la salle (É. Follain)

il supportait un mur orienté est/ouest, épais d'environ 1,70 m. Ce mur a été construit en appui sur un contrefort du mur ouest de l'édifice roman. Des remblais, rapportés contre ce massif alors qu'on élevait le mur, ont livré des fragments de céramique peinte ou décorée à la molette à motif losangé, attribuables au XI<sup>e</sup> siècle. Situé en retrait par rapport à la rue Saint-Romain qu'il longe, ce mur correspond vraisemblablement à l'enceinte du palais édifié par Guillaume Bonne-Âme.

Le sondage a également permis d'observer une stratigraphie sur 3 m de hauteur. Un niveau datable du haut Moyen Âge a été reconnu à 2,20 m de profondeur. Plus haut, un niveau empierré correspond peut-être à une voie nord/sud, ayant existé entre les VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. On notera enfin la découverte d'un dépotoir du XIII<sup>e</sup> siècle, dans lequel on a recueilli plusieurs fragments de panses de pichets décorés de croix latines : le lieu de la découverte permet de penser à une vaisselle produite spécialement pour l'archevêque.

Éric FOLLAIN  
Dominique PITTE  
SRA Haute-Normandie



Rouen, Archevêché, fig. 6 : fragment de pichet orné d'une croix latine (D. Pitte)

Le projet de construction d'un immeuble dans le quartier Saint-Sever a nécessité un diagnostic archéologique qui s'est déroulé en janvier 2012. Un sondage central de 30 m<sup>2</sup> a été ouvert. La faible surface explorée est une conséquence de la présence, sur le terrain, de maisons d'habitation et de divers locaux en élévation ainsi que de quelques arbres.

Le terrain diagnostiqué se situe sur la rive gauche de la Seine, à environ 500 m de la rive actuelle du fleuve.

Le sondage livre des résultats comparables à ceux obtenus aux 61-63 et 129-133-135 de la rue de Lessard. Les grandes épaisseurs de remblais rencontrées dans les trois cas témoignent des importants travaux d'assainissement conduits à l'emplacement des prairies humides des bords de Seine.

Les archives municipales ne font pas état de la campagne de remblaiement elle-même car elle est exécutée à l'initiative d'un propriétaire privé, M. Joly. L'existence du nouveau quartier nous est révélée au

fil des projets et arrêtés municipaux concernant la viabilisation du quartier appelé tour à tour cité Saint-Yves, cité Malonet et rebaptisé quartier de la Plaine de Grammont en 1884.

Il était nécessaire de préciser la date de ces aménagements pour établir à quelle profondeur se situent les niveaux contemporains des faïenceries et à plus forte raison ceux des périodes précédentes. Il apparaît donc que les vestiges relatifs au fonctionnement des faïenceries (env. 1540-1820) ne peuvent être retrouvés qu'au-dessous de la couche de remblais rapportée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, soit dans le cas du sondage récemment effectué à 3,10 m de profondeur. Le niveau atteint est un limon de débordement argileux gris stérile et dégageant une odeur méthanique.

Paola CALDERONI  
INRAP

Un diagnostic archéologique a précédé un projet immobilier de logements collectifs situé sur le territoire de l'ancien faubourg Saint-Sever à Rouen. Ce quartier a accueilli de nombreuses manufactures de faïence depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La rue de la Mare du Parc tient son nom d'une mare qui se trouvait dans ce secteur et qui est mentionnée dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la mare du Parc est une propriété privée qui est grevée de plusieurs servitudes anciennes donnant le droit aux habitants du quartier d'y abreuver les bestiaux, d'y puiser de l'eau et d'y rejeter leurs eaux usées. Le terrain à bâtir correspond au jardin d'une maison bourgeoise située à environ 100 m au nord de cette mare.

Les sondages archéologiques ont mis en évidence l'existence d'une carrière d'extraction de sable. À l'emplacement des sondages, le creusement n'excède pas 2,50 m de profondeur et les bords sont taillés en deux larges paliers aux parois talutées. Le comblement est constitué de produits de démolitions et de rejets industriels. Des rebuts de cuisson issus des faïenceries s'y trouvent en position secondaire. Ils ne forment pas de dépôt homogène mais sont incorporés en petites

quantités à des gravats ou des rejets métallurgiques. On ne peut préciser l'époque à laquelle cette carrière fut ouverte mais les éléments de datation retrouvés dans les comblements les plus anciens, tels que certains plats en faïence à bords chantournés, remontent au plus tôt à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le remblaiement précède la création d'un quartier résidentiel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un article de presse daté d'octobre 1885 concernant l'entretien de la mare du Parc confirme l'existence de carrière dans le quartier : "des travaux importants ont été exécutés cette année pour assurer la salubrité du quartier qui l'avoisine dont les eaux ménagères se déversaient partie dans cette mare, partie dans une ancienne carrière affectée depuis longtemps à cet usage" (Arch. Mun. de Rouen, dossier documentaire "rues de Rouen" 63C).

Paola CALDERONI  
INRAP





Rouen, rue Pouchet, fig. 1 : vue générale du chantier en cours de fouille (B. Guillot)

Le projet de construction de logements à l'angle de la rue Pouchet, de la rue Verte et du boulevard de l'Yser a amené la réalisation d'un diagnostic archéologique puis d'une fouille de 2000 m<sup>2</sup> par l'INRAP en 2012. Le terrain étudié se trouve implanté au nord-ouest du centre historique de la ville, près du fossé longeant les fortifications, au niveau du château de Philippe-Auguste.

La fouille a permis d'étudier un immense dépotoir assimilable à une décharge publique, ou "heurt", de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 1). Le travail de post-fouille est en cours, il s'agit donc de résultats provisoires en attendant la fin des études céramique, numismatique, archéozoologique et celle du petit mobilier. Les déchets ont été déposés en couches successives sur 6 m de hauteur : gravats et matériaux de construction, lits de cendres, rejets d'artisanat (tableterie, métallurgie, tannerie...), poches de chevilles osseuses et d'huîtres, niveaux sableux très riches en céramique, verre et ossements animaux, déchets organiques issus de fosses d'aisances, etc.

Cette fine stratification indique que le dépotoir a été constitué par des apports réguliers de déchets en petite quantité plutôt que par quelques grands arrivages. Nous avons recueilli près de 110.000 restes osseux, 50.000 fragments de céramiques (certaines étant juste ébréchées) et plus de 2200 objets isolés.

Le mobilier céramique recueilli est tout à fait exceptionnel tant par la quantité que par la grande diversité des formes et des productions qu'il rassemble (fig. 2 et 3), suggérant de nombreux échanges avec les régions voisines, voire plus lointaines.

Un rapide aperçu du répertoire en présence a permis d'identifier des types représentatifs du vaisselier rouennais du XVI<sup>e</sup> siècle : coquemars, pots à crémier, poêlons, assiettes ou plats (fig. 4), bols à oreilles, lèche-frites, cuit-pommes, faisselles, divers types de couvercles, jattes, tèles et réchauffoirs, dont les pâtes évoquent, pour certaines, les productions de la basse vallée de la Seine ou encore celles de l'atelier de potiers de la rue Saint-Germain à Louviers ; plusieurs groupes technologiques sont indéterminés.



Rouen, rue Pouchet, fig. 2 : sifflets-appeaux en terre cuite avec une tête d'homme (tonsurée ?) et une tête de chien (B. Guillot)



Rouen, rue Pouchet, fig. 3 : supports de réchauffoirs avec des personnages féminins (S. Le Maho)



Rouen, rue Pouchet, fig. 4 : assiette glaçurée avec un décor de traits bicolores vert/brun (provenance de Martincamp ?) (B. Guillot)

La production du Beauvaisis est largement illustrée par les coupelles en grès, associées à des gourdes et pots ou pichets ainsi qu'à des assiettes, plats et pichets glaçurés, bols à décor *a sgraffiato* et assiettes à décor à double engobe incisé.

Les grès de Basse-Normandie sont représentés par de nombreux fragments de pots à beurre. Quelques tessons de grès rhénans ou alsaciens ont été aperçus mais n'ont pas encore été étudiés.

Enfin, la dernière catégorie de céramique concerne les faïences qui apparaissent très diversifiées avec des origines probablement étrangères (Espagne, Italie).

La diversité du mobilier archéologique exhumé reflète la vie quotidienne de Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle. L'abondante céramique domestique retrouvée sur le site apporte des éléments de datation ainsi que des informations sur les usages en cours. Elle témoigne de la co-existence d'une production locale et de nombreuses importations proches comme les céramiques de la région de Beauvais, ou plus lointaines avec des fragments de majolique italienne et hispano-mauresque. Ces pièces d'importation permettaient d'enrichir le vaisselier avec de la céramique plus luxueuse.

Il faut signaler un fragment d'une pièce de prestige : un Plat de la Passion à décor moulé provenant d'un atelier du Beauvaisis, et comportant une inscription (fig. 5). Ce plat porte au centre le monogramme du Christ et sur l'aile, le Christ en Croix avec les instruments de la Passion en alternance avec des écus couronnés. L'inscription est en latin et français : "[O vos omnes qui transi]tis per via[m] atte[ndite et videte si est dolor similis sicut dolor meus pax vobis – fait en décembre 1511]". On distingue le début d'un écu qui devait représenter les armes d'Anne de Bretagne, épouse de Louis XII.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Rouen est en pleine transformation. Elle est alors la ville la plus peuplée du royaume, après Paris. La gestion des déchets est devenue depuis la fin du Moyen Âge un élément important de l'administration municipale et royale ; de nombreux décrets demandent à la population d'évacuer ses détritrus hors de la ville ou contre les fortifications. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle se met en place un système public de collecte pour remplacer le volontariat, inefficace : un banneau est affecté à chaque quartier de la ville, à charge pour ce dernier de



Rouen, rue Pouchet, fig. 5 : fragment d'un Plat de la Passion (B. Guillot)



ramasser les ordures et de les déposer au heurt. Le site de la rue Pouchet est le résultat de cette nouvelle politique : les habitants, ou des ramasseurs professionnels, apportaient leurs résidus hors de la ville close. Là, devaient se trouver des "ferrailleurs" qui opéraient un premier tri parmi les déchets ce qui expliquerait la rareté du mobilier métallique. En effet, si quelques petits éléments en bronze (clef, boucle de ceinture, bouterolle, dé à coudre, épingle à cheveux...) ou en fer (clou, boucle...) ont été retrouvés, on note

l'absence de grands objets ou d'outils usagés qui ont dû être recyclés. L'étude à venir de ces ensembles mobiliers, complétée par un travail en archive, apportera certainement un nouvel éclairage sur la problématique de la gestion des déchets dans les grandes villes au XVI<sup>e</sup> siècle.

Bénédicte GUILLOT  
INRAP

**Néolithique**

**Second âge du Fer**

**Saint-Arnoult**

**Avenue du Plateau - Jardins du Bocage**

**Antiquité, haut Moyen Âge**

**Moyen Âge, Moderne**

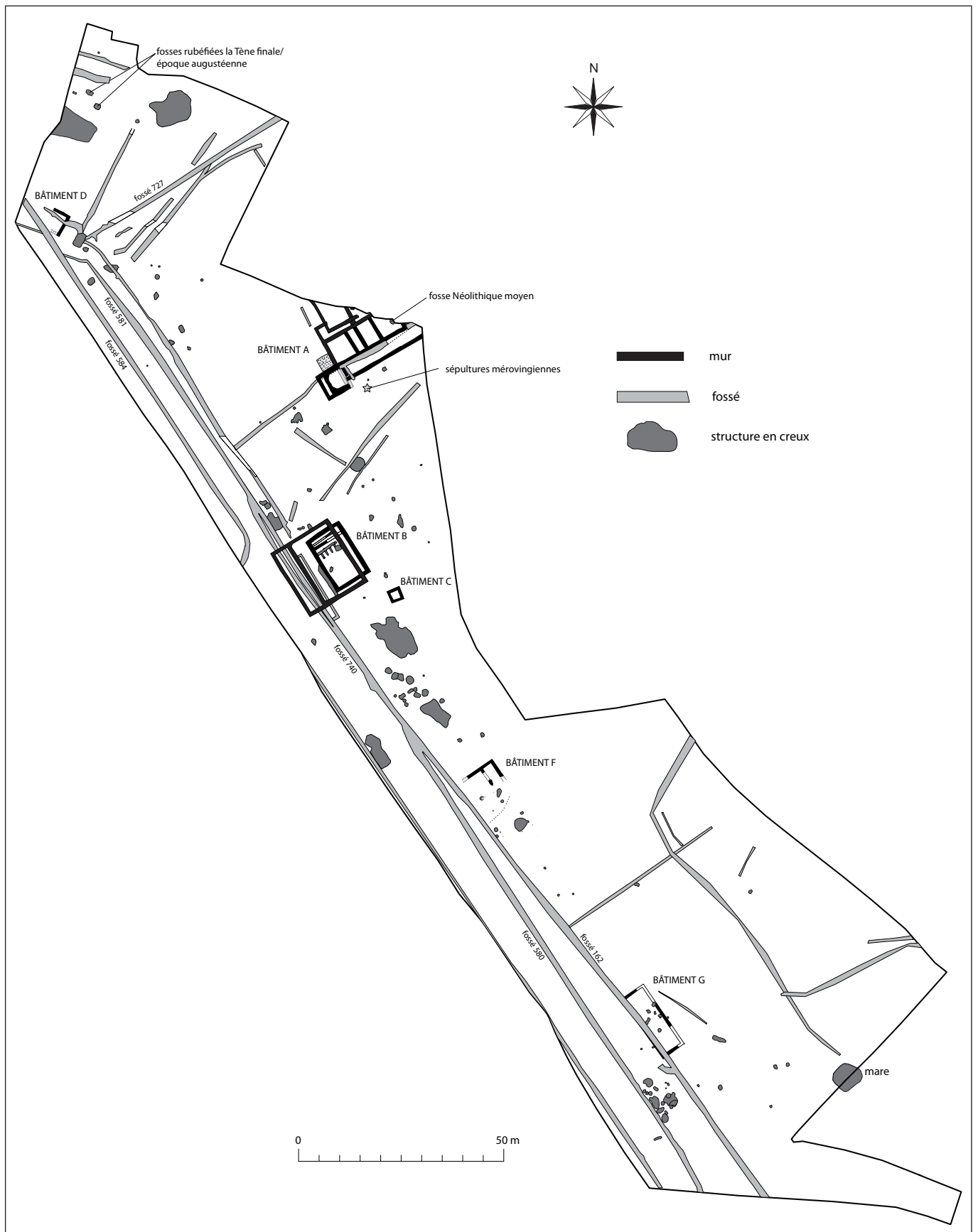
La fouille préventive réalisée entre juin et août 2012 à Saint-Arnoult, dans le Pays de Caux, a concerné une surface de 1,8 ha recouvrant une partie de l'emprise d'une zone pavillonnaire située en périphérie nord du village. La majorité des vestiges correspond à un vaste établissement antique. S'y ajoutent une petite fosse datée du Néolithique moyen par le radiocarbone, ainsi que deux fosses rubéfiées (fours domestiques ?) datées entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne. Aucun autre indice de ces périodes n'a été identifié.

L'occupation antique est documentée par une série de grands fossés parallèles identifiés sur 300 m de long, qui structurent une grande *villa*. Cette dernière n'a été observée que partiellement, sa partie orientale se trouvant en dehors de l'emprise. La partie visible laisse apparaître une organisation sur un plan assez courant : une grande cour ou enclos est occupé, probablement en position centrale, par la partie résidentielle, tandis que les bâtiments d'exploitation sont disposés le long des fossés qui délimitent la *villa*. Cette dernière s'étend sur au moins 270 m de long. On peut estimer sa largeur à environ 100



Saint-Arnoult, Avenue du Plateau, Jardins du Bocage : vue aérienne du bâtiment A (J. Refuveille)





Saint-Arnoult, Avenue du Plateau, Jardins du Bocage : plan général du site (M. Segard)

m si on retient l'hypothèse d'une organisation symétrique et d'une disposition centrale de la partie résidentielle. Celle-ci correspond à un vaste bâtiment situé en bordure d'emprise (bâtiment A ; 28 x 24 m observés). Quoiqu'incomplet, son plan à galerie de façade renvoie à un modèle de bâtiment d'habitation très courant dans les *villae* gallo-romaines, que l'on retrouve par exemple à Callengeville "Mont Cauvet" (Mantel, 1994). À l'ouest, la galerie se prolonge par une pièce quasiment carrée, qui déborde très nettement vers le sud de l'alignement du mur de façade. Il faut sans doute en imaginer une identique, disposée de façon symétrique à l'extrémité orientale de la galerie. L'organisation générale du bâtiment suggère l'existence de ce plan dès l'origine, affecté seulement par quelques modifications ultérieures. L'examen des maçonneries témoigne d'un mode de construction mixte, avec des élévations en matériaux périssables assises sur des fondations en blocs de silex. Les niveaux de sol sont quasiment absents, et seuls de rares éléments épars (fragments de mortier hydraulique et de tubulures d'hypocauste) évoquent des aménagements soignés (sols en dur, pièces chauffées, thermes ?) qui ont été détruits ou qui sont situés hors de la zone fouillée.

La vaste cour a livré assez peu de vestiges à l'exception de rares fosses et trous de poteaux isolés et mal datés. Les bâtiments d'exploitation sont alignés le long des grands fossés qui délimitent la cour à l'ouest. Trois d'entre eux (B, F et G) présentent une même orientation que le bâtiment résidentiel. Pour le plus vaste (environ 18 x 17 m dans sa plus grande extension), trois états ont été identifiés. Dans son état final, il correspond à une grande construction presque carrée divisée en deux espaces de dimensions inégales. La façade méridionale est bordée par deux socles maçonnés carrés qui matérialisent sans doute une entrée. Le mode de construction est identique à celui observé dans le bâtiment A. En l'absence de tout aménagement caractéristique, sa fonction ne peut être déterminée,



Saint-Arnoult, Avenue du Plateau, Jardins du Bocage : vue aérienne des bâtiments B et C (J. Refuveille)

même si le plan rappelle celui de certaines granges du centre et de l'est de la Gaule. La même incertitude concerne les bâtiments C, F et G. Le bâtiment C, construit de façon identique, est de petite dimension (3,20 m de côté) et d'orientation différente. Proche du bâtiment B, il n'a livré aucun élément déterminant. Il en est de même pour les bâtiments F et G, très arasés, qu'on associe de façon générale, à l'exploitation du domaine (stockage, espaces de travail, habitation pour des ouvriers, etc.).

L'occupation de la *villa* est également documentée par des structures en creux (principalement des fosses, dont peut-être quelques vastes fosses d'extraction du limon) organisées en concentrations à proximité des bâtiments. Leur fonction n'est pas établie précisément. Enfin, une dépression a été identifiée en bordure méridionale d'emprise ; il s'agit probablement d'une mare recreusée à plusieurs reprises, dont la surface a été, dans son dernier état, aménagée à l'aide de blocs (type mare-abreuvoir). On suppose un premier aménagement antique, suivi de recreusements au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) et sans doute à l'époque moderne.

De façon générale, le mobilier céramique provient des structures en creux situées en périphérie des bâtiments ; il correspond aux rejets de vaisseliers domestiques. La vaisselle à usage culinaire (préparation et cuisson des aliments en cuisine) est majoritaire, suivie par celle destinée au service. Les amphores de grand commerce témoignent de la consommation d'huile du sud de l'Espagne (Bétique) et de vin de Narbonnaise. D'autres amphores ou grandes cruches mettent en évidence un approvisionnement en vin au niveau régional. Les ensembles étudiés comprennent des céramiques fines importées (sigillées sud-gauloises et de Gaule centrale, parois fines d'Argonne, de Gaule centrale voire de Lyon, et de rares *terra nigra*). Les céramiques communes claires et sombres sont abondantes, et reflètent un approvisionnement régional. L'étude des pâtes permet d'identifier avec certitude la provenance de vases des ateliers de Montfort-sur-Risle et de Lyons-la-Forêt (Eure). Le mobilier présente une réelle homogénéité qui permet de situer l'occupation entre l'époque flavienne et le premier tiers du III<sup>e</sup> siècle. Cette fourchette chronologique est conforme à ce que l'on observe de façon courante pour une grande partie des établissements ruraux de Haute-Normandie. Quelques vestiges et de rares éléments de mobilier (*terra nigra*, vase de type Besançon) évoquent toutefois une occupation ténue dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., qu'il est difficile de caractériser. La structuration de la *villa* peut être placée dans un intervalle compris entre l'époque flavienne et les premières décennies du II<sup>e</sup> siècle. C'est alors qu'est aménagé un grand fossé structurant de plus de 270 m (fossé 580-740-581), associé à un fossé perpendiculaire (fossé 727) délimitant un vaste enclos. C'est également à cette époque que sont édifiés le bâtiment résidentiel et les bâtiments B (1<sup>er</sup> état), F et G dont la façade occidentale est située sur un même alignement. Les évolutions de la *villa* apparaissent relativement mineures jusqu'à son abandon définitif

au III<sup>e</sup> siècle, en dehors des réaménagements du bâtiment B et de la désaffectation de certains tronçons de fossés.

Aucune occupation de la fin de l'Antiquité n'a été identifiée. En revanche, les restes de deux sépultures en position secondaire (absence de fosse, squelettes incomplets) ont été découverts aux abords du bâtiment résidentiel. Accompagnés d'un scramasaxe qui les situe autour du VII<sup>e</sup> siècle, ils révèlent la présence probable d'autres sépultures (petite nécropole ?) à proximité, peut-être dans la partie non fouillée de la partie résidentielle. Ils s'ajoutent ainsi au *corpus* très

fourni des sépultures mérovingiennes implantées dans les ruines de bâtiments antiques.

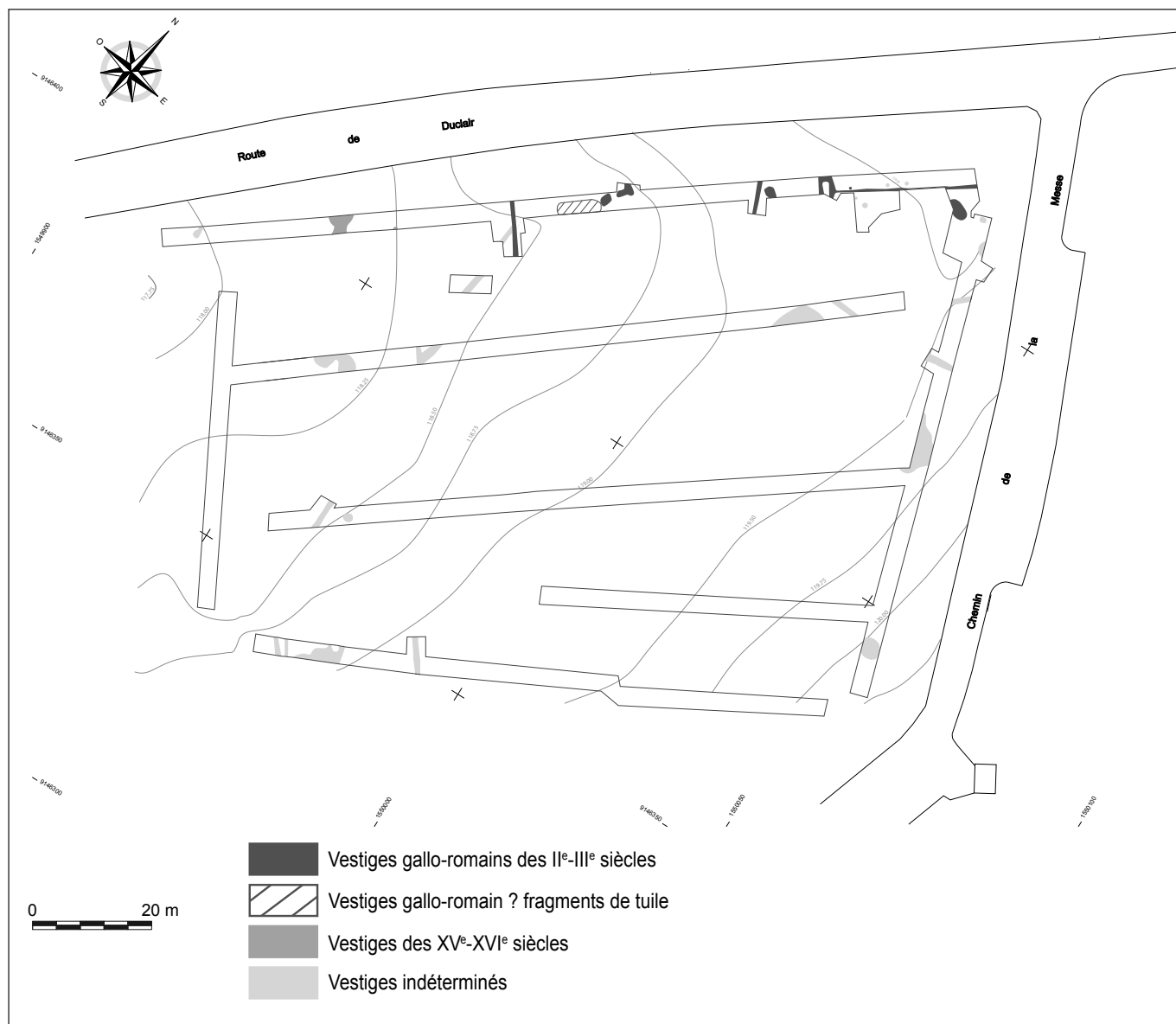
En dehors de rares tessons épars datés de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne, l'occupation de cette période est documentée par un bâtiment très arasé au plan incomplet, dont seuls les solins sont conservés (bâtiment D).

Maxence SEGARD  
Archeodunum SAS

## Antiquité

### Bas Moyen Âge

## Saint-Pierre-de-Varengville Chemin de la Messe



Saint-Pierre-de-Varengville, Chemin de la Messe : plan général des sondages et structures archéologiques (M. Bobet)



Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Saint-Pierre-de-Varengeville, à la jonction du chemin de la messe et de la Route de Duclair, a traité une surface de 13 549 m<sup>2</sup> en amont de la construction d'un ensemble commercial. Quarante et un vestiges excavés ont été mis au jour. Ils se répartissent comme suit : 19 fosses, 18 segments de fossés et 4 trous de poteaux. Treize structures ont livré l'ensemble du mobilier. Parmi celles-ci, onze recelaient des fragments de vases indicateurs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

Cette cohérence chronologique a pour pendant une cohésion spatiale des vestiges datés, exclusivement découverts dans la tranchée en limite nord-ouest de l'emprise, le long de la Route de Duclair. Le bas Moyen Âge est représenté par deux fosses à l'extrémité sud-ouest tandis que l'occupation du Haut-Empire est concentrée au nord de la tranchée. Une majorité de structures, implantées aux franges de la parcelle diagnostiquée, n'a pu être datée tandis que les sondages effectués dans la partie centrale sont restés vierges.

Aucune ascendance laténienne, ni même du I<sup>er</sup> siècle, pas plus qu'un héritage médiéval, n'ont été rattachés à l'occupation du Haut-Empire. Il faut attendre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour retrouver des éléments mobiliers au sein des vestiges.

Le mobilier est dominé par un vaisselier où, pour les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, les productions locales, notamment de Lyons-la-Forêt, côtoient des sigillées majoritairement importées des ateliers de Lezoux. Les pièces sont fragmentées et le volume assez faible à l'image des matériaux de construction en l'espèce quelques fragments de tuiles, de rares clous et des traces de torchis.

Le tableau fonctionnel des vestiges est sobre. Une

trame linéaire qui est sans doute à vocation plurielle : limites de parcelles ; le cloisonnement d'espaces aux fins d'activités spécifiques (pâturage, etc.) ; le drainage ; la subdivision de l'espace construit.

Les fosses intègrent ce cadre sans indice d'une affectation spécifique sauf à les considérer sous l'angle de possibles reliquats d'extraction de limon ou de points de rétention de l'eau. Les trous de poteaux portent des constructions dont les plans incomplets, en l'état actuel des sondages, et le contexte suggèrent des bâtiments aux proportions relativement modestes.

L'arasement est flagrant pour les vestiges du Haut-Empire. Les fossés notamment, encaissés selon un même azimut, sont sans ramifications. Quelques très rares profils militent en faveur d'un colmatage rapide et définitif. L'homogénéité de l'aménagement de l'espace, associée à un mobilier strictement des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles suggèrent une occupation et un abandon du site au cours de ces deux siècles.

Au regard des découvertes passées, le diagnostic a livré un ensemble du Haut-Empire assez bien renseigné mais tronqué en raison d'un développement septentrional en corrélation sans doute avec la voie antique de Rouen à Lillebonne. Le tracé a pu générer une occupation plus structurée peut-être à l'origine du mobilier. Tels les habitats des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles exhumés lors d'aménagements au cours des années soixante à quelque 200 m au nord-est de la parcelle. Si l'apogée de l'occupation gallo-romaine sur la commune, établie sur un espace laténien, date effectivement des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, le III<sup>e</sup> siècle clôt ici cette présence.

Michel BOBET  
INRAP

## Paléolithique

## Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Énot

La reprise des investigations sur le site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf dès 2004 a permis, outre la reprise de l'analyse des coupes de référence de ce gisement majeur, le décapage d'une butte résiduelle dans la propriété Gapenne / Michel en 2006 et la fouille d'un sol d'une occupation acheuléenne, dans cette même propriété en 2005 et 2007. Ces travaux de terrain se sont accompagnés de l'étude des séries lithiques collectées lors de l'extraction de la terre à brique et conservées au Musée de l'Homme (Leroyer, 2005).

Les résultats de cette révision de la grande coupe du site classé de Saint-Pierre et de la campagne de fouille 2005 ont été présentés dans le cadre d'un article synthétique dans la revue *Quaternaire* (Cliquet *et al.*, 2009). Dans le but de compléter notre connaissance des premières occupations du site, les recherches se sont poursuivies en 2011 avec le décapage intégral des niveaux sous-

jacents au tuf, corrélé avec le stade isotopique 11, soit avant 410 000 ans, quand ceux-ci avaient été préservés. Ce décapage avait révélé, dans l'angle nord-est de la parcelle acquise par l'État dans les années 1970, la présence de quelques artefacts lithiques émoussés et de vestiges de faune qui ont motivé l'opération conduite en 2012.

Le site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf se trouve à l'est d'Elbeuf, à la confluence de la Seine et d'une petite rivière, l'Oison, maintenant très encaissée. L'enregistrement stratigraphique correspond aux dépôts loessiques du Pléistocène moyen et supérieur. L'épaisseur exceptionnelle de loess ancien s'explique par la présence d'une falaise fossile élevée, associée à la terrasse moyenne (dite de 30 m), qui a protégé le limon de l'érosion.

Trois coupes avec creusement d'une fosse en pied jusqu'à la nappe alluviale ont permis de caractériser les formations superficielles qui constituent le fameux stratotype de Saint-Pierre.

Ces coupes ont été décrites à plusieurs reprises dans la revue *Quaternaire* 2009 et dans les *Journées archéologiques de Haute-Normandie 2009*, publiées en 2010). Elles mettent en évidence l'enregistrement de 4 cycles glaciaires / interglaciaires, sus-jacents à la nappe alluviale d'Elbeuf, marqués par l'intercalation de paléosols de rang interglaciaire (sols bruns lessivés) et de dépôts loessiques de phase froide (contexte périglaciaire). Ces paléosols, nommés Elbeuf I, II, III et IV, sont mis en parallèle avec les interglaciaires des stades isotopiques : 5, le plus récent, daté d'environ 120.000 ans, 7 (vers 220.000 ans), 9 (vers 320.000 ans) et 11 (vers 410.000 ans).

En 2011 et 2012, ce sont les niveaux sus-jacents à la nappe alluviale, préalablement observés dans la coupe 2 et en sondage dans l'angle nord-est de la parcelle, à l'endroit où J.-P. Lautridou et J.-J. Puisségur avaient fait un sondage dans les années 1970, qui ont fait l'objet de notre attention. Ces coupes conservent dans le tuf une faune malacologique à *Lyrodiscus* datable du stade isotopique 11. La même séquence a été observée, en plus dilatée dans la propriété Michel/Gapenne (ancienne carrière IV), lors des fouilles conduites en 2005 et en 2007. Le tuf y atteint 1 m d'épaisseur, comme les sables blancs. Aucun artefact ou pièce osseuse n'a été rencontré dans ces horizons. Le niveau archéologique se trouve au dessus du "liseré chocolat", associé à un loëss, corrélé avec un épisode froid du stade isotopique 10 (daté d'environ 350.000 ans).

Ce loëss a postérieurement été affecté par la pédogenèse Elbeuf III (vers 320 000 ans).



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : coupe de la fouille ouverte à l'emplacement du sondage Lautridou - Puisségur. Sous le liseré chocolat, quelques lambeaux de tuf sont conservés qui recouvrent les sables blancs. Ces derniers se trouvent directement sur les sables jaunes qui surmontent la nappe alluviale. Le loëss intercalaire, le paléosol Elbeuf IV et le loëss sableux ne sont pas conservés (*hiatus*) (D. Cliquet)

La reprise des études des tufs pléistocènes par Nicole Limondin-Louzouet nous a amené à rouvrir, en 2011, le sondage pratiqué par J.-P. Lautridou et J.-J. Puisségur en 1970, afin de prélever du sédiment.

Le nettoyage du fond de sondage a permis de mettre au jour dans la partie sommitale des sables blancs pétris de géli-fracts de silex et de petits artefacts taillés et/ou la base du tuf un fragment de patte de cervidé (*tibia* et *talus* de cerf élaphe), et en pied de coupe un fragment de crâne de rhinocéros juvénile (*Dicerorhinus hemitoechus*).



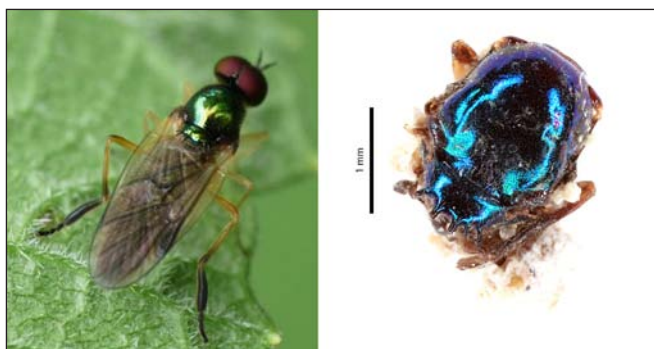
Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : silex taillé incorporé au toit des sables blancs (J. Barge)

En 2012, l'ouverture a été agrandie et les investigations ont été menées en fouille manuelle sur environ 60 m<sup>2</sup>. Elle a permis d'observer la base de la séquence. Sous le loëss postérieurement affecté par la pédogenèse Elbeuf III on retrouve, comme dans la coupe 2, le liseré chocolat qui surmonte quelques lambeaux de tuf et les sables blancs puis jaunes immédiatement sus-jacents à la nappe alluviale. Aussi, dans cette ouverture, proche de la coupe 3 de J.-P. Lautridou et de J.-J. Puisségur, il manque sous les sables blancs : le loëss intercalaire sus-jacent au paléosol Elbeuf IV et le loëss sableux qui surmonte les formations fluviatiles, horizons observés en pied de la grande coupe au niveau de la coupe 2. Les sables blancs reposent directement sur les sables jaunes qui constituent la partie sommitale de la nappe. Ces sables jaunes intègrent des groupements de rognons de silex, des artefacts lithiques, des galets avélanaires et quelques vestiges fauniques. La mise en place des sables blancs semble donc avoir remobilisé la partie supérieure des sables jaunes qui incorpore silex taillés et restes osseux, à la différence de ce qui a été observé en pied de la coupe 2 où les sables jaunes ne comportent aucun vestige.

Ce secteur a livré les restes d'un jeune rhinocéros de prairie (*Stephanorhinus hemitoechus*), dispersés sur toute l'épaisseur des sables blancs et dans la partie supérieure des sables jaunes, un fragment de patte d'un cerf (*Cervus elaphus*) adulte, et plus d'une centaine de silex taillés émoussés et roulés. La faune ne présente aucune trace d'activité humaine ni de prédateurs. Par ailleurs, ossements et artefacts lithiques se trouvent en position dérivée.



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : métacarpien III droit de rhinocéros de prairie incorporé au toit des sables blancs (D. Cliquet)



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : photographie de *Beris fuscipes* et thorax du fossile trouvé dans le tuf (P. Ponel)

Ces éclats se rapportent à l'Acheuléen ; ils illustrent une production d'éclats par débitage direct et la confection de bifaces.

Même si les vestiges de faune mis au jour en 2011 et 2012 semblent davantage se rapporter à la paléontologie qu'à la Préhistoire, les deux espèces reconnues en stratigraphie participent à la connaissance des environnements de la vallée de Seine durant le stade 11 de la chronologie isotopique. Ces témoins représentent, tout comme les artefacts lithiques qui leur sont associés les plus anciens vestiges pléistocènes trouvés en stratigraphie en Normandie.

Enfin, un fragment de mouche (*Beris*) a été trouvé dans le fameux tuf de Saint-Pierre. Cette découverte, plus qu'anecdotique apporte son concours à la connaissance des paléo-milieus du stade 11.

Dominique CLIQUET  
SRA Basse-Normandie

avec la collaboration de Patrick AUGUSTE,  
Jean-Jacques BAHAIN, Pierre VOINCHET,  
Nicole LIMONDIN-LOZOUET, Michel MARTINEZ,  
Jean-Marie MICHEL et Philippe PONEL

**Néolithique final**  
**Premier âge du Fer**

**Le Tréport**  
**Entre les Deux Chemins**

**Antiquité**  
**Contemporain**

Cette opération de diagnostic porte sur 49.000 m<sup>2</sup>. Elle a permis d'observer une série de 210 structures antiques essentiellement des fossés et des fosses. Au moins deux bâtiments ont été reconnus : ils étaient bâtis en calcaire local. Ces bâtiments ont fait l'objet d'une récupération totale des matériaux, y compris des fondations dont nous n'avons que les négatifs comblés avec de la craie. Il semble que d'autres bâtiments légers à clayonnage soient présents sur la parcelle. 27 structures antiques ont livré de la céramique. La datation du comblement de ces structures couvre le Haut-Empire. Ce site gallo-romain se poursuit sur les parcelles voisines (cimetière militaire et champ cultivé ainsi que sur la parcelle plus au sud ouest diagnostiquée par D. Lukas en 2009). Il permet d'enrichir les réflexions sur l'implantation des fermes gallo-romaines de la région et sur la pérennité et la dynamique de l'occupation des plateaux qui dominent les falaises du Tréport.

Le diagnostic révèle également un discret matériel lithique et une fosse ayant livré dix formes céramiques

différentes. Cette occupation en bruit de fond s'étend épisodiquement de la fin du Néolithique au Hallstatt. Aucune structuration/occupation de l'espace ne permet d'affirmer la présence de vestiges importants de cette plage chronologique.

Quelques substructions, tranchées perpendiculaires et fosses, témoignent de l'existence d'un camp de la première guerre mondiale, positionné en arrière de la ligne de front de la Somme. Ce camp était destiné à l'accueil des blessés, à partir de 1916.

2 797 soldats du Commonwealth reposent dans les deux cimetières du Tréport dont une majorité dans le cimetière du Mont-Huon qui jouxte et recouvre pour partie l'occupation antique.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Les fouilles réalisées par le SMAVE au Tréport, Chemin des Granges, font suite au diagnostic positif effectué en juin 2011 par Emmanuel Petit (INRAP), dans le cadre d'un projet de lotissement. Ces recherches préalables avaient révélé "une sépulture à incinération de la fin de La Tène C2/début D1 et un complexe pouvant correspondre à une *villa* gallo-romaine" (Petit 2011). Les fouilles se sont déroulées de mars à juin 2012, sur une surface de 12 900 m<sup>2</sup> correspondant à la moitié orientale du projet immobilier.

Les données recueillies sont en cours d'étude. Au stade actuel de l'analyse, elles confirment la fourchette chronologique établie lors du diagnostic, couvrant La Tène finale (voire la fin de La Tène moyenne) jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Différents états d'enclos fossoyés ont été observés, associés à des structures en creux (fosses, trous de poteaux, mares, structures de stockage...) et, pour la période antique, cinq bâtiments sur fondations légères en silex.

Circonsrite à l'emprise du projet immobilier, la fouille n'a permis qu'une lecture très partielle du site. Toutefois, l'ensemble des vestiges mis au jour semble indiquer une évolution en continu, d'un établissement rural laténien vers une *villa* gallo-romaine.

En l'absence de structures associées, l'outillage lithique (grattoirs, lames, perçoir, nucleus...), découvert de façon erratique sur l'ensemble du site et de ses abords, ne permet pas de conjecturer sur l'occupation du secteur dès le Néolithique. L'attribution chronologique reste d'ailleurs incertaine : la technique de débitage suggère une facture néolithique<sup>2</sup>, mais on ne peut totalement exclure une utilisation opportuniste, voire une exploitation locale à l'âge du Fer, telle que celle envisagée sur le proche site tréportais du Mont-Huon (Biard *et al.*, 2013).

La première occupation structurée trouve ses origines au plus tôt à la fin de La Tène moyenne. Elle est caractérisée par un enclos implanté en bordure de plateau, à l'embouchure d'une gorge perchée (ou valleuse) incisant la falaise côtière vers le nord-nord-ouest.

Un fossé simple définit un espace quadrangulaire, aux angles arrondis, orienté nord-est/sud-ouest, se développant hors emprise vers le sud-ouest (surface au moins égale à 3200 m<sup>2</sup>), et cantonné d'un petit

enclos curviligne au nord-ouest (dispositif d'entrée ?). L'ensemble paraît s'inscrire dans un système parcellaire orthonormé.

Concentrés dans l'enclos, mais aussi à l'extérieur au sud-est, quelques fosses, ainsi que deux bâtiments sur poteaux peuvent raisonnablement être associés à ce premier établissement. Il en va de même pour la sépulture mise au jour lors du diagnostic.

Le mobilier céramique est constitué majoritairement de formes non tournées correspondant à la batterie culinaire et de stockage en usage dans le nord de la Seine-Maritime dès la fin de La Tène moyenne et qui vont perdurer tout au long de La Tène finale. Les formes ayant peu évolué durant cette période et, en l'absence d'autres indicateurs chronologiques, il est difficile d'affiner la datation.

La ferme gallo-romaine précoce se superpose, au moins pour partie, à l'établissement laténien et s'étend vers le nord-ouest. Un nouvel enclos fossoyé, de forme vaguement trapézoïdale, délimite un espace supérieur ou égal à 4800 m<sup>2</sup> (angle sud-est hors emprise) ; les côtés ouest sont délimités par un fossé double, les côtés est par un fossé simple. D'autres fossés, de section plus modeste, structurent l'espace intérieur. Ils permettent notamment de distinguer deux cours préfigurant la partition classique des *villae* : à l'ouest, un bâtiment sur poteaux plantés à deux nefs désignerait l'espace "résidentiel" ; à l'est, mares, structures et bâtiments de stockage, témoignent des activités artisanales et/ou agricoles.

Le mobilier céramique recueilli dans le comblement des fossés peut être attribué à la période fin Auguste/Tibère. Cette datation est principalement affinée par la présence en petite quantité de vaisselle de table (premier répertoire de sigillée sud-gauloise, *terra nigra* et *terra rubra*) et de céramiques à pâte claire (cruches et mortiers) symbolisant l'amorce d'un changement culturel dans le mode de préparation et de consommation des aliments. Toutefois, l'inventaire reste dominé par des céramiques non tournées héritées de la tradition laténienne et des céramiques communes tournées en pâte grise à noire savonneuse [groupes 13 et 25 du nord de la Seine-Maritime, production de la basse vallée de la Bresle/*Briga* ? (Mantel *et al.* 2001)]. Le développement de la ferme jusqu'à la période claudienne est marqué par un agrandissement. Un fossé simple délimite désormais un espace d'au moins 10 500 m<sup>2</sup> au nord-ouest, dans la continuité duquel semble collé un second enclos au sud-est.

Les structures associées à cette phase sont rares : quelques fosses et/ou silos, ainsi qu'un fossé délimitant un petit enclos au nord. De fait, les espaces "vides"

1 Données issues de l'étude du mobilier céramique.

2 Le débitage de petites lames à la percussion directe dure de même que la présence d'une micro denticulation assez fruste sur l'une d'entre elles suggère, avec réserve, une datation au plus tard à la fin du néolithique (information Grégor Marchand (Université de Rennes I - CNRS UMR 6566 CREEAH).



Le Tréport, Chemin des Granges : plan général des structures et proposition de phasage (levé : cabinet Euclid - Eu ; DAO : D. Cocagne / SMAVE)

dominant. Cette perception est-elle due à une persistance de structures antérieures (bâtiment sur poteaux...), ou reflète-t-elle une rupture fonctionnelle (permutation des parties résidentielle et servile) ? Avec la réserve qui s'impose, le mobilier céramique, relativement riche en vaisselle de table, plaide pour la première proposition : vaisselle sigillée d'origine italique et sud-gauloise, répertoire diversifié de *terra nigra* et *rubra*, vases tonnelets, cruches à pâte orange et engobe blanc crème, mortiers à col en bandeau, etc. Évolution notable par rapport à la phase précédente, les productions non tournées héritées de la tradition laténienne sont devenues très largement minoritaires. Les ateliers "locaux" des groupes 13 et 25 fournissent désormais l'essentiel de la batterie de cuisine.

De nouvelles transformations affectent l'établissement rural dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle. Celles-ci concernent notamment les techniques de construction, avec l'apparition de bâtiments sur solins de pierre. La chronologie relative établie par les recoupements entre fossés et/ou bâtis témoigne d'au moins trois séquences successives dont la portée est difficilement appréciable. La description ci-après reste donc très générale. Des enclos accolés ou emboîtés succèdent à la limite

tibéro-claudienne. Ils encadrent une cour de 5.000 m<sup>2</sup> environ et définissent un espace, vraisemblable *pars rustica* incomplète d'une *villa* se développant hors emprise (vers le sud-est ?)<sup>3</sup>. Bordant la cour, les différents enclos délimitent des parcelles, voire micro parcelles, caractérisant sans doute des activités agro-pastorales.

L'espace central de la cour est occupé par une mare de forme subcirculaire, contrainte par un talus (fossé curviligne au sud-ouest et au nord-est). Des bâtiments sur radiers de silex encadrent la cour. Les constructions sont rustiques, de plan rectangulaire allongé (dimensions respectives des bâtiments 1 à 5 : 6 x 15 m ; 7 m de large et au moins 23 m de long ; 8 x 13 m ; 8 x 24 m ; 6,5 m de large et au moins 19 m de long).

Le fort arasement des bâtiments et la rareté du mobilier associé rendent les interprétations conjecturales : habitation, grange, étable, atelier ? Tout au plus identifiera-t-on le bâtiment 4 à une grange et/ou étable :

3 En l'état actuel des recherches, l'hypothèse d'un développement vers le sud-est repose sur la mise au jour de l'angle sud-ouest de l'enclos et sur la forte concentration de tuiles et silex relevés en prospection à quelque 50 m au sud-est de la zone de fouille.



Le Tréport, Chemin des Granges : le bâtiment 2, vu du nord-est (L. Cholet)

ses murs sont ponctués par des contreforts extérieurs suggérant la présence d'un étage servant au stockage de matériaux pondéreux (Gaston 2008).

Les plans sont composés d'une pièce unique, à l'exception du bâtiment 2 qui présente au moins 3 pièces alignées sur un axe sud-ouest/nord-est. Ce dernier modèle caractérise tant des bâtiments agricoles que des habitats, voire même le bâti résidentiel d'une *villa*. De fait, on ne peut exclure l'hypothèse d'une *villa urbana* modeste, telle que celles de Béhen (Bayard 1996, p. 174) ou Heudebouville par exemple (Lukas *et al.* 2012, p. 60).

En rupture avec la phase précédente, la proportion de vaisselle de table est très limitée (rares sigillées sud gauloises, engobées du Centre et d'Argonne, *terra nigra* du Noyonnais, tonnelets sans ressaut interne et gobelets d'origine régionale). L'écrasante majorité du répertoire est composée de céramique culinaire. Les productions des ateliers "locaux" (groupes 13 et 25) sont devenues secondaires au profit de celles issues de l'Artois et du Pays de Bray. L'essentiel des céramiques à cuisson oxydante sont, quant à elles, issues du Noyonnais.

Aucun indice mobilier ne permet d'attester l'occupation du site au-delà du milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. L'absence de traces de destruction suggère un abandon ou un déplacement de l'occupation.

Bien que la fouille réalisée au "Chemin des Granges" n'ait permis qu'une lecture partielle de l'établissement rural, les vestiges mis au jour permettent d'argumenter les questions de continuité spatiale et fonctionnelle des occupations entre la fin de l'âge du Fer et la période gallo-romaine aux confins septentrionaux de la Seine-Maritime. Les données recueillies contribuent à renseigner l'occupation protohistorique de ce secteur, par ailleurs mal connue. Seules deux investigations

réalisées récemment par l'INRAP, aux lieux-dits "Entre les deux Chemins" (Lukas *et al.* 2013) et le "Mont-Huon" (Biard *et al.* 2013) avaient révélé des vestiges contemporains de cette période. La seconde avait notamment mis en évidence un ensemble "complet et cohérent" du second âge du Fer, caractérisé par un enclos trapézoïdal d'au moins 2700 m<sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble d'au moins 10 sépultures à incinération.

A *contrario* l'occupation gallo-romaine du plateau était jusqu'alors mieux perçue, bénéficiant pour l'essentiel des travaux de prospection-inventaire menés par Étienne Mantel qui faisaient ressortir un maillage dense de sites ruraux sur les plateaux entre Bresle et Yères (Mantel *et alii* 1998).

Laurent CHOLET

avec la collaboration de Guillaume BLONDEL  
SMAVE

### Bibliographie :

BAYARD D., 1996 - "La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelles et de critères". *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 11, p. 157-184.

BIARD M., avec la collab. de FERET L. et THERON V., 2013 - Le Tréport, Le Mont Huon - Route de Mancheville. *Bilan Scientifique de Haute-Normandie 2009*. Rouen : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, p. 102-103.

GASTON C., 2008 - "Bâtiments "standardisés" dans la *pars rustica* des *villae* : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté", *Revue archéologique de l'Est*, 57, p. 253-266.

LUKAS D., DELNEF H. et LECONTE L., 2012 - "Les établissements laténiens et gallo-romain de Heudebouville (Eure). Premier bilan des fouilles menées en 2009 et 2010 à l'Ecoparc 2". *Journées archéologiques de Haute-Normandie 2011*. Mont-Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre, p. 49-64.

LUKAS D., avec la collab. de FERET L., KLIESCH F. et PROST D., 2013 - "Le Tréport, Entre les Deux Chemins". *Bilan Scientifique de Haute-Normandie 2009*, Rouen : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, p. 101-102.

MANTEL É., DEVILLERS S., DUBOIS S., 1998 - "L'occupation du nord de la Seine-Maritime". In, ROGERET I., *Carte Archéologique de la Gaule : La Seine-Maritime*. Paris : MSH, p. 75-78.

MANTEL É., DEVILLERS S. et DUBOIS S., 2002 - Rapport de prospection-inventaire du nord de la Seine-Maritime : campagne 2001, Le Petit-Quevilly : Service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie.

PETIT E. (dir.), 2011 - Le Tréport, Seine-Maritime, "Chemin des Granges", diagnostic 2011 : un établissement gallo-romain en milieu côtier : rapport de diagnostic. INRAP.

<sup>4</sup> La présence, en surface du bâtiment 2, de mortiers du Noyonnais à col en demi rond témoigne des rejets les plus tardifs.



Le diagnostic mené sur l'emplacement d'un futur lotissement à Varengueville-sur-Mer "Route de Vastérial" a entraîné le décapage et l'observation de 1074 m<sup>2</sup>, soit 10 % des 1,06 ha soumis à la prescription émise par le Service régional de l'Archéologie.

Cette opération a permis de mettre au jour, sous la forme d'un épandage limité F17 dans la tranchée 2, un petit lot de mobilier protohistorique peu caractéristique hormis des éléments de terre cuite qui se rapportent à des restes de production salicole. Il s'agit essentiellement des fragments d'un pilier circulaire en trompette à perforation centrale non traversante. Le cordon digité associé évoque une datation au tournant des premier et second âges du Fer. Le fragment de pilier peut être rapproché d'éléments comparables mis au jour en Picardie. L'absence de structures proches ou contemporaines, ainsi que d'autres rejets mobiliers, indique sans doute que nous ne sommes pas dans la

zone de production du sel.

Hormis quelques tronçons de fossés qui peuvent correspondre à un parcellaire antérieur au cadastre dit napoléonien, le reste du terrain a surtout livré des vestiges de trous d'obus. Ces excavations, visibles sur les photographies aériennes d'après guerre, sont denses. Elles réduisent considérablement la possibilité de mettre au jour la structure éventuellement à l'origine des déchets de production salicole. Il faut toutefois noter qu'il s'agit là d'une des premières attestations répertoriées de cette activité de production pour l'âge du Fer haut-normand.

Bertrand HOUDUSSE  
INRAP

L'opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement d'un peu plus de 2 ha. Les travaux ont porté directement sur une portion du rempart de Yainville. La mise en évidence d'un ensemble inédit d'informations archéologiques apporte un nouveau regard sur le "Fossé Saint-Philibert", sa construction et sa chronologie.

Un parement en gros appareil de pierres sèches, constitué de blocs de grès et de calcaire, est installé au pied de la levée de terre. Il domine deux puissants fossés défensifs. Ni la synchronisation ni leur durée d'utilisation ne peuvent être avérées avec certitude, cependant leur fonction ne fait aucun doute. Le diagnostic a permis également d'appréhender une plateforme surplombant l'ensemble monumental. Malheureusement, nous n'avons pu y mettre en lumière une éventuelle structuration domestique liée à une quelconque occupation humaine.

La carte archéologique de la boucle de Jumièges ne révèle pas d'importantes occupations contemporaines donnant une fonction à cet ensemble monumental. L'analyse de l'image LIDAR de ce secteur ne laisse apparaître que très peu de témoins structurants (parcellaire, enclos net, chemins, etc.) pouvant évoquer un *oppidum* ou tout autre occupation de hauteur. Les seuls éléments connus sont constitués d'indices d'occupations du Néolithique, de découvertes de mobilier en bronze (haches, etc.) et du second âge

du Fer, situés sur l'arrière du rempart au Mesnil-sous-Jumièges, une nécropole de La Tène D et des constructions antiques.

La section sondée n'a pas révélé de poutrage interne, contrairement à ce qui a pu être observé lors de la fouille de Bruno Penna où un enchevêtrement de bois situé à la base du rempart et dans le premier quart de l'élévation (cf. coupe de 1991) permettait de dater le site par C14 du Bronze final.

Ce type d'aménagement n'a pas été rencontré durant notre diagnostic malgré les 3 coupes pratiquées. Deux dates C14, une effectuée à la base du rempart (BETA-322728, BP 3080, Cal BC 1370-1310) et l'autre au niveau d'un gobelet et de restes humains (BETA-322727, NP 2900+/- 30, Cal BC 1130-1020) issus du comblement intermédiaire d'un des deux fossés, attestent que la section de rempart appréhendée dans le cadre de ce diagnostic est d'une création légèrement plus ancienne que celle connue jusqu'à présent. De ce fait, il est possible de proposer une antériorité de la construction pour cette partie du rempart, et de ne pas l'associer au type *murus gallicus* à poutrage interne<sup>1</sup>.

La localisation géographique peut expliquer cette

<sup>1</sup> La fouille engagée dans le cadre de l'autoroute A 28 (Quièvrecourt 76 Beurion 1996) a révélé un complexe aménagement de poutrage interne au sein d'un rempart, seul un simple fossé sans réelle puissance vient "protéger" la façade cet ensemble.



Yainville, Chemin rural n° 6 - 311 Rue de l'Essart : parement du rempart (D. Honoré)

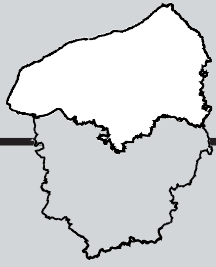
évolution car, en effet, nous sommes ici sur le versant est de "la porte", en opposition aux fouilles antérieures, localisées à l'ouest.

Les investigations de B. Penna se situent sur la moyenne terrasse de la Seine et non sur un rebord de plateau comme c'est le cas pour la partie appréhendée par notre diagnostic. Ainsi, nous pouvons tout à fait envisager une première construction barrant en partie la Boucle de Jumièges et s'étirant sur la totalité du méandre.

Le site de Yainville semble, au regard des informations archéologiques issues des différentes opérations

menées depuis plus de 20 ans, s'apparenter au Hague-Dike dans la Manche. La morphologie, l'ampleur générale du rempart et le manque de témoins pouvant traduire sa fonction y trouvent des points de comparaisons notoires, en opposition, pour le moment, avec l'occupation de la boucle du Rouvray.

Bruno AUBRY  
David HONORÉ  
INRAP

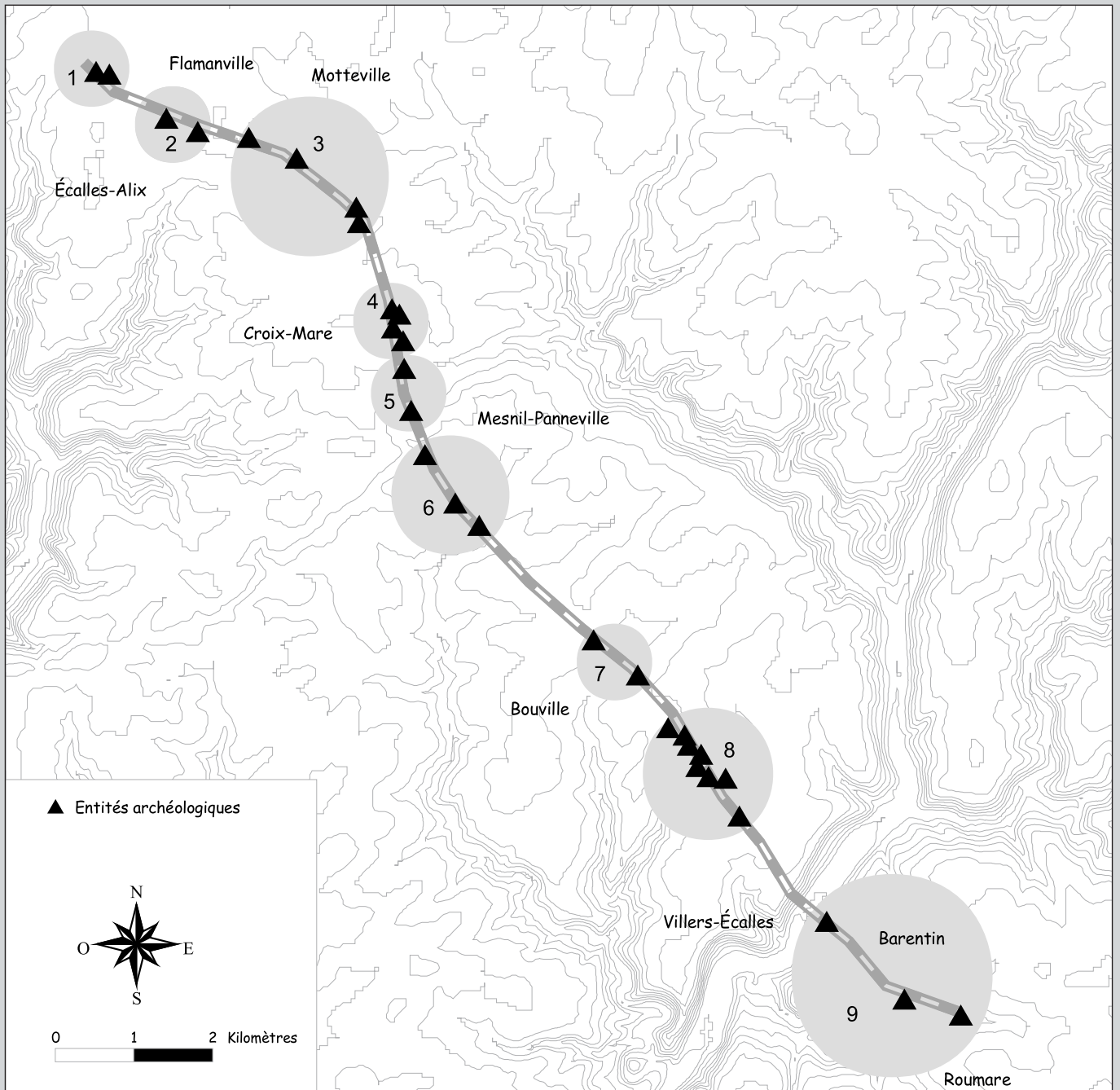


# HAUTE-NORMANDIE

Carte du tracé autoroutier A150

# BILAN SCIENTIFIQUE

2012





Cette opération de 650 m linéaires porte sur 66 233 m<sup>2</sup>. Les ouvertures sur ce secteur représentent un peu plus de 10 % de l'emprise. Le diagnostic a livré plusieurs vestiges, témoignant d'une anthropisation du lieu.

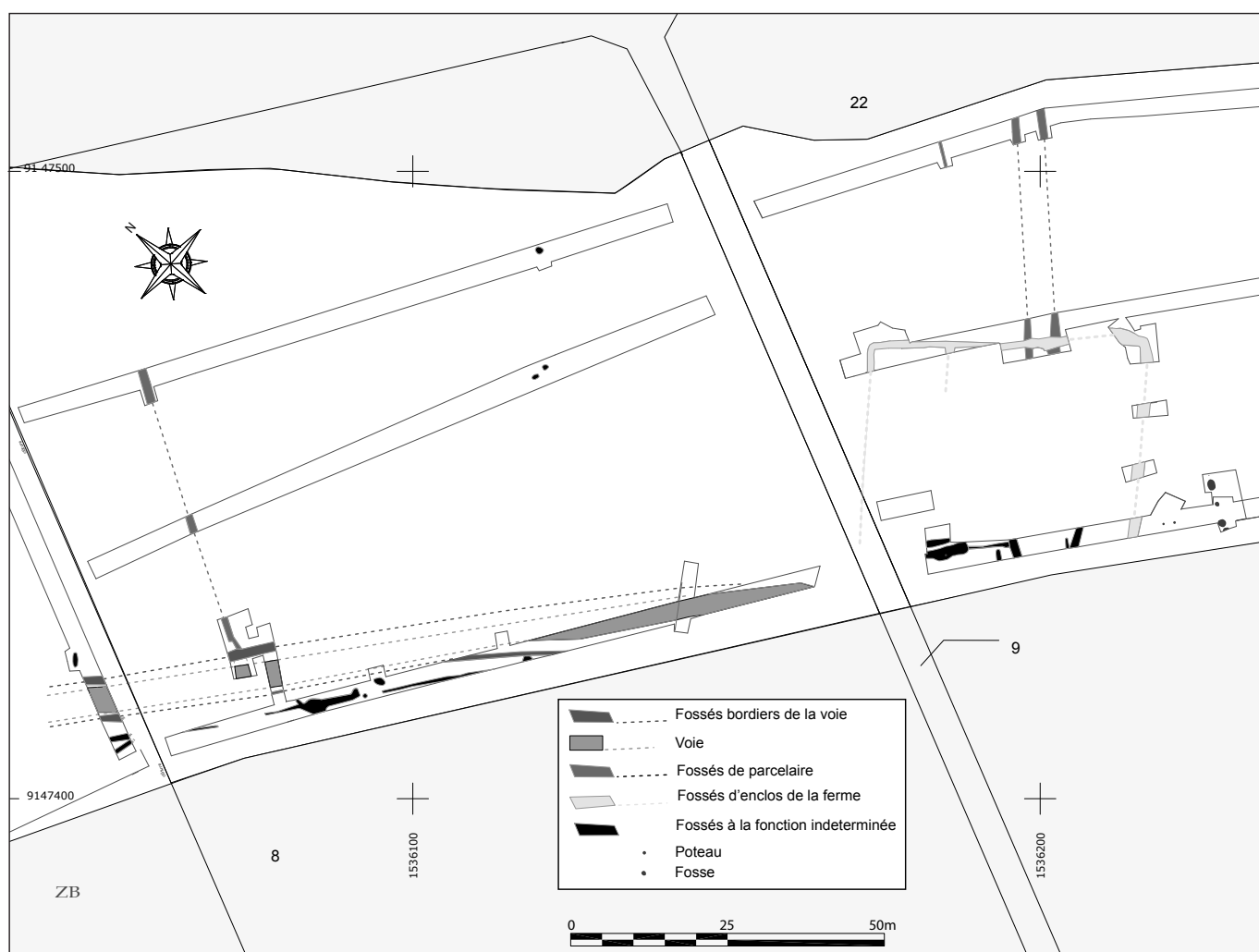
Une probable ferme indigène enclose et romanisée fréquentée au moins du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, a été mise en évidence sur la commune d'Écalles-Alix. Elle est caractérisée par 1 fosse et 5 poteaux qui témoignent d'une occupation domestique, probablement à vocation agricole. Elle est bordée par une voie antique empierrée et ses fossés bordiers.

Une autre section de voie antique a été reconnue, elle traverse l'emprise d'est en ouest et a livré une hipposandale.

Enfin, quelques structures isolées ont été mises au jour, elles ne sont rattachées à aucun site identifié.

Cette portion de tracé n'a pas donné lieu à prescription de fouille.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Flamanville / Écalles-Alix, A150, section 2 tranche 1A : plan général du diagnostic (D. Lépinay, F. Kliesch)

Cette opération linéaire porte sur 76 937 m<sup>2</sup>. Un pôle d'habitat du haut Moyen Âge a été découvert sur les parcelles ZA 22, 7 et 8 de la commune de Flamanville. Il est caractérisé par la présence d'au moins trois fonds de cabanes, plusieurs bâtiments sur poteaux de plans variés (rectangulaires ou en abside), au moins deux foyers, une fosse de rejet et un probable bâtiment sur solin. Certains poteaux étaient matérialisés par des calages de silex local. Le mobilier céramique mis au jour est daté des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles (datation : Y.-M. Adrian). Cette occupation est bordée par une voie antique empierrée et ses fossés bordiers, visibles sur les parcelles ZA 22 et ZA 8. La pérennité de cette voie a peut-être induit l'organisation partielle de l'habitat. Le site est inégalement dense, ce qui est souvent le cas pour les occupations du haut Moyen Âge. Il s'étend au sud, en dehors de l'emprise autoroutière.

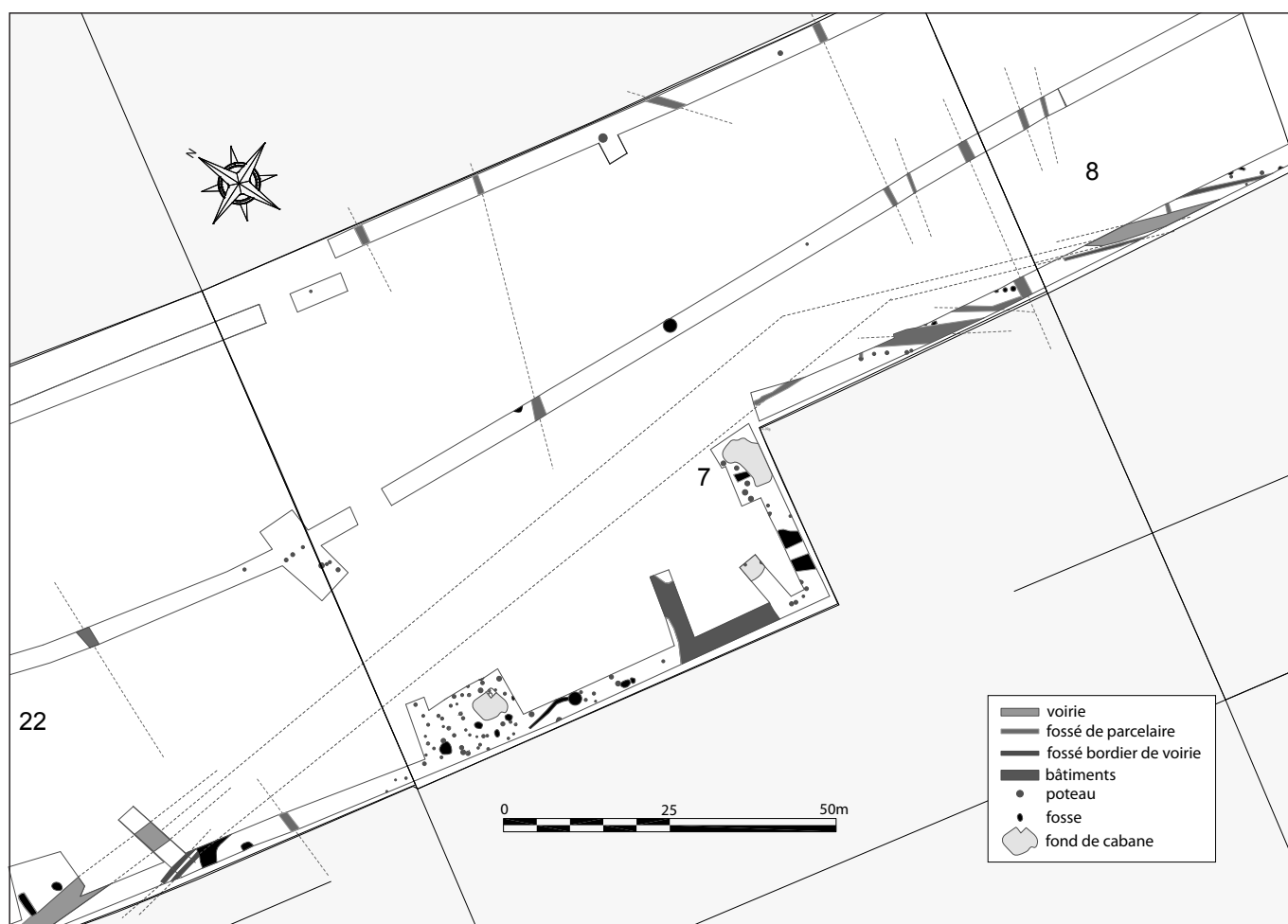
Les parcelles ZA 10 et 11 témoignent aussi d'une trame viaire. Il est particulièrement rare de retrouver des sites de cette période en Haute-Normandie et *a fortiori* dans

le Pays de Caux, où les connaissances archéologiques reposent essentiellement sur les sépultures découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au nord-est, dans l'axe du fuseau autoroutier, se trouvent des fosses et poteaux dont le comblement a livré des tessons gallo-romains. Il est donc fortement probable que le site du haut Moyen Âge succède à une occupation antique autour de cet espace.

D'autres structures isolées, composées pour l'essentiel de fossés non datés dont l'orientation épouse le cadastre actuel, forment le reste des indices d'anthropisation mais ils ne sont actuellement rattachés à aucun site identifié. La découverte de cet habitat est un point fort des investigations de diagnostic menées sur la future liaison autoroutière et a fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Flamanville / Écalles-Alix, A150, section 2 tranche 1B : plan général du diagnostic (D. Lépinay, F. Kliesch)

Cette section qui porte sur 67.829 m<sup>2</sup> a livré 3 occupations principales (sites 3A, 3B et 10).

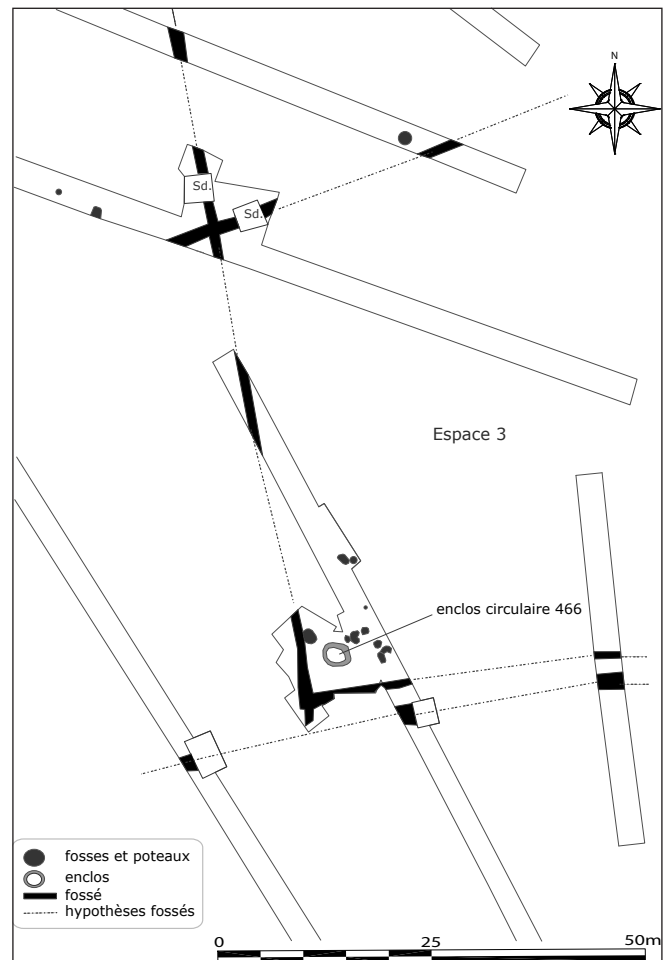
Les sites 3A (parcelle ZH 5 de Flamanville) et 3B (parcelles B3 et B545 de Motteville) ont fait l'objet d'une même prescription de fouille. Des vestiges protohistoriques et antiques ont été mis au jour. L'occupation a livré des structures en creux : fosses, poteaux et fossés.

On a découvert, dans la partie ouest de cette occupation (site 3A), du mobilier céramique daté de l'âge du Bronze final/premier âge du Fer, ainsi que du mobilier gallo-romain. Il n'a pas été possible d'affiner les datations et aucune organisation spatiale particulière n'est ressortie de l'étude des structures.

La partie est de ce *continuum* d'occupations (site 3B) est mal définie, la présence d'un habitat ouvert protohistorique est envisagée. Il est matérialisé par la présence de fossés orthogonaux qui ne forment cependant pas le plan d'un enclos traditionnel laténien. De nombreuses fosses dépotoirs et des bâtiments sur poteaux occupent l'espace par groupes. Des mares ont également été retrouvées. Les essaims ou grappes de structures faussent la vision globale de l'organisation spatiale. De surcroît au moins une sépulture secondaire à crémation protohistorique a été découverte (st. 144B). Elle est à rapprocher de l'un des quatre enclos circulaires (st. 146, 194B, 466A et 467) observés dans les tranchées est du diagnostic.

Le site est dense, pour autant l'organisation précise est difficile à caractériser. L'occupation couvrirait une surface d'environ 1000 à 2000 m<sup>2</sup>.

Le site 10 est localisé sur les parcelles B3 221 et B3 227 sur la commune de Motteville. Il s'agit d'un habitat dont la datation s'échelonne entre le 1<sup>er</sup> siècle avant et le 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Il est constitué d'au moins un enclos, d'un parcellaire, d'un chemin creux non daté et d'une nécropole à crémation. L'aire funéraire est délimitée par au moins trois petits fossés (st. 279, 315 et 276). Treize sépultures secondaires à crémation ont été identifiées et trois ont été testées (st. 280B, 284B, 330B). Deux d'entre elles (280 et 330B) ont livré des restes humains en contenant céramique et en terre libre. La sépulture 330B contenait un fer de lance à douille, un brassard ou un bracelet et une fibule à ressort à 6 spires. Les sépultures sont profondément enfouies, à 50 cm sous le niveau du sol actuel. Une sépulture à crémation (st. 330B) est creusée dans le comblement de l'un des fossés (st. 286B). Cette situation ouvre des perspectives de datation relative des occupations du site. Les comparaisons des objets métalliques et des



Motteville, A150, section 2 tranches 1C et 3 : plan de détail du site 3B (D. Lépinay, F. Kliesch)



Motteville, A150, section 2 tranches 1C et 3 : un enclos circulaire du site 3B (M.-F. Leterreux)



vases osseux des sépultures testées permettent de proposer une datation comprise entre La Tène moyenne et la fin de La Tène finale (datation H. Delnef). La présence de céramique de type "Veauville" en contexte funéraire est à souligner.

Huit fosses aux parois rubéfiées ont été retrouvées, elles sont souvent rencontrées en contexte agro-pastoral. Ces fosses à colmatage rapide sont probablement utilisées à des fins de séchage, de fumoirs, etc. Il semble qu'elles soient à usage unique, mais cette activité est répétée, au vu du nombre de structures retrouvées dans ce contexte.

Le reste du tracé a livré d'autres structures isolées qui ne sont actuellement rattachées à aucune concentration de vestiges identifiée.

Cette dernière occupation en grande partie hors emprise n'a pas fait l'objet d'une prescription de fouille.

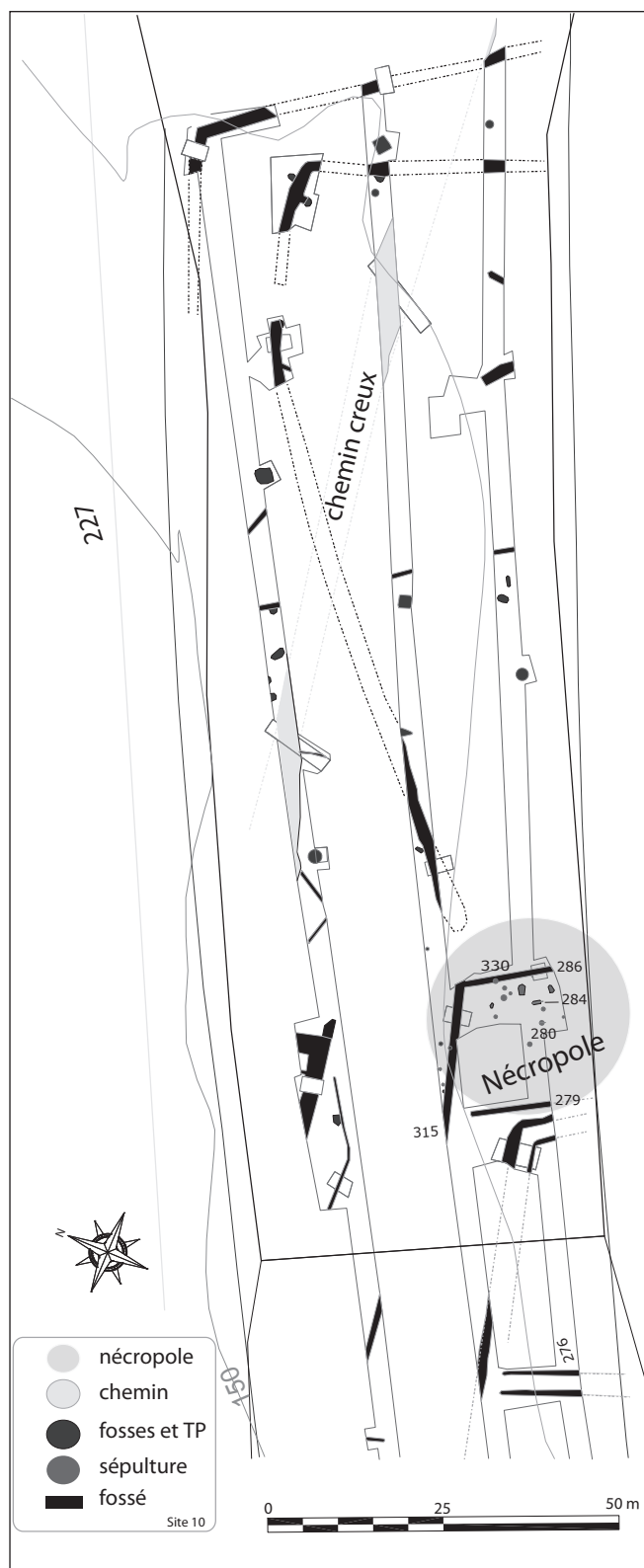
Frédéric KLIESCH  
INRAP



Motteville, A150, section 2 tranches 1C et 3 : incinération 330B en cours de fouille sur le site 10 (M.-F. Leterreux)



Motteville, A150, section 2 tranches 1C et 3 : angles des enclos et parcellaire du site 10 (M.-F. Leterreux)



Motteville, A150, section 2 tranches 1C et 3 : plan du site 10 (D. Gollentz, C. Vélien)

Cette opération porte sur 1,6 km linéaires, soit 203 003 m<sup>2</sup>. Elle a livré près de 200 structures archéologiques, dont près de 150 sections de fossés, deux bâtiments, une voie, une sépulture, une trentaine de fosses et une dizaine de trous de poteaux.

Si la plupart des structures sont isolées, on note la présence d'une occupation antique et/ou médiévale attestée par les fondations de deux bâtiments construits sur un radier de silex bruts, aux abords d'un axe viaire non daté par le mobilier, mais qui respecte l'axe de la trame antique, et d'une sépulture mérovingienne (parcelle AC 18 de Mesnil-Panneville). L'ouverture d'une fenêtre à proximité de la sépulture 161G, au sud-ouest du premier bâtiment, a mis au jour un fossé et l'angle avéré d'un second bâtiment.

Le bâtiment 1 a été intégralement décapé mécaniquement. Les tranchées ouvertes en limite du bâtiment s'étant révélées vierges, une tranchée centrale orientée est-ouest et large de 1,20 m a été mise en place manuellement. Le terrain géologique sous-jacent à la construction a été atteint à une profondeur maximale de 0,80 m. Les profils de deux murs extérieurs ont été entièrement dégagés. À l'occasion de ce sondage, un mur central a été découvert et conservé en l'état.

Seules les parois du mur ont été dégagées de façon à préserver l'intégrité de la construction. Le nettoyage des angles fut réalisé dans un second temps, ainsi que l'approfondissement mécanique de la tranchée centrale afin de confirmer le caractère non anthropique des niveaux atteints manuellement. Lors du nettoyage, un trou de poteau a été découvert à la pointe nord-ouest du bâtiment. En dernier lieu, quatre sondages mécaniques ont été effectués : un à travers le mur extérieur au nord du bâtiment et une fosse, et l'autre au sud de la tranchée centrale, à proximité d'un second mur extérieur et du mur médian. Un niveau stratigraphique a aussi été sondé afin de vérifier la présence de structures. La recherche s'est avérée non concluante. Le terrain géologique a été atteint après 0,10 m de profondeur.

Les quatre murs extérieurs ne dessinent pas de rectangle parfait. La construction est très légèrement trapézoïdale. Le bâtiment est scindé en deux parties relativement égales par le mur médian, axé nord/sud à une altitude de 149,20 m NGF.

Les murs est et ouest, à 149,25 m NGF, ont une longueur de 10,20 m pour une largeur moyenne de 1 m. Les murs nord (149,30 m NGF) et sud (149,39 m NGF) mesurent respectivement 7,85 m et 8,45 m de long pour



Mesnil-Panneville, A150, section 2 tranche 1D : vue du bâtiment 1 vers l'est (site 7) (F. Kerrouche)



une largeur de 1 m. Le mur interne mesure 8,15 m de long pour 1,04 m de large.

Tous les murs testés ont livré une profondeur conservée de 0,50 à 0,60 m à l'exception de la fondation du mur oriental qui est de 0,35 m. Les altitudes NGF des fonds de tranchées de fondation indiquent que les fondations du bâtiment sont plus profondément implantées d'ouest en est. Son emprise maximale est de 83,15 m<sup>2</sup>. Les deux espaces du bâtiment n'ont pas exactement la même superficie. L'espace situé à l'est du mur de séparation est égal à 20,80 m<sup>2</sup> alors que la pièce située à l'ouest du même mur correspond à une surface de 21,40 m<sup>2</sup>.

Le matériau employé est exclusivement le silex, essentiellement présent sous forme d'éléments anguleux et de quelques rognons. Les modules se déclinent en cailloux et principalement en blocs pouvant atteindre 0,25 à 0,30 m de côté. Les silex semblent être empilés pêle-mêle puis damés, sans mortier apparent, dans une tranchée de fondation étroite. Il n'y a pas de séparation entre les bords de la tranchée et la maçonnerie en pierre sèche comprimée. Le profil des tranchées apparaît homogène. Il est à fond plat et aux parois verticales. Les tranchées sont creusées directement dans le limon argileux orangé (terrain géologique). La disproportion entre la largeur des murs, la densité du matériau et les espaces ainsi circonscrits militent en faveur d'une architecture imposante voire monumentale.

Trois couches contenant peu de mobilier interagissent dans la construction. Quelques fragments de TCA et deux individus céramiques non datés composent la liste des marqueurs chronologiques.

L'US 165 recouvre toute l'emprise du bâtiment 1 et en scelle les murs. Elle est formée d'un limon gris brun, parsemé de blocs de silex, d'inclusions de limon orangé, de rares charbons de bois et de terre cuite rouge. Le tessou de céramique issu de cette couche est daté du II<sup>e</sup> siècle. Une petite plaque de plomb repliée sur elle-même et sans décor apparent a également été retrouvée sur le mur oriental.

Les US 183 et 235 semblent appartenir à l'un ou l'autre espace du bâtiment. La relation entre elles n'a pas été établie à ce stade des recherches et leur seul élément commun consiste dans le fait qu'elles sont antérieures à l'US 165. L'US 183 n'a été identifiée que dans la partie nord de l'espace circonscrit par les murs interne et est. Quant à l'US 235, elle n'a été repérée qu'au sud de l'espace compris entre les murs interne et ouest.

La matrice est un limon gris clair à inclusions orangées avec quelques blocs de silex et un peu de charbon de bois. Trois éléments d'une panse d'un vase protohistorique en sont issus.

La couche 183 comble une excavation de 0,60 m de profondeur et large de 2,10 m. Elle se situe à 1 m sous le niveau d'arasement du bâtiment, mesure prise au sommet du mur oriental. Au fond de l'excavation, en limite de la coupe sud, un creusement sub-circulaire a été mis au jour. Il est comblé par l'US 183. Un autre sondage effectué à 2,50 m au sud de la tranchée

centrale, de part et d'autre du mur est et du mur interne, confirme le prolongement de ce phénomène. Le relevé indique une profondeur conservée de 0,40 m. On ne décèle aucun indice dans ce dernier sondage traduisant un aménagement particulier.

L'US 235, composée de limon gris, se différencie par une quantité plus importante d'inclusions limoneuses jaune-orangé et de charbons de bois. Un décapage mécanique atteste d'une puissance de 0,10 m avant d'atteindre le limon argileux orangé. Aucun vestige n'a été mis au jour.

La fonction et la chronologie de ce bâtiment n'ont pas pu être établies. L'absence de sol, de mobilier caractéristique ne permet pas de comparaisons régionales. Le bâtiment peut être rapproché de la fouille programmée de la nécropole antique de Vâton en Basse-Normandie (V. Hincker, 2008-2009) où l'hypothèse d'un mausolée a été avancée. Ils partagent un plan rectangulaire, des largeurs de murs similaires et disproportionnées par rapport aux espaces internes, l'absence de mobilier, la proximité d'une sépulture du haut Moyen Âge et d'un autre bâtiment. Le caractère funéraire de cette construction ne peut pas être totalement exclu. L'hypothèse d'un bâtiment public en lien avec le réseau viaire gallo-romain est également une possibilité.

Une sépulture du VIII<sup>e</sup> siècle a également été fouillée près de ce bâtiment. Le défunt est un jeune homme adulte (étude R. Lefevre), inhumé en décubitus dorsal orienté, déposé dans un contenant rigide en bois de type coffrage, avec pour mobilier funéraire un gobelet biconique (datation Y.-M. Adrian).

Le site ne semble pas dense au sein de l'emprise du projet autoroutier, pour autant il pourrait se prolonger en dehors de la zone de diagnostic. L'organisation de ce site, la nature et la fonction des bâtiments est difficile à caractériser en l'absence de mobilier céramique. L'occupation couvre une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>.

Un angle d'enclos protohistorique a été perçu dans la parcelle 17 section AB, en limite d'emprise. Il a livré une abondante céramique dite "de Vauville".

D'autres structures isolées, qui ne sont actuellement rattachées à aucun site identifié, ont été également reconnues. Cette occupation en grande partie hors emprise n'a pas fait l'objet d'une prescription de fouille.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Ce diagnostic, portant sur 1000 m linéaires soit une surface de 49 363 m<sup>2</sup>, a révélé deux secteurs anthropisés. Une occupation antique couvrant une surface d'environ 3500 m<sup>2</sup> (site 15), sur la commune de Mesnil-Panneville, parcelle AD 167, est attestée par des fossés qui semblent dessiner un espace enclos. Les tranchées ont révélé 54 structures en creux, dont 4 poteaux et 19 fosses au comblement chargé de mobilier céramique gallo-romain. Le site semble assez dense dans l'emprise du projet autoroutier et se prolonge hors de la zone de diagnostic. Son organisation, la nature et la fonction des bâtiments sur poteaux sont difficiles à caractériser. L'occupation est datée en continu du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., ce que révèle l'étude de 215 fragments de céramique, correspondant à 28 formes distinctes. De provenance régionale, les ateliers représentés sont ceux de Montfort-sur-Risle, Lyons-la-Forêt. De façon sporadique, on constate également la présence de sigillée sud-gauloise, de *terra nigra* en provenance du centre de la France, d'amphores à huile de Bétique, type Dressel 20 (identification : J. Fuentes).

De nombreuses sections d'axes viaires non datés par le mobilier indiquent une fréquentation postérieure à

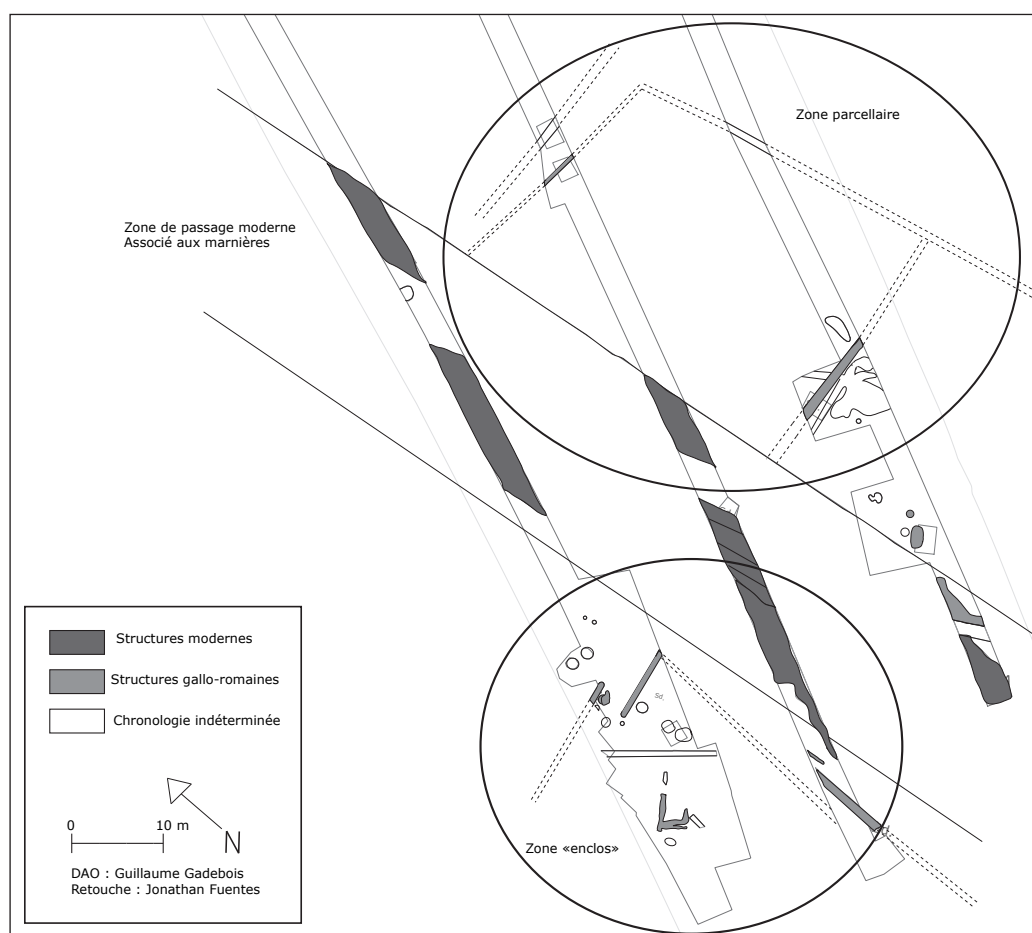
l'occupation gallo-romaine, sans que l'on puisse définir quand s'installent les 3 chemins repérés, dont un au moins pourrait être antique.

Une seconde occupation protohistorique (site 4), située au sud du site 15, est avérée dans la parcelle AE 20 de la commune de Croix-Mare. Elle a été perçue à travers les vestiges de 20 segments de fossés, 10 fosses et 30 poteaux. Leur répartition semble dessiner une construction de plan circulaire. L'hypothèse d'une "maison ronde" de l'âge du Bronze est renforcée par la découverte d'une céramique lors du sondage d'un trou de poteau. Les fossés barrent le pendage du terrain, il est possible qu'ils aient été creusés pour amoindrir l'effet de ruissellement.

Des structures antiques, observées en périphérie immédiate du site 4, sont peut être à mettre en relation avec le site 15.

D'autres structures isolées ont été reconnues entre les deux indices précités mais elles ne sont actuellement rattachées à aucune période chronologique.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Mesnil-Panneville, A150, section 2 tranche 1E : plan du site 15 (G. Gadebois, J. Fuentes)

Cette opération de 1400 m linéaires porte sur 165 911 m<sup>2</sup>. Les parcelles sondées témoignent d'une anthropisation du lieu de l'âge du Fer à la période gallo-romaine avec un bruit de fond du Moyen Âge classique. Deux sites organisés ont retenu notre attention.

Un établissement rural fossoyé protohistorique que l'on peut associer à un enclos secondaire dont la fonction n'est pas attestée constitue le corps du "site 5". Il a été identifié dans 8 tranchées qui regroupent 96 structures archéologiques : 30 trous de poteaux, 40 portions de fossés, dont un grand fossé d'enclos (F 155) appartenant à un grand établissement rural quadrangulaire, et un petit fossé d'enclos appartenant à une structure quadrangulaire indéterminée, 4 portions de chemin, 3 zones d'épandage et 1 pierrier.

Sur 96 structures, 11 ont livré de la céramique appartenant majoritairement aux deux périodes du Bronze final-premier âge du Fer et de La Tène moyenne à finale. Pour cette seconde phase de l'occupation la céramique de type de la "Veauvillaise" prédomine.

On note une résurgence anthropique sur ce lieu à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec la présence de portions fossés, puis l'installation de deux chemins médiévaux/modernes.

Une seconde occupation (site 8), s'échelonne de la Protohistoire à l'époque médiévale, avec une prédominance de la période antique. Localisé de part et d'autre de la RD 263, ce site se trouve légèrement au sud du site 5 et a été découpé en deux entités, 8A et 8B.

Un établissement agricole gallo-romain de type indigène (site 8A) est organisé aux abords de l'actuelle route départementale RD 263 (parcelles AK 16, 117 et 118). Une ancienne voie antique d'une largeur maximum de 3 m la longe et a été reconnue sur 30 m. En surface, un limon gris foncé est mêlé à de nombreux silex qui constituent le reliquat de son empiérement. Le mobilier céramique ramassé en surface de cet axe date de la fin du I<sup>er</sup> siècle jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'occupation 8A est représentée par 87 structures dont 72 sections de fossés d'orientation nord/sud et est/ouest, 11 fosses et 4 trous de poteaux qui ne dessinent pas de plan de bâtiment. Cet ensemble gallo-romain est daté des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

À l'ouest de la parcelle 118, un second ensemble pourrait appartenir à l'époque médiévale.

L'occupation 8B est localisée sur les parcelles AM 100, 105, 106, 107, 109 et 110. Les ouvertures totalisent 5 485 m<sup>2</sup> sur 33 500 m<sup>2</sup>, soit 16,4 % de la surface totale.

114 structures ont été découvertes parmi lesquelles on peut dénombrer 63 sections de fossés, 24 fosses, 39 trous de poteaux, des éléments de maçonnerie et la voie déjà perçue sur le site 8A. Le mobilier céramique permet de dater le comblement de 31 structures. Trois périodes sont représentées : l'une autour du Bronze final-premier âge du Fer, la seconde de La Tène moyenne à finale, la troisième de l'Antiquité.

Une fosse polylobée et des poteaux ont livré du mobilier céramique Bronze final-Hallstatt. Cette fosse est bordée par deux rangées parallèles de 4 poteaux chacune. La portée entre ces deux rangées de poteaux est d'environ 9 m ce qui, ajouté au faible gabarit des poteaux, ne favorise pas la reconstitution d'un plan de bâtiment. Douze structures, dont 4 sections de fossés, la voie, 2 murs et 4 fosses, sont datés du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Un des aspects remarquables de ces deux secteurs réside en l'organisation et l'orientation pérenne de la trame parcellaire de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Mesnil-Panneville, A150, section 2 tranche 1F : vue d'ensemble du petit enclos protohistorique contenant des trous de poteaux sur le site 5 (G. de Maureige)



Mesnil-Panneville, A150, section 2 tranche 1G : réalisation des tranchées par les équipes de pelle D et E. Au premier plan, Bouville en bordure de la RD 104, à l'arrière-plan Villers-Écalles (J. Refuveille)

Cette section mesure 1400 m linéaires, soit 308 262 m<sup>2</sup>, et correspond essentiellement à l'implantation du futur péage autoroutier.

Ce secteur a livré de nombreux vestiges archéologiques témoignant d'une occupation pérenne du lieu. On observe tout d'abord la présence d'occupations diffuses matérialisées par des fosses et du silex chauffé et/ou taillé associé à de la céramique du Néolithique (Cerny). Un enclos du second âge du Fer, des enclos parcellaires protohistoriques, trois ensembles funéraires de La Tène, un ensemble artisanal du Haut-Empire, l'habitat ou la marge d'un habitat gallo-romain, des ensembles agro-pastoraux, des ensembles fossoyés et des axes de circulation forment l'essentiel des découvertes de cette vaste surface. Ces diverses occupations ne seront pas détaillées puisqu'elles ont fait l'objet d'une fouille.

Nous faisons néanmoins exception pour l'ensemble funéraire 1, situé près de la VC 1, au sud de l'emprise, sur le point le plus haut du plateau, à 120 m NGF. Il a livré un important mobilier métallique et un minimum de neuf sépultures : une inhumation et huit sépultures secondaires à crémation. Trois d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille.

La sépulture 3E contient un défunt adulte déposé dans un contenant en bois (coffrage ou cercueil chevillé). Outre des effets taphonomiques importants (effondrement du couvercle, dépôt ultérieur d'une crémation), notre attention s'est particulièrement portée sur la présence d'un torque à tampon en alliage à base de cuivre suffisamment rare dans la région pour être souligné. Deux découvertes de parures comparables existent en Haute-Normandie : il s'agit des torques trouvés dans l'Eure à Jouy-sur-Eure et Poses "Le Clos à Gasses" en 1990. Il semblerait que ce mobilier soit inédit pour la Seine-Maritime. Une datation autour de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère est retenue. L'étude céramique pourrait amener une datation plus récente de la sépulture (étude : H. Delnef). La durabilité des objets de parure métallique expliquerait le hiatus chronologique. Trois vases accompagnent également le défunt.

Cet ensemble funéraire a livré plusieurs vases (viatiques et ossuaires) au décor raffiné (vases peints, motifs estampés, décors au lisseur, etc.) que l'on peut rattacher aux sites trouvés sur l'A29 (G. Blancquaert, 2000) et à Bois-Guillaume "Les Bocquets" et "Les Terres Rouges",

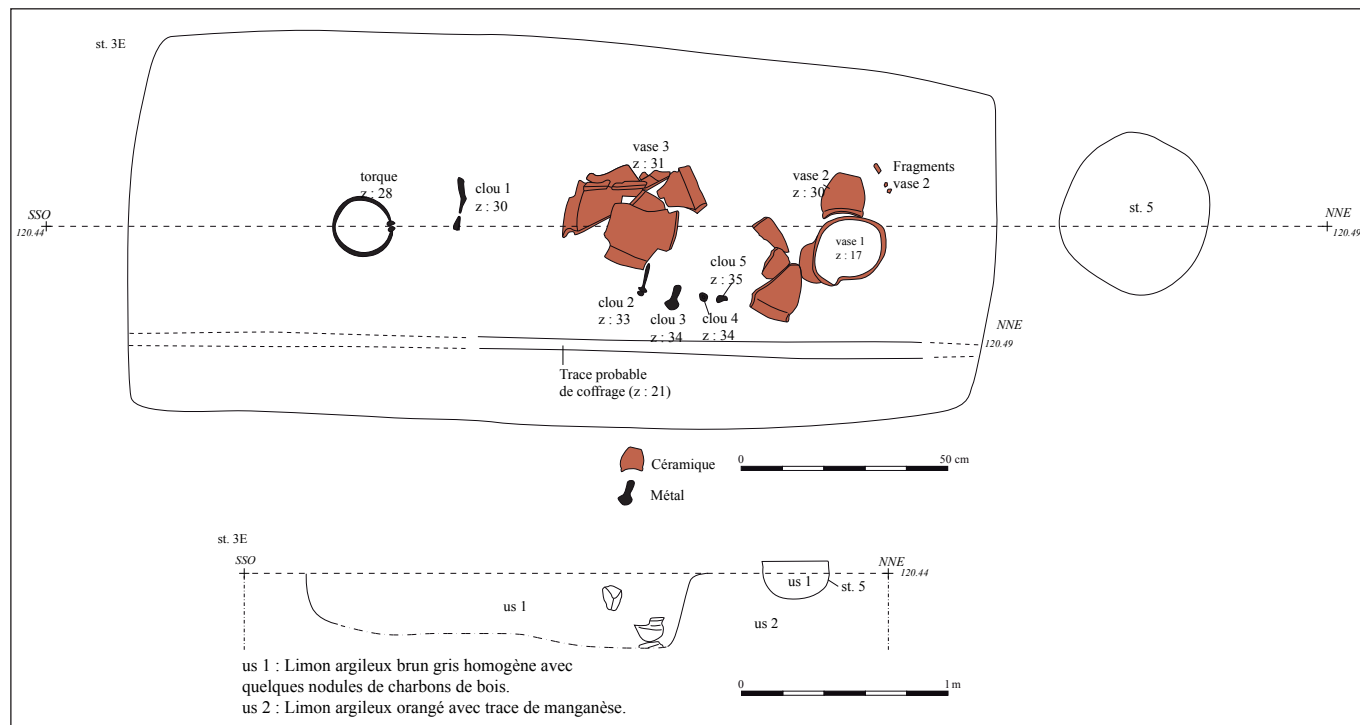


sur les sites funéraires et d'habitats fouillés par M.-L. Merleau (2004).

Cette large étendue permet une approche des vestiges au cœur d'un terroir, le *continuum* des occupations y est totalement perceptible. Ce constat permet de documenter un secteur du Pays de Caux où les données archéologiques sont rares. Le contexte géographique,

la localisation des occupations de part et d'autre d'une vallée sèche (talweg) renforce le potentiel de mise en valeur des vestiges dans leur contexte géologique propre.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Villers-Écalles, A150, section 2 tranche 1G : plan et coupe de la fosse 5 et de la structure funéraire 3E

Néolithique

Second âge du Fer

**A150 - Section 2 tranche 1H**  
**Mesnil-Panneville / Bouville / Pavilly**

Antiquité

Cette opération de 3800 m linéaires, soit 27,51 ha, a livré 525 structures dont 101 ont été testées.

De nombreux fossés de parcellaires répondant majoritairement à un axe identique ont été mis au jour sur la totalité du tracé. Les limites communales épousent en partie cette orientation. Qu'ils soient protohistoriques, antiques ou médiévaux, ils montrent une fossilisation des parcelles, un ancrage du terroir et une relative stabilité des emprises foncières pendant près de 2500 ans.

Deux occupations, l'une gallo-romaine (site 13), l'autre non datée que l'on peut supposer protohistorique (site 14), ont retenu notre attention.

Le site 13 est situé sur les parcelles AZ 3, 4, 5, 6 de la commune de Pavilly, et AE 55 de Bouville. Il s'étend sur 400 m de long et la largeur du double fuseau autoroutier. Il se poursuit à l'est et à l'ouest du tracé.

Il est caractérisé par la présence de nombreux fossés, fosses, poteaux, plusieurs mares et un chemin. Certains poteaux peuvent former un plan de bâtiment.

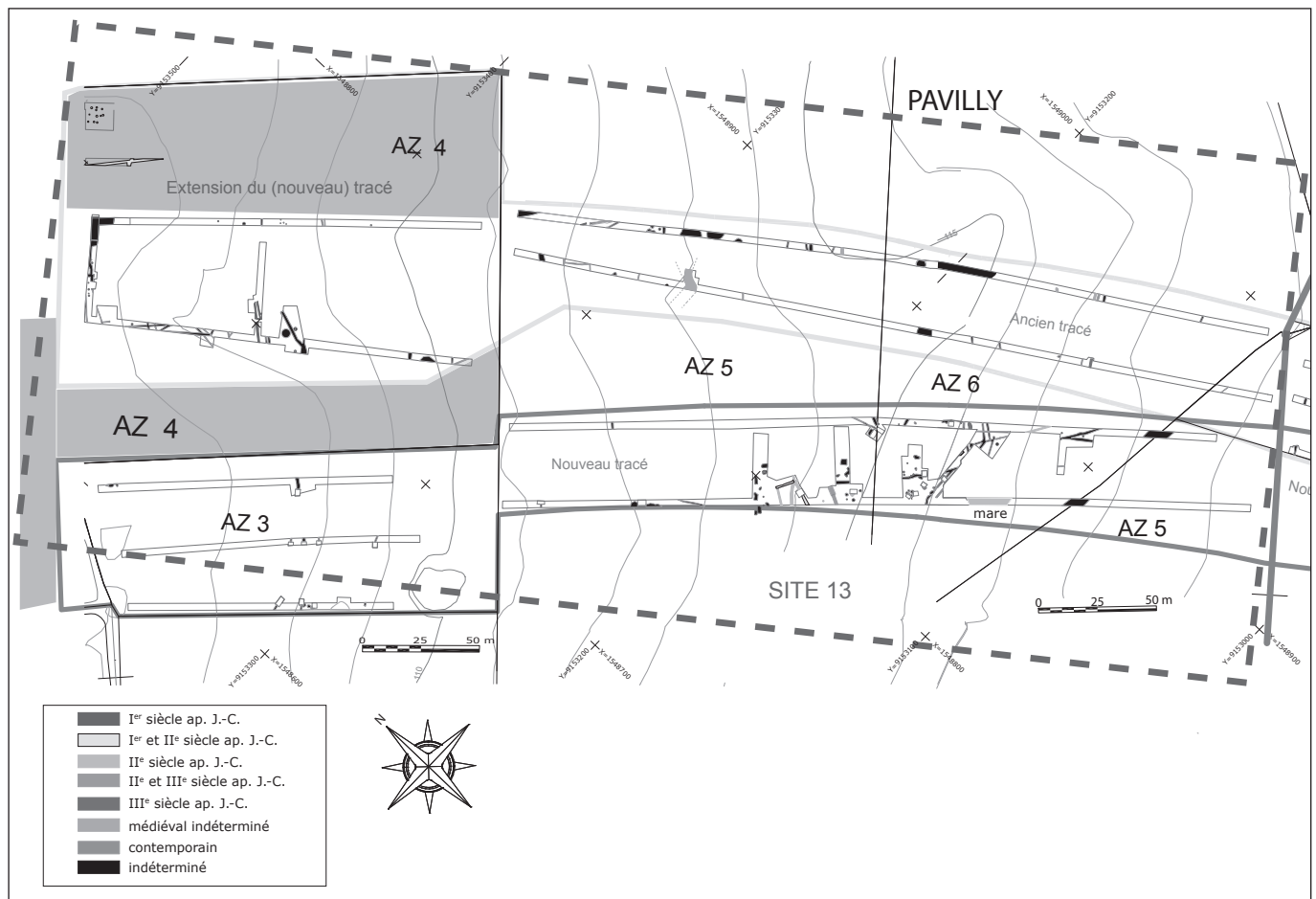
Sa conservation est bonne, il est faiblement altéré par les pratiques agricoles. La couverture végétale sur les structures est en moyenne de 50 cm.

Le mobilier datant retrouvé dans les fossés indique une fréquentation entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Le site 14, identifié sur 350 m de long, est localisé sur les parcelles AD 108 et 109 et AC 8 de la commune de Bouville. Les structures sont réparties de façon plus ou moins dense. On note la présence de poteaux, fosses, fossés. 31 structures ont été testées, mais elles n'ont pas livré de mobilier archéologique. Toutefois, on note la présence de zones de concentration de poteaux, sans qu'aucun plan de bâtiment ne puisse être proposé.

Un foyer de combustion aux parois rubéfiées a été identifié. Des blocs de grès exogènes sont présents dans son remplissage.

Frédéric KLIESCH  
INRAP



Pavilly, A150, section 2 tranche 1H : plan du site 13 (J. Fuentes, F. Kliesch)

**Paléolithique moyen**  
**Néolithique**

**A150 - Section 2 tranche 2**  
**Roumare / Barentin / Villers-Écalles**

**Protohistoire**  
**Antiquité**

Ce diagnostic archéologique, mené sur les communes de Roumare, Barentin et Villers-Écalles concerne les zones inaccessibles (boisées) lors de l'opération précédente, en 2011, du raccordement autoroutier de l'A150. Des parcelles supplémentaires y ont également été ajoutées. Ce projet couvre 235 100 m<sup>2</sup>.

Deux zones centrées sur l'axe du projet, plus denses en vestiges se distinguent. La première, sur la parcelle D 654 à Villers-Écalles, s'organise autour d'une grande fosse (f.10) et de deux suspicions de bâtiments (A et B). Les nombreux fragments de céramiques associés aux non moins nombreux éléments lithiques laissent envisager une fréquentation de ce site au Néolithique final-Bronze ancien.

La seconde zone est localisée sur la commune de Barentin, parcelle AZ n° 375. Elle est composée d'une fosse polylobée et de cinq fossés dont quatre semblent fonctionner ensemble sans toutefois dessiner à un quelconque enclos. Le mobilier recueilli évoque une

fréquentation de La Tène finale au III<sup>e</sup> siècle. Sur la commune de Barentin, la parcelle cadastrale ZA n° 832, n'a révélé qu'une petite fosse isolée contenant du mobilier du Bronze final.

Charles LOURDEAU  
INRAP

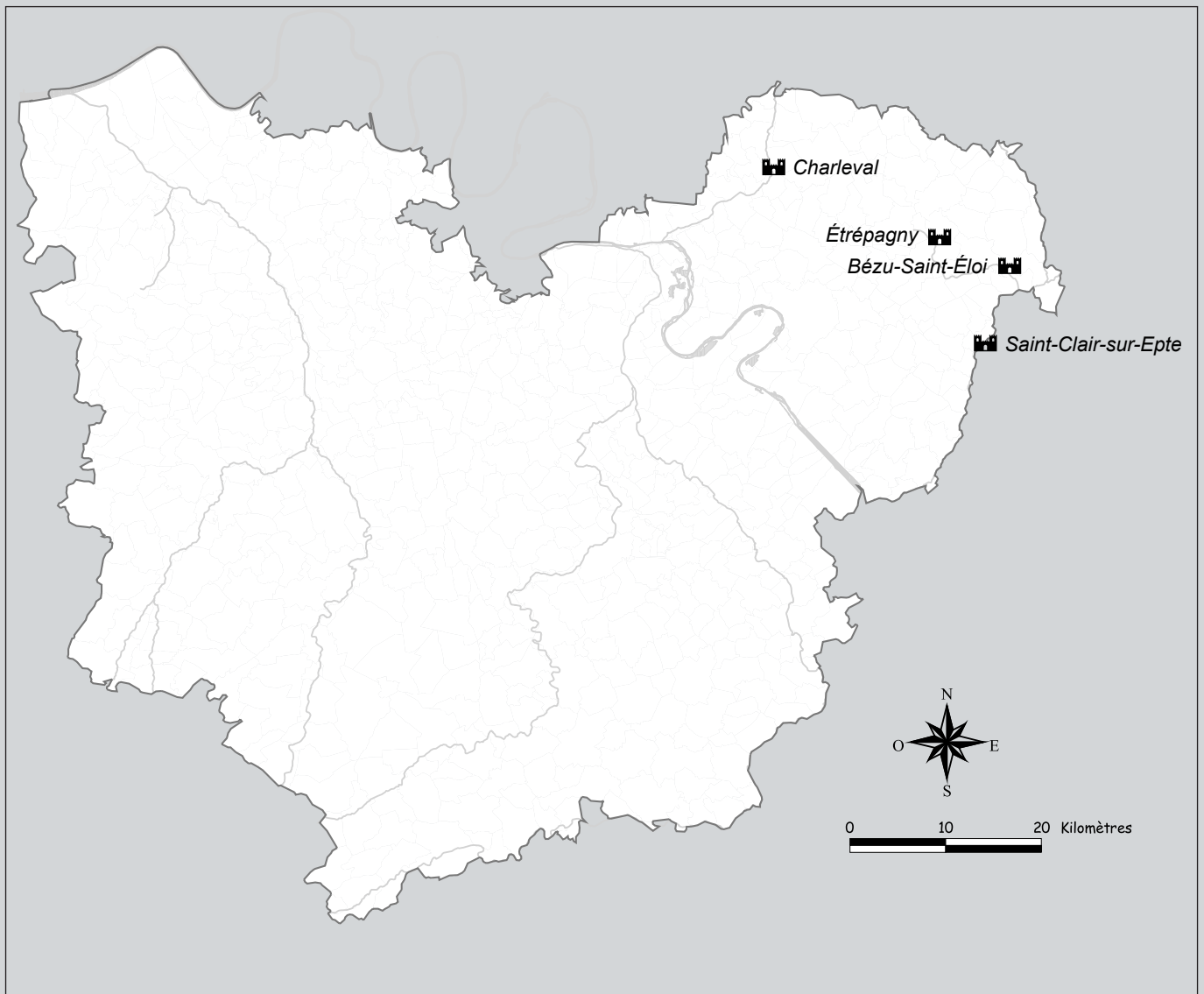


# HAUTE-NORMANDIE

Carte des opérations interdépartementales

# BILAN SCIENTIFIQUE

2012





**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 2**

**HAUTE-NORMANDIE**

**Opérations interdépartementales**

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	DFS résultats
27 067 001 27 151 001 27 226 003 95 541 010	Les fortifications de terre de Haute-Normandie	Anne-Marie Flambard Héricher <i>SUP</i>	PCR	MED	DFS 2611 <i>Positif</i>

### Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie

Le PCR sur les fortifications de terre de Haute-Normandie s'est poursuivi en 2013 pour une toute dernière année. Il a permis à Bruno Lepeuple d'achever quelques relevés et études à Bézu-Saint-Éloi, Charleval, Étrépagny et sur un site emblématique de la naissance de la Normandie, bien qu'il se situe administrativement dans le Val d'Oise : Saint-Clair-sur-Epte. Il s'agit dans tous les cas de sites bouleversés et d'interprétation difficile.

Responsable du PCR :  
Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER

#### **Bézu-Saint-Éloi (Eure) : La Ferme**

(Coord. Lambert II étendu X : 553,380 ; Y : 2477,420)

Le site de Bézu-Saint-Éloi occupe l'extrémité d'un petit éperon qui domine le cours de La Bonde. Le relevé topographique met en évidence une grande plateforme de 7000 m<sup>2</sup> et permet de poser l'hypothèse de deux parties : un tertre quadrangulaire auquel est associé un enclos circulaire. Un bâtiment construit en périphérie du tertre est l'élément le plus remarquable du site. Localement connu sous le nom de "Tour de la Reine Blanche", il est constitué d'un corps rectangulaire, de plain-pied avec le sol du tertre, de 10 x 7 m hors œuvre, avec des murs de 1,5 m d'épaisseur ainsi qu'une voûte en berceau et munie d'une succession de 5 arcs doubleaux. Il était flanqué de deux tours circulaires dont une seule reste en élévation à l'angle ouest. Elle présente deux niveaux, le second communique avec la salle et est muni d'une ouverture au sol qui constitue l'accès originel vers le niveau inférieur, réservé au stockage. Le second niveau de la tour ouest est percé de trois fenêtres de

tir à ébrasement simple, la partie haute est constituée d'une coupole en brique correspondant à l'une des phases de réaménagement post-médiévales. En négligeant les nombreux réaménagements qui ont affecté l'ensemble, les principaux matériaux de la construction originelle sont des blocs de grès équarris employés en parement et du calcaire pour les encadrements et parties voûtées. Les sources écrites font défaut pour les indices chronologiques, mais l'emploi du grès orienterait la datation du bâti vers la fin de la période médiévale.

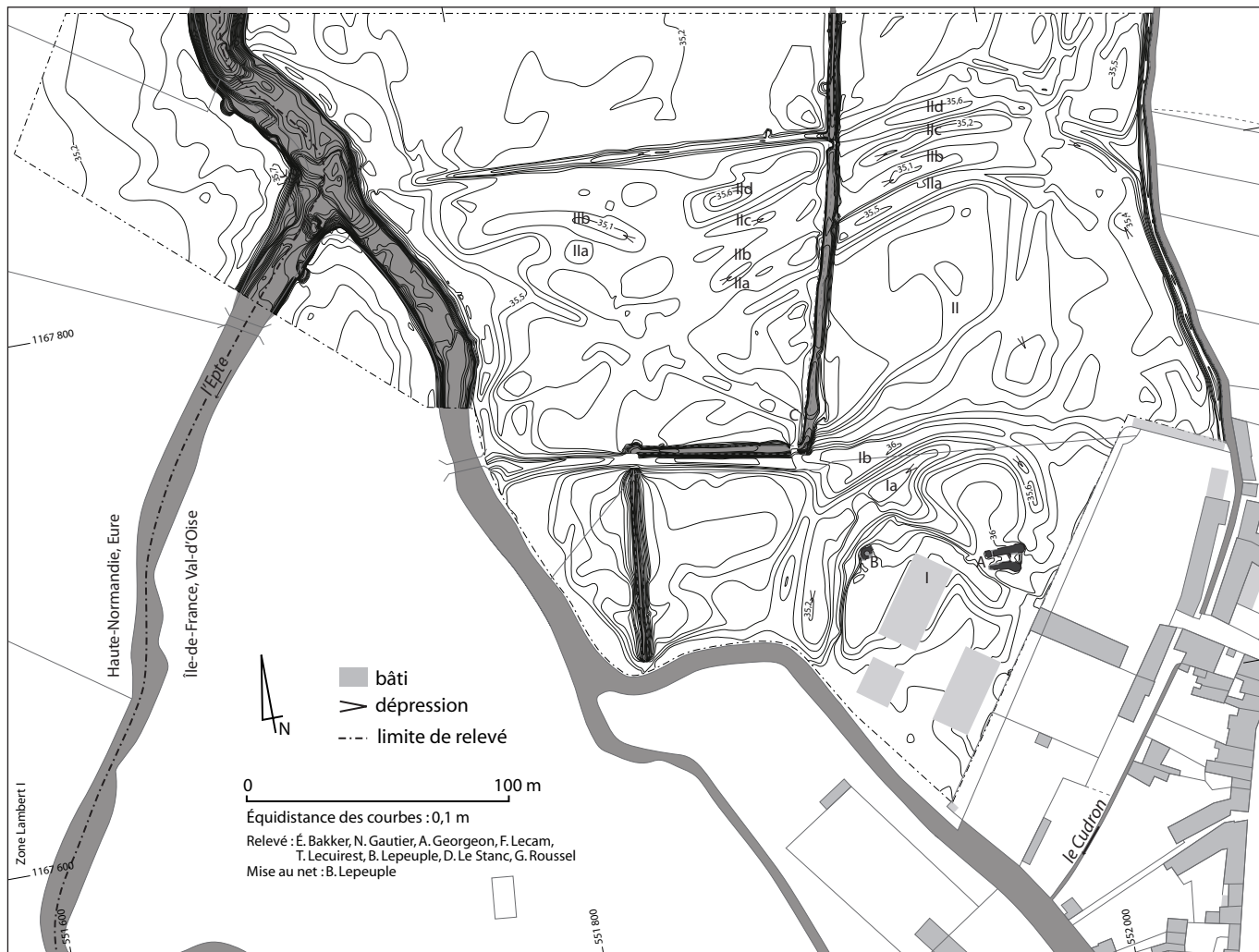
#### **Charleval (Eure) : Le Mont Blanc**

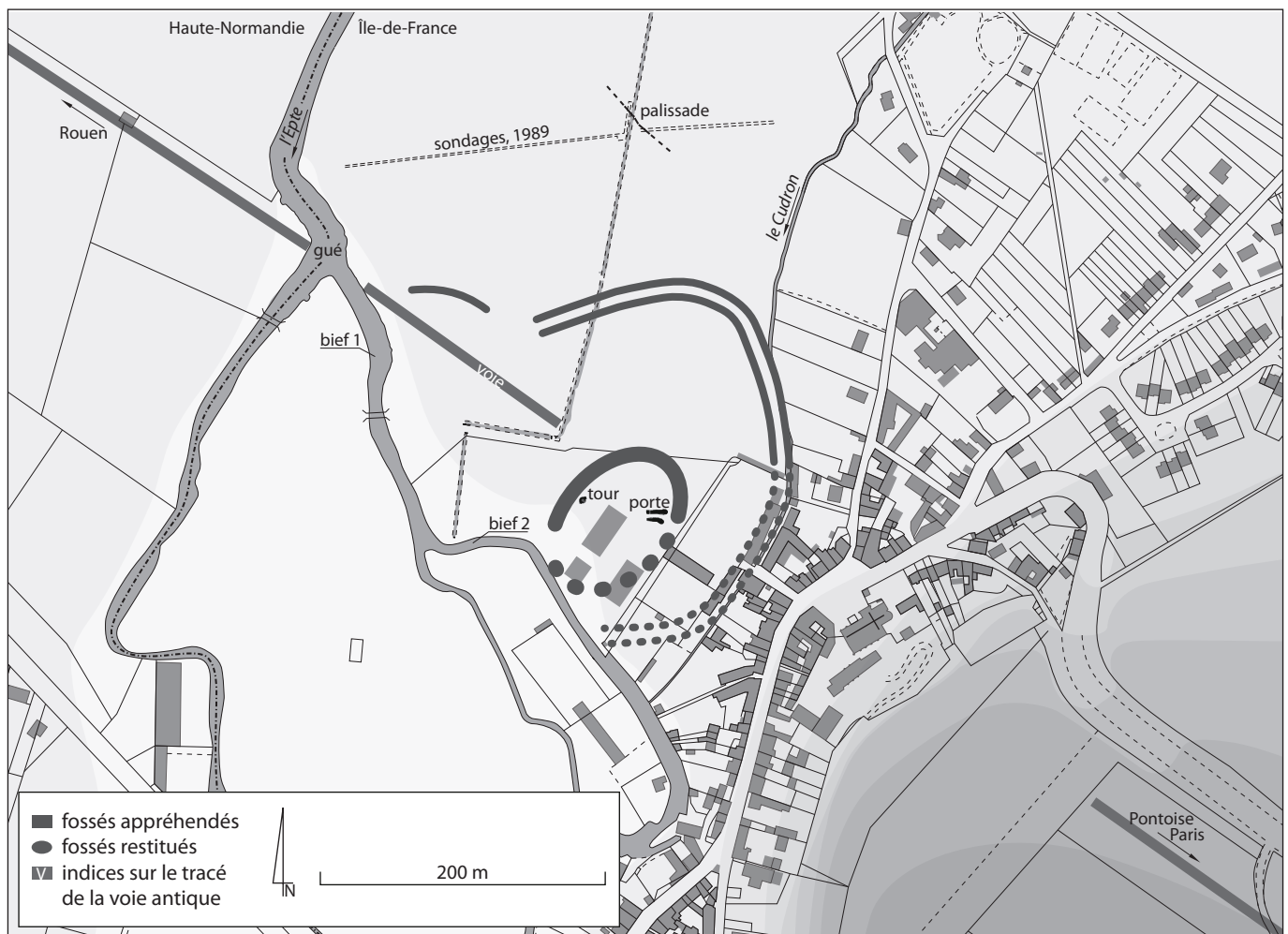
(Coord. Lambert II étendu X : 530,700 ; Y : 2486,200)

Le site de Charleval est implanté au sommet d'un coteau qui domine la vallée de l'Andelle et sa confluence avec la Lieure et contrôle l'une des routes menant au cœur de la forêt de Lyons. Il est très érodé : la partie septentrionale est totalement détruite par le passage d'une route et une grande partie des fossés est comblée. Le seul élément identifiable sur le terrain est un tertre que l'on peut qualifier de motte, sans que l'on puisse affirmer la présence d'une basse-cour. La partie conservée du site occupe une surface de 2700 m<sup>2</sup>. Les données topographiques permettent d'envisager une plateforme de 37 m de diamètre, ceinte d'un double fossé dont le premier présente une ouverture d'environ 18 m. La puissance des vestiges ne contredit pas l'identification d'un château élevé par Henri I<sup>er</sup> Beauclerc en 1119 et documenté par la chronique d'Orderic Vital.









Saint-Clair-sur-Epte, Le Pré de la Ferme : plan analytique de la fortification et de son environnement (B. Lepeuple)

### Étrépnagny (Eure)

(Coord. Lambert II étendu X : 547 400 ; Y : 2478 700)

Le château médiéval d'Étrépnagny est situé au carrefour de la Bonde et de l'axe principal traversant le bourg. Ce site est relativement discret et éclipsé par un corps de bâtiments dont une partie est éventuellement contemporaine de l'occupation liée au château. Les indices topographiques et parcellaires dessinent une plateforme d'environ 80 m de diamètre, soulignée au nord par une section de courtine flanquée de trois tours au plan en U et tronquée au sud par un bâtiment de plan rectangulaire. Une cave, médiévale à moderne, coïncidant avec cette construction, indique une occupation longue avec une éventuelle superposition de plusieurs états : dès le XII<sup>e</sup> et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, où il est encore fait mention de travaux de fortifications.

### Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise) : Le Pré de la Ferme

(Coord. Lambert II étendu X : 551,800 ; Y : 2468,000)

Le château de Saint-Clair-sur-Epte est implanté en fond de vallée, à proximité de l'Epte et se trouve par conséquent au contact de la frontière franco-normande.

La faiblesse des reliefs a nécessité un maillage serré avec une équidistance de courbes produite au 1/10<sup>e</sup> de mètre. En excluant des niveaux de terres rapportées et les drains récents, le plan fait apparaître une vaste enceinte elliptique de 250 m de diamètre avec un double fossé. À l'intérieur s'inscrit un réduit fossoyé sur la périphérie duquel sont implantés les restes (une tour et une porte) d'une fortification attribuable à la charnière des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Le déchaussement des maçonneries indique la présence d'un sol de plateforme à 1,2 m au-dessus du niveau actuel. Une voie antique, reliant Paris à Rouen, traverse le site et franchit la rivière au niveau d'un gué. Mentionné à partir de 1118, le site est probablement plus ancien et pourrait être d'origine carolingienne sur une terre dépendant de l'abbaye de Saint-Denis. La datation récente, des années 930, de bois issus d'une tranchée de palissade, découverte en 1989 à moins de 100 m au nord du site, fournit un indice quant à l'occupation du secteur. D'autre part, cette fortification pourrait avoir servi de cadre à la rencontre de 911, entre Charles le Simple et Rollon, qui a donné naissance à la Normandie.

Bruno LEPEUPLE  
Université de Rouen

### Généralités & études diachroniques

**CARPENTIER Vincent et MARCIGNY Cyril, 2012** - *Des Hommes aux Champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge. Actes de la table ronde de Caen (octobre 2008)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 459 p.

**CARPENTIER Vincent et MARCIGNY Cyril, 2012** - "Des Hommes aux Champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge". In, Carpentier V. et Marcigny C. (dir.), *Des Hommes aux Champs, Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge, Actes de la table ronde de Caen (octobre 2008)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 15-19. [site d'Évreux "Le Long Buisson"].

**CHAMEROY Jérémie et GUIHARD Pierre-Marie (dir.), 2012** - *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), 286 p.

**FAJON Philippe, 2012** - "L'archéologie du paysage : question de méthode ! ou ... Pourquoi l'archéologie s'intéresse-t-elle tant au paysage ?". In, Diot M.-F. (dir.), *Le Paysage et l'Archéologie : méthodes et outils pour la reconstitution des paysages : actes du 135<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel (Suisse)*. Paris : éditions électroniques du CTHS, p. 33-48.

**LE BORGNE Véronique, LE BORGNE Jean-Noël et DUMONDELLE Gilles,**

**2012** - "L'archéologie aérienne dans le département de l'Eure en 2010". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 277-280.

**LUKAS Dagmar, DELNEF Hélène et LECONTE Luc, 2012** - "Les établissements laténien et gallo-romain de Heudebouville (Eure) : Premier bilan des fouilles menées en 2009 et 2010 à l'Écoparc 2". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 49-64.

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "Histoire des relations transmanche du Néolithique à l'âge du Fer". In, Lehoërf A. (dir.), *Pardelà l'horizon, Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*. Paris : Somogy éditions d'art, p. 29-32.

**MOREAU Clément et GARNIER Fanny, 2012** - "Val-de-Reuil (Eure), 'Le Chemin aux Errants' : une occupation rurale du premier et second âge du Fer à la confluence de l'Eure et de la Seine". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 27-48.

### Paléolithique

**BIARD Miguel et MARCIGNY Cyril, 2012** - "Campement paléolithique supérieur en bord de Seine". *Archéopages*, 35, p. 96-97. [sites d'Alizay et Igoville (27)].

**GOVAL Émilie, 2012** - *Peuplements néandertaliens dans le nord de la France. Territoires, industries lithiques et occupations humaines durant la phase récente du Paléolithique*

*moyen*. Paris : CNRS / INRAP, 312 p.

### Mésolithique

**LE JEUNE Yann, 2012** - "Une séquence alluviale détritique à Aubevoye (Eure) : un nouveau maillon pour la connaissance des formations tardiglaciaires de la vallée de la Seine ?". In, Valentin B. (dir.), *Paléolithique final et mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges : Habitats, sociétés et environnements*. Projet collectif de Recherche, programmes P7, P8 et P10. Bilan des activités de 2010 à 2012. Axe 1 : évolution des environnements tardiglaciaires et holocènes. Nanterre : Maison René Ginouvès, p. 241-244.

**WATTÉ Jean-Pierre, 2012** - "Les occupations mésolithique et Cerny de type "Barbuise" du site de La Mare du Hom, à Quittebeuf (Eure). *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 9-20.

### Néolithique

**AUBRY Bruno, GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, MAZET Sylvain et al., 2012** - "Les occupations néolithiques du site d'Alizay / Igoville "Le Postel, Le Port aux Chanvres" (Eure)". Colloque INTERNEO, 9, Paris, p. 147-154.

**GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, 2012** - Le Néolithique en Normandie (5500 à 2300 avant notre ère). OREP Éd. : Bayeux, (Archéologies normandes, 3), 46 p.



## ■ Âge des Métaux

**GUIHARD Pierre-Marie, 2012** - *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine : recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.* Montagnac : éd. Monique Mergoïl. (Protohistoire européenne, 14), 421 p.

**GUIHARD Pierre-Marie, 2012** - "Circulation monétaire et utilisation économique de la monnaie de bronze dans l'actuelle Normandie au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 25-48.

**KLIESCH Frédéric, 2012** - "Nonancourt "La Potinière" (Eure) : une partie de la nécropole à enclos circulaires de la fin de l'âge du Bronze ancien au début de l'âge du Bronze moyen". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 21-26.

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "Emprise territoriale des complexes socio-économiques de l'âge du Bronze dans l'ouest de la France". In, Le Bris D. (dir.), *Aires linguistiques, aires culturelles : Études de concordances en Europe occidentale : zones Manche et Atlantique*. Brest : Centre de recherche bretonne et celtique-Université de Bretagne occidentale, p. 135-148. [Sites de Sotteville-sur-Mer et Oissel (76)].

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "L'habitat de l'âge du Bronze". In, Lehoëuff A. (dir.), *Par-delà l'horizon, Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*. Paris : Somogy éditions d'art, p. 123-125.

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "Emprise territoriale des complexes socio-économiques de l'âge du Bronze dans l'ouest de la France". In, Lebris D. (dir.), *Aires linguistiques, aires culturelles : études de concordances en Europe occidentale : zones Manche et Atlantique*. Brest : Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne occidentale et Université Européenne de Bretagne, p. 135-148.

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "Au bord de la mer. Rythmes et natures des occupations protohistoriques en Normandie (III<sup>e</sup> millénaire - fin de l'âge du Fer)". In, Honegger M. et Mordant C. (éd.), *Au bord de l'eau, Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire, 135<sup>e</sup> Congrès CTHS : Neuchâtel, Suisse, 2010*. (Cahier d'Archéologie Romande), p. 365-384.

**MARCIGNY Cyril, 2012** - "Construction des paysages et comportements agraires du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> millénaire en Normandie : typologie et rythme". In, Mélin M. et Mougne C. (dir.), *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans le nord-ouest de la France à l'âge du Bronze : actualité de la recherche*. (Mémoires Géosciences Rennes, Hors série, 8), p. 153-154.

## ■ Antiquité

**AZÉMA Aurélie, MILLE Benoît, PILON Fabien, BIROLLEAU Jean-Claude, GUYARD Laurent, 2012** - "Étude archéométrique du dépôt de grands bronzes du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure)". *Archéoscience - Revue d'Archéométrie*, 36, p. 153-172.

**BERTAUDIÈRE Sandrine, CORMIER Sébastien, GUYARD Laurent, 2012** - "Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2010". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 107-118.

**BONELLI Laetitia, 2012** - "Les thermes du Vieil-Évreux (Eure) : les enduits peints de la construction à la démolition (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)". In, Fuchs M. E. et Monier F. (dir.), *Les Enduits peints en Gaule romaine : approches croisées*. Dijon : Revue Archéologique de l'Est (suppl. 31), p. 181-193.

**CHAMEROY Jérémie, 2012** - "Circulation monétaire et échanges commerciaux à Rouen au Bas-Empire : les données du mobilier numismatique des fouilles de la cathédrale". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 97-114.

**CORMIER Sébastien, GUYARD Laurent et BERTAUDIÈRE Sandrine, 2012** - "Les décors architecturaux du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure) : État de la question sur l'ornement plaqué". In, Boislève J., Jardel K., Tendron G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle : actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, p. 271-287.

**CORMIER Sébastien, BONELLI Laetitia, GUYARD Laurent et BERTAUDIÈRE Sandrine, 2012** - "Le décor des thermes de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure)". In, Boislève J., Jardel K., Tendron G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle : actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, p. 289-309.

**FERREIRA Filipe, 2012** - "Le théâtre antique du sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure)". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 129-138.

**GUYARD Laurent, BERTAUDIÈRE Sandrine et CORMIER Sébastien, 2012** - "Construction, démolition, récupération : réflexions autour du travail de la pierre sur le grand sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure)". In, Camporeale S., Dessales H. et Pizzo A. (dir.), *Publication du cycle de rencontres sur l'archéologie de la construction. Arqueologia de la construcció III, Los procesos constructivos en el mundo romano : la economía de las obras*, Paris : ENS, 10-11 décembre 2009, Madrid-Merida, p. 225-242.

**GUYARD Laurent, Fontaine Christiane et BERTAUDIÈRE Sandrine, 2012** - "Relecture du dépôt de bronze du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : un dépôt lié à la fermeture du temple ?". *Gallia*, 69/2. Paris : CNRS, p. 151-194.

**HARTZ Cécile, 2012** - "Les habitations et la trame urbaine du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2010". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 119-128.

**KLIESCH Frédéric, 2012** - "L'antique Uggade (Caudebec-lès-Elbeuf, Seine-Maritime) et sa périphérie. L'apport des recherches anciennes et contemporaines à travers la cartographie". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 83-90.

**LANGLOIS Jean-Yves, GUILLON Mark, DIETRICH Anne, 2012** - "La sépulture antique d'un nouveau né, place de la Pucelle à Rouen (Seine-Maritime) : coffrage ou cercueil ?". In, Carré F. et Henrion F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009*. Saint-Germain-en-Laye, AFAM, (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 23), p. 109-115.

**LECHEVALLIER Claude, 2012** - "Un fanum à La Londe". *Bulletin de la Société de l'Histoire d'Elbeuf*, 58, déc. 2012, p. 37-41.

**MANTEL Étienne et DUBOIS Stéphane, 2012** - "Premier éclairages sur l'agglomération antique de Briga (Eu, Bois l'Abbé, Seine-Maritime) : fenêtres ouvertes sur un quartier d'habitation au nord-est du centre monumental". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 151-160.

**MICHEL Myriam, 2012** - "Authevernes 'Les Mureaux' (Eure) : le sanctuaire antique, approche chronologique et pratiques culturelles". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 91-106.

**MOUCHARD Jimmy, 2012** - "Le port romain d'Aizier (Eure) : principaux résultats de la campagne 2010". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 75-82.

**MUTARELLI Vincenzo, 2012** - "Le théâtre romain de Lillebonne (Seine-Maritime) : chantier de fouilles 2010". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 139-150.

**PILON Fabien, 2012** - "Découvertes monétaires en contexte funéraire gallo-romain en Haute-Normandie :

bilan de quelques études récentes". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 161-172.

**PILON Fabien, 2012** - "Le faciès monétaire rouennais au Haut-Empire". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 75-96.

**VIPARD Pascal, 2012** - "La (future) Normandie dans l'espace nord-occidental d'après les sources écrites antiques du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 49-74.

**WECH Pierre, 2012** - "Beuzeville (Eure) : une modeste occupation rurale gallo-romaine en Pays d'Auge". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 65-74.

## Moyen Âge

**AUBRY Bruno, LEFEBVRE Raphaëlle et MARCIGNY Cyril, 2012** - "Eure : des témoins de l'invasion normande". *Archéologia*, 498, p/ 8-9.

**BERNAGE Georges, 2012** - "Les vikings ne portaient pas de casques à cornes !". *Patrimoine normand*, 80, janv.-mars 2012, p. 6-9.

**CALDERONI Paola, 2012** - "Harfleur (Seine-Maritime) : 17, rue Général Leclerc". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 197.

**CARDON Thibault, 2012** - "Les petites monnaies étrangères en Normandie aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : provenances, modalités d'introduction et circulation". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 207-228.

**CARRÉ Florence, 2012** - "Louvières (Eure), rue du Mûrier : de nouvelles informations sur le cimetière du haut Moyen Âge". *Journées archéologiques*

*de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 173-180.

**CARRÉ Florence et GUILLON Mark, 2012** - "Effets de l'effondrement de planches sur le squelette. Trois exemples du site de Tournedos-sur-Seine/Porte-Joie (Eure), VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.". In, CARRÉ F. et HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009*. Saint-Germain-en-Laye, AFAM, (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 23), p. 341-353.

**CATHERINE Éric, 2012** - "Gisors, les trésors cachés du château". *Patrimoine normand*, 81, avril-juin 2012, p. 6-11.

**DESHAYES Gilles, LEPEUPLE Bruno et THÉOLAS Delphine, 2012** - "Les occupations médiévales autour de Gisors (Eure), du haut Moyen Âge à la fortification Plantagenêt". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 181-202.

**FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie, 2012** - "Haute-Normandie : PCR Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 324-326.

**FOLLAIN Éric, 2012** - "Ivry-La-Bataille, un château normand reconstitué en 3D". *ArkéoJunior*, 197, p.30-35.

**FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, 2012** - "Ivry-la-Bataille (Eure) : une forteresse au cœur de l'histoire anglo-normande (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)". *Moyen Âge*, 88, mai-juin 2012, p. 6-19.

**FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, 2012** - "Ivry-la-Bataille, un château de l'an Mil". *Archéologia*, 503, octobre 2012, p. 56-64.

**JOUNEAU David et ROLLAND Noémie, 2012** - "Douville-sur-Andelle (Eure) : rue de la Fontaine-Guérard". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 336.

**LAJOIE Patrice, 2012** - "Monnaie, commerce et échanges dans la province ecclésiastique de Rouen du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle : le témoignage des sources hagiographiques". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans*

le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge). Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 139-154.

**LANGLOIS Jean-Yves, GALLIEN Véronique, 2012** - "Réouvertures et réutilisations de contenants en bois dans l'église de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.". In, Carré F. et Henrion F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009*. Saint-Germain-en-Laye, AFAM, (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 23). p. 315-321.

**LE MAHO Jacques, 2012** - "Avant et après les Normands : les lieux d'échanges dans l'espace fluviomaritime normand au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 185-206.

**LEMOINE-DESCOURTIEUX Astrid, 2012** - "L'ancien tribunal de Verneuil-sur-Avre". *Monuments et sites de l'Eure*, 144, sept. 2012, p. 13-21 et 41-46.

**LEPEUPLE Bruno, 2012** - "Du château au bourg castral en Vexin normand : XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle". In, Flambard Héricher A.-M. et Le Maho J., *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 7), p. 13-40.

**MARCIGNY Cyril et LEFEBVRE Raphaëlle, 2012** - "Alizay et Igoville (Eure) : Le Fort". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 330-331.

**MOESGAARD Jens Christian, 2012** - "Les ateliers monétaires normands dans la tourmente viking". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 155-172.

**NIEL Cécile et TRUC Marie-Cécile, 2012** - "La chapelle Saint-Thomas d'Aizier (Eure) : bilan de douze années de fouille programmée". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-

Aignan : PURH, p. 241-260.

**PAINCHAULT Aude, 2012** - "Gaillefontaine (Seine-Maritime) : approche topographique d'une fortification du Pays de Bray". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 209-218.

**PITTE Dominique, 2012** - "Les villes et agglomérations médiévales de Haute-Normandie révélées par leurs caves". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 261-268.

**PITTE Dominique, FOLLAIN Éric, 2012** - "Ivry redécouvre son château". *Magazine municipal d'Ivry-la-Bataille*, 65, mai 2012, p. 14-17.

**ROUDIÉ Nicolas, 2012** - "Premiers vestiges archéologique du château médiéval du Vaudreuil (Eure)". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 203-208.

**ROUDIÉ Nicolas, 2012** - "Angerville (Eure) : rue de la Ferme". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 176.

**ROUDIÉ Nicolas, 2012** - "Vaudreuil (le) (Eure) : L'Île l'Homme". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 317.

**VINCENT Jean-Baptiste, 2012** - "Une approche archéologique globale des abbayes cisterciennes normandes : l'exemple de l'abbaye de Fontaine-Guérard (Eure)". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 219-240.

**VINCENT Jean-Baptiste, 2012** - "Normandie Basse et Haute (Calvados, Orne et Eure, Seine-Maritime) : études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes". *Archéologie Médiévale*, 42, p. 267-270. [sites de Nesle-Hodeng (76) et Lisors (27)].

**WASYLSZYN Nicolas, 2012** - "Saint-Philbert-sur-Risle : de la collégiale Saint-Philbert au prieuré Saint-Pierre". *Monuments et sites de l'Eure*, 143, juin 2012, p. 42-46.

**WECH Pierre, 2012** - "Évreux (Eure) : 15-17 rue Saint-Louis". *Archéologie*

*Médiévale*, 42, p. 232-233.

**WILLIAMS Gareth, 2012** - "Monetary contacts between England and Normandy, c. 973-1180 : a numismatic perspective". In, Chameroy J. et Guihard P.-M. (dir.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Caen : CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 8), p. 173-184.

## Époques Moderne & Contemporaine

**BIDAUX Mathieu, 2012** - "Le manoir de la Cour du Mont à Duclair". *Patrimoine normand*, 82, juill.-sept. 2012, p. 28-32.

**CAMUSET Jean-Louis, 2012** - "Ivry-la-Bataille (Eure) : la 'Grotte du Sabotier' : premiers résultats d'une fouille programmée". *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Évreux, 6-8 mai 2011*. Mont-Saint-Aignan : PURH, p. 269-276.

**DOUAIIS Françoise et DOUAIIS Patrick, 2012** - "Les poteries et les potiers de Châtel-la-Lune". *Monuments et sites de l'Eure*, 143, juin 2012, p. 25-30.

**HÉBERT Thérèse-Marie, 2012** - *Les potiers de Martincamp*. [Exposition du Musée municipal de Lillebonne ; juillet-octobre 2012]. Lillebonne : Musée municipal de Lillebonne, 96 p.



# HAUTE-NORMANDIE

## Index chronologique

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

### Paléolithique

<b>Grossœuvre</b> La Sente Jurée, rue de la Vallée	35
<b>Roumare / Barentin / Villers-Écalles</b> A 150, s. 2 tr. 2	134
<b>Saint-Pierre-lès-Elbeuf</b> Le Mont Énot	115
<b>Vandrimare</b> Rue des Gournets	53

### Mésolithique

<b>Alizay / Igoville</b> Le Fort, tranche 3 nord	21
--------------------------------------------------	----

### Néolithique

<b>Alizay / Igoville</b> Le Fort, tranche 3 nord	21
<b>Bouville / Villers-Écalles</b> A 150, section 2 tr. 1G	132
<b>Grossœuvre</b> La Sente Jurée, rue de la Vallée	35
<b>Mont-Saint-Aignan</b> Chemin des Bouillons	96
<b>Mesnil-Panneville / Bouville / Pavilly</b> A 150, s. 2 tr. 1H	133
<b>Muids</b> Le Gorgeon des Rues, Les Pendants	41
<b>Roumare / Barentin / Villers-Écalles</b> A 150, s. 2 tr. 2	134
<b>Le Tréport</b> Entre les Deux Chemins	117
<b>Le Tréport</b> Chemin des Granges	118
<b>Vandrimare</b> Rue des Gournets	53

### Âge du Bronze

<b>Alizay / Igoville</b> Le Fort, tranche 3 nord	21
<b>Anneville-sur-Scie / Aubermesnil-Beaumais /</b>	
<b>Tourville-sur-Arques</b> RN 27, tranche 2	64
<b>Bacqueville-en-Caux</b> Route de Pierreville	67
<b>Bois-Guillaume / Isneauville</b> La Plaine de la Ronce, T3	69
<b>Flamanville / Motteville</b> A 150, section 2 tranche 1C et 3	126
<b>Heudebouville</b> Écoparc 3	36
<b>Muids</b> Le Gorgeon des Rues, Les Pendants	41
<b>Yainville</b> Chemin rural n° 6, 311 rue de l'Essart	121

### Âge du Fer

<b>Authervertes / Vesly</b> Les Mureaux, Le Champ du Diable	22
<b>Anneville-sur-Scie / Aubermesnil-Beaumais /</b>	
<b>Tourville-sur-Arques</b> RN 27, tranche 2	64
<b>Arques-la-Bataille</b> RN 27, tranche 3	65

<b>Bacqueville-en-Caux</b> Route de Pierreville	67
<b>Bois-Guillaume / Isneauville</b> La Plaine de la Ronce, T3	69
<b>Bouville / Villers-Écalles</b> A 150, section 2 tr. 1G	132
<b>Flamanville / Écalles-Alix</b> A 150, section 2 tranche 1A	124
<b>Flamanville / Motteville</b> A 150, section 2 tranche 1C et 3	126
<b>Grand-Couronne</b> Le Petit Essart, Le Clos Samson	77
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (diag.)	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (fouille)	89
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1F	131
<b>Mesnil-Panneville / Bouville / Pavilly</b> A 150, s. 2 tr. 1H	133
<b>Mont-Saint-Aignan</b> Chemin des Bouillons	96
<b>Orival</b> Le Câtelier, La Mare aux Anglais	100
<b>Pîtres</b> Le Fossouin	44
<b>Le Tréport</b> Entre les Deux Chemins	117
<b>Le Tréport</b> Chemin des Granges	118
<b>Varengueville-sur-Mer</b> Route de Vastérial	121
<b>Yainville</b> Chemin rural n° 6, 311 rue de l'Essart	121

### Protohistoire

<b>Caudebec-lès-Elbeuf</b> ZAC des Cavées est	70
<b>Criquetot-sur-Ouville</b> Rue Charles Angrand	70
<b>Grossœuvre</b> La Sente Jurée, rue de la Vallée	35
<b>Harcenville</b> Bassin versant d'Oherville	79
<b>Le Manoir-sur-Seine / Alizay</b> La Haye Adam	40
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1E	130
<b>Roumare / Barentin / Villers-Écalles</b> A 150, s. 2 tr. 2	134
<b>Les Thilliers-en-Vexin</b> Chemin du Bout de la Ville	49
<b>Le Thuit-Signol</b> Rue du Thuit-Simer	49
<b>Val-de-Reuil</b> Le Chemin aux Errants, zone C	49

### Antiquité

<b>Aizier</b> Le Port	19
<b>Anneville-Ambourville</b> Le Bourg	63
<b>Anneville-sur-Scie / Aubermesnil-Beaumais /</b>	
<b>Tourville-sur-Arques</b> RN 27, tranche 2	64
<b>Arques-la-Bataille</b> RN 27, tranche 3	65
<b>Authervertes / Vesly</b> Les Mureaux, Le Champ du Diable	22
<b>Belleville-sur-Mer</b> Les Terres de Berneval	69
<b>Biville-sur-Mer</b> Route de Brunville	69
<b>Bouville / Villers-Écalles</b> A 150, section 2 tr. 1G	132

<b>Brionne</b> Collège Pierre Brossolette	25
<b>Caudebec-lès-Elbeuf</b> ZAC des Cavées est	70
<b>Eu</b> Le Bois l'Abbé	73
<b>Évreux</b> 19-21 rue du Docteur Poulain	29
<b>Évreux</b> Place du Général de Gaulle	30
<b>Flamanville / Écalles-Alix</b> A 150, section 2 tranche 1A	124
<b>Flamanville / Écalles-Alix</b> A 150, section 2 tranche 1B	125
<b>Flamanville / Motteville</b> A 150, section 2 tranche 1C et 3	126
<b>Grand-Couronne</b> Le Petit Essart, Le Clos Samson	77
<b>Grossœuvre</b> La Sente Jurée, Rue de la Vallée	35
<b>Guichainville</b> La Grande Contrée sud, tranche 2	36
<b>Harfleur</b> Les Coteaux du Calvaire	80
<b>Heudebouville</b> Écoparc 3	36
<b>Igoville</b> Les Sablons	38
<b>Lillebonne</b> Boulevard de Lattre-de-Tassigny	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (diag.)	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (fouille)	89
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1D	128
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1E	130
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1F	131
<b>Mesnil-Panneville / Bouville / Pavilly</b> A 150, s. 2 tr. 1H	133
<b>Mont-Saint-Aignan</b> Chemin des Bouillons	96
<b>Orival</b> Le Câtelier, La Mare aux Anglais	100
<b>Orival</b> Le Grésil	101
<b>Pîtres</b> 7 rue Féron	41
<b>Pîtres</b> Le Fossouin	44
<b>Radepont</b> Rue de Fumechon	47
<b>Roumare / Barentin / Villers-Écalles</b> A 150, s. 2 tr. 2	134
<b>Saint-Pierre-de-Varengueville</b> Chemin de la Messe	114
<b>Le Tréport</b> Entre les Deux Chemins	117
<b>Le Tréport</b> Chemin des Granges	118
<b>Val-de-Reuil</b> Le Chemin aux Errants, zone C	49
<b>Le Vieil-Évreux</b> Le Grand Sanctuaire	53
<b>Le Vieil-Évreux</b> Les Remparts, Le Théâtre	55

## Haut Moyen Âge

<b>Bourg-Achard</b> La Mare Samson	25
<b>Flamanville / Écalles-Alix</b> A 150, section 2 tranche 1B	125
<b>Guichainville</b> La Grande Contrée sud, tranche 2	36
<b>Harcanville</b> Bassin versant d'Oherville	79
<b>Harfleur</b> Les Coteaux du Calvaire	80
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1D	128
<b>Radepont</b> Rue de Fumechon	47
<b>Le Thuit-Signol</b> Rue du Thuit-Simer	49
<b>Val-de-Reuil</b> Le Chemin aux Errants, zone C	49

## Moyen Âge

<b>Acquigny</b> Rue de la Gourmandise	17
<b>Aizier</b> Le Port	19
<b>Alizay / Igoville</b> Le Fort, tranche 3 nord	21
<b>Anneville-Ambourville</b> Le Bourg	63
<b>Le Bec-Hellouin</b> Abbaye : logis abbatial	24
<b>Bézu-Saint-Éloi</b> La Ferme	137
<b>Bourg-Achard</b> La Mare Samson	25
<b>Brionne</b> Place du Chevalier Herluin	25
<b>Brionne</b> Collège Pierre Brossolette	25
<b>Charleval</b> Le Mont Blanc	137

<b>Courcelles-sur-Seine</b> Rue du Château d'Eau	28
<b>Dieppe</b> Bd du Général de Gaulle, Rue d'Écosse	71
<b>Elbeuf</b> 57-59 rue Guynemer	72
<b>Étrépagny</b> Le Château	140
<b>Évreux</b> Place du Général de Gaulle	30
<b>Évreux</b> 25 rue Saint-Pierre	31
<b>Gaillon</b> Château	32
<b>Gisors</b> Parc Saint-Lazare	34
<b>Guichainville</b> La Grande Contrée sud, tranche 2	36
<b>Harcanville</b> Bassin versant d'Oherville	79
<b>Harfleur</b> Les Coteaux du Calvaire	80
<b>Isneauville</b> ZAC du Manoir	84
<b>Jumièges</b> Abbaye	84
<b>Lillebonne</b> Boulevard de Lattre-de-Tassigny	88
<b>Ménéval / Saumont-la-Poterie</b> Le Pont de Coq	92
<b>Mesnil-Panneville / Croix-Mare</b> A 150, section 2 tr. 1F	131
<b>Oissel</b> Quartier de la Gare	97
<b>Pont-Audemer</b> Rue de la Seule	47
<b>Rouen</b> Archevêché	104
<b>Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise)</b> Le Pré de la Ferme	140
<b>Saint-Pierre-de-Varengueville</b> Chemin de la Messe	114
<b>Val-de-Reuil</b> Le Chemin aux Errants, zone C	49
<b>Vandrimare</b> Rue des Gournets	53

## Moderne

<b>Le Bec-Hellouin</b> Abbaye : logis abbatial	24
<b>Bourg-Achard</b> La Mare Samson	25
<b>Brionne</b> Place du Chevalier Herluin	25
<b>Caudebec-lès-Elbeuf</b> ZAC des Cavées est	70
<b>Dieppe</b> Bd du Général de Gaulle, Rue d'Écosse	71
<b>Elbeuf</b> 57-59 rue Guynemer	72
<b>Évreux</b> Place du Général de Gaulle	30
<b>Évreux</b> 25 rue Saint-Pierre	31
<b>Harfleur</b> Les Coteaux du Calvaire	80
<b>Le Havre</b> Quai du Cameroun	84
<b>Isneauville</b> ZAC du Manoir	84
<b>Ivry-la-Bataille</b> Grotte du Sabotier	39
<b>Jumièges</b> Abbaye	84
<b>Lillebonne</b> Boulevard de Lattre-de-Tassigny	88
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (fouille)	89
<b>Ménéval / Saumont-la-Poterie</b> Le Pont de Coq	92
<b>Pîtres</b> 7 rue Féron	41
<b>Pont-Audemer</b> Rue de la Seule	47
<b>Rouen</b> 17 rue aux Anglais	104
<b>Rouen</b> Rue Pouchet	109
<b>Vandrimare</b> Rue des Gournets	53

## Contemporain

<b>Authèves / Vesly</b> Les Mureaux, Le Champ du Diable, La Darmoude	22
<b>Belleville-sur-Mer</b> Les Terres de Berneval	69
<b>Biville-sur-Mer</b> Route de Brunville	69
<b>Caudebec-lès-Elbeuf</b> ZAC des Cavées est	70
<b>Criquetot-sur-Ouville</b> Rue Charles Angrand	70
<b>Dieppe</b> Bvd du Général de Gaulle, Rue d'Écosse	71
<b>Elbeuf</b> 57-59 rue Guynemer	72
<b>Évreux</b> Place du Général de Gaulle	30

<b>Évreux</b> 25 rue Saint-Pierre	<b>31</b>
<b>Gaillon</b> Château	<b>32</b>
<b>Gisors</b> Parc Saint-Lazare	<b>34</b>
<b>Harfleur</b> Les Coteaux du Calvaire	<b>80</b>
<b>Le Havre</b> Fort de Tourneville	<b>83</b>
<b>Isneauville</b> ZAC du Manoir	<b>84</b>
<b>Lillebonne</b> Boulevard de Lattre-de-Tassigny	<b>88</b>
<b>Martin-Église</b> Chemin des Meuniers, Thibermont (fouille)	<b>89</b>
<b>Rouen</b> 17 rue aux Anglais	<b>104</b>
<b>Rouen</b> 74 rue Lafayette	<b>108</b>
<b>Rouen</b> 21 rue de la Mare du Parc, Rue Georges Cuvier	<b>108</b>
<b>Saint-Aubin-sur-Quillebeuf</b> La Seine, PK 330,380	<b>48</b>
<b>Le Tréport</b> Entre les Deux Chemins	<b>117</b>
<b>Les Thilliers-en-Vexin</b> Chemin du Bout de la Ville	<b>49</b>
<b>Varengueville-sur-Mer</b> Route de Vastérial	<b>121</b>
<b>Yainville</b> Chemin rural n° 6, 311 rue de l'Essart	<b>121</b>

## ■ Multiple

---

<b>Jumièges</b> Prospection inventaire	<b>87</b>
<b>Prospection aérienne de l'Eure</b>	<b>56</b>
<b>Saint-Arnoult</b> Avenue du Plateau, Jardins du Bocage	<b>111</b>



# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

## HAUTE-NORMANDIE

### Liste des programmes de recherche nationaux

#### Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

#### Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

#### La Protohistoire (de la fin du III<sup>e</sup> millénaire au I<sup>er</sup> s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

#### Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

#### Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

#### Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

#### Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

# HAUTE-NORMANDIE

## Liste des abréviations

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

### Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge (V <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s.)
IND	:	Indéterminé
MED	:	Médiéval
MES	:	Mésolithique
MUL	:	Multiple
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

### Nature de l'opération

DFS	:	Document final de synthèse*
D. Fort.	:	Découverte fortuite
Diag	:	Diagnostic
FP	:	Fouille programmée
F Prév.	:	Fouille préventive
Sond	:	Sondage
ST	:	Surveillance de travaux
PA	:	Prospection aérienne
PI	:	Prospection inventaire
PT	:	Prospection thématique
PCR	:	Projet collectif de recherche
RFO	:	Rapport Final d'Opération*

(\*rapport de diagnostic ou de fouille)

### Organisme de rattachement des responsables de fouille

BEN	:	Bénévole ou association
AUT	:	Autre
CG 76	:	Conseil Général de Seine-Maritime
CNRS	:	Centre National de la Recherche Scientifique
COL	:	Collectivité
INRAP	:	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
MADE	:	Mission archéologique départementale de l'Eure
SMAVE	:	Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu
SRA HN	:	Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie
SRA BN	:	Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie
SUP	:	Enseignement Supérieur

### Autres

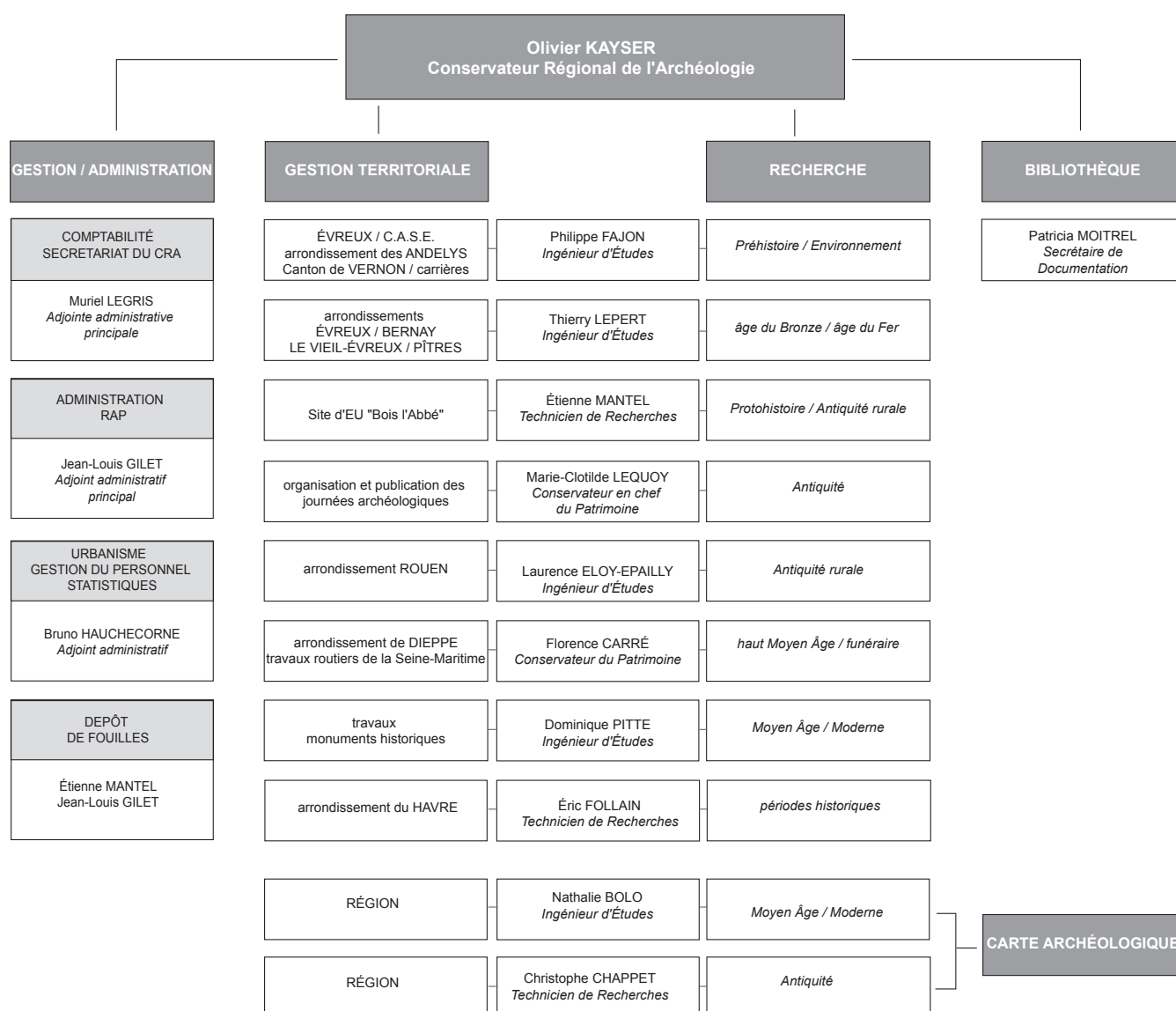
BSR HN	:	Bilan Scientifique Régional de Haute-Normandie
CRAHAM	:	Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Antiques et Médiévales (Université de Caen)
FNAP	:	Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS	:	Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS	:	Groupe de Recherches d'histoire (Université de Rouen)

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

# HAUTE-NORMANDIE

## Organigramme du Service Régional de l'Archéologie





**HAUTE-NORMANDIE**

---

**Vos notes personnelles**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 1 2**





Diffusion gratuite

## LISTE DES BILANS

- |                       |                           |                                                                                    |
|-----------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| ■ 1 ALSACE            | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR                                                    |
| ■ 2 AQUITAINE         | ■ 12 LIMOUSIN             | ■ 22 RHÔNE-ALPES                                                                   |
| ■ 3 AUVERGNE          | ■ 13 LORRAINE             | ■ 23 GUADELOUPE                                                                    |
| ■ 4 BOURGOGNE         | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES        | ■ 24 MARTINIQUE                                                                    |
| ■ 5 BRETAGNE          | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS   | ■ 25 GUYANE                                                                        |
| ■ 6 CENTRE            | ■ 16 BASSE-NORMANDIE      | ■ 26 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES<br>ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES<br>ET SOUS -MARINES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE      | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE<br>ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE                    |
| ■ 8 CORSE             | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE     |                                                                                    |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ     | ■ 19 PICARDIE             |                                                                                    |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE    | ■ 20 POITOU-CHARENTES     |                                                                                    |